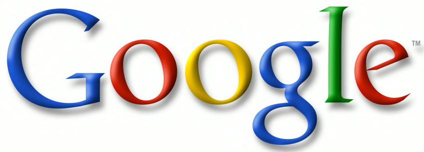
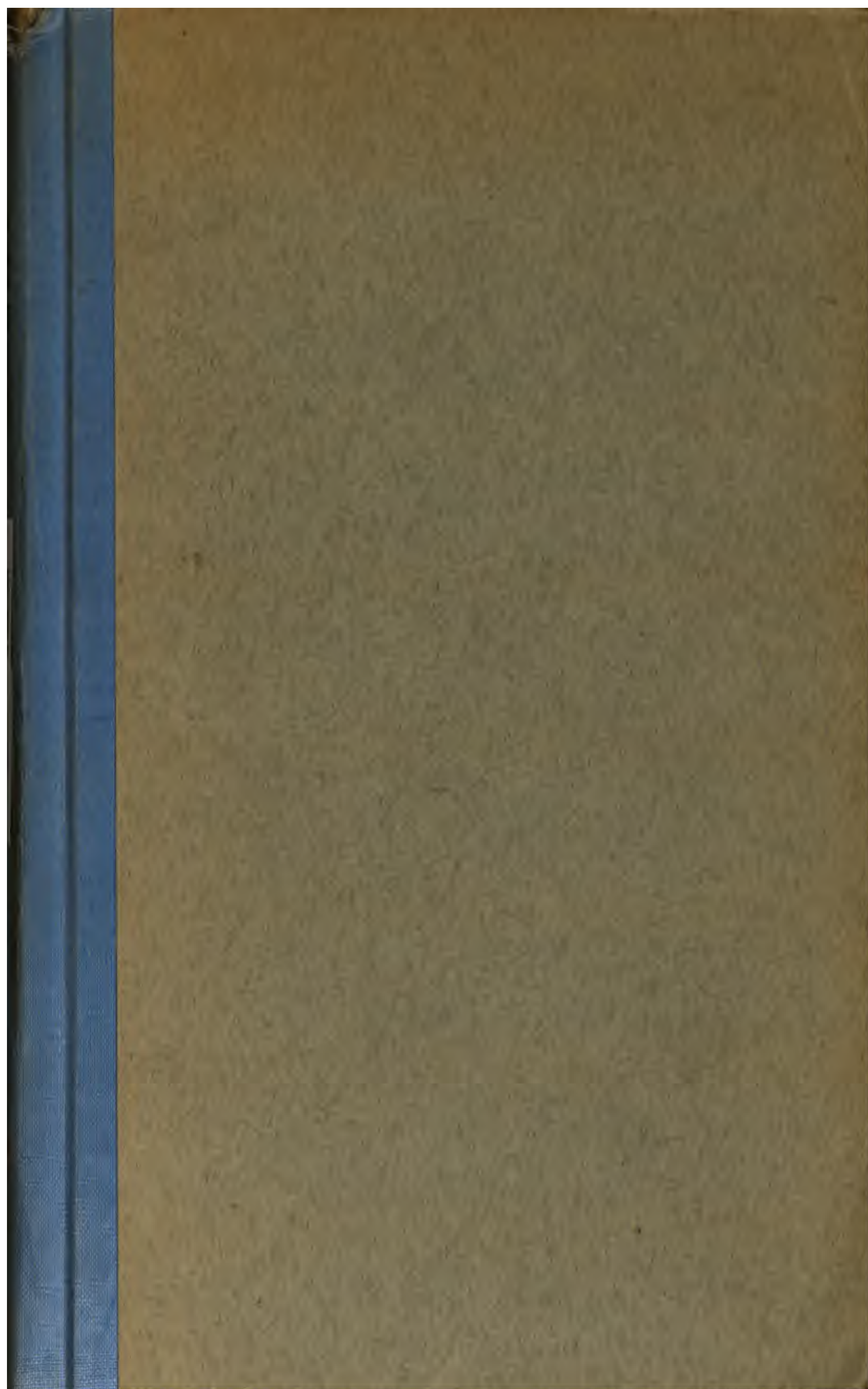

Google




Ex-libris
Charles Atwood
Kofoid

BIBLIOTHÈQUE
DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

LE
LANGAGE

ESSAI SUR LA
PSYCHOLOGIE NORMALE ET PATHOLOGIQUE
DE CETTE FONCTION

PAR

Eugène-Bernard LEROY
Docteur en médecine.

LES SIGNES ET LES DIFFÉRENTES ESPÈCES DE LANGAGE.
LA PERCEPTION DU LANGAGE. — L'ÉMISSION DU LANGAGE.
L'HALLUCINATION VERBALE.

PARIS
FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1905

LE LANGAGE

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

DU MÊME AUTEUR

L'illusion de fausse-reconnaissance. 1 vol. in-8. . . . 4 fr.

LE

LANGAGE

ESSAI SUR
LA PSYCHOLOGIE NORMALE ET PATHOLOGIQUE
DE CETTE FONCTION

PAR

Eugène-Bernard LEROY
Docteur en Médecine.

LES SIGNES ET LES DIFFÉRENTES ESPÈCES DE LANGAGE.
LA PERCEPTION DU LANGAGE. — L'ÉMISSION DU LANGAGE.
L'HALLUCINATION VERBALE.

PARIS
FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET C[ie]
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1905

A M. ÉMILE BOIRAC

RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE DIJON

MON PREMIER MAITRE DANS LES SCIENCES PSYCHOLOGIQUES

LE LANGAGE

INTRODUCTION

—

Le point de départ du présent travail se trouve dans un cours que j'ai donné à la Sorbonne en 1903 sous ce titre : « *Les conditions normales et pathologiques de la fonction du langage* ». Ce cours était forcément incomplet et mal équilibré dans ses parties, comme l'est tout enseignement oral ; en le rédigeant cependant, mon principal effort a porté sur la documentation, et je n'ai guère modifié le fonds ni le plan ; aussi ne doit-on pas s'attendre à trouver ici une complète psychologie du langage, tandis que l'on trouvera traités avec des développements un peu inattendus certains points accessoires : c'est en somme un choix de problèmes que je présente ; mais ce choix n'a pas été guidé par le seul hasard : on en saisira mieux les motifs quand on aura compris la façon dont je conçois la question dans son ensemble.

I. — L'étude du langage peut être entreprise à plusieurs points de vue bien différents, dont le plus commun est le point de vue proprement linguistique. « La linguistique, dit M. Abel Hovelacque [1876, p. 4] [1], peut être définie : l'étude des éléments

1. Les indications entre [ ] renvoient à la bibliographie placée à la fin du volume. Les titres sont classés par ordre alphabétique de noms d'auteurs et, pour chaque auteur, dans l'ordre chronologique.

constitutifs du langage articulé et des formes diverses qu'affectent ou peuvent affecter ces éléments. En d'autres termes, si l'on veut, la linguistique est la double étude de la phonétique et de la structure des langues. » Ainsi se trouve fort exactement limitée la tâche des linguistes : ils étudient les changements phonétiques survenant dans le cours des siècles et en outre les modifications que subissent les règles grammaticales, ils se tiennent donc assez loin de la psychologie, tandis qu'ils touchent aux sciences historiques d'une part, et d'autre part à l'acoustique et à la physiologie de la parole [Cf. Bréal, 1897, p. 1]. Des deux points de vue, psychologique et linguistique on a parfois occasion de considérer successivement un même fait verbal, et rien ne montre mieux leur indépendance ; l'essai en a été fait d'une manière particulièrement frappante à propos de ce langage pathologique, dit Langage Martien créé et employé par la célèbre demoiselle Smith. M. Victor Henry dans la minutieuse analyse linguistique [1901] des documents Martiens recueillis par M. Flournoy n'a pas eu besoin d'avoir un seul instant recours aux méthodes de la psychologie ; et quand M. Flournoy de son côté, au cours de l'étude psychologique qu'il avait faite sur le cas de M[lle] Smith, avait eu besoin de consulter des linguistes, cela avait été pour établir la valeur en quelque sorte matérielle de certains faits, non pour les interpréter. En somme, les linguistes étudient la structure des langues, les psychologues étudient le langage.

Depuis quelques années, plusieurs linguistes, au premier rang desquels se trouve M. Bréal, se plaçant à un point de vue nouveau, ont développé une branche de la linguistique qui serait, si l'on s'en rapporte au nom qu'elle a reçu, la science des significations, *la sémantique*.

Théoriquement, une science ainsi intitulée devrait semble-t-il se diviser en deux branches distinctes : L'une aurait trait aux modifications subies par le sens attribué aux différents mots, et même aux différentes racines, au cours de l'évolution des langues ; contigüe en quelque sorte à la psychologie, elle se rattacherait surtout à la linguistique proprement dite, c'est-à-dire historique ; — l'autre poursuivrait l'étude en quelque sorte statique de la

signification même; dégagée de toute considération historique ou génétique, cette étude porterait sur la nature même du sens, sur les relations du sens avec les formes verbales d'une part, avec les circonstances indépendantes de ces formes de l'autre, en un mot sur le problème de l'intelligence du langage ; entreprise à ce point de vue spécial, l'étude du langage serait entièrement du domaine de la psychologie, sans toutefois bien entendu constituer à elle seule toute la psychologie du langage.

En fait, c'est de tout autre façon que la sémantique paraît avoir été conçue par ses fondateurs; le point de vue proprement psychologique n'occupe bien entendu dans le livre de M. Bréal qu'une place extrêmement restreinte, mais la question même de l'évolution des significations, traitée sous cette rubrique: « Comment s'est fixé le sens des mots » ne tient pas tout à fait un tiers du volume: ce qu'étudie surtout l'auteur, ce sont (il l'annonce lui-même au début) « les causes intellectuelles qui ont présidé à la transformation de nos langues » [1897, pp. 5 et 6], et c'est là une étude dont les relations sont beaucoup plus étroites avec l'histoire des langues, la logique et la grammaire qu'avec la psychologie proprement dite. Le psychologue qui étudie le langage peut et doit s'aider de la logique, de la grammaire, de l'histoire des langues, et en particulier de la sémantique telle que la conçoit M. Bréal, mais ce ne sont pour lui que des moyens, car il poursuit un but bien différent: Il s'efforce de saisir ce qui se passe dans l'esprit lorsqu'on fait usage du langage, soit en le percevant, soit en l'émettant. Tel sera ici, d'une façon générale le but de nos recherches.

Pour préciser un peu leur nature et leur place dans la psychologie, rappelons-nous que cette science vise à décrire avec précision et à classer méthodiquement les associations d'états de conscience apparaissant en des circonstances données, ainsi qu'à déterminer les lois qui régissent ces associations; mais cette tâche se présenterait sous un aspect fort confus si les faits psychologiques très complexes, en présence desquels on se trouve, ne se répartissaient pour ainsi dire d'eux-mêmes en un certain nombre de groupes, s'ils ne se présentaient pas comme résultats d'un cer-

tain nombre de mécanismes fondamentaux, comme manifestations d'un certain nombre de « fonctions ». La vieille division en facultés peut encore rendre des services pour l'exposition de vérités psychologiques acquises, elle est sans valeur pour la recherche scientifique. Se proposer par exemple d'étudier les phénomènes de volonté ou de sensibilité, c'est dans l'état actuel de la science se proposer un programme irréalisable, car jamais on n'observe de manifestations volontaires qui ne soient inextricablement liées à des manifestations intellectuelles, émotives, etc.. Se proposer au contraire d'étudier la reconnaissance des souvenirs, ou le doute ou le langage, c'est se mettre en présence de catégories bien déterminées de faits, ou du moins de catégories *naturelles*. Les faits qui entrent dans chacune de ces catégories sont divers et complexes, mais tous semblent être des manifestations d'un mécanisme commun.

II. — De toutes les fonctions psychologiques, celle que je me propose d'étudier ici, la « fonction langage », est certainement une des plus importantes, une de celles qui embrassent le plus grand nombre de faits. Si, ainsi que je l'annonçais en commençant, je ne me propose pas d'en faire une étude *complète,* c'est avant tout parce qu'un travail de ce genre m'apparaît comme une tâche irréalisable, indéfinie, ou du moins, bien au-dessus de mes forces. La psychologie du langage, c'est presque toute l'étude de l'intelligence, et même peut-être une bonne partie de la logique, sans compter les phénomènes d'automatisme verbal, et l'expression spontanée des émotions ; j'ai donc choisi quelques points particuliers, plus ou moins étroitement liés entre eux, et je les ai traités à l'exclusion des autres.

Au point de vue strictement psychologique, l'étude de la signification, à laquelle je faisais allusion plus haut, rentre dans la question plus générale de la perception du langage, question comprenant en effet (tous les psychologues sont d'accord sur ce point) non seulement la perception pure et simple, matérielle en quelque sorte de signes, mais aussi, l'intelligence de ces signes.

D'autre part, la question de l'émission du langage, au point de vue psychologique, ne se réduit pas à l'examen des phénomènes qui accompagnent immédiatement la production du signe, elle implique la question de l'élaboration préalable : nous pensons, avant de les émettre, les paroles ou signes quelconques dont nous nous servons; comment, sous quelle forme et dans quelles conditions les pensons-nous? Voilà un second point à traiter.

L'élaboration se fait plus ou moins longtemps avant l'émission ; elle peut même en être complètement séparée, en ce sens qu'il nous arrive d'élaborer des combinaisons de signes que jamais nous n'aurons à émettre ; cette élaboration détournée en quelque sorte de son but primitif est liée d'une façon souvent inextricable avec la répétition intérieure des signes autrefois perçus ; ainsi se trouve constitué un groupe de phénomènes relativement homogène, une « sous-fonction » spéciale que les psychologues étudient généralement sous le nom de langage intérieur; l'étude du langage intérieur aurait eu ici sa place si des circonstances tout à fait indépendantes de ma volonté ne m'avaient obligé à en faire l'objet d'une publication spéciale. Je ne l'envisagerai qu'au point de vue de ses rapports avec les autres manifestations de la fonction verbale.

Perception et émission, tels seront donc les deux premiers problèmes étudiés, il en est un troisième, souvent oublié par les psychologues, et non moins important cependant, celui de l'hallucination verbale. Seules, certaines hallucinations verbales nous permettent de comprendre combien intimement sont liées les trois classes de phénomènes, émission, langage intérieur, perception, seules, surtout elles nous montrent par quelles racines profondes la fonction verbale est liée aux fondements mêmes de la personnalité, combien le langage est la traduction non pas seulement de phénomènes psychologiques fugitifs et passagers, mais des tendances les plus essentielles de l'esprit.

III. — Certaines personnes s'étonneront sans doute que je n'aie pas traité la question de l'origine du langage. Cette question

peut, à mon avis, être envisagée à deux points de vue, que j'appellerais volontiers, faute de termes meilleurs, le point de vue de fait et le point de vue de droit. Le point de vue de fait est essentiellement historique ; pour s'y placer, il faudrait chercher à établir, à l'aide des méthodes de la linguistique, et non de la psychologie, comment, en fait, le langage est né dans l'humanité, il faudrait remonter de proche en proche l'évolution des langues jusqu'à ce qu'on arrive à leurs formes primitives, et d'autre part, déterminer dans quelles conditions historiques, ou d'une façon plus générale, anthropologiques, ces formes ont pris naissance. Mais les plus anciennes formes linguistiques actuellement connues ont encore derrière elles des milliers de siècles de lente évolution : La linguistique préhistorique n'existe pas, et l'on n'entrevoit même pas sur quelles bases et selon quelles méthodes on la pourrait fonder ; c'est ainsi que peut se justifier la paradoxale proposition de M. Victor Henry, à savoir que « le problème de l'origine du langage... n'est à aucun égard un problème linguistique » [1896, p. 44].

En se plaçant au point de vue que j'appelle de droit, on s'efforcerait de déterminer comment le langage a pu naître dans l'humanité, quelles sont les lois générales qui ont permis son apparition et sa persistance, comment il se fait, en d'autres termes, que l'homme soit un animal parlant. A ce point de vue l'origine du langage peut être envisagée soit comme fait individuel, soit comme fait social. Si l'on considère le langage sous son aspect de phénomène social, la question de son origine implique l'étude des rapports des individus entre eux comparativement, avant et après son apparition; dans quelle mesure notamment le langage a-t-il engendré le sociabilité, et dans quelle mesure le groupement en sociétés a-t-il contribué au développement du langage ? C'est en somme une question d'ethnologie encore bien loin de sa solution. Si l'on considère le langage sous son aspect de phénomène individuel, si l'on cherche à déterminer par quel processus intellectuel un animal non parlant a pu devenir un animal parlant, on fait au contraire évidemment de la psychologie : « L'origine du langage, dit

M. Victor Henry [1896, p. 45] en tant qu'exprimant non plus une émotion actuelle [langage réflexe] mais un état d'âme antérieur perçu par la conscience et revivifié par la mémoire, est tout uniment l'histoire du développement, dans l'animal humain, de la conscience et de la personnalité; en d'autres termes, c'est l'histoire d'un processus psychologique. » Mais c'est là une variété de psychologie un peu particulière, psychologie rétrospective, et à ce point de vue encore, les données manquent pour résoudre le problème intégralement. Cependant, parmi ces données, il en est qui ne sont pas tout à fait étrangères, certaines lois de l'esprit humain semblent permanentes et invariables, et, pour la solution du problème, il n'est pas indifférent de comprendre jusqu'à quel point le mécanisme verbal est actuellement lié indissolublement au mécanisme général de l'esprit; d'autre part, sous nos yeux, tous les jours, les enfants passent graduellement de l'état d'animal non parlant à celui d'animal parlant et nous sommes en droit de penser que dans une certaine mesure cette évolution ontogénique reproduit la phylogénie. Aussi, certains passages du présent ouvrage pourront fournir quelques renseignements à ceux que préoccupe cette question d'origine encore non résolue.

Diverses autres questions plus ou moins importantes ont également été passées sous silence. Je n'ai guère tiré parti par exemple du cas de Hélène Smith auquel je faisais allusion tout à l'heure; c'est que ce cas en réalité, contre toute apparence, ne nous renseigne pas sur la psychologie du langage proprement dite : D'une part, il renferme un problème de linguistique pathologique, parfaitement posé par M. Victor Henry [1901], et résolu par lui autant que faire se pouvait étant donnés des documents que nous possédons. D'autre part, pour le psychologue proprement dit, il pose une série de problèmes touchant la rêverie, la mémoire, les phénomènes d'automatisme mental en général : Tous ont été étudiés avec une remarquable lucidité et une invraisemblable patience par M. Flournoy [1900 et décembre 1901]. Tous ne sont liés à la question de la fonction langage que très indirectement.

Une question, à laquelle je serais au contraire porté à attribuer une assez grande importance au point de vue qui nous occupe, est celle des néologismes inventés par les aliénés : à l'inverse de ce qu'on pourrait croire, elle contient tout autre chose qu'une simple question de linguistique pathologique ; j'en ai commencé l'étude, mais je suis encore trop loin d'y voir clair pour me permettre de publier quoi que ce soit à ce sujet.

Quant aux questions relatives aux corrélations anatomiques des phénomènes étudiés (localisations cérébrales, zone dite du langage, etc.), aucun psychologue, je pense, ne s'étonnera que j'aie cru devoir les passer sous silence dans un ouvrage de psychologie pure.

IV. — Quoique je me sois efforcé de me maintenir très strictement dans les limites de mon programme, je me suis vu obligé de traiter quelques questions accessoires qui n'y rentrent pas directement.

C'est ainsi que j'ai dû m'étendre plus que je n'aurais voulu sur une question extra-psychologique, celle des différentes espèces de signes, et en particulier des différentes écritures — cela m'a paru indispensable, non seulement pour signaler des erreurs extrêmement répandues, mais encore pour préciser les rapports généraux du langage oral avec le langage.

Dans la quatrième partie j'ai dû consacrer au délire de persécution un chapitre qui, considéré en lui-même, est purement médical, mais qui était indispensable à l'intelligence des chapitres suivants. En revanche, je n'ai pas voulu introduire un chapitre qui eût été cependant fort utile, sur les hallucinations en général, spécialement considérées au point de vue de leurs rapports avec les représentations non hallucinatoires, devant revenir sur cette question et la traiter plus largement que je n'aurais pu le faire ici, dans un prochain travail sur les états de rêve.

Si incomplète que soit cette étude, elle renferme donc nombre d'allusions à des faits ou à des théories étrangers à la psychologie proprement dite, et pour la vérification ou l'intelligence desquels il eût été imprudent de ne pas prendre l'avis

de personnes compétentes : je tiens à exprimer ma reconnaissance aux spécialistes qui à différents titres ont bien voulu m'aider de leurs conseils ou de leurs critiques, et particulièrement à MM. Alexeïef Baguer, directeur de l'institut départemental de sourds-muets d'Asnières, Deniker, bibliothécaire du Muséum, Meillet, directeur-adjoint à l'École pratique des Hautes Études, Paul Pelliot, professeur de chinois à l'École française d'Extrême-Orient, Silvain Lévi, professeur au Collège de France. Je profite de l'occasion pour remercier une fois de plus MM. Jules Voisin et Deny de l'extrême bienveillance avec laquelle, depuis nombre d'années ils m'autorisent à travailler dans leurs services de la Salpêtrière : c'est là en effet que j'ai pu recueillir les observations dont on lira des fragments dans la quatrième partie.



PREMIÈRE PARTIE

GÉNÉRALITÉS SUR LES SIGNES ET SUR LA PERCEPTION

CHAPITRE PREMIER

DES SIGNES

Toute étude psychologique du langage commence nécessairement par une exposition de la théorie générale classique des signes et de la signification ; cette théorie qui est en somme beaucoup plus logique que psychologique n'est pas en fait rigoureusement vraie, nous aurons occasion de le voir, mais sans elle il serait impossible d'observer clairement les phénomènes et d'en commencer l'interprétation.

SECTION I. — Des signes en général et du mécanisme théorique de la signification.

I. — On trouve dans les ouvrages classiques un grand nombre de définitions du signe, la meilleure est celle de Taine : « Un signe, dit-il [1870, t. I, p. 13], est une expérience qui nous suggère l'idée d'une expérience possible. » Je critiquerai cependant l'emploi du mot « suggère » parce que ce mot doit être pris en psychologie dans un sens beaucoup plus restreint, uniquement pour désigner certains phénomènes pathologiques de nature spéciale.

Notons en outre que le signe est en général complexe.

Le caractère principal du signe c'est d'impliquer une association entre deux phénomènes psychologiques complexes, mais ce caractère ne suffit pas, le phénomène évocateur ne peut réellement être qualifié de signe que si l'association a une certaine fixité. Nous définirons donc ainsi provisoirement le signe : c'est un phénomène psychologique complexe ayant pour effet de provoquer habituellement l'apparition d'un groupe de phénomènes déterminés, et nous ajouterons que ces phénomènes sont généralement autres que des phénomènes moteurs.

II. — Toute espèce d'états de conscience peut, dans certaines circonstances, servir de signe. Nous considérons successivement à ce point de vue les perceptions, les images, les sentiments.

Signes-perceptions et signes-images. — On remarquera que je parle de signes-perceptions et non de signes-sensations. C'est que la sensation pure et simple ne se rencontre jamais, du moins chez l'homme adulte: tout phénomène sensible, même lorsqu'il n'est pas localisé dans l'espace et rapporté à un objet extérieur, est associé à divers autres éléments. Nous concevons la sensation par abstraction bien plutôt que nous ne l'observons. Même ceux de ces états de conscience qui nous paraissent le moins compliqués constituent des agrégats de phénomènes psychiques élémentaires; l'analyse seule isole de ces agrégats la sensation pure et simple qui en réalité nous échappe, que nous ne pouvons nous représenter; la psychologie, comme les sciences physiques, étudie des phénomènes dont les éléments peuvent être compris, mais non observés directement, et la sensation élémentaire des psychologues est en quelque sorte une vue de l'esprit tout comme l'atome des physiciens et des chimistes. « Atomes, sensations, dit M. Payot [juin 1891, p. 613], sont de commodes abstractions, mais il faut se garder de les considérer comme accessibles à l'investigation Ce sont des schémas qui facilitent singulièrement notre représentation symbolique des choses, et voilà tout. »

Les signes-perceptions sont les plus connus et les mieux observés; tous les exemples de signes que l'on cite communément

sont des exemples de signes-perceptions ; il importe de bien se rendre compte que ce rôle de signes est joué par les perceptions d'une façon constante; les formes les plus communes de la pensée sont peut-être la réflexion et la rêverie suscitées par une perception; or elles consistent essentiellement en ce que, à l'occasion d'une perception actuelle, naissent immédiatement des cohortes d'images de toutes sortes, pouvant être selon les personnes et selon les circonstances, visuelles, auditives, ou autres encore, et groupées d'une façon plus ou moins serrée; quelquefois ces images elles-mêmes constituent de véritables signes, elles représentent autre chose que des objets particuliers, il y a un rapport fixe entre elles et certaines idées qu'elles représentent, elles s'enchaînent en successions régulières, et l'on a affaire à la réflexion proprement dite, dans le cas contraire, il s'agit simplement de rêverie, mais dans l'un et dans l'autre cas, la perception initiale, tout au moins, a joué le rôle de signe et la différence n'est guère que dans la complexité plus ou moins grande et la systématisation plus ou moins parfaite des états de conscience apparus.

Les *représentations* peuvent jouer le rôle de signes au même titre que les perceptions mêmes : et d'ailleurs la réflexion et la rêverie peuvent prendre pour point de départ aussi bien des souvenirs ou représentations quelconques, que des perceptions actuelles.

Signes-sentiments. — On ne parle guère en général des sentiments considérés comme signes ; il me semble néanmoins qu'ils jouent un rôle important, et que c'est à eux notamment que l'on doit rattacher le fameux processus de la *justification* des émotions, au moins dans certaines de ses formes ; la justification des émotions, que l'on représente souvent comme résultant d'une sorte de raisonnement ou tout au moins d'une « logique inconsciente », d'un « besoin d'équilibre inhérent à tout esprit humain » [Dumas, 1895, p. 20], s'explique beaucoup mieux par une simple association : certaines idées, ou d'une façon plus générale, certains états intellectuels se trouvant automatiquement évoqués par une émotion donnée, à la façon d'une idée associée à un signe.

III. — Jusqu'ici, tout ce que nous connaissons sur le mécanisme de la signification se trouvait implicitement compris dans la définition même du signe : la signification consiste dans ce fait que certains phénomènes psychologiques complexes, les signes, ont pour effet constant d'amener après eux, l'apparition de groupes de phénomènes déterminés. En réalité les choses ne se passent pas d'une façon aussi simple et aussi schématique, et en outre il semble que dans certains cas un signe, ou tout au moins un état de conscience que nous sommes habitués à considérer comme tel, n'entraîne rien après lui ; il semble mort, mais cette mort du signe n'est qu'apparente : il suffit d'un acte d'attention ou d'une légère modification dans la conscience pour que la signification reparaisse, et d'ailleurs, même au moment où il semble ne rien évoquer, le signe tient dans une certaine mesure, comme nous le verrons plus tard, la place des états de conscience signifiés.

SECTION II. — La perception des signes.

La perception du langage, ou, d'une façon générale, la perception des signes, constitue un cas très spécial de la perception extérieure. Je n'en donnerai ici qu'un aperçu sommaire, la question devant être reprise en détail dans la deuxième partie.

I. — Le mot perception signifie avant tout « action de recueillir » ; mais dans le langage philosophique il est réduit au sens métaphorique, et percevoir signifie connaître. Ce sens est cependant resté bien en rapport avec les différents sens propres, primitifs ou dérivés ; perception n'est pas, en effet, rigoureusement synonyme de connaissance, d'intelligence, la perception est un genre particulier de connaissance, c'est la connaissance en acte, en mouvement, c'est l'action même d'en recueillir et d'en coordonner les éléments.

Quand nos organes des sens sont ébranlés par quelque cause extérieure, nous éprouvons des sensations, et c'est là le point de départ de phénomènes psychologiques complexes aboutissant à

un jugement : si ce sont, par exemple, des sensations du toucher, nous concevons aussitôt l'existence hors de nous d'une substance solide, nous la concevons comme étant la cause de notre sensation, comme ayant existé antérieurement à elle, et comme devant continuer à exister après. L'étude de la perception extérieure n'est autre que l'étude des causes et conditions qui président à la naissance de ces conceptions. Nous verrons plus loin que dans les cas où les phénomènes perçus sont les signes d'un langage, l'opération est particulièrement compliquée.

Il importe encore davantage de préciser le sens du mot extérieur.

Il a d'abord un sens en quelque sorte matériel : on dit par exemple que par rapport à la boîte cranienne les cheveux sont à l'extérieur et le cerveau à l'intérieur; ce sens implique l'idée d'étendue et l'idée d'objets définis, c'est-à-dire ayant une certaine individualité. C'est l'idée d'un rapport spatial particulier entre deux objets, ou deux fragments d'un même objet considérés momentanément comme formant deux objets distincts.

A côté de ce premier sens il y a ce que j'appellerai le sens psychologique vulgaire : les objets composant l'univers matériel sont généralement extérieurs à mon corps ; par suite, si vous parlez de monde extérieur, de perception extérieure, à une personne dépourvue de culture philosophique, elle comprendra ces expressions comme signifiant : monde des objets autres que son corps, perception de ces objets. Dans ce sens l'idée de l'externe devient l'idée de l'étendue entourant le corps, opposée à l'étendue occupée par lui, c'est l'idée d'une sorte de non-moi spatial. Inversement, l'interne c'est l'étendue occupée par le corps, sorte de moi spatial. Il est même des philosophes (mais surtout des médecins) qui emploient les mots dans ce sens ; ils se servent de l'expression perception extérieure pour désigner exclusivement la perception des objets extérieurs au corps, et l'opposent à perception interne qui est pour eux perception du corps propre, ou connaissance que nous avons des phénomènes de notre vie organique.

Le seul sens, dans lequel en psychologie, on doive prendre le

mot extérieur est tout différent : on doit entendre par « monde extérieur » tout ce qui n'est pas notre pensée, considérée comme distincte de son objet : ainsi certaines écoles idéalistes, en niant l'existence du monde extérieur, entendent qu'il n'a d'existence réelle que dans notre pensée, que son être consiste à être perçu ; je ne crois pas qu'on ait jamais prétendu que le monde fût intérieur à notre corps, ce qui n'aurait aucun sens, et j'ai été fort étonné de voir que dans ces dernières années M. Bergson et M. Camille Mélinand [16 sept. 1898] aient cru devoir s'efforcer de réfuter cette étrange hypothèse.

Le processus psychologique fondamental sur lequel repose la perception du monde extérieur est ce qu'on appelle l'*extériorisation* des perceptions.

II. — J'ai dit que l'on devait considérer une perception, non comme un phénomène de conscience simple, mais comme un composé, un agrégat de phénomènes simples : c'est en effet tout un groupe d'états de conscience ayant pour ainsi dire comme centre la sensation dont elle prend le nom, et comprenant en outre d'autres sensations, des images et des émotions.

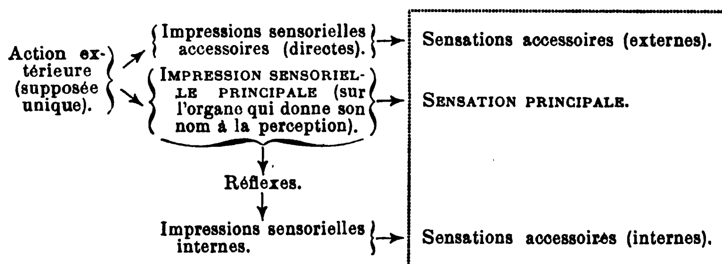
On pourrait à la rigueur concevoir comme restant isolée dans la conscience une sensation qui serait vraiment nouvelle. C'est dire qu'on ne pourrait en observer de telle que chez la statue de Condillac, et à l'occasion de la toute première impression. Dès la seconde, en effet, la sensation éveillerait immédiatement l'image-souvenir de la première, et les deux ensemble formeraient une sorte de combinaison que l'on pourrait déjà qualifier de perception ; dans la suite, à plus forte raison, jamais une sensation n'apparaîtra sans être accompagnée au moins d'un cortège d'images spontanément évoquées.

Cela est bien connu (quoique souvent on l'oublie), mais ce à quoi l'on pense moins, c'est qu'une perception implique toujours non pas une, mais plusieurs *sensations*.

D'une part, en effet, un agent physique donné agit toujours, non pas sur un organe unique, mais simultanément sur différents appareils sensoriels ; c'est ainsi par exemple que la vibration

acoustique agit sur le toucher en même temps que sur l'ouïe; c'est également ainsi qu'il n'existe guère de sensation tactile sans pression de l'objet touché, et par suite, sensation kinesthésique. D'autre part, toute impression sensorielle détermine des réactions physiologiques réflexes ; ainsi que l'a fort bien dit M. Féré entre autres [octobre 1886, p. 332], chacune met en mouvement l'organisme tout entier ; lorsque ce mouvement général ne se traduit pas par un changement de forme extérieure, il se manifeste par des effets viscéraux, des sécrétions, etc. Il y a là une source abondante de sensations accessoires : chacune de ces réactions réflexes en effet, est accompagné d'une ou de plusieurs sensations.

On peut représenter schématiquement, comme il suit, l'ensemble du processus :



Mais si l'organisme réagit tout entier, c'est avec des localisations prépondérantes selon les excitations. Spencer et Bain admettent que ce sont les muscles de petit volume qui réagissent les premiers aux excitations sensorielles : ce serait pour cela que les muscles de la face servent à l'expression ; quoi qu'il en soit les réactions motrices les plus importantes sont celles qui constituent les mouvements d'adaptation et les mouvements de reproduction ou d'imitation.

On appelle *mouvements d'adaptation*, les séries de réflexes qui se produisent dans l'organe impressionné ou dans son voisinage et qui ont pour effet de placer cet organe dans les conditions les mieux appropriées à l'excitation, c'est-à-dire favorables à la continuation de l'impression ou à la réception d'une

impression nouvelle; l'organisme en somme n'est pas livré d'une façon purement passive aux excitations du dehors et une sorte de recherche, une adaptation ou accommodation automatiques accompagnent toujours l'impression sensorielle. Il est de ces mouvements qui, grossiers, pour ainsi dire, et très étendus, sont visibles du dehors; même ceux-là sont automatiques et paraissent pouvoir précéder l'éveil de la conscience ou lui survivre au contraire : même un pigeon privé de cerveau suit des yeux une lumière en mouvement; de même, le petit enfant : on constate assez facilement chez le nouveau-né l'existence de ces tentatives d'adaptation, de cette sorte d'attention physiologique, rudimentaire et involontaire suscitée par l'excitation.

D'autres, plus importants peut-être au point de vue psychologique, sont infiniment délicats et se passent dans les dépendances directes ou dans l'intérieur même des organes sensoriels ; pour m'en tenir aux plus remarquables, je citerai seulement les mouvements d'adaptation du globe oculaire, les mouvements d'accommodation du cristallin et de la pupille à la lumière et à la distance, — et, pour ce qui est de l'ouïe, les variations de tension de la chaîne des osselets.

Il est évident que les sensations musculaires correspondant à ces mouvements d'adaptation exécutés ou ébauchés entrent comme éléments non négligeables dans la constitution de la perception.

Enfin la perception contient des états émotifs : « Chaque sensation ou perception, dit M. Flournoy, possède en effet, à côté de sa qualité objective ou de son contenu intellectuel, une sorte de coefficient subjectif provenant des racines qu'elle plonge dans notre être et de la façon toute particulière dont elle nous impressionne, nous plaît ou nous déplaît, nous excite ou nous apaise, en un mot nous fait vibrer tout entier » [1893, p. 21]. « On peut admettre, dit également M. Boirac [avril 1876, p. 431], que toute sensation, toute représentation spéciale..., est accompagnée d'un sentiment propre, d'une saveur (en anglais relish) et ce qu'on pourait aussi nommer un timbre, une nuance affective. »

Un premier groupe de ces états émotionnels est formé par ce

que l'on peut appeler les émotions associées : ce sont des état s qui, ayant été éprouvés une première fois en même temps que la sensation principale ont tendance à se produire chaque fois qu'elle reparaît. Un grand nombre d'auteurs admettent que chaque forme spatiale (telle qu'une ligne verticale, horizontale, un angle aigu ou obtus, un cercle, etc.) « conserve quelque chose des sentiments divers que nous inspirent les objets où nous la trouvons éminemment représentée dans la vie quotidienne » [Flournoy, 1893, pp. 31 et sq.]. Bien entendu, dans un grand nombre de cas, cette « qualité émotionnelle » est assez faible pour être négligeable [Cf. Flournoy, 1893, p. 3], mais elle est parfois aussi extrêmement nette.

D'autre part, si la théorie de James et de Lange est vraie et si une émotion n'est que la perception de réactions physiologiques complexes, les réactions signalées plus haut comme accompagnant la perception constituent une seconde source d'états émotionnels ; c'est ce qu'admet M. Flournoy : « La source de cette coloration affective, dit-il, de cette valeur émotionnelle, qui s'attache à toute sensation, même la plus indifférente et la plus strictement objective en apparence, réside dans les multiples réactions organiques qu'engendre toute excitation qui vient ébranler notre système nerveux. La rapidité et l'énergie des battements du cœur, le rythme de la respiration, la tonicité des muscles, les échanges nutritifs dans l'intérieur des viscères, l'activité des glandes, etc., tout en nous subit le contre-coup des chocs que le monde extérieur imprime à nos centres cérébraux par le canal des sens. Ces mille modifications dans toute notre masse corporelle, réagissant à leur tour sur le cerveau par les nerfs sensibles qui pénètrent nos tissus, éveillent dans la conscience des sensations internes faibles, vagues, presque indiscernables chacune pour son compte, mais qui contribuent à notre disposition générale du moment et forment ainsi, autour de la perception qui leur a servi de point de départ, une sorte d'auréole émotionnelle plus ou moins marquée » [Flournoy, 1893, p. 21].

A ce complexus déjà très considérable se joignent encore des images associées que nous laisserons provisoirement de côté.

L'évocation et l'agglutination des différents éléments se produisent si vite qu'il est pratiquement impossible de les distinguer de la sensation primitive : cette sensation qui a tout provoqué, tout mis en branle, n'est plus en quelque sorte qu'une molécule infinitésimale dans l'agglomération totale.

Comme un grand nombre des états en question sont liés à des *réactions* réflexes, on peut dire que la perception correspond *surtout* à des modifications de l'organisme entier réagissant dans toutes ses parties à l'impression sensorielle. Évidemment, comme tous les hommes sont organisés à peu près de même, ils réagissent tous plus ou moins de la même façon et des excitations analogues produisent chez eux des perceptions également analogues, surtout s'il s'agit de perceptions relativement simples ; mais il ne faudra pas perdre de vue que les perceptions d'un individu donné varient comme les tendances fondamentales de son organisme, ou, en d'autres termes, que la perception est essentiellement individuelle et change comme les sujets mêmes. Nous verrons, à propos de certains états pathologiques les graves conséquences de cette dépendance.

III. — Nous avons dit que le processus psychologique fondamental sur lequel reposait la perception du monde extérieur était l'extériorisation des perceptions.

C'est une opération d'abstraction continue et involontaire, dont le résultat est que nous considérons nos sensations comme indépendantes du moi, que nous leur assignons des causes indépendantes de notre esprit : lorsque j'éprouve par exemple, un sentiment d'impatience ou que j'évoque le souvenir d'un paysage, je considère ces impressions comme faisant absolument partie de moi : elle ne sont pas extériorisées ; quand au contraire, j'ai la sensation de rouge ou de bleu, je la considère comme dépendant directement d'une cause indépendante de ma personnalité, d'un objet. En somme, je divise la foule de mes états de conscience en deux parts, l'une que je considère comme dépendant d'un être particulier qui est le *moi*, l'autre comme dépendant de causes multiples (conçues d'ailleurs comme plus ou moins ana-

logues à des *Moi*) que les sciences autres que la psychologie ont pour objet de déterminer.

Pour désigner cet acte de la pensée, on peut se servir du verbe externer, inventé je crois par M. Egger [1881, pp. 95-96, n. 1].

Quant au mécanisme de l'extériorisation nous ne possédons pas au début de cette étude de données suffisantes pour l'éclaircir, néanmoins étant donnée la nature du phénomène, étant donné qu'il consiste essentiellement à rattacher des états de conscience à des causes, il est très probable que cette division des états de conscience se fait non d'après les caractères propres à chacun d'eux, mais d'après la nature de leurs antécédents et conséquents, ainsi que d'après la structure des groupes dont ils font partie.

IV. — Il est d'usage, surtout parmi les médecins aliénistes, de distinguer dans la perception extérieure trois degrés impliquant des opérations de complexité croissante et auxquels on donne le nom de perception brute, perception différenciée et perception verbale [Cf. Séglas, 1895, pp. 3 et 4].

On appelle perception brute, l'acquisition pure et simple d'une perception avec tous ses caractères généraux ; par exemple, s'il s'agit d'un son, ce sera la perception de ce son avec tous ses caractères d'intensité, de timbre, de hauteur, etc... Mais il est perçu « en tant que son », sans plus, c'est-à-dire que nous ne savons rien de sa nature, de son origine et de sa signification.

En bonne logique nous sommes parfaitement autorisés à distinguer des opérations subséquentes ce premier stade, à concevoir la perception comme ne nous apprenant en elle-même rien sur son origine, n'entraînant pas nécessairement la connaissance ou la reconnaissance des autres propriétés des objets qui la causent.

Cette distinction pourrait néanmoins paraître artificielle et, à proprement parler scolastique si elle n'avait pas vraiment été *réalisée* : ceci m'amène à dire quelques mots des troubles de la perception accompagnant les lésions de certaines régions de l'écorce cérébrale ; les neurologistes les divisent en troubles dits

« corticaux » et troubles dits « psychiques », termes un peu bizarres qui demandent une explication. On a inventé le terme « cécité corticale » pour l'appliquer au cas de certains malades se comportant en tous points comme des aveugles et cependant n'ayant pas de lésions aux organes de la vue, mais seulement une lésion de l'écorce cérébrale. De la même façon on a dit « surdité corticale ».

Le terme « cécité psychique » désigne le cas d'individus qui eux ne se comportent pas comme des aveugles : ils *voient,* mais qui semblent être « aveugles d'esprit »; ils sont incapables d'utiliser intelligemment les données qui leur sont fournies par la vue, de tirer parti de leurs sensations visuelles, et de leurs sensations visuelles seules. Plutôt « qu'aveugles d'esprit », plus juste serait de les appeler « idiots de la vue » ; ces malades ont des lésions « corticales » tout comme les premiers et les deux termes « cortical et psychique », défendables à la rigueur séparément, apparaissent comme tout à fait déplorables quand on les rapproche l'un de l'autre : car d'une part, les troubles dits corticaux correspondent parfois nettement à des troubles intellectuels et réellement psychiques et d'autres part, les troubles dits psychiques correspondent à des lésions de l'écorce. Comme il faut bien se conformer aux usages, je continuerai à employer ces expressions dans leur sens habituel, quelque illogique qu'il me paraisse.

Dans les *troubles* dits « *corticaux* » ai-je dit, le sujet se comporte exactement comme s'il était privé du sens correspondant : par exemple : dans la cécité corticale il semble réellement et parfaitement aveugle, dans la surdité corticale, il semble sourd : certainement il n'a pas les perceptions correspondantes au sens qui semble lui manquer. On peut se demander, si à défaut de perception complète il n'a pas des sensations élémentaires ; on n'en sait rien, mais rien n'oblige à supposer qu'il les ait perdues.

Dans les *troubles* dits « *psychiques* » le sujet est incapable d'utiliser les données du sens atteint pour reconnaître les objets ; par exemple, atteint de cécité psychique, si on lui met sous

les yeux un objet, sans lui permettre d'y toucher, il ne peut ni le nommer, ni s'en servir : il ne le reconnaît pas; s'il est atteint de surdité psychique, il ne comprend pas ce qu'on lui dit et ne sait même pas que le bruit qu'il entend est un bruit de paroles ; et cependant il a certainement des perceptions : atteint de cécité psychique, il voit manifestement ce qu'on lui montre, atteint de surdité psychique, il entend le bruit des paroles. Ce qui est conservé, c'est le stade le plus élémentaire, la perception brute. Nous allons voir maintenant ce qui est perdu.

La *perception différenciée* implique en principe l'existence de la perception brute, et elle est caractérisée par l'évocation de l'idée d'un certain genre d'objet. Je veux dire que, le sujet a une perception brute, et juge, en outre, que ce qu'il perçoit manifeste une propriété d'un certain corps déterminé : en même temps qu'il perçoit, il comprend au moins jusqu'à un certain point, quelle espèce d'objet a été la cause de sa perception ; en même temps par exemple, qu'il perçoit un son, avec tous ses caractères d'intensité, de timbre, de hauteur, il distinguera si c'est le son d'un violon ou d'une voix humaine.

Le troisième stade ne peut exister que si les phénomènes perçus sont non plus des phénomènes banals, mais des signes d'un langage connu ; la *perception verbale* implique, en plus de la perception différenciée, l'attribution d'un sens véritable à ce qui est perçu. Le sujet, en même temps qu'il a une perception, en même temps qu'il juge quel genre de cause l'a produite l'interprète en tant que signe ; s'il voit par exemple un mot tracé sur le papier, il juge que c'est un mot, et non une arabesque quelconque (perception différenciée), et en outre il en comprend le sens (perception verbale).

Il est évident qu'en bonne logique percevoir purement et simplement et attribuer à ce que l'on perçoit une signification déterminée sont deux opérations bien distinctes, de plus, l'existence de la seconde opération, ou plutôt son indépendance relative est bien mise en relief par l'observation de ce qui se passe dans certains cas pathologiques, cas où elle ne peut absolument pas être effectuée, la perception brute et la per-

ception différenciée restant parfaitement normales. Dans ce que l'on appelle *la surdité verbale* le malade se trouve dans la même situation à l'égard de sa propre langue où nous nous trouvons lorsque nous entendons parler une langue inconnue ; il a conservé le sens de l'ouïe, il sait qu'on lui parle, ou du moins que l'on parle, mais il ne comprend rien de ce que l'on dit ; dans ce que l'on appelle la *cécité verbale,* il se trouve dans la situation d'un illettré, les mots écrits ne sont plus pour lui que des dessins dépourvus de signification.

On pourrait soutenir que la perception verbale est tellement différente des deux premiers stades, qu'elle doit en être séparée tout à fait, soutenir que le fait de comprendre un langage n'est pas un phénomène de perception proprement dite. Mais en réalité, les deux phénomènes sont intimement liés et réagissent l'un sur l'autre. Nous verrons que dans un très grand nombre de cas, la perception brute se fait très difficilement ou pas du tout parce que la perception verbale manque.

Nous connaissons maintenant d'une manière générale, d'une part le fonctionnement théorique des signes et de la signification, et d'autre part la place qu'occupe la perception de ces signes par rapport aux autres modes généraux de la perception extérieure. Avant d'en étudier le mécanisme en détail, il reste à préciser la nature des différentes espèces de signes verbaux : c'est à quoi sera consacré le prochain chapitre.

CHAPITRE II

LES DIFFÉRENTES FORMES DU LANGAGE

On peut concevoir autant de formes de langage qu'il existe de sortes de sensations, et dans chacune de ces formes on peut encore distinguer des variétés. On ne décrit en général que le langage auditif ou parole proprement dite et les langages visuels, à savoir l'écriture et la mimique ; cependant les autres formes méritent d'être signalées, ne fût-ce qu'à titre de curiosités.

SECTION I. — Langage gustatif et olfactif.

Les odeurs et les saveurs n'ont guère été employées comme signes conventionnels, sans doute à cause de la difficulté qu'il y aurait à produire à volonté des sensations de ce genre. Saboureux, de Fontenay, cependant, le célèbre sourd-muet éduqué par Pereire, s'étend avec complaisance sur la possibilité d'un pareil procédé pour « communiquer des idées à l'esprit... avec autant de facilité, quoique avec moins de commodité que par le secours de l'ouïe, de la vue et du tact » [novembre 1765, pp. 371-372]. Ce procédé fut paraît-il réellement employé plus tard par le Saxon Samuel Heinicke, qui, en 1778, dirigea à Leipzig le premier institut de sourds-muets établi par un gouvernement.

SECTION II. — Langages tactiles.

En fait de langage proprement tactile couramment employé, il n'existe guère que l'écriture en relief des aveugles.

Cependant en outre on s'est souvent servi de signes tactiles, d'attouchements directs pour faire l'éducation d'aveugles sourds-muets comme J. Mitchell [Cf. Dugald-Stewart, 1812], Laura Bridgmann [Samuel G. Howe, 1876] et Hélène Keller [1904].

On peut surtout transformer très facilement en langage tactile la dactylologie dont il sera question plus loin et qui est normalement un langage visuel : celui de qui vous voulez être compris prend votre main dans la sienne et perçoit vos mouvements par le toucher. C'est probablement à ce procédé que faisait allusion dans le passage suivant d'une de ses lettres une élève de Saboureux citée par Le Bouvyer-Desmortiers : « Nous nous parlons sur les doigts, dit-elle, sans écrire, en travaillant, en marchant dans les promenades et dans les rues, sans qu'on s'en aperçoive ; je copie ce qu'on me dit sur les doigts » [Le Bouvyer-Desmortiers, An VIII, p. 226]. Hélène Keller faisait de ce procédé un usage courant et habituel ; c'est ainsi qu'elle arrivait paraît-il à suivre (tant bien que mal, je pense) des conversations parlées, et même des cours et conférences publics que son institutrice lui traduisait au fur et à mesure « dans la main ». Les sourds-muets éduqués ordinaires emploient parfois ce procédé pour communiquer entre eux, soit dans l'obscurité, soit lorsqu'ils ne veulent pas attirer l'attention.

D'autre part, les vibrations sonores des corps solides, ou même de l'air peuvent dans certains cas donner lieu à des perceptions tactiles, surtout chez des sujets exercés ; l'idée d'une utilisation possible de ces perceptions s'était même présentée à l'esprit de J.-J. Rousseau : « Comme le toucher exercé supplée à la vue, dit-il, pourquoi ne pourrait-il pas aussi suppléer à l'ouïe jusqu'à un certain point, puisque les sons excitent dans les corps sonores des ébranlements sensibles au tact ? En posant une main sur le corps d'un violoncelle, on peut sans le secours des yeux ni des oreilles, distinguer, à la seule manière dont le bois vibre et frémit, si le son qu'il rend est grave ou aigu, s'il est tiré de la chanterelle ou du bourdon. Qu'on exerce le sens à ces différences, je ne doute pas qu'avec le temps on n'y pût devenir sensible au

point d'entendre un air entier par les doigts. Or, ceci supposé, il est clair qu'on pourrait aisément parler aux sourds en musique; car les tons et les temps, n'étant pas moins susceptibles de combinaisons régulières que les articulations et les voix, peuvent être pris de même pour les éléments du discours » [J.-J. Rousseau, 1762]. En fait, les sourds complets peuvent percevoir ainsi certaines vibrations de l'air, en particulier lorsqu'elles sont assez intenses pour se transmettre au thorax ou à la boite cranienne: « Tout bruit ou son, disait Saboureux, qui frappe mes oreilles ou mon corps, me fait éprouver des ondulations, des trémoussements dont le mouvement paraît être semblable au tremblement des planchers des maisons, causé par les carrosses et les charrettes » [Saboureux, 19 décembre 1756, cp. Larochelle, 1882, p. 254]. Il serait même possible, si l'on en croit Pereire, de percevoir par la surface de la peau les vibrations de la voix: « Cette sensation, dit-il [1768, p. 513], nouveau sujet de surprise peut-être, a lieu lorsqu'en parlant à ces sourds, on approche la bouche de leur oreille, de leur visage ou quelque autre partie assez sensible de leur corps, telle que la main. Alors l'air qui forme la prononciation de celui qui leur parle y fait sentir des impressions souvent aussi différentes entre elles que le sont les syllabes qui les occasionnent; car les vibrations suffisent pour faire distinguer et reconnoître, sans autre moyen, plusieurs articulations; et vous voyez maintenant, Messieurs, que c'est à l'aide de ce moyen... que des muets de la première espèce, ou parfaitement sourds, pourront parvenir à distinguer quelques mots... Car sans articuler près de leur oreille, il suffit de le faire tout bas sur leur main pour qu'ils distinguent par là un certain nombre de mots. Il est aisé de concevoir que, dès qu'on peut faire comprendre à des sourds que telles ou telles différences, sensibles pour eux n'importe par où ni comment, se rapportent à tel ou tel mot, il ne doit pas leur être plus difficile de reconnoître ce mot, lorsqu'on le leur répètera dans la suite, qu'il ne l'est à des aveugles de se rappeler, par le tact, les noms qu'on leur aura appris des couleurs des choses qu'ils manient souvent ». En réalité, ce que les sourds perçoivent ainsi, ce sont sans doute, dans une certaine mesure,

les vibrations, mais c'est surtout le souffle de leur interlocuteur, souffle dont l'intensité, la durée, la rudesse, la température, varient avec les sons émis.

SECTION III. — Langage auditif.

La parole ou langage auditif, plus importante à elle seule que toutes les autres formes de langage ensemble, ne nous arrêtera pas longtemps : ses caractères généraux sont trop connus pour qu'il soit besoin de les rappeler, et quant à ce qui fait son originalité au point de vue psychologique, c'est le sujet même de ce livre tout entier.

On sait que les linguistes répartissent toutes les langues connues en trois grandes classes.

Ils appellent *langues à flexions* toutes celles qui, comme nos langues indo-européennes par exemple, sont formées de mots possédant à la fois un sens et une fonction déterminés, mais pouvant subir des modifications dites « flexions » indiquant en quelque sorte, ou précisant leurs rapports avec les mots qui les entourent.

Dans les *langues agglutinantes,* les mots sont également bien déterminés quant au sens, mais il vient s'y ajouter « des éléments qui détermineront les modes d'être et les modes d'action » [Abel Hovelacque, 1877, p. 58].

Enfin, les *langues isolantes* ou *monosyllabiques* sont formées de racines ayant chacune un sens (du moins en principe) mais un sens mal déterminé, et aucune fonction spéciale. Le resserrement du sens, les rapports logiques et les fonctions des différents éléments des discours sont déterminés uniquement (en principe bien entendu, car il y a des exceptions) par la *position* relative des racines.

Dans les plus récents traités de linguistique, cette classification est loin de jouer le rôle important qu'on lui attribuait jadis ; assez artificielle, elle ne paraît pas apporter beaucoup de clarté, et n'est à peu près d'aucune utilité pour l'étude. Pour le psychologue, en tout cas, elle ne présente que peu d'intérêt, et je crois

qu'au point de vue qui nous occupe, toutes les langues peuvent être réparties en deux catégories :

D'un côté toutes les langues dans lesquelles le *mot* existe réellement, bien déterminé quant au sens et à la fonction, que ce soit primitivement ou par l'addition de suffixes, qu'il soit ou non susceptible de flexions.

D'autre part, les langues où le mot tel qu'on le conçoit dans les grammaires de nos langues européennes, n'existe pas à proprement parler, c'est-à-dire où les éléments du discours n'ont aucune fixité, quant à leur sens, à leur fonction, à leurs rapports possibles avec les autres éléments analogues. Les types du genre seraient les langues chinoises, formées, je le répète, non pas de mots, mais seulement de syllabes juxtaposées ; l'élément linguistique que l'Européen serait tenté de prendre pour un mot n'est en effet, si on l'isole du contexte, qu'une syllabe à acception extrêmement large : « c'est seulement quand il prend position qu'il éveille une idée d'individualité, de qualité, de relation, d'activité, une idée particularisée. C'est ainsi par exemple, qu'une seule et unique forme *ngan* signifie « procurer le repos, jouir du repos, posément, repos » ; une autre forme, *ta* « grand, grandement, grandeur, agrandir » [Abel Hovelacque, 1877, p. 46].

En chinois sans doute un assez grand nombre de ces syllabes ont des « fonctions » *presque* constantes, d'action, de personne, etc. ; d'autres ont une fonction particulièrement fréquente ; mais la plupart peuvent évoquer, suivant les cas, les idées les plus diverses, la syllabe *li* par exemple, pourra signifier une carpe, une tuile cassée, les bonnes manières, une prune, et bien d'autres choses encore ; on dira : *T'a jenn khen yu li,* cet homme a de bonnes manières ; *t'a jenn tchi leao gdli yu,* cet homme a mangé une carpe. Mais si vous demandez à un chinois ce que signifie « li », il répondra que cela ne signifie rien du tout ; dans le discours chacune des syllabes ne contribue à déterminer le sens des autres et le sens appartient à la combinaison, non aux éléments.

Le nombre de ces combinaisons ayant un sens est cependant restreint et surtout, leur création n'est nullement abandonnée à

l'initiative individuelle : c'est l'usage seul qui détermine et précise le sens véritable de la combinaison, si bien que les Chinois parlent en somme par expressions toutes faites, dont ils ne sont guère plus libres de modifier la contexture que nous ne le sommes de modifier la contexture de nos mots.

Peut-être pourrait-on considérer comme formant une troisième classe psychologique certains groupes linguistiques ordinairement décrits avec les langues agglutinantes : dans les langues de cette classe, la division en mots peut être faite assez facilement, mais donne des résultats extrêmement différents de ceux auxquels nous sommes habitués. Telles sont les langues américaines, dont certains linguistes d'ailleurs ont voulu déjà, à cause précisément de cela, faire une classe à part, la classe des langues polysynthétiques ou incorporantes ; voici ce que dit à ce sujet M. Frédéric Müller dans son Ethnographie générale : « Les langues américaines reposent dans leur ensemble sur le principe du polysynthétisme ou de l'incorporation. En effet, tandis que dans nos langues les conceptions isolées que la phrase relie entre elles se présentent sous la forme de mots détachés, elles se trouvent réunies, au contraire, dans les langues américaines, en une indivisible unité. Par conséquent, mot et phrase s'y confondent tout à fait » [Abel Hovelacque, 1877, pp. 173-174]. Cette dernière assertion, présentée d'une façon aussi générale, est extrêmement exagérée ; à la vérité, le caractère original essentiel de ces langues, caractère auquel exclusivement on doit réserver le nom de *polysynthétisme* est le suivant : on peut y composer par syncope et par ellipse des mots de longueur indéfinie. « Toutes réunissent un grand nombre d'idées sous la forme d'un seul et même mot. Ce mot, généralement assez long, est l'agglomération intime de mots divers, qui, souvent, sont réduits à de simples lettres que l'on intercale. » [A. Hovelacque 1876, p. 113].

SECTION IV. — Langages kinesthésiques.

Je n'entreprendrai pas ici de démontrer qu'il existe des *sensations kinesthésiques* spécifiques ; personnellement, je crois

à l'existence de telles sensations, autrement dit, je crois que les contractions musculaires sont accompagnées par des sensations particulières, irréductibles aux manifestations psychologiques des cinq sens classiques; mais comme ce n'est pas l'avis de tout le monde, j'éviterai de parler de *sensations* kinesthésiques. Ce qui est incontestable, en revanche, c'est l'existence de *perceptions* particulières accompagnant la contraction, une telle perception, même si l'on admet l'existence de sensations kinesthésiques spécifiques, est un complexus où entrent un grand nombre de sensations et d'images diverses, surtout tactiles et dont la sensation kinesthésique spécifique n'est qu'un élément entre beaucoup d'autres.

Ce complexus étant donc désigné sous le nom de perception kinesthésique, c'est au souvenir de ce complexus que je donnerai le nom d'image kinesthésique ; puisque nous nous permettons d'appeler perception visuelle et perception auditive des états de conscience complexes, dont bien des éléments ne sont ni visuels ni auditifs nous pouvons bien user de la même liberté pour les perceptions et pour les représentations dites kinesthésiques.

I. — « Avec le secours de la dactylologie, dit Saboureux [novembre 1765, pp. 370-371], on peut également parler aux sourds et aux aveugles..... M. Pereire, ayant besoin de me parler [dans l'obscurité], me prit la main et remua distinctement mes propres doigts selon les règles de la Dactylologie, le sens du tact, ébranlé par les mouvemens de mes doigts dirigés par sa main, me fit comprendre nettement ce qu'il vouloit me dire. Il continua quelquefois de me parler de la même manière dans les jours d'hiver très-obscurs, et lorsque nous ne pouvions pas avoir de lumière, je l'entendais avec la même facilité. La dactylologie mérite donc d'être aussi habituelle que l'écriture ordinaire. » Quoique Saboureux ne s'exprime pas avec une parfaite clarté et parle de sens du tact, il semble bien qu'il s'agisse là d'un procédé tout à fait différent du langage tactile employé communément par les sourds-muets dans l'obscurité, qu'il s'agisse d'un véritable langage musculaire : le sujet qui veut se

faire comprendre place les doigts de son interlocuteur dans des positions déterminées, et celui-ci interprète les perceptions de position qu'on lui communique ainsi. Un tel langage, évidemment, ne présente guère, en dehors de cas tout spéciaux, qu'un intérêt de curiosité.

II. — Les perceptions kinesthésiques jouent un rôle considérable dans la production des sons, l'émission de la parole est impossible sans elles; elles jouent en outre un rôle dans la perception de l'intelligence de la parole et de l'écriture : ces diverses fonctions supposent l'existence de système de représentations kinesthésiques, se développant parallèlement aux moyens d'expression habituels, aussi verrons-nous qu'il existe un langage intérieur kinesthésique aussi bien développé que la parole intérieure auditive et ayant pour base la représentation des perceptions musculaires qui accompagnent l'émission de la parole. Mais faute de pouvoir être directement produites par un sujet sur un autre sujet, ces perceptions ne peuvent constituer un mode d'expression à proprement parler.

SECTION V. — Langages visuels mimiques.

On doit considérer comme langage mimique tout système de gestes, ou plus généralement de mouvements volontairement produits pour représenter et communiquer les idées, on peut distinguer trois systèmes fondamentaux de ce genre, comprenant : les langages *idéomimiques,* les langages *dactylologiques* qui sont toujours mimiques *littéraux* ou *syllabiques* et les mouvements des lèvres correspondant à l'émission de la parole.

I. — Langages idéomimiques. — Je donne le nom de langages idéomimiques à ceux qui expriment directement les idées par les gestes, on peut donc définir chacun d'eux comme « une série de mouvements, d'attitudes, d'expressions de physionomie, se décomposant en groupes dont chacun représente une idée, — indépendamment de toute expression phonétique donnée à cette idée

dans la langue parlée » [Claveau, 1881, p. 7]. On trouve généralement dans un langage idéomimique cinq espèces de signes : 1° des signes instinctifs, c'est-à-dire des gestes qui primitivement n'étaient que des manifestations spontanées de divers états physiques ou moraux, comme la peur, la colère, la méditation, le sommeil, etc., et qui ont été choisis pour exprimer systématiquement l'idée de ces états; 2° des signes imitatifs, dessinant pour ainsi dire la forme des objets signifiés, les mouvements ou les attitudes des personnes; 3° des signes complexes destinés à représenter des idées relativement abstraites au moyen de la combinaison de deux ou plusieurs signes simples, par exemple, l'avarice pourrait se mimer par le geste de compter des écus suivi d'un geste de négation; 4° des signes symboliques constitués par des gestes représentant des objets matériels uo des idées concrètes pouvant symboliser des idées abstraites, tel est par l'exemple l'enlacement des mains pour signifier l'amitié, un cadran d'horloge pour signifier le temps; 5° des signes arbitraires convenus d'avance.

Les deux seules formes du langage idéomimique qui aient été couramment employées en Europe, sont le langage naturel des sourds-muets, et le langage dit « des signes méthodiques » inventé par l'abbé De l'Épée, et perfectionné par ses successeurs. Les Indiens de l'Amérique du Nord ont des langages mimiques extraordinairement développés.

Le langage naturel des sourds-muets est formé de signes qu'ils inventent pour s'entretenir entre eux, sans qu'aucun maître ait concouru à cette invention; on peut dire que le sourd-muet non éduqué possède dans les signes et les gestes un langage qui lui est propre et qui est pour lui une véritable langue maternelle : « Aujourd'hui, disait Degérando [1827, I, p. 116], les sourds-muets recueillent ces signes, comme un héritage qui se transmet de génération en génération, pour le communiquer, à leur tour, à ceux qui viendront après eux ; l'on ne peut donc plus observer, comme à l'origine de l'art, comment ils facilitent entre eux les moyens de communication, comment ils étendent leur langage, puisqu'ils en adoptent un tout fait;

cependant, il est certain qu'il existe dans la maison [Institution nationale des sourds-muets de Paris] une tradition des signes, qui est de l'invention des sourds-muets; ils en inventent même encore tous les jours, entre eux, qu'ils ne doivent pas aux leçons de leurs maîtres ». Degérando [pp. 105-106] cite un grand nombre de ces signes dont le détail présenterait pour nous peu d'intérêt.

Le caractère, en quelque sorte universel d'un assez grand nombre de ces signes paraît clairement démontré par diverses expériences faites aux États-Unis : le 6 mars 1880, Mallery conduisit au collège national des sourds-muets de Washington, sept « Utes »; un nombre égal de sourds-muets furent mis en rapport avec ces Indiens, et les uns et les autres, alternativement mimèrent, soit des signes isolés, soit de véritables récits qui furent ensuite traduits en paroles par l'interprète des Utes et les maîtres du collège :

« Un sourd-muet, dit Mallery [1881, p. 321], mima le récit suivant : Lorsqu'il était enfant il monta un jour à cheval sans selle ni brides, et comme le cheval se mettait en mouvement il lui saisit le cou pour se maintenir ; un chien s'élança vers le cheval et se mit à aboyer ; le cavalier fut jeté à terre et assez gravement blessé. Dans cette mimique le signe de *chien* était ainsi fait : on passe la main courbée, en avant en partant du bas de la figure, afin d'indiquer un nez et une bouche allongés ; ensuite on avance les deux index, fermant les autres doigts et le pouce, on les place de chaque côté de la mâchoire inférieure de bas en haut, pour figurer les canines inférieures, accompagnant ce geste d'une expression qui imite l'ouverture des lèvres pour montrer les dents ; ensuite, étendant les doigts de la main droite et les séparant en même temps on les jette vivement en avant et légèrement en haut (*voix* ou *causer*). Ce signe fut interprété comme signifiant *ours* car la mimique indiquant le *chien* chez les Utes est complètement différente et se fait simplement en indiquant la hauteur du chien et en avançant la main à plat, les doigts d'abord.

« Un autre sourd-muet raconta par gestes que lorsqu'il était enfant il alla un jour dans un champ de melons, et percuta plusieurs melons qu'il trouva tous verts ou non murs ; enfin en

trouvant un bon il prit son couteau, coupa une tranche et la mangea. Un homme parut à cheval, entra à pied dans le champ, découvrit le melon entamé, et apercevant le voleur, lui jeta le melon. Le fruit le frappa dans le dos et il s'enfuit en pleurant. L'homme remonta à cheval et s'en alla dans une direction opposée. Tous ces signes furent facilement compris, quoiqu'il y eût quelques différences très légères dans les interprétations des Indiens.

« L'histoire d'un gamin, allant à un pommier, y cherchant les fruits mûrs et en emplissant ses poches ; surpris ensuite et frappé sur la tête avec une pierre par le propriétaire, fut fort appréciée par les Indiens et parfaitement saisie.

« Un sourd-muet demanda à Alejandro [un des Indiens] combien de temps il lui avait fallu pour venir de chez lui à Washington. L'Indien répondit en plaçant l'index et le second doigt de la main droite à califourchon sur l'index de la main gauche (les autres doigts étant repliés) ; puis il éleva les doigts de la main gauche (excepté le pouce et l'index) la face dorsale en avant (*3*) ; il étendit ensuite les doigts des deux mains et les ramena en pointe, les pouces reposant sur la paume et étendus ; puis il plaça les mains devant le corps, les extrémités en face du poignet opposé et à environ quatre pouces de distance, leur imprimant un mouvement de révolution pour imiter des roues, il éleva l'index tendu de la main gauche (*un*) ; il disposa alors les mains à plat et étendues, les deux pouces se touchant, les dos inclinés respectivement à droite et à gauche, pour simuler le toit d'une maison ; puis il répéta le signe des roues comme précédemment, ensuite la main gauche fut étendue devant le corps, les doigts vers la droite, horizontalement, la paume en dessous et légèrement voûtée, le poignet droit tenu dessous, les doigts étendus en haut au delà du poignet, et rapidement et fréquemment claqués en l'air (*fumée*) ; les trois derniers signes étaient : couvert — wagon — fumée, c'est-à-dire, voitures de chemin de fer ; puis il éleva quatre doigts de la main gauche (*quatre*). Traduction : Il voyagea trois jours à cheval, un jour en chariot et quatre en chemin de fer. Les sourds-muets comprirent tout excepté le signe de *roues* qu'ils font comme un grand cercle, avec une seule main. »

A part quelques erreurs de détail, somme toute, sourds-muets et Indiens se comprirent parfaitement. « Le résultat des études faites jusqu'ici, conclut Mallery est que, ce que l'on nomme le langage des signes des Indiens n'est pas, à proprement parler, une langue spéciale, mais que ce langage, la mimique des sourds-muets, et celle de tous les peuples, constituent ensemble une langue, la langue mimique de l'humanité, dont chacun de ces systèmes particuliers est un dialecte. »

Ce serait donc se faire des langages mimiques naturels une idée tout à fait fausse que de les considérer comme pouvant être rigoureusement traduits dans une langue parlée : Ils ont un génie tout à fait spécial, remarquable à la fois dans l'expression des idées isolées et dans la formation des phrases.

Dès, en effet, qu'il s'agit d'exprimer autre chose qu'un petit nombre d'idées très simples et très banales, il faut employer des combinaisons de signes ; pour exprimer l'idée d'hôpital, le sourd-muet est obligé de faire les gestes de maison, de malade et de plusieurs, pour dire gaz, il lui faut faire les signes de tourner un robinet, d'allumer, de flamme, de jaillir. Ce procédé consistant à juxtaposer ainsi des signes idéiques relativement simples, est tout à fait différent de ceux dont on se sert dans les langues européennes, à savoir la dérivation et la formation des mots composés, il rappelle au contraire le système de juxtaposition syllabique en usage dans les langues isolantes.

D'autre part, comme il n'existe pour les signes idéomimiques rien qui puisse tenir lieu de flexion ni d'agglutination, la phrase parlée ou écrite ne peut avoir aucune analogie avec son expression mimique ; l'ordre de succession des signes d'idées est régi par des lois très rigoureuses, et il est très différent de l'arrangement des mots dans une phrase. Ainsi cette pensée « cet homme n'aime pas les enfants » sera mimée ainsi par le sourd-muet : « Enfant, — homme, — ce, — aimer, — non » [Claveau, 1881, p. 15].

Le *langage des signes méthodiques* fut constitué par l'abbé De l'Épée en ajoutant aux signes naturels que possèdent en plus ou moins grand nombre les sourds-muets, et qui apparaissent comme tout à fait insuffisants pour l'acquisition d'une instruction même

élémentaire, une série, beaucoup plus étendue, de signes conventionnels [L. Guyot, 1881, pp. 37 et 38]. C'étaient encore (si l'on en croit du moins l'inventeur même) « des signes d'idées et non des signes de mots n'ayant pas plus de rapports avec le français qu'avec tout autre langue : « nullius sunt linguæ, dit-il [1784, pp. 270] nullum significant vocabulum, nec ullam litteram ; ideas exprimunt ». Aussi, le bon abbé était-il convaincu qu'il était inutile de chercher ailleurs la langue universelle tant désirée de certains utopistes [Cf. 1774, p. 52-53 et Degérando, I, pp. 490-491]. Mais en fait, cette universalité qui caractérise, nous l'avons vu, le langage naturel des signes disparaissait précisément dans le système de l'abbé De l'Épée.

D'abord, les signes de l'abbé De l'Épée étaient moins des signes que des descriptions mimiques extrêmement complexes, et souvent en même temps vagues et incertaines [Cf. Degérando, I, p. 251]. L'abbé Sicard, en s'appuyant sur les mêmes principes, perfectionna et simplifia beaucoup le vocabulaire sans arriver à le rendre vraiment pratique. Mais ce n'était d'ailleurs pas là le principal défaut : l'abbé De l'Épée avait eu l'ambition de calquer le langage mimique sur notre langage parlé : « Ce système, dit très justement Valade [1854, p. VII] (je ne saurais dire cette langue)..., consistait à traduire exactement, signe pour mot, le discours parlé, sans rien changer à l'ordre des parties. Étendue sur ce lit de Procuste, revêtue de cette livrée étrangère, la phrase mimique travestie perdait non seulement toute grâce, mais toute clarté. On achevait de la rendre inintelligible en indiquant par des signes intercalaires le temps et le nombre, le temps et le mode, en un mot, les accidents idéologiques les plus importants. On imagine la confusion qui résultait de cet amalgame : un texte dont chaque mot serait accompagné de ses qualifications grammaticales en peut donner une idée. »

Bref le langage des signes méthodiques, malgré toute son ingéniosité et quoiqu'il ait rendu de réels services, est aujourd'hui, je crois, à peu près universellement abandonné.

II. Langages mimiques littéraux. — Le langage mimique littéral

ou dactylologique, création extrêmement artificielle, représente par des signes manuels, non pas les idées, non pas même les mots du langage parlé, ni même les sons, mais les lettres de notre alphabet, c'est-à-dire la traduction graphique plus ou moins arbitraire des sons.

Jusqu'à l'adoption définitive de la méthode orale, en 1880, ce langage était employé comme auxiliaire destiné à faciliter aux sourds-muets l'étude de l'écriture : il jouait alors le rôle d'intermédiaire entre deux modes d'expression. Actuellement, il est en principe abandonné dans l'enseignement, mais il est encore employé parfois, surtout par les sourds-muets adultes et dans certains cas particuliers, lorsque l'on veut par exemple préciser l'orthographe d'un mot et qu'on ne peut l'écrire.

Un système analogue, mais qui paraît avoir été plutôt syllabique que littéral, était employé par Pereire. On ne le connaît guère que par une description très sommaire qu'en fit Saboureux dans sa lettre au Journal de Verdun [Novembre 1765, pp. 369-371].

« C'est, dit-il, une espèce d'Alphabet Manuel..., contenu dans les doigts d'une seule main ; il est composé de vingt-cinq signes des lettres de l'écriture courante, sans y comprendre ces deux lettres K et W qui ne sont point en usage dans la langue Françoise, et des signes que M. Pereire a inventés dans la seule vüe de faire conformer exactement cet Alphabet Manuel aux lois de la prononciation et de l'Orthographe Françoises. Ainsi il y a autant de sons de la prononciation, qui sont au nombre de 33 à 34, et autant de liaisons de lettres de l'écriture ordinaire qui se montent à 32 et plus (chaque liaison faisant un seul son dans la prononciation) qu'il y a de signes dans l'Alphabet Manuel que je nomme pour cette raison *Dactylologie*, mot adopté par M. Pereire. Il est vrai qu'il y a des lettres et des liaisons de lettres qui changent de son, suivant les mots où elles se trouvent placées; la Dactylologie exprime bien tous ces sons différents ou d'une seule lettre ou d'une seule liaison de lettres, par conséquent on voit qu'elle renferme en tout plus de 80 signes. Dans cette Dactylologie, on se sert de sa main comme de la plume, pour tracer en

l'air les points, les accents, pour marquer les lettres grandes et petites, et les abréviations usitées, on fait remarquer dans les mouvemens des doigts, les repos longs, moyens, brefs, et très brefs que l'on observe dans la prononciation. La Dactylologie contient aussi les signes des chiffres, des unités des dizaines, et des centaines de façon à exprimer expéditivement les grands nombres, et les opérations d'Arithmétique ; ainsi la Dactylologie est aussi commode, aussi prompte, aussi rapide que la prononciation même, et aussi expressive que l'écriture bien faite... » [pp. 369-370].

Ce système était évidemment préférable à celui des signes littéraux, puisqu'il traduisait en gestes non pas une orthographe arbitraire, mais des sons, ou plus exactement, puisqu'il s'agit de sourds, des systèmes coordonnés de mouvements des organes phonateurs; il est très probable d'ailleurs que, ainsi que l'affirme Degérando « l'alphabet manuel n'était chez Pereire qu'un auxiliaire de l'écriture destiné seulement à la remplacer ou à rendre les entretiens plus rapides » [1827, t. I, p. 489].

La vue des *mouvements de la face* se produisant à l'occasion de l'émission de la parole a probablement été de tout temps spontanément observée et utilisée d'une façon plus ou moins rudimentaire par les demi-sourds et par les personnes atteintes de surdité acquise; l'idée d'une éducation spéciale permettant aux sourds-muets de comprendre intégralement cette sorte de doublure visuelle de la parole, n'est venue qu'assez tard.

Notons en passant que ces mouvements sont bien loin d'être exclusivement labiaux : pour la plupart d'entre eux, c'est toute la face qui manifestement entre en action. Il suffit pour s'en convaincre d'examiner le beau tableau photographique dressé par l'Institut départemental des sourds-muets d'Asnières; on remarque même sur ce tableau que ce sont uniquement les mouvements de la région faciale supérieure qui différencient extérieurement certaines lettres correspondant à des mouvements labiaux sensiblement identiques. [Cf. Congrès de 1900, p. 5].

Pour les entendants, la vue de ces mouvements semble tout d'abord ne servir à rien; cependant son rôle n'est pas absolument nul et il semble qu'elle soit utilisée dans une certaine

mesure pour l'acquisition du langage : « La phonation proprement dite, disait le Dr Julien Pioger [1904, p. 188], ne débute qu'à partir du moment où l'enfant commence à percevoir un certain rapport entre les mouvements des lèvres et l'émission des sons... La tendance à la coordination, à l'articulation des sons, commence en réalité aux premières tentatives faites par l'enfant pour reproduire, pour imiter avec ses lèvres les mouvements qu'il voit faire par les personnes qu'il entend et voit parler. Il se passe donc chez l'enfant *entendant* quelque chose d'analogue à ce que nous voyons chez nos sourds-muets : l'acquisition de la phonation, de la *voix,* par l'imitation des mouvements labiaux. » Cette conception n'est d'ailleurs pas propre au docteur Pioger : « Quand nous apprenons à un enfant à répéter un mot, avait dit aussi Onufrowicz, il regarde attentivement celui qui parle et observe les mouvements des lèvres... Qu'on se mette derrière un enfant qui apprend ses premiers mots et qu'on prononce un mot sans qu'il puisse voir les mouvements exécutés par les lèvres, cet enfant sera dans l'impossibilité de répéter. Que faisons-nous lorsque nous voulons apprendre à prononcer le *Th* anglais ? Nous regardons sur celui qui nous l'enseigne comment il faut placer la pointe de la langue par rapport aux dents et aux lèvres, le son ne nous suffit pas » [Febr. 1897, pp. 86-87, 138-154]. Le même auteur remarque que les premiers mots appris sont toujours ceux qui nécessitent ces mouvements apparents des lèvres faciles à observer sur les autres, tels que papa, maman ; Pereire avait déjà remarqué [1768,pp. 508-509] que ces mêmes mots pouvaient être spontanément appris par les sourds de naissance. Évidemment il ne faudrait pas exagérer l'importance de ce rôle joué par la vue, car on comprendrait difficilement alors que les aveugles-nés apprissent à parler sensiblement aussi vite que les voyants.

SECTION VI. — De l'écriture.

L'écriture est l'art de fixer la pensée au moyen de signes conventionnels et constants qu'on appelle caractères.

On distingue en principe les écritures *idéographiques* et les

écritures *phonétiques* ; je les décrirai d'abord telles qu'on peut se les représenter théoriquement en tenant compte des principes très simples sur lesquelles elles reposent, telles qu'aurait pu les inventer un utopiste entreprenant de les créer de toutes pièces ; puis je les examinerai telles qu'elles sont, c'est-à-dire sous les formes qu'elles ont prises réellement, à la suite sans doute d'une lente évolution.

I. — PRINCIPES GÉNÉRAUX. — *a*] On qualifie d'*idéographique* tout système d'écriture qui s'attache à exprimer directement les idées, chaque caractère ou groupe de caractères en exprimant une ou plusieurs ; en principe, une telle écriture pourrait être tout à fait indépendante du langage parlé, elle ne tiendrait pas compte des mots, chaque lecteur interprétant en sa langue les idées représentées. Toutes les écritures connues actuellement paraissent dériver plus ou moins indirectement d'écritures idéo-graphiques anciennes.

On peut représenter directement les idées autrement qu'au moyen d'une écriture proprement dite : les peuples primitifs se servent souvent de séries d'images peintes ou dessinées, véritables récits figurés représentant une succession d'événements ; ces images diffèrent d'un dessin ordinaire en ce qu'elles ne dénotent aucune prétention à représenter avec exactitude les faits particuliers auxquels elles se rapportent : tout ce qui ne tend pas directement à rendre l'idée que l'on veut exprimer est systématiquement omis ; « dans les figures elles-mêmes, on supprime les accessoires pour ne garder que les traits caractéristiques : un trait particulier, le nom, lorsqu'il s'agit d'individus ; au contraire, un trait général, lorsque l'idée que l'on veut exprimer est une idée générale, l'idée de tente, d'homme, de combat, de mort. On abrège autant que possible l'image, qui se change en un signe et quelquefois même est réduite à ne plus exprimer qu'une abstraction, un chiffre ou une date » [Berger, 1891, p. 13]. Ces pictographies (tel est le nom qu'on leur donne) ne peuvent cependant être considérées comme des écritures véritables que du jour où il y a dans les signes une certaine fixité, du jour où les mêmes

idées étant toujours attachées aux mêmes figures, celles-ci sont devenues de véritables « caractères ».

Ordinairement, dans une écriture idéographique, certains signes sont en quelque sorte le portrait plus ou moins simplifié des objets eux-mêmes. Ainsi put-on exprimer directement, aussi bien dans les hiéroglyphes égyptiens que dans les anciens caractères chinois un assez grand nombre de concepts usuels; voici par exemple, en vieux caractères chinois, les idées suivantes : soleil ⊙, lune) montagne, , œil ; et voici les mêmes en hiéroglyphes : ⊙, , , .

On ne peut évidemment exprimer ainsi ni les concepts d'objets sans forme, ni les idées abstraites. Les Égyptiens tournaient la difficulté en employant pour cela des images symboliques ou allégoriques; leur procédé le plus simple et le plus fréquemment utilisé consistait à représenter l'abstrait par le concret: « Un homme à genoux, les mains levées, , rendra l'idée d'adoration ; une lampe suspendue au plafond, ou une étoile au ciel , l'idée de nuit et d'obscurité. Mais souvent le rapport est plus complexe: tantôt on forme les symboles en prenant la cause pour l'effet par exemple, le disque du soleil pour l'idée de jour, tantôt encore on les forme par métaphore: l'abeille désigne le roi, un têtard, des centaines de mille; ou bien par énigmes, c'est-à-dire par des métaphores dans lesquelles le rapport entre le signe et l'idée est très éloigné, quelquefois même purement conventionnel: la plume d'autruche rend l'idée de justice, parce que toutes les plumes des ailes de cet animal sont égales. Un même signe peut donner naissance à plusieurs catégories de symboles: ainsi l'œil signifiera : 1- la vue, 2- la veille, 3- la science » [Berger, 1891, pp. 94-95].

Les Chinois arrivaient à peu près au même résultat par des combinaisons de caractères simples : c'est ainsi qu'on associa le soleil et la lune (日 et 月 en caractères modernes) en ne considérant plus que leur qualité commune, la splendeur; le nouveau groupe 明 prit le sens de « briller »... la réunion des idéogrammes *femme et enfant* reçut le sens d' « aimer » [Berger, 1891, pp. 45-46].

Un autre procédé, extrêmement curieux, est celui qui consiste, pour exprimer un acte ou une idée, à se servir d'un signe idéographique qui n'est ni la représentation de l'acte, ni le symbole direct de l'idée, mais qui est l'image du signe mimique représentant cet acte ou cette idée. Ce procédé apparaît assez fréquemment dans les figurations pictographiques chez les sauvages de l'Amérique du Nord.

Quelquefois, évidemment, il n'y a qu'une coïncidence bien naturelle entre le geste et le pictogramme imitant tous deux la nature, chacun par ses moyens propres, sans qu'on puisse les considérer comme copiés l'un sur l'autre. D'autres fois, même s'il s'agit d'un geste descriptif, le pictogramme est manifestement la reproduction, non de l'objet ou de l'acte, mais du geste, alors qu'il eût été cependant bien plus facile, semble-t-il, de représenter directement la chose signifiée, dans le cas que représente la figure 1, par exemple : le dessin a pour objet de signifier l'idée de pipe, et représente la mimique par laquelle on désigne cet ustensile ; elle consiste à « placer la main droite près de la partie supérieure de la poitrine, la main gauche en avant et de telle façon que l'index et le pouce délimitent approximativement un cercle, comme si le sujet tenait un tuyau de pipe. Le point intéressant de ce caractère, dit Mallery [1893, p. 641] à qui j'emprunte cette description et cette figure, est que, au lieu de dessiner une pipe, l'artiste a représenté une figure humaine mimant le geste qui signifie pipe.


Fig. 1.

D'autres fois encore on trouve dessinés, d'une façon plus ou moins schématique, des gestes purement conventionnels ou tout au moins n'imitant pas directement un objet ni un acte. En voici quelques exemples empruntés à Mallery [1881, pp. 377-379]. Chez certains Indiens de l'Amérique du Nord, le signe caractéristique représentant l'idée de tuer consiste à fermer le poing droit en tenant le pouce le long de l'extrémité inférieure de l'index ; on élève la main jusqu'au voisinage de l'épaule et on la lance en bas, et un peu en dehors dans la direction de l'être auquel se rapporte l'idée. Le signe abrégé consiste simplement à

fermer le poing droit de la même manière et à le jeter en bas et en dehors, de droite à gauche. Ce geste (représenté dans la figure 2) est en usage notamment chez les Dakotas. Or nous le trouvons reproduit précisément dans la figure 3 extraite du *Dakota Calendar* ; cette figure est le pictogramme correspondant à l'année durant laquelle un chef Minnecontou fut blessé à l'épaule par un Gros-Ventre, événement qui lui valut le surnom de « Bras mort » ou « Bras tué ». On a d'abord songé à interpréter ce pictogramme comme représentant une position vicieuse du membre, due à l'ankylose, mais la blessure en question ne peut avoir occasionné une position semblable ; il est donc probable que le graphique symbolise le surnom donné cette année-là au chef et exprimant ce surnom par la représentation du geste qui le traduit.

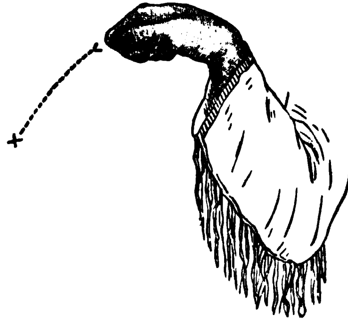


Fig. 2.



Fig. 3.

La figure 4 me paraît d'interprétation moins douteuse. Trouvée dans la vallée de Wind River, territoire de Wyoming, elle fut traduite par des membres d'une délégation de Shoshonis et Banaks



Fig. 4.

à Washington en 1880, comme signifiant « un Indien en tua un autre ». Ce dernier est très grossièrement représenté par la figure horizontale (en A). En haut et à droite (en B) est la chevelure enlevée et les deux plumes (C et D) indiquent le rang du guerrier tué. Le bras gauche du meurtrier dirigé vers l'ennemi couché mime le geste de « tuer ».

La figure 5, provenant de même localité, fut également interprétée par la délégation de Shoshonis et Banaks. Il ressort de

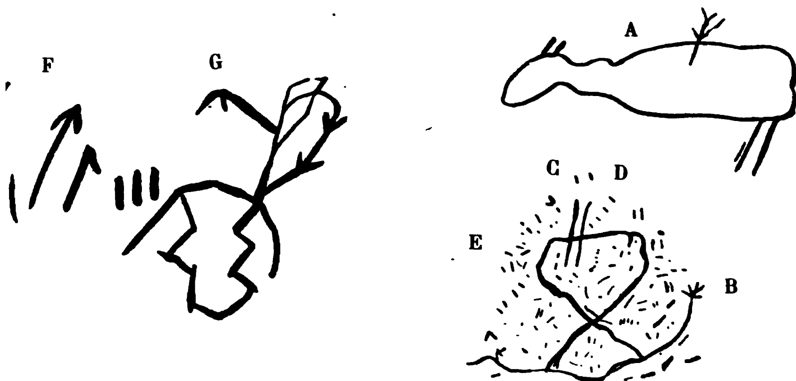


Fig. 5.

leur description qu'un Indien « Pieds-noirs » avait attaqué la demeure de certains membres de sa propre tribu. La figure A placée en haut et à droite représente son cheval avec la lance suspendue au côté ; la figure inférieure (B) indique une case construite auprès d'un ruisseau ; les points dessinés tout autour représentent les pas du cheval, tandis que deux lignes (C et D) coupant la limite de l'enclos supérieur (E) signifient que deux coups de lance furent frappés par-dessus la muraille de la maison ; le groupe de lignes placé en haut et à gauche de l'ensemble de la figure signifie que l'habitant fut tué et que l'agresseur s'empara de deux arcs et cinq flèches figurés tout en haut et à gauche (en F) ; la figure de droite de ce groupe comprend *une main* (G) *élevée et mimant le geste qui signifie « tuer »*.

Il s'opère, avec le temps, une évolution dans la forme des

signes idéographiques. Les caractères perdent peu à peu l'apparence de dessins plus ou moins schématiques, et cessent de ressembler aux objets qu'ils représentaient ; la principale cause de cette déformation est la nécessité d'écrire vite, et d'écrire au moyen d'instruments qui se prêtent mal au dessin. Les hiéroglyphes égyptiens sculptés dans la pierre à loisir échappèrent complètement à cette influence ; tracés sur le papyrus au moyen de calames, ils se sont au contraire progressivement déformés. [hieroglyph] devenant [hieroglyph] ; [hieroglyph] devenant [hieroglyph] ; [hieroglyph], devenant [hieroglyph]. [Berger, 1891, p. 102] l'écriture hiéroglyphique devenant, en un mot, l'écriture dite « hiératique ». Celle-ci, s'altérant elle-même de plus en plus engendra l'écriture « démotique » où les caractères, abrégés, diminués de nombre et de volume, ont complètement perdu leurs formes primitives [Cf. Berger, pp. 103-104].

Les formes de l'écriture chinoise actuelle sont nées d'une transformation analogue : dans le principe, les caractères chinois étaient de véritables hiéroglyphes, ils sont maintenant, sauf de rares exceptions, devenus méconnaissables, j'ai dit par exemple que le soleil était figuré par un disque ⊙, la lune par un croissant) : le pinceau, se prêtant mal au tracé des courbes, donna à ces caractères des formes anguleuses et carrées ; le soleil devint 日, la lune 月.

b] Les *écritures phonétiques* tendent à représenter directement, non pas les idées, mais la parole — en d'autres termes, les caractères qu'elles emploient représentent *des sons*. On remarquera cependant que les sourds-muets arrivent parfaitement à se servir de ces systèmes d'écriture ; mais même pour eux, une écriture phonétique reste (au moins en principe) un mode de communication « à deux degrés » traduisant en quelque sorte un autre langage, plus familier ou moins artificiel. Dans la méthode de l'abbé De l'Épée, le rôle de langage intermédiaire était joué par les signes méthodiques ; du moins est-ce ainsi que le mécanisme de la méthode fut compris par l'Académie de Zurich appelée à se prononcer entre le système de Heinicke et celui de l'abbé : « En accordant même à Heinicke, lit-on dans le compte rendu déjà cité, que chez les sourds-muets comme

chez ceux qui entendent. les caractères de l'écriture ne puissent se graver dans l'esprit qu'à l'aide d'un troisième genre de signes intermédiaires, elle [c'est-à-dire l'Académie] trouve dans les signes méthodiques de l'abbé De l'Épée, précisément le système de signes le plus propre à remplir cette fonction. L'Académie estime donc que pour les élèves de l'abbé De l'Épée, les mots écrits ne sont pas les signes directs et immédiats des idées, mais seulement la représentation des signes méthodiques, et que ces signes remplissent entre l'écriture et la pensée, précisément la même fonction que la parole pour les personnes qui entendent. » L'Académie verse ensuite dans le paradoxe en prétendant que « ces signes paraissent même plus propres encore à remplir une telle fonction, que ceux de la parole » et cela, sous prétexte que « au lieu d'être arbitraires... ils sont la peinture des objets ; qu'ils en retracent l'image aux yeux ; qu'ils ne se prêtent à aucune équivoque... [*Voyez* ce jugement rapporté à la suite de la correspondance de l'abbé de l'Épée avec Heinicke, dans la *véritable manière,* etc. Degérando, 1827, I, p. 500]. Dans le système de Pereire, le même rôle était rempli par une sorte d'alphabet manuel syllabique, et enfin, chez les sourds-muets éduqués par les procédés modernes, l'écriture traduit l'*articulation.*

On distingue habituellement deux genres d'écriture : écriture *syllabique* et écriture *alphabétique* « suivant que les caractères expriment des articulations complexes, ou bien des sons simples, des syllabes ou des lettres » [Berger, 1891, p. XIV]. Cette division est sans intérêt au point de vue psychologique.

Si les différents systèmes d'écritures étaient aussi simples dans leur mécanisme, aussi strictement conformes à la logique que ce qui précède permettrait de le supposer, leur étude n'apprendrait que bien peu de chose au psychologue ; or il a lieu d'espérer au contraire qu'en les examinant sous les formes qu'ils ont prises à la longue sous l'influence sans doute de lois générales de l'esprit, on parviendra à retrouver quelques traces de ces lois mêmes.

II. — DESCRIPTION. — Il n'y a pas une barrière infranchissable

entre les systèmes idéographiques et phonétiques ; on admet généralement que toutes les écritures phonétiques sont dérivées d'écritures idéographiques primitives, et en fait, d'autre part, presque toutes les écritures qui ont commencé par être purement idéographiques sont arrivées peu à peu au syllabisme » [Berger, 1891, p. XIV]. D'ailleurs, sans qu'il soit nécessaire d'entrer dans des considérations génétiques, il est facile de montrer qu'à les considérer dans leur état actuel, ni les écritures idéographiques ne sont complètement indépendantes de la langue parlée, ni l'écriture dite phonétique ne traduit fidèlement et exclusivement les sons.

a] *Écritures idéographiques.* — On ne connaît pas actuellement de système idéographique qui soit entièrement indépendant de la parole. Dans les trois grands systèmes, chinois, égyptien et cunéiforme, chaque caractère, en même temps qu'il évoque l'idée, évoque le mot exprimant cette idée dans la langue parlée. Certains auteurs même, et M. Berger entre autres, semblent ne pas admettre qu'il *puisse* en être autrement ; M. Berger refuse de considérer comme écriture véritable toute figuration d'idée complètement indépendante de la parole : « Une seule chose, dit-il notamment en parlant des combinaisons pictographiques, leur manque pour être de véritables écritures : elles rendent des idées que chacun traduit en sa langue, elles ne rendent pas des mots ; elles sont indépendantes du langage » [1891, p. 14]. En d'autres termes, dans les écritures idéographiques un idéogramme traduit chaque mot, un mot traduit chaque idéogramme, et les idéogrammes se suivent dans le même ordre que les mots. D'autre part, dans les trois grands systèmes dont nous avons parlé, non seulement les caractères ne sont pas indépendants du mot mais ils traduisent dans une certaine mesure la prononciation ; ils sont, dans une certaine mesure, phonétiques.

Les *hiéroglyphes égyptiens* que le vulgaire se représente souvent comme constituant un système typique de figuration directe des idées en images et en symboles sont en réalité en grande partie phonétiques et même alphabétiques : l'élément idéographique occupe une place très à part et relativement restreinte ;

ces merveilleuses images représentent en réalité des syllabes et des lettres : quelques-unes d'entre elles, seules, placées à la fin des mots ont une valeur idéographique.

« Pour préciser le sens des mots, les Égyptiens ajoutent à la fin un hiéroglyphe représentant soit l'objet lui-même, soit un caractère commun à toute une classe d'objets, et qui ne se prononce pas. C'est ainsi que l'hiéroglyphe ☥, qui se lit *ankh* et peut signifier soit la « vie », soit l' « oreille », est accompagné, quand il doit avoir ce dernier sens, de l'image de l'oreille ☥. C'est un déterminatif spécial. Au contraire, le déterminatif générique, qui représente un homme portant la main à sa bouche, se mettra à la suite de tous les mots qui marquent un acte matériel de la bouche, ou une idée abstraite pouvant entraîner cet acte : boire, crier, parler, méditer. Les déterminatifs se mettent même après des mots écrits d'une façon purement phonétique. « Par exemple, le mot pain, nous dit M. Maspero, se compose de deux parties : la première phonétique , est formée du syllabique AQ, et de son complément , Q ; la seconde , représente l'objet même, le *pain* [p. 98]. En somme, comme l'explique parfaitement M. Berger : « Les déterminatifs égyptiens sont de véritables peintures figuratives, destinées à représenter aux yeux l'objet ou l'idée dont les signes précédents nous donnent la valeur littérale, et, tout en restant toujours idéographiques, ils répondent à la fois, dans une certaine mesure, par leur caractère, tantôt générique, tantôt spécial, aux clefs des Chinois et aux compléments phonétiques des Assyriens » [1891, p. 99].

L'*écriture cunéiforme* en effet est elle aussi rien moins que purement idéographique. Elle l'était au début (du moins on le suppose) comme la précédente d'ailleurs ; de très bonne heure elle est devenue en grande partie syllabique. Mais à l'inverse de ce qui se passe dans le système égyptien, c'est le caractère phonétique qui complète l'expression graphique du mot en restreignant le sens et en précisant la prononciation de l'idéogramme. Tandis que dans le système égyptien l'idéogramme sert à donner le sens d'un groupe de syllabes, à indiquer en quelque sorte entre plusieurs homonymes quel est le bon, dans l'écriture cunéiforme les

compléments phonétiques « indiquent la véritable prononciation d'un signe idéographique » [Berger, p. 78].

Il règne dans le public, relativement à l'*écriture chinoise* et à ses rapports avec la langue des idées fausses persistantes si universellement répandues, si profondément enracinées qu'il me paraît indispensable d'insister un peu plus longuement sur cette écriture que sur les deux précédentes.

Voici d'abord l'erreur en question : devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres elle-même, elle a été formulée avec une précision et une clarté parfaites, aussi ne puis-je mieux faire que de citer textuellement : « L'écriture [chinoise], dit M. Wallon dans sa « Notice sur la vie et les travaux de Stanislas Julien », est ce qui doit nous paraître le plus étrange. Habitués que nous sommes en Europe à des alphabets dont l'office est de reproduire les modulations de la parole, nous n'imaginons guère un système complet d'écriture combiné de manière à transmettre directement l'idée sans passer par l'intermédiaire du son articulé. C'est cependant ce qui arrive en Chine, où les signes graphiques éveillent immédiatement l'idée qui s'y rattache, sans qu'il soit nécessaire de savoir comment cette même idée pourrait être rendue verbalement ; et cela est si vrai que les Japonais, les Coréens, les Annamites, qui, tout en parlant des idiomes très-différents, se servent de la langue chinoise écrite, en lisant les textes à haute voix en attachant aux divers caractères les sons des mots qui, dans leurs idiomes respectifs, répondent à l'idée figurée.

On a quelquefois rêvé un système de langue universelle : en voilà un. Au prix de grandes difficultés sans doute, l'écriture chinoise a l'avantage d'être comme un moyen de communication internationale entre des peuples d'idiomes différents » [Wallon, 1875, pp. 59-60].

Elle renferme un certain nombre de signes vraiment idéographiques : ce sont les clefs. Ces clefs au nombre de 214 parmi lesquelles j'ai choisi les exemples cités plus haut présentent un sens tout à fait indépendant de la prononciation, mais elles ne sont pas, le plus souvent employées seules. Leur principal usage est de se combiner à des signes phonétiques « pour guider la pensée,

suivant l'expression de M. Berger [p. 48] et indiquer dans quelle catégorie d'idées doit être cherché le sens d'un mot qui est susceptible de plusieurs significations différentes... Chaque caractère se compose ainsi de deux éléments : le premier, phonétique, indiquant le son de la syllabe qui constitue le mot ; le second, idéographique, la *clef* du rébus, qui nous apprend quel sens il convient de donner à cette syllabe ou à ce mot » [p. 48]. En somme le premier est le seul qu'on lise à proprement parler, c'est-à-dire le seul qui se traduise en paroles, le deuxième ne se lit pas, mais se comprend.

Tel est, *en principe*, pour un esprit européen habitué à l'analyse, le mécanisme de l'écriture chinoise : il présente donc, à première vue, des analogies manifestes avec celui des hiéroglyphes égyptiens ; mais en fait, ce mécanisme est bien loin de fonctionner avec régularité et ces analogies sont purement historiques : Un élément phonétique donné change souvent de prononciation selon la clef qui lui est accolée, et d'autres fois, dans tel ou tel caractère, il représente une prononciation ancienne qui ne ressemble plus du tout à la prononciation actuelle ; il n'y a pas de fixité non plus pour ce qui est du sens indiqué par les clefs : certaines clefs offrent des sens multiples, totalement différents les uns des autres, d'autres peuvent être employées avec un signification tellement détournée qu'il ne sert à rien, pour les comprendre, de connaître la signification primitive [Cf. Keraval, 1897, pp. 42-43]. Aussi arrive-t-il que pour un assez grand nombre de caractères, ni le sens ne correspond à ce que semblerait indiquer la clef, ni le son à ce qu'indiquerait la partie phonétique. Cela est tellement vrai que, pour apprendre l'écriture chinoise, il est parfaitement inutile de se livrer à l'analyse des caractères : les Européens qui entreprennent cette étude s'aperçoivent rapidement que pour graver dans la mémoire un caractère chinois, le mieux est de l'examiner avec soin au point de vue purement graphique, de le dessiner à un grand nombre de reprises, en s'efforçant de retenir que ce réseau compliqué de traits représente dans son ensemble, à la fois tel son et telle signification [Cf. Kéraval, 1897, pp. 91, 92, 130, 163]. Les Chinois eux-mêmes, d'ailleurs, ne procèdent pas autrement.

En Chine donc, pas plus qu'en Europe, on ne trouve comme l'a prétendu M. Wallon en pleine Académie des inscriptions et belles-lettres des « livres qui parlent aux yeux sans aucun intermédiaire de son » [Wallon, 1875, p. 60].

b] *Écritures phonétiques.* — En principe, dans un discours écrit en écriture phonétique (syllabique ou alphabétique), chaque signe devrait correspondre à un son ou groupe de sons, toujours identiques, et chaque son ou groupe de sons devrait être exprimé par un ou plusieurs signes, toujours identiques également, quels que soient le sens ou la valeur grammaticale que ce son représente dans le langage parlé ; en fait, ces conditions ne sont presque jamais strictement remplies : certains sons ne sont pas représentés et doivent être devinés, certaines lettres en revanche ne se prononcent pas, leur présence n'étant justifiée que par des raisons de tradition ou d'étymologie ; d'autres lettres qu'on ne prononce pas davantage marquent la valeur grammaticale du mot, ou en précisent la signification. Nos écritures modernes, observe M. Berger [1891, p. 375], « sont devenues des écritures savantes, qui ne sont pas sans quelque analogie avec les hiéroglyphes des Égyptiens ; chaque mot forme un petit ensemble, dans lequel, à côté d'éléments phonétiques il y en a d'autres qui ne se prononcent pas et qui servent soit à distinguer à l'œil un mot d'un autre et en marquer l'origine et la signification, soit à en indiquer la forme grammaticale. Ce défaut, commun à presque toutes nos langues, est particulièrement sensible en français ».

Ce fait a une grande importance psychologique, ainsi que nous le verrons à propos de la perception du langage écrit.

La conclusion générale, ressortant de cette revue des différents systèmes graphiques, me paraît être celle-ci : L'écriture, quelque forme qu'elle revête ne constitue jamais un langage absolument indépendant et se suffisant en quelque sorte à lui-même ; toute écriture est dans une certaine mesure la traduction d'un autre langage plus fugitif, mais aussi plus facile à produire et plus habituel. Ce langage est presque toujours la parole, du moins en principe, mais la nécessité d'un intermédiaire paraît tellement

impérieuse qu'à défaut de la parole proprement dite, une autre forme de langage en tient lieu : Chez les sourds de naissance, l'écriture ne pouvant représenter des sons traduit la mimique ou l'articulation et chez certains peuples non civilisés qui se servent plus des gestes que de la parole, la pictographie, quoiqu'elle soit à peine une écriture, tend à abandonner dans certains cas la représentation directe des idées ou des objets, pour traduire le langage mimique. Les conséquences que l'on peut tirer de cette loi générale concordent d'ailleurs parfaitement, avec certaines données fournies par l'étude directe du langage intérieur.

CHAPITRE III

PERCEPTION BRUTE DES SIGNES DU LANGAGE

Dans les deux sections de ce chapitre seront successivement étudiées la perception brute des signes de l'écriture, et celle des signes de la parole.

SECTION I. — Perception brute des signes de l'écriture.

La perception brute des signes de l'écriture n'est en somme qu'un cas un peu particulier de la perception visuelle brute, et ne présente en elle-même aucun intérêt particulier au point de vue de l'étude du langage.

Comme toute perception, elle est un complexus de sensations directes, de sensations indirectes, d'images associées et d'états émotifs; c'est-à-dire surtout qu'en outre des sensations visuelles proprement dites, on y trouverait des sensations tactiles, musculaires et autres ; il me paraît tout à fait inutile d'entrer ici dans le détail.

On a vu dans le chapitre précédent que la disparition de la perception visuelle brute par lésion des centres supérieurs, c'est-à-dire sans cécité proprement dite, constituait un syndrome appelé « cécité corticale ». L'étude de ce syndrome ne nous fournirait à peu près aucun renseignement utile, nous comprendrons au contraire parfaitement en quoi consiste la perception brute et nous nous rendrons compte de ses relations avec les degrés supérieurs, si nous l'étudions chez les sujets pour qui elle subsiste encore, mais subsiste seule, à savoir chez les sujets atteints de *cécité psychique*.

Je rappelle que le malade atteint de « cécité psychique », tout en ayant conservé intacte la vue proprement dite, est incapable d'utiliser intelligemment les données qu'elle lui fournit; nous allons passer successivement en revue le détail des fonctions psychologiques qu'il a conservées et de celles qu'il a perdues.

I. — La vision proprement dite est conservée. L'étendue du champ visuel, cependant, n'est pas normale, il y a presque toujours hémianopsie latérale homonyme. Ce trouble ainsi d'ailleurs que tous les troubles portant sur l'étendue du champ visuel a fort peu d'importance au point de vue psychologique, on peut observer souvent un champ bien plus réduit encore sans troubles mentaux. La partie de la rétine, qui continue à fonctionner, fonctionne d'une façon normale sans qu'il y ait notamment de modifications sensibles dans l'acuité ; on ne peut bien entendu mesurer cette acuité par les procédés ordinaires, on ne peut présenter aux malades des objets à reconnaître, plus ou moins éloignés, plus ou moins éclairés, puisque ces malades sont — par définition — incapables de reconnaître quoi que ce soit par la vue ; encore moins peut-on leur donner des lettres à lire. Lissauer a imaginé un procédé consistant essentiellement à faire compter par le malade des points noirs tracés sur du papier blanc à une distance plus ou moins grande ; d'après les résultats de ces expériences, il n'y aurait pas de diminution de l'acuité visuelle dans la cécité psychique.

On ne peut non plus employer les procédés ordinaires pour vérifier chez ces malades l'intégrité de la vision chromatique. On peut être, en effet tout à fait incapable de nommer les couleurs, et cependant les distinguer parfaitement les unes des autres. M. Nodet [1899, p. 41] a imaginé un artifice consistant à faire reconnaître les couleurs qui sont semblables entre elles dans un groupe de carrés de couleurs diverses, Lissauer fait tout simplement échantillonner des écheveaux de laine ; par l'un et l'autre de ces procédés on arrive au même résultat ; il n'y a pas d'achromatopsie liée à la cécité psychique.

La vision proprement dite étant donc pour la majeure partie

normale, on peut se demander quel est l'état des souvenirs visuels. C'est une question assez difficile à résoudre. La perte de ces souvenirs, si elle existait serait en somme une lésion de déficit, une lésion en quelque sorte démentielle, or, les lésions démentielles sont ordinairement peu ou point aperçues du sujet, d'autre part, il importe d'examiner de près les réponses que fait le malade aux questions qu'on lui pose sur ce point ; il peut, en effet, donner des renseignements sur tel ou tel fait visuel sans être obligé pour cela de se le représenter.

Munk considérait la cécité psychique comme essentiellement constituée par la perte des souvenirs visuels ; cette opinion, fondée sur une première observation, est aujourd'hui entièrement abandonnée. Il est évident cependant, dans certains cas, que les malades ont perdu tout souvenir visuel ; mais d'autre part on en rencontre un grand nombre qui sont capables de donner sur certains objets des détails très précis, supposant nécessairement la conservation de ces mêmes souvenirs. Certains ont des rêves visuels et certains des hallucinations visuelles à l'état de veille [Reinhard, 1887 ; Stenger, Vorster, Muller, cp. Nodet, 1899].

On admet généralement que si, dans la plupart des cas, les souvenirs visuels sont conservés leur évocation ne se fait pas avec la même facilité.

II. — Dans la cécité psychique, la lacune essentielle est constituée par la perte de la faculté de reconnaître les objets, leur forme, leur usage, leur nom.

Quand le trouble est profond le malade ne reconnaît rien. Quand le trouble est moins profond, il arrive qu'il puisse reconnaître certains objets, par exemple, des objets très simples de forme et d'usage, tels que des figures géométriques, des objets très familiers ou bien des objets quelconques, à condition qu'on s'en serve devant lui : tel, incapable de reconnaître un lorgnon qu'on lui présente en le tenant à la main le reconnaîtra si on se le met sur le nez. De même, dans une observation de K. Heilbronner [1897, p. 3], « le malade peut reconnaître les objets usuels tels qu'objets de table ou de literie, chaise de nuit.....

il s'en sert correctement mais seulement dans la manière habituelle et au milieu des objets usuels ; il ne peut pas les employer à un usage qui ne serait pas ordinaire ; par exemple, à l'heure des repas, le malade mange comme ses camarades ; il se sert de cuillère, de verre qu'il prend autour de lui ; mais en dehors, à un examen il ne reconnait ces objets et ne peut s'en servir (par exemple il prend une cuillère pour écrire.....) ; les objets non usuels lui sont ordinairement étrangers. » La perte de la faculté de reconnaître les objets peut dépendre d'autres troubles que la cécité psychique proprement dite, par exemple, de troubles de l'attention ou d'affaiblissement intellectuel général : dans ces cas elle ne présente pas les mêmes caractères spéciaux, ni les limites précises qu'elle a dans les cas types.

En même temps que la faculté de reconnaître les objets, sont perdues toutes les fonctions qui en dépendent, et notamment la lecture, le dessin, l'écriture ; cependant, le plus souvent elles ne sont pas perdues d'une façon complète, tant parce que la cécité psychique n'est pas absolue que parce qu'il s'établit pour ces fonctions secondaires, des *suppléances*. C'est ainsi, par exemple, que les malades arrivent à lire en repassant sur les traits des caractères écrits : ils lisent non par la vue, mais par le sens musculaire ; d'autre part, la notion des objets très familiers est, ai-je dit, quelquefois conservée, or, pour certaines personnes, les signes de l'écriture sont parmi les choses les plus familières ; atteintes de cécité psychique légère, elles peuvent encore lire plus ou moins. Quant au dessin, les malades peuvent encore le pratiquer dans la mesure où on dessine de la main, et non des yeux ; un certain nombre de personnes ne dessinent pour ainsi dire que de la main, souvent les enfants sont dans ce cas ; même parmi les dessinateurs de profession, il en est qui paraissent se servir pour dessiner bien moins de la vue que du sens musculaire ; certains décorateurs exécutent des combinaisons ornementales qui manifestement se rapprochent plus de la calligraphie que du dessin proprement dit. Le dessin d'invention ou de mémoire peut donc être conservé dans une certaine mesure, il arrive alors que le malade exécute des fragments graphiques plus ou moins corrects,

mais toujours ils sont juxtaposés d'une façon incohérente. Le dessin d'après nature est impossible : le malade ne reconnaissant pas les objets ne peut pas les traduire graphiquement, pas plus qu'il ne peut les traduire verbalement, c'est-à-dire les nommer; s'il devine ce qu'il a devant les yeux, il pourra le dessiner, mais il le dessinera de mémoire et nous retombons dans le cas dont il vient d'être question. Le dessin copié d'après un modèle est le mieux conservé parce qu'il peut s'exécuter d'une façon purement manuelle et mécanique, le malade reproduisant les traits sous leur forme approximative et leur direction, sans avoir besoin de comprendre ce qu'il voit.

L'écriture est conservée dans la même mesure et sous les mêmes conditions que le dessin, le malade peut copier machinalement le manuscrit en manuscrit, l'imprimé en dessins imitant les caractères typographiques, mais il est d'ordinaire complètement incapable d'écrire de mémoire ou d'écrire sous dictée.

La cécité psychique s'accompagne aussi d'autres troubles secondaires et accessoires, des troubles de l'orientation notamment, mais qui sont sans relation directe avec le langage et dont je n'ai par conséquent pas à m'occuper.

En définitive, cet examen sommaire nous montre d'une part, qu'une perception brute est un phénomène psychologique complexe, bien différent de la sensation pure, et d'autre part, que l'acquisition d'une telle perception est une fonction assez nettement déterminée, et relativement indépendante par rapport aux fonctions plus complexes encore qui sont la perception différenciée et la perception verbale.

Ce n'est pas à dire néanmoins que cette indépendance soit absolue et qu'à l'état normal, les lettres et signes en général soient perçus d'abord comme des arabesques ou dessins quelconques et ensuite seulement reconnus pour des lettres ; nous aurons occasion de voir qu'en pratique les deux opérations ne sont pas successives, et même que la seconde n'implique pas absolument la première.

SECTION II. — Perception brute des éléments de la parole.

On ne possède sur la perception brute du langage auditif que des renseignements beaucoup moins précis et beaucoup moins nombreux que ceux que l'on a sur la perception brute des signes visuels; ils sont d'ailleurs fournis exclusivement par l'observation clinique (étude de l'agnoscie auditive ou surdité psychique) et par l'analyse théorique de la perception brute en général.

I. — Pour le malade atteint de surdité psychique les sons ne représentent plus rien : il entendra le son d'une cloche, sans savoir s'il vient d'une cloche, d'une clarinette ou d'une voix humaine; à plus forte raison il est incapable de saisir le sens de paroles prononcées devant lui, ignorant même que ce soient des paroles.

La surdité psychique n'est point rare, et de nombreuses observations en ont été rapportées par Hun, Lountz, Laquer, Freund, Pick, Liepmann, etc. [cf. Nodet, 1899]. Malgré cela, son importance est beaucoup moindre que celle de la cécité psychique et pour deux raisons : la première, c'est l'importance moindre de la perception auditive différenciée elle-même. L'ouïe nous fournit sur les objets extérieurs des renseignements en somme assez vagues; dans une certaine mesure elle nous permet d'apprécier la distance à laquelle ils sont situés et dans certains cas leur volume; elle nous permet aussi de reconnaître quelques objets familiers, mais la suppression de ces renseignements ne peut être regardée comme une lacune comparable à celle que laisse la perte de la perception visuelle différenciée.

La perception auditive verbale a au contraire une importance énorme, et la perte de cette fonction, perte accompagnant nécessairement la surdité psychique, produit des troubles qui masquent, pour ainsi dire, ceux que cause la non reconnaissance des sons.

Ajoutons à cela que toujours ou presque toujours la surdité psychique est accompagnée par d'autres agnoscies et nous comprendrons facilement que son étude ne présente pas le même in-

térêt que celle de la cécité psychique. Elle présente en outre des difficultés spéciales, le malade se trouvant dans l'impossibilité de comprendre les questions et présentant des troubles considérables de l'expression.

L'audition proprement dite est conservée; me servant d'une comparaison empruntée à M. Nodet [1899, p. 80], je dirai que le malade se trouve dans la situation d'une personne qui entendant parler dans une autre pièce peut percevoir assez nettement des bruits relativement faibles alors qu'il lui est impossible de comprendre les paroles qui y sont prononcées, même à haute voix, très probablement l'acuité auditive n'est pas sensiblement diminuée.

Mais pour ce qui est de l'évaluation exacte de cette acuité auditive, elle est à peu près impossible.

Les souvenirs auditifs sont probablement conservés aussi.

Ce qui est perdu, c'est la faculté de reconnaître les objets par le son ; le malade ne reconnaîtra ni une voix, ni un cri d'animal, ni le craquement d'une allumette ou le roulement d'une voiture.

Accessoirement, sont perdues toutes les fonctions impliquant la perception différenciée, et notamment, le malade se trouvera atteint de surdité verbale absolue ; cependant, il existe des cas isolés de surdité psychique sans surdité verbale ; ainsi par exemple, le malade de Pick, qui ne reconnaissait aucun bruit, comprenait néanmoins tout ce qu'on lui disait. Ce phénomène paradoxal sera expliqué plus loin.

II. — On peut se faire une idée approximative de ce qu'est le contenu de la perception brute de la parole, d'après ce que l'on sait sur la perception auditive brute en général.

Les sensations directes qu'elle contient sont bien entendu avant tout des sensations auditives, mais elle contient en outre de petites sensations tactiles accompagnant l'action des vibrations sonores sur la peau ; nous avons vu dans le chapitre précédent que ces sensations tactiles, ou du moins certaines d'entre elles, sont très nettes chez les sourds-muets et donnent lieu parfois à des

perceptions très claires ; chez l'individu normal, elles n'existent pas moins, mais elles se confondent, se combinent en quelque sorte avec mille autres éléments, et ne peuvent être reconnus, au milieu du complexus qui forme la perception dite auditive.

Parmi les sensations indirectes, je signalerai surtout celles qui sont dues aux contractions des muscles de la chaine des osselets, je ne connais pas de circonstances où elles puissent être perçues isolément et clairement, mais elles n'en existent pas moins confondues avec une multitude d'autres dans le complexus perceptif.

Quant aux images, indépendamment des images auditives anciennes et réveillées par la sensation, on observe très nettement dans certains cas des images de différents sens (surtout visuelles) semblant n'avoir avec la perception auditive aucun rapport explicable. Ces images de même que le ton émotif parfois très net mais également difficile à expliquer logiquement seront étudiées avec la perception différenciée.

En somme, les deux formes d'agnoscie que nous venons d'étudier ainsi sommairement ne fournissent directement aucun renseignement intéressant à la question du langage, mais cette étude a eu l'avantage de nous montrer ce qu'est la perception dans ses formes les plus simples, c'est-à-dire lorsqu'elle ne s'accompagne d'aucune reconnaissance de la chose perçue ; de là maintenant nous allons nous élever graduellement jusqu'à la perception verbale proprement dite en passant par la perception différenciée

---

DEUXIÈME PARTIE

LA PERCEPTION DU LANGAGE

CHAPITRE PREMIER

PERCEPTION DIFFÉRENCIÉE DU LANGAGE

SECTION I. — Perception différenciée des signes mimiques.

Étudier la perception différenciée des signes mimiques serait facile si l'on connaissait des cas où cette perception subsisterait seule, où le sujet, par suite de quelque lésion cérébrale, continuerait à distinguer un signe mimique d'un mouvement ordinaire, sans être capable de saisir la signification de ce geste. Mais l'intelligence des gestes ne disparaît jamais seule : on ne connaît pas de cas de cécité mimique.

Aussi serions-nous réduits à dire que la perception différenciée d'un geste « doit contenir » les mêmes éléments que toute perception différenciée d'objets en mouvement, si, manifestement, toute une catégorie d'éléments n'apparaissaient comme particulièrement développés, à savoir les systèmes d'images musculaires correspondant à la reproduction du geste par le sujet lui-même.

« L'histoire des épidémies spasmodiques, dit M. Féré [octobre 1885, pp. 342-343], nous montre que chez les névropathes, plus sensibles d'une manière générale à tous les agents dynamogènes et inhibitoires, la seule vue d'un mouvement rythmique provoque l'exécution de ce mouvement. Ce phénomène d'induction psychomotrice peut se montrer à l'état sporadique, comme

M. Ch. Richet en a signalé un exemple. Si prenant un sujet de ce genre, nous le prions de regarder avec attention les mouvements de flexion que nous faisons avec notre main, au bout de quelques minutes, il déclare qu'il a la sensation que le même mouvement se fait dans sa propre main, bien qu'elle soit complètement immobile et au bout de quelques instants en effet, sa main commence à exécuter irrésistiblement des mouvements rythmiques de flexion... La vue d'un mouvement... invite à la reproduction de ce mouvement. » Tendance à la reproduction du mouvement mimique, c'est-à-dire en somme, représentation du mouvement, tel est l'élément essentiel impliqué dans la perception différenciée des signes mimiques.

SECTION II. — Perception différenciée des signes verbaux écrits.

Pour se rendre compte des limites et des résultats de la perception différenciée des signes verbaux écrits, l'introspection ne sert de rien, il est indispensable de recourir à l'observation clinique et à l'expérimentation ; j'exposerai donc successivement les renseignements fournis par ces deux méthodes.

A. — Renseignements fournis par l'observation clinique. — L'observation clinique seule nous permet d'étudier la perception différenciée des signes écrits en faisant abstraction de la perception proprement « verbale ». Elle se présente en effet sans alliage chez les malades atteints de « cécité verbale », car, on s'en souvient, la cécité verbale consiste dans la perte de la perception verbale visuelle : « La cécité verbale, dit le Dr Bernard [1885, p. 70], met le sujet qu'elle affecte dans l'impossibilité de lire les lettres, les syllabes, les mots, les signes divers placés sous ses yeux, tandis qu'il en distingue la silhouette, la position relative, l'arrangement. »

I. — La meilleure description, que l'on puisse donner de ce syndrome, est encore l'exposition d'un cas type, tel par exemple que l'observation de M. H. P. rapportée par Charcot [9 juin 1883,

pp. 441-444]. Assez brusquement, en des circonstances qu'il est inutile de relater ici, cet homme devint aphasique et complètement paralysé du côté droit. Puis, au bout de quelques jours, l'aphasie disparut et aussi la paralysie, il resta une hémianopsie latérale droite, sans grande importance au point de vue psychologique et des symptômes qui nous intéressent au contraire spécialement : « La main était assez libre pour qu'il pût écrire très lisiblement. Il voulut donner un ordre relatif à ses affaires, prit une plume et écrivit ; croyant avoir oublié quelque chose, il redemande sa lettre pour la compléter, veut la relire et c'est alors que se révèle dans toute son originalité le phénomène sur lequel je veux attirer votre attention. *Il avait pu écrire, mais il lui était impossible de relire sa propre écriture...* A partir de la même époque, il s'est aperçu qu'il lui était impossible de lire un imprimé, tout autant et encore plus qu'une page d'écriture [p. 442, col. 1]... En outre de l'impossibilité ou de la grande difficulté de lire, il y a encore à noter chez lui l'oubli d'un certain nombre de substantifs et de noms propres... Il reconnaît parfaitement les objets usuels et les nomme par leur nom à mesure qu'on les lui présente... Il écrit sans hésitation son nom et son adresse, une longue phrase et même une longue lettre, sans fautes notables d'orthographe, sans passer de mots : « J'écris, dit-il, comme si j'avais les yeux « fermés, je ne lis pas ce que j'écris. » De fait, il écrit aussi bien les yeux fermés. Il vient d'écrire son nom, on lui dit de le lire : « Je sais bien, dit-il, que c'est mon nom que j'ai écrit, mais je « ne puis le lire » [p. 443, col. 1].

Ce malade, quoique absolument incapable de *lire* à proprement parler, pouvait déchiffrer l'écriture au moyen d'un procédé détourné n'ayant absolument rien de visuel et dont je m'occuperai plus tard.

II. — En passant méthodiquement en revue les fonctions qui sont conservées dans la cécité verbale, c'est en quelque sorte le bilan de la perception différenciée que l'on établit : et d'abord, avant tout, la vision pure et simple est conservée, et même, selon Mirallié, l'acuité visuelle serait intacte ; mais ordinairement il y

a hémianopsie, c'est-à-dire que le champ visuel est diminué de moitié, cela est gênant, mais sans importance psychologique.

Ce qui est plus intéressant, c'est que les malades reconnaissent tout ce qui les entoure, peuvent se diriger, etc. ils ont même conservé l'intelligence de la signification particulière attachée à certains objets, tels que signaux, emblèmes, etc. Ces malades jouent parfaitement aux cartes, aux dames, aux dominos. Ils reconnaissent la valeur des lettres employées dans leur commerce pour indiquer le prix des objets aux initiés [Cf. Mirallié, 1896, p. 37], cependant le malade de Bernard avait perdu le souvenir de cette valeur. Un malade de Déjerine « était incapable de lire les mots République Française mais il prononçait immédiatement ces mots quand on dessinait au tableau les deux lettres R. F. entourées d'un cartouche » [Mirallié, 1896, p. 37].

Pour ce qui est de la perception des signes écrits pris isolément, c'est-à-dire des lettres, deux cas — disent les auteurs — peuvent se présenter :

Quelquefois « le malade reconnaît tout ou partie des lettres de l'alphabet », mais, ayant reconnu séparément les différentes lettres constituant un mot, il « ne peut s'élever à la compréhension du mot : il y a de la cécité du mot, sans cécité des lettres » [Mirallié, 1896, p. 38]. Ce fait n'a rien qui doive paraître étrange : le malade n'est pas atteint de cécité psychique et il n'y a aucune raison *a priori* pour que, capable de reconnaître une lampe, un crayon, un dessin et de les nommer, le malade ne soit pas également capable de reconnaître un A ou un Z et de leur donner aussi leur nom.

D'autres fois, le malade se trouve « absolument dans l'état d'une personne qui n'aurait jamais appris à lire » [Mirallié, 1896, p. 38], il ne connaît plus les lettres, il y a *cécité littérale* complète. Toutefois, la cécité littérale n'empêche pas toujours le malade de distinguer les unes des autres ces lettres dont il a oublié les noms : « Il voit, dit M. Brissaud [1894, p. 111], la différence d'un M, d'un A, d'un L, il voit même que ces lettres sont mal placées lorsqu'elles sont renversées (W, V, ꓶ). Exactement comme il jugerait qu'une chaise ou un verre sont sens dessus dessous. »

J'avoue ne pas comprendre pourquoi la « cécité littérale » a été classée dans la « cécité verbale » : ne pas reconnaître, ou, plus exactement, ne pouvoir nommer les lettres me paraît constituer un symptôme de « cécité psychique » au même titre que le fait de ne pouvoir reconnaître ou nommer des objets quelconques; nommer une lettre, ce n'est pas comprendre le sens d'un signe verbal. Aucun auteur ne paraissant avoir fait attention à cette singulière contradiction, il est permis de se demander si toutes les circonstances et conditions de ce fait ont été bien observées, si dans les cas où l'on a noté l'existence de la cécité *littérale,* il n'y avait réellement aucun autre symptôme de cécité psychique ; plus les données apparentes d'une observation semblent en contradiction avec les probabilités logiques et plus l'on est en droit d'exiger des garanties d'exactitude. De nouvelles recherches sur ce point spécial ne seraient certainement pas dépourvues d'intérêt. En tout cas, il n'y aurait pas lieu d'être surpris outre mesure si l'on arrivait à cette conclusion que la « cécité littérale » est une forme de cécité psychique limitée à une classe très spéciale d'objets : les objets en question, les lettres, ne sont pas de ceux dont on commence à prendre connaissance dès les débuts de la vie et pour nombre de personnes, ils sont parmi les moins familiers ; rien d'étonnant donc à ce que la notion puisse en être perdue alors que l'on continue à reconnaître la masse des objets usuels.

III. — La cécité verbale porte à la fois sur l'imprimé et le manuscrit. Le plus souvent, le malade reconnaît encore son nom, plus rarement quelques mots familiers (Mirallié) ; en général les auteurs expliquent la conservation de certains mots en disant que le malade les reconnaît comme il peut reconnaître un emblème ou un signe idéographique, d'après leur configuration générale : c'est sous-entendre cette hypothèse que la lecture normale se fait d'une façon tout à fait différente, à savoir lettre par lettre, que cette lecture normale seule devient impossible dans la cécité verbale. Mais j'aurai occasion plus loin de montrer que la lecture normale ne se fait nullement lettre par lettre, que *la plupart* des mots sont déchiffrés *en bloc,* sont en

somme reconnus à leur aspect général. Si les mots familiers sont souvent, dans la cécité verbale, reconnus, à l'exclusion des autres, cela ne tient pas à ce qu'ils sont lus par un procédé différent, mais simplement à ce que dans les affections de ce genre, les notions les plus familières, les plus habituellement utilisées ou les plus anciennement acquises sont toujours les dernières à disparaître. L'intelligence des chiffres est souvent mieux conservée que celle des mots, non parce que ce sont des idéogrammes, mais parce que ce sont des signes relativement simples et extrêmement familiers.

Dans certains cas, le malade pouvant reconnaître un assez grand nombre de mots arrive à deviner grâce à eux le sens de petites phrases.

La faculté de copier est conservée, en ce sens que le malade peut copier « mécaniquement » le manuscrit en manuscrit, l'imprimé en caractères typographiques ; il reproduit servilement les caractères qu'il a sous les yeux, comme il reproduirait les traits d'un dessin « ou comme nous copierions nous-mêmes de l'hébreu ou du sanscrit, suivant la comparaison de Gairdner » [Ballet, 1888, p. 112].

L'écriture spontanée et l'écriture sous dictée ne sont pas dans le même état de conservation.

A première vue il semblerait que l'écriture spontanée ou sous dictée dût être complètement perdue, en effet, on peut dire pour présenter les choses d'une façon schématique que l'écriture dans la cécité verbale doit être dans le même état que le dessin dans la cécité psychique : pour écrire une lettre le sujet se sert principalement du sens musculaire, une fois la lettre écrite s'il est atteint de cécité verbale il ne la comprendra plus ; la lettre suivante ne pourra donc se lier correctement à la première.

En fait cependant ces malades écrivent ; Trousseau l'avait noté dès 1865 et en avait été fort étonné « la maladie dit-il a dédoublé ces habitudes que l'observation avait jusqu'ici considérées comme indissolublement liées l'une à l'autre. Assurément aucun psychologue n'aurait osé porter l'analyse jusqu'à isoler la faculté d'écrire de celle de lire. Ce que le psychologue n'eût pas osé faire,

la maladie l'a réalisé » [1865 p. 652]. C'est qu'en réalité ils ne se servent pas de la vue pour écrire, mais seulement pour corriger, aussi laissent-ils des fautes et quelquefois sautent des mots ; ils écrivent avec leur sens musculaire. Ils sont dans la situation de celui qui écrit les yeux fermés, ou plutôt dans une situation un peu plus favorable, car ils peuvent voir du moins si les lignes sont droites et s'ils sont arrivés au bout. Ici, d'ailleurs, il doit y avoir des différences individuelles, certaines personnes se servant, en effet, beaucoup plus que d'autres de la vue pour écrire.

Incapable de comprendre par la vue seule les mots écrits, incapable de les copier autrement que d'une façon tout à fait mécanique, le malade est cependant capable de les lire en les écrivant, en d'autres termes, il comprend ce qu'il écrit par le fait même qu'il trace les lettres, parfois même, quoiqu'atteint de cécité littérale, il arrive à reconnaître les lettres une par une en suivant simplement du doigt leur tracé [Cf. Charcot, 9 juin 1883, p. 443, col. 1].

En somme, la cécité verbale nous présente une dissociation complète entre la perception différenciée et la perception verbale ; comment se produit cette dissociation, à quel mécanisme psychologique correspond-elle exactement, c'est ce que j'examinerai seulement après avoir étudié le syndrome homologue portant sur la parole entendue : la surdité verbale. En attendant, nous avons un résultat à enregistrer : nous avons trouvé légitimée en tous points par l'observation clinique la distinction que nous avions établie théoriquement entre les deux premiers stades de la perception verbale.

B. — Renseignements fournis par l'expérimentation. — Chaque lettre est formée d'un assemblage d'éléments géométriques, lignes droites, lignes courbes, cercles, arcs de cercles et crochets divers ; ces éléments ne sont d'ailleurs pas extrêmement variés et les différences entre les lettres tiennent surtout à des différences dans leur direction et leur succession.

Goldsheider et Muller [1893, pp. 131-167] se sont posé le problème de savoir si dans la lecture courante chaque élément était

perçu séparément, le déchiffrement de la lettre résultant alors de la juxtaposition, de l'addition si l'on veut, de ces perceptions relativement simples ; ou bien si, au contraire, la lettre était perçue dans son ensemble sans être décomposée. Le problème sera résolu lorsqu'on aura établi s'il faut plus ou moins de temps pour examiner séparément et successivement les éléments des lettres qu'il n'en faut pour déchiffrer les lettres entières formées de ces mêmes éléments.

L'appareil dont se sont servis dans leurs expériences Goldsheider et Muller a pour effet d'exposer au regard, pendant un temps très court déterminé, une figure ou un texte ; la perception est jugée correcte si le sujet arrive à reproduire le modèle ou le texte qui lui a passé sous les yeux. La pièce essentielle de l'appareil est un disque rotatif horizontal, masquant le texte à lire placé à dix centimètres au-dessous ; parallèlement à la direction d'un rayon, ce disque présente une fente partant de la circonférence et de largeur modifiable à volonté ; le sujet regarde par un tube de lunette perpendiculaire à la surface du disque ; la fente, venant à chaque révolution passer sous l'extrémité inférieure du tube, découvre le texte pendant un temps déterminé fixé le plus souvent à un centième de seconde. On peut exposer le modèle une seconde fois, une troisième ou plus, toujours pendant le même temps jusqu'à lecture correcte [G. et M., 1893, pp. 133-134].

I. — *Pour les lignes droites* [G. et M., pp. 135-136] après un seul examen (c'est-à-dire après un seul tour de disque) le sujet est capable de reproduire exactement un modèle composé de quatre lignes quelles que soient leurs combinaisons. Pour un modèle de cinq lignes droites (figures 6 et 7) il fait une ou deux fautes après cet examen unique, un second examen lui suffit pour les corriger. Avec six lignes le nombre des éléments est reconnu au premier coup d'œil, leur disposition ne l'est que pour la moitié d'entre eux.

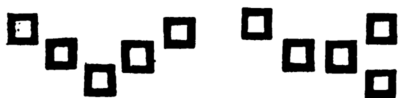


FIG. 6 et 7.

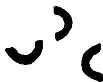
Le nombre des examens nécessaires à la perception correcte

croit avec le nombre des lignes à moins qu'elles ne soient disposées avec symétrie et régularité (comme dans la fig. 8 par exemple). Si les droites sont disposées de façon à dessiner une figure géométrique simple et banale, chaque figure est déchiffrée presque aussi facilement qu'un élément unique : un seul examen suffit pour reconnaître deux ou trois *carrés*, leur nombre, leur disposition, leur orientation, et cela fait pourtant huit ou douze éléments simples. L'hésitation commence avec quatre carrés ; elle porte soit sur la disposition soit sur la forme même des figures et croît avec leur nombre à moins qu'ils ne soient eux-mêmes disposés avec une certaine symétrie ; on obtient, par exemple, une réponse exacte pour la figure 9 et inexacte pour la figure 10.


FIG. 8.

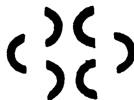

FIG. 9 et 10.

Pour les lignes courbes (arcs de cercle, demi-circonférences, ellipses, figures en U) [G. et M., p. 137] la perception cesse d'être exacte dès qu'il y a plus de trois éléments. Ici encore, la difficulté paraît augmenter lorsque les éléments ne sont pas symétriquement disposés : il est impossible, après un seul examen, de reproduire la figure 11.


FIG. 11.

Le sujet déclare avoir vu quelque chose rappelant l'image d'une volée de pigeons, rien de plus ; en revanche la figure 12, où l'on remarque entre les deux premières et les trois dernières lignes un certain rapport de symétrie, est reconnue plus vite que la figure 13. Pour des éléments semblables mais différemment orientés, la disposition générale est plus vite reconnue que l'orientation de chaque élément : dans la figure 14, le sujet indique plus difficilement l'orientation des diverses demi-circonférences. De même dans la figure 15 le sujet reconnaît que le


FIG. 12 et 13.


FIG. 14.

groupe des trois éléments de droite est orienté selon une direction oblique de bas en haut et de gauche à droite, mais l'orientation de chacune des trois petites courbes n'est pas perçue.

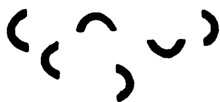


Fig. 15.

Pour les modèles composés d'*éléments différents non contigus* [G. et M., p. 138] la position générale de l'ensemble est perçue au premier examen tandis que l'orientation de chaque élément ne l'est pas dès qu'il y a plus de trois éléments.

Pour les modèles composés d'*éléments différents contigus* [G. M., p. 139] ou, plus exactement, liés entre eux à la façon des caractères d'une écriture sténographique, un seul examen permet de percevoir l'ensemble de la figure mais non les éléments constituants : la figure 16 est exactement reproduite après un seul examen, au contraire le sujet ne fait pas de différence entre la figure 17 et la figure 18, entre la figure 19 et la figure 20.



Fig. 16.



Fig. 17.



Fig. 18.



Fig. 19.



Fig. 20.

Pour des *systèmes ressemblant à des lettres ou à des chiffres* [G. et M., pp. 139-140] les conditions de perception sont toutes autres. Étant donnés deux systèmes formés d'éléments identiques, disposés dans l'un purement au hasard et dans l'autre de telle façon que certains groupes simulent plus ou moins exactement des caractères typographiques, c'est ce dernier qui sera lu le plus vite.

Souvent ces fausses lettres ou ces faux chiffres sont pris par le sujet pour des caractères véritables et il faut une seconde lecture pour le détromper ; tel fut le cas notamment pour la figure 21 dont la seconde moitié fut, à première vue, prise pour le chiffre 4.



Fig. 21.

Cette perception erronée implique en quelque sorte une déformation de l'ensemble perçu, mais cela n'a rien qui puisse nous

surprendre : c'est simplement un cas particulier d'un phénomène qui se produit à l'occasion de toute espèce de perception différenciée; lorsqu'un certain nombre de détails sont de nature à rappeler un objet déterminé, c'est cet objet que le sujet croira percevoir dans son ensemble ; la perception brute est modifiée en quelque sorte par l'idée plus ou moins consciente que nous en avons, ou si l'on veut, il se produit une sorte de réaction de la perception différenciée sur la perception brute. Je trouve ce phénomène fort bien décrit dans le passage suivant de M. Payot : « Arrêtez-vous, dit-il, à la devanture d'un horloger : toutes les montres se présentent avec une perspective très différente, vous les voyez cependant comme si votre regard tombait sur elles perpendiculairement. La preuve est simple et péremptoire : faites dessiner à un enfant ces montres, dont pas une ne *peut* lui paraître circulaire, il y tracera autant de circonférences qu'il y a de montres. Il ne lui vient même pas à la pensée, à lui qui n'a jamais réfléchi à la perspective, que son idée d'un objet est nécessairement fragmentaire et qu'il y a des milliers de façons de le voir ; il pense tout naïvement avec son image habituelle, et il ne peut faire autrement, car cette image habituelle supplante totalement à son insu l'image vraie, actuelle » [J. Payot, juin 1891, pp. 630-631].

L'exemple suivant est peut-être plus clair encore :

« Nous pensons chaque objet avec une *couleur-type* et cette *couleur* suggérée par la vue de l'objet chasse la couleur réelle de la conscience pour prendre sa place. Nous voyons par exemple un arbre avec sa couleur verte, même lorsqu'il est mal éclairé par le gaz dans la rue ; or faites relever par un peintre la couleur absolue exacte en prenant les précautions voulues, et vous verrez que l'arbre ne *devrait* pas nous paraître vert » [*id.*, *ibid.*].

Pour en revenir aux faits qui nous occupent spécialement, les expériences de Goldscheider et de Muller nous montrent en somme que le déchiffrement correct d'un système graphique n'implique pas que chacun de ses éléments ait été distinctement perçu.

Si nous passons des expériences faites sur ces dessins bizarres à des expériences faites sur des lettres véritables, nous voyons

que les lettres sont lues beaucoup plus facilement que les signes élémentaires. Un premier examen permet toujours de lire correctement quatre lettres, tandis qu'avec quatre carrés ou quatre demi-cercles la première réponse était, on s'en souvient, toujours inexacte. Pour cinq ou six lettres il faut au moins deux examens. Il s'agit, bien entendu, de groupes de lettres ne formant pas des mots ni même des syllabes usuelles.

De l'ensemble de ces expériences, il résulte manifestement que les caractères sont perçus en bloc, sans que le lecteur soit obligé pour les reconnaître de décomposer chacun d'eux en ses éléments constitutifs ; cette décomposition, en admettant même qu'elle ne rendît pas la lecture impossible, la rendrait certainement extrêmement lente et pénible.

SECTION III. — Perception différenciée du langage auditif.

Je ne crois pas que l'on ait jamais tenté pour l'étude de la perception différenciée de la parole des expériences analogues à celles que Goldscheider et Muller ont faites sur la lecture. Il me semble d'ailleurs qu'elles seraient beaucoup plus difficiles à imaginer et à réaliser avec sûreté et précision. Nous en sommes donc réduits à l'observation des cas pathologiques : il existe heureusement un syndrome rigoureusement parallèle à la « cécité verbale », permettant par conséquent d'étudier la perception différenciée sans mélange de perception verbale : ce syndrome est la « surdité verbale ».

I. — « La surdité verbale est l'impossibilité de comprendre la signification de la parole entendue, et même de tous les sons devenus conventionnellement représentation d'idées... la perte ou l'altération plus ou moins complète de la mémoire de la signification des sons » [Bernard, 1885, p. 145].

Il est difficile d'en donner une description schématique comme je l'ai fait pour la cécité verbale : rarement isolée, elle est combinée le plus souvent avec d'autres troubles du langage. On

peut en donner si l'on veut une description d'ensemble, mais cette description ne correspondra rigoureusement qu'à un nombre de cas extrêmement petit. Tel est cependant le cas publié par M. Giraudeau dans la *Revue de Médecine* en 1882 [p. 446]. Il s'agit dans cette observation d'une femme de 46 ans, atteinte de tumeur cérébrale. « Lorsqu'on lui demande son nom, dit l'auteur [p. 449], elle relève la tête, mais ne répond pas. Interpellée de nouveau, elle répond : « Que me dites-vous ? » A la même question, elle dit : « Je ne comprends pas. » Si l'on attire de nouveau son attention, elle répond correctement : « Bouquinet, Marie. » Si on lui demande ensuite « depuis combien de temps elle est malade », la même difficulté de compréhension se produit ; elle répond cependant à la longue : « Depuis trois mois. » Si on la prie aussitôt après de donner son adresse, elle dit : « Peut-être depuis trois mois et demi. » Interrogée ensuite sur sa profession, elle nous présente des ordonnances du médecin qui l'a traitée en ville et ajoute : « Une poudre blanche » (sulfate de quinine). « A plusieurs reprises, nous varions son interrogatoire, et toujours les réponses de la malade sont analogues à celles que nous venons de rapporter. Après avoir eu beaucoup de difficulté à comprendre la première de nos questions, nous l'avoir fait répéter deux ou trois fois, elle y répond, et, quelles que soient les questions ultérieures que nous lui adressons, elle suit son idée première et nous fait des réponses qui n'ont aucun rapport avec ce que nous lui demandons. « Parfois même il est impossible de lui faire connaître notre pensée, et à tout ce que nous lui demandons elle répond invariablement : « Que me dites-vous ? « je ne comprends pas. Guérissez-moi. » « Cependant, l'organe de l'ouïe est intact..., elle entend le tic tac d'une montre et tourne la tête lorsqu'un bruit léger se passe autour d'elle. « La vue est intacte des deux côtés ; il n'existe pas non plus de cécité des mots, car, *phénomène important,* elle lit très facilement l'entête des feuilles d'observation, ainsi que les questions que nous lui adressons *par écrit,* elle y répond soit de vive voix, soit par écrit, avec un peu de réflexion cependant. »

Si l'on examine dans leur ensemble les différents cas de surdité

verbale qui ont été publiés, en passant en revue successivement les fonctions qui sont perdues et celles qui sont conservées, voici ce que l'on trouve :

L'audition pure et simple et la perception brute auditive sont conservées, le mot est perçu comme son ; s'il n'en était pas ainsi, c'est de surdité corticale que le malade serait atteint. L'acuité auditive est même ordinairement intacte, les malades entendent par exemple parfaitement le bruit d'une épingle qui tombe à terre.

La perception différenciée est également conservée, le malade reconnaît la nature et l'origine de bruits quelconques, il reconnait le tic tac d'une montre ; « la malade de Schmidt non seulement entendait quand on sonnait, mais pouvait encore distinguer à leur timbre les sonnettes qui lui étaient connues » [Bernard, 1885, p. 154]. Le malade reconnaît la voix humaine au même titre que tous les autres bruits. La parole n'est plus pour lui qu'un murmure confus mais il sait que ce murmure est une voix. « Les malades entendent les mots, dit M. Ballet [1886, p. 101], mais ils les entendent comme un murmure indistinct et confus, « comme on « entend les voix dans une foule » suivant la comparaison de l'un d'eux. » Ils comprennent même qu'on *leur* parle. « A toutes les questions, poursuit M. Ballet [1886, p. 101] le patient ébahi répond par un coup d'œil égaré ou un « peux pas » significatif. » La malade de Schmidt reconnaissait même les différentes voyelles lorsqu'on les prononçait séparément, et elle était capable de les répéter [Bernard, 1885, p. 152].

Ce qui est perdu, c'est essentiellement la perception verbale, c'est-à-dire la faculté de comprendre le sens des paroles entendues. Le malade se trouve dans la condition d'un individu transporté dans un pays étranger dont il ne comprend pas la langue ; le plus souvent néanmoins, il reconnaît encore son nom, plus rarement il répond à son prénom et comprend quelques mots familiers, quelquefois, mais plus rarement encore, il comprend au milieu du discours le sens de certains mots qui lui font deviner le sens général de la phrase. Chez les polyglottes, la surdité verbale peut porter exclusivement sur une des langues qu'ils connaissent : « Un officier russe observé par M. Charcot, naguère

très familier avec les langues russe, française et allemande, perdit presque complètement la faculté de comprendre l'allemand » [Ballet, 1886, p. 103]. Un jeune homme observé par M. Oré perdit à la suite d'un traumatisme du crâne la compréhension du français : il n'entendait plus que le patois languedocien, sa langue maternelle [Oré, 1878, p. 1133]. En général, la langue la plus familière disparaît la dernière, et réapparaît la première en cas de guérison [Pitres, Déjerine].

Les fonctions, qui dépendent de la perception verbale, sont aussi plus ou moins altérées.

La *parole spontanée* à première vue devrait être perdue. Il semble en effet que les relations unissant la parole spontanée à la perception verbale auditive soient analogues à celles qui unissent le dessin à la perception visuelle différenciée, et que, par suite, la parole spontanée soit à la surdité verbale comme la faculté de dessiner est à la cécité psychique. Pour prononcer un mot, le sujet se sert surtout comme nous le verrons, de ses images musculaires, mais s'il est atteint de surdité verbale il ne comprend plus le mot qu'il vient de prononcer : il est donc incapable d'en émettre un deuxième dont le sens et la forme soient correctement liés à ceux du premier.

Pourtant, en fait, la plupart de ces malades parlent. Cela tient à deux raisons : la première est que nous n'émettons pas les paroles mot par mot ainsi qu'on le verra plus tard, mais membre de phrase par membre de phrase. Il ne peut donc y avoir qu'une incohérence relative (paraphasie) dans le corps des phrases un peu longues et il n'y a pas de raison pour qu'il y ait incohérence dans les phrases courtes. En second lieu, le sens musculaire joue, dans le langage parlé, un rôle beaucoup plus considérable qu'il ne fait dans le dessin. On pourrait dire que le sens musculaire est au langage parlé ce que la vision est au dessin.

Toujours est-il que selon Charcot [Cp. Ballet, p. 92 et 93] « la surdité verbale quand elle n'est pas poussée trop loin n'empêche pas le langage correct ». Si on fait au malade une question par écrit il la comprend (n'ayant pas de cécité verbale) et y répond correctement soit par écrit, soit verbalement

La *parole répétée* est évidemment impossible et l'*écriture sous dictée* également.

L'*écriture spontanée ou copiée* est normale.

Quant à l'état de la *lecture* il sera exposé avec la question de la perception verbale visuelle.

II. — L'étude de la surdité verbale ne nous apprend en somme rien relativement au contenu psychologique de la perception différenciée, contenu d'ailleurs dont la plupart des neurologistes et même des psychologues paraissent se préoccuper fort peu. On dirait souvent qu'ils considèrent le mot ainsi perçu, ou l'image de ce mot comme quelque chose de net et d'extrêmement simple aux contours définitivement arrêtés. Il n'en est rien cependant ; le même mot, prononcé par des voix différentes, ou par la même voix avec différentes intonations, ou entendu au milieu de phrases différentes, donnera des perceptions qui ne sont nullement identiques et à chacune, semble-t-il, pourra correspondre un souvenir spécial [Cf. Bergson, 1896, p. 123]. Cependant on parle sans cesse en psychologie et surtout en médecine du souvenir de tel ou tel mot comme si chaque mot ne correspondait qu'à un seul souvenir bien déterminé ; c'est qu'en fait, les souvenirs correspondant à chacune des perceptions du mot ne sont que rarement évoqués individuellement : ce que l'on entend par souvenir du mot, c'est l'image extrêmement complexe participant plus ou moins des différentes perceptions.

Le souvenir du mot comme tout souvenir d'une perception quelconque est complexe non seulement parce qu'il comprend des images auditives correspondant aux différentes auditions antérieures, mais encore parce que ces images auditives sont accompagnées d'images kinesthésiques, tactiles, visuelles, etc., correspondant aux autres formes d'expression ou de perception du même mot.

Parmi ces images il en est qui sont particulièrement intéressantes, ce sont les images kinesthésiques : j'ai déjà signalé, à propos de la perception brute, la curieuse association qui paraît exister constamment entre les sensations auditives quelles qu'elles

soient et les combinaisons de mouvements tendant a reproduire plus ou moins exactement le son entendu. Cette association paraît beaucoup plus développée lorsqu'il s'agit de perceptions auditives différenciées; c'est ainsi notamment que certaines personnes ne peuvent *écouter* de la musique sans que cette audition s'accompagne d'une sorte de chant intérieur: « Je ne puis écouter « la musique sans la chanter intérieurement, dit le Dr X... cité par G. Saint-Paul [1892, p. 68], je ne me la rappelle jamais par des « souvenirs auditifs, mais toujours par le récit des mouvements « faits antérieurement. » Certainement les personnes, qui n'ont pas d'autre façon d'écouter la musique, sont médiocres musiciennes (Stricker qui est dans ce cas répète à plusieurs reprises qu'il a « peu de talent musical » [juin 1886, p. 25]), il leur est à peu près impossible de prêter attention simultanément aux différentes parties d'orchestre; elles pourront peut-être jouir pleinement d'un solo de chant ou d'instrument, mais ne comprendront guère une symphonie de Beethoven ou une scène de Wagner.

Ce phénomène d'imitation automatique est extrêmement important à cause du rôle qu'il joue dans le mécanisme de la parole répétée et par conséquent, de l'acquisition du langage. Il nous permet en effet de comprendre comment, ayant entendu des sons, nous devenons capables de les imiter et de les reproduire à haute voix; si l'audition n'était pas, au moins pendant l'enfance, accompagnée par des représentations kinesthésiques, il serait absolument impossible d'expliquer l'acquisition du langage par l'enfant. Maine de Biran [An XI, pp. 42-44] paraît avoir été le premier à comprendre l'importance de ce phénomène; admettant l'existence d'une sorte d'accompagnement kinesthésique par lequel les organes vocaux s'associent instantanément à l'audition, il suppose avec raison que par ces mouvements, l'enfant s'approprie pour ainsi dire les mots qu'il entend et devient capable de les reproduire; c'est ce qu'il veut dire, je crois, en affirmant qu'il n'y a pas de langage extérieur sans un langage intérieur préalable.

L'homme a donc tendance à reproduire immédiatement les sons qu'il entend; comme d'autre part il s'entend en même temps qu'il articule, il arrive que pour la parole en particulier, l'association

du son et de l'articulation va toujours se développant, et surtout se précisant : « Cette association, dit M. Bourdon [octobre 1888, p. 349], se développe peu à peu chez le petit enfant et acquiert assez vite une précision et une solidité assez grandes pour qu'on puisse dire..., que chaque complexus déterminé d'articulations, avec les sensations musculaires qui l'accompagnent, a, pour la conscience, un équivalent suffisamment exact dans les sensations auditives correspondantes, et réciproquement. »

L'union devient même suffisamment intime pour que la perte de l' « articulation intérieure » (aphasie motrice vraie) puisse, au moins dans certains cas et chez certains sujets, troubler notablement la perception de la parole : « Pour la conversation courante, dit M. Déjerine [1901, pp. 400-401] après les premiers jours de début de la maladie, le malade comprend tout ce qu'on lui dit, et l'audition est toujours remarquablement mieux conservée que la lecture et la parole. Cependant... si on parle un peu rapidement à ces malades, il arrive souvent qu'ils ne saisissent pas complètement du premier coup le sens complet et exact de la phrase prononcée. Il en est de même lorsqu'on prononce une phrase un peu longue. »

Cette association étroite de la parole entendue avec l'articulation intérieure n'est en somme qu'un cas particulier d'un processus extrêmement général. M. Baguer [Comm. orale, 17 décembre 1904] affirme que le même phénomène se produit chez le sourd de naissance total à qui l'on enseigne la lecture sur les lèvres : L'acquisition de la faculté de lire sur les lèvres est inséparable de la répétition (au moins muette ou intérieure) des syllabes perçues ; le sourd-muet ne comprend que dans la mesure où il peut répéter et se sentir lui-même répétant, ou tout au moins se représenter qu'il répète.

SECTION IV. — INTERPRÉTATION PSYCHOLOGIQUE DE LA SURDITÉ ET DE LA CÉCITÉ VERBALES.

I. — « La lecture mentale, dit M. Ballet [1886, p. 118], comme la lecture proprement dite supposent toutes les deux

l'intégrité des images visuelles commémoratives des mots. » Là-dessus repose l'interprétation classique de la cécité verbale ; « elle est constituée non seulement par l'effacement des images visuelles du mot, mais par leur destruction complète, si bien que la vue même des mots écrits est incapable de réveiller ces images » [Ballet, 1886, pp. 122-123].

De même, on entend dire couramment que la cause de la surdité verbale c'est la perte des images auditives verbales. « La malade de M. Girardeau, dit M. Ballet, ... était incapable de comprendre les questions qu'on lui adressait... ce qui suppose que les représentations auditives lui faisaient défaut. La perte des images auditives est en effet la condition pathogénique de la surdité verbale. On s'en convaincra aisément avec un peu de réflexion. Que se passe-t-il dans les cas auxquels nous faisons allusion ? Le mot arrive à l'oreille, et il est perçu comme son... mais comme un son vulgaire, banal, non différencié, incapable d'éveiller une idée ; il impressionne le cerveau comme si cet organe l'entendait pour la première fois, ce qui revient à dire que la substance grise ne possède plus aucun *souvenir*, aucune *image* auditive de ce mot, ou qu'au moins cette image est si difficile à raviver que le son du mot seul n'y suffit plus. La surdité verbale résulte donc bien d'un effacement des représentations auditives, et d'un effacement tel que, non seulement l'évocation de la représentation en dehors de la sensation génératrice est impossible, comme dans l'amnésie, mais que la sensation elle-même, qui naguère avait fait naître l'image, est incapable de réveiller cette image » [Ballet, 1886, pp. 99 et 100]. Plus loin le même auteur ajoute : « La surdité verbale typique consiste dans la disparition des images verbales auditives » [p. 17].

II. — Nous avons déjà rencontré une théorie analogue, celle que Munk avait essayé d'édifier à propos de la surdité psychique. Il avait admis que la surdité psychique était due à la perte des images auditives en général. Cette théorie est abandonnée et il y a de grandes chances pour que celle que nous venons d'exposer ci-dessus n'ait guère plus de valeur.

Elle ne s'appuie que sur un semblant de démonstration que l'on peut analyser ainsi :

Majeure : le mot est perçu comme son et rien que comme son dans la surdité verbale, il est perçu comme dessin et rien de plus dans la cécité verbale.

Conclusion : donc c'est qu'il « impressionne le cerveau comme si cet organe l'entendait ou le voyait pour la première fois ».

La mineure ne pourrait être que : or toute incompréhension d'un signe verbal implique qu'il ne subsiste dans le cerveau aucune trace d'impression antérieure faite par ce signe ; même à première vue cette mineure n'est pas assez manifestement vraie pour que l'on puisse se permettre de la dissimuler, et dès qu'on la presse un peu on voit qu'elle est manifestement fausse.

Les apparences ne sont sauvées que par suite des locutions pseudo-anatomique au milieu duquel on noie généralement cette démonstration. On emploie des figures telles que : « La substance grise ne possède plus aucun souvenir, aucune image auditive du mot. » Proposition qui semble nous ramener à la théorie épicurienne des idées images conçues comme de petites pellicules se détachant des objets. Ou bien on nous dit que le mot « impressionne le cerveau comme si cet organe l'entendait pour la première fois, etc. ». En psychologie le langage anatomique *pur* est parfois acceptable quoiqu'il soit ordinairement inutile, et toujours dangereux, mais ce langage qui n'est ni anatomique ni psychologique, qui est formé de *métaphores qui ne se suivent pas,* ne peut conduire qu'à des non-sens.

J'ajoute qu'il règne dans l'explication, telle que la présente M. Ballet pour la surdité verbale, une grosse incertitude, les « images verbales », pour me servir de son expression, sont-elles décidément absentes, « détruites », ou bien seulement impossibles « à évoquer » ? il est vrai qu'à propos de la cécité verbale cette hésitation ne s'était pas produite : il ne s'agissait de rien moins que de « destruction complète ».

Que peut donc signifier cette expression « destruction d'une image » ? les images ne sont pas des êtres permanents dont

la disparition puisse être considérée comme une destruction; ce sont des phénomènes intermittents : au moment où elles sont évoquées elles existent, lorsqu'elles ne sont pas évoquées elles n'existent pas, elles ne sont pas réfugiées dans une mystérieuse galerie souterraine où l'on puisse les saisir toutes et les anéantir en bloc ! Si dans l'esprit d'un malade lisant ou écoutant certaines images n'apparaissent pas qui normalement devraient apparaître on ne peut pas dire que ces images soient plus *détruites* qu'elles ne le sont chez un sujet normal au moment où il ne lit pas ou n'entend pas parler. Tout ce que l'on peut dire c'est que les images ne sont pas évoquées, ce qui est une métaphore pour dire : elles n'apparaissent pas. Et cela est la constation d'un fait, non une explication.

Quand je dis : un malade atteint de cécité verbale est dans l'état de quelqu'un qui entend une langue étrangère sans la comprendre, je donne une explication par analogie : cette explication est encore vague, mais elle apprend réellement quelque chose. Quand je dis au contraire : un malade atteint de cécité verbale a perdu les images verbales je n'apprends rien du tout : j'énonce un fait d'une façon autre que l'habituelle, et en outre incorrecte, autant voudrait dire un aveugle est un homme qui a perdu la faculté d'acquérir des sensations visuelles, ce qui est un truisme au moins correct.

III. — Il serait d'ailleurs de toute nécessité de s'entendre sur le sens que l'on donne à cette expression « images verbales ».

La première interprétation qui se présente à l'esprit, c'est que les auteurs entendent par image verbale le souvenir de la perception auditive d'un mot, mais à cette conception on peut opposer deux objections : La première est que ce souvenir n'est pas *une* image ; on doit le concevoir ainsi qu'il a été dit dans le chapitre précédent, comme un complexus d'images, d'émotions, etc., ayant pour centre la sensation auditive elle-même, c'est un système qui tend à se développer ; c'est une vue de l'esprit en somme, une abstraction réalisée, car ce système n'a de réalité qu'en tant qu'il se développe. La seconde objection c'est qu'il n'y a pas de

souvenir « perdu » ni « effacé ». Si le souvenir du mot, notamment, était perdu, le malade n'aurait plus aucune perception de ce mot. Or, il en a la perception brute et même différenciée.

Mais peut-être veut-on désigner par cette expression « images verbales » les images, émotions, etc., en un mot les états de conscience constituant le système habituellement lié à l'audition du mot. Cette seconde interprétation ne rendrait pas la théorie plus acceptable. Si ces états de conscience étaient détruits, ou même simplement si les liens qui les unissent entre eux étaient rompus et le système dissocié, ce système ne pourrait apparaître en aucun cas, or pour qu'il soit évoqué d'une façon parfaitement normale il suffit que le mot soit lu au lieu d'être entendu, s'il s'agit de surdité verbale, entendu au lieu d'être lu s'il s'agit de cécité verbale.

C'est cette dernière considération précisément qui nous mène à l'interprétation exacte du phénomène, interprétation purement psychologique bien entendu. Ce qui est altéré, troublé, c'est l'association entre la perception du mot, visuelle dans un cas, auditive dans l'autre, et le système d'images qu'elle devrait évoquer. L'un et l'autre terme subsistent, mais la chaîne qui les unissait est rompue, l'apparition du premier n'entraîne plus l'apparition du second.

En somme la perception verbale est plus complexe, plus perfectionnée que la perception différenciée tant dans son mécanisme même que dans ses résultats, telle est la première conclusion à tirer de cette étude. Mais ce que l'étude de la cécité verbale nous montre le plus nettement, c'est que l'on peut considérer la perception verbale comme indépendante dans une certaine mesure de la perception différenciée et comme venant pour ainsi dire se superposer à elle puisqu'elle peut manquer dans certains cas sans que la perception différenciée paraisse sensiblement modifiée.

Ceci semble venir à l'appui de ce que j'ai fait observer au début, à savoir que l'intelligence du langage pourrait à première vue paraître ne pas constituer un acte de perception proprement dite, mais un phénomène intellectuel venant se superposer à la percep-

tion. En fait, il ne faut pas prendre à la lettre et considérer comme absolue cette indépendance de la perception verbale à l'égard des stades inférieurs, quoiqu'elle puisse être séparée d'eux par la maladie, elle leur est normalement liée d'une manière très étroite, elle ne se superpose pas seulement à eux, mais réagit sur eux et modifie leurs résultats. Les malades atteints de surdité verbale disent n'entendre les paroles que comme un murmure confus. Il est assez difficile de savoir exactement ce qu'ils veulent dire par là, mais très probablement ce à quoi ils font allusion c'est à une imperfection réelle de la perception brute, imperfection résultant uniquement de ce que la compréhension du sens se trouve supprimée. En dehors même des cas pathologiques, cette réaction de la perception verbale est manifeste ; chacun sait que nous avons beaucoup plus de facilité à percevoir des mots prononcés d'une façon confuse lorsque nous connaissons déjà le sens général de ce qui va être dit. A l'Opéra, il est souvent impossible de distinguer les paroles, mais si l'on a le livret sous les yeux, on si on l'a lu avant la représentation, tout ce que chantent les acteurs paraît clair et distinctement prononcé. « Sans l'idée, dit M. Paulhan [janv. 1886, pp. 57-58], la perception ou l'imagination du mot peut être bien empêchée... l'idée... non seulement fait des mots arrangés un langage, mais aussi facilite singulièrement ou rend possible, leur représentation interne ou leur perception extérieure. » Ces formules de M. Paulhan, si justes qu'elles soient, pourraient cependant, si on les prenait à la lettre, donner de cette réaction une conception trop étroite, il ne s'agit pas ici nécessairement d'idée proprement dite, l'intelligence du langage, ainsi que nous allons le voir maintenant, ne consiste pas nécessairement dans la représentation claire et immédiate de l'idée.

CHAPITRE II

PERCEPTION VERBALE DE LA PAROLE

Le mécanisme de la perception verbale paraît assez simple si on étudie son fonctionnement à propos des substantifs, c'est-à-dire de mots pouvant représenter à eux seuls soit une idée, soit un objet. On qualifie de *substantifs concrets* ceux qui représentent des objets. Un objet est un groupe de possibilités permanentes de sensations ou, en d'autres termes, un groupe de propriétés ; une pomme, par exemple, est au point de vue psychologique constituée par un ensemble de propriétés tactiles, visuelles, olfactives, gustatives, etc... Le mot pomme est le substitut de cet ensemble de propriétés, c'est-à-dire en principe qu'il est capable, lorsqu'il est entendu, d'évoquer les images correspondant aux différentes sensations et perceptions auxquelles peut donner lieu la présence d'une pomme réelle ; et c'est-à-dire d'autre part que la perception de ces propriétés tendra toujours plus ou moins à évoquer l'image du mot.

Les *substantifs abstraits* sont ceux qui représentent des idées. Les rapports entre l'idée et le nom sont ordinairement plus intimes qu'entre l'idée et l'objet [Cf. Egger, 1881, p. 242-243].

Le plus souvent dans les traités de psychologie on se borne à étudier la perception verbale des substantifs et à l'étudier d'une façon éminemment théorique, c'est-à-dire en considérant ces substantifs comme s'ils se présentaient à l'état isolé indépendamment de toute espèce de contexte, comme si la perception de la parole n'était que la juxtaposition de perceptions de mots iso-

lés ; d'autre part on considère la perception verbale comme consistant uniquement dans une évocation d'images : *Une mosaïque de signes ayant pour effet d'évoquer une mosaïque d'images, telle est la conception commune du langage.* Nous allons nous efforcer de déterminer dans quelle mesure cette conception correspond à la réalité.

SECTION I. — La division du discours en mots est sans valeur psychologique.

Même en continuant à se placer au point de vue habituel, c'est-à-dire en ne considérant le discours, la parole entendue, que comme « évocateurs d'images », on doit se demander ce que peut être en quelque sorte la « molécule verbale », je veux dire l'unité psychologique de la parole ; on pourra considérer comme telle tout groupe de perceptions capable de déterminer, par son apparition au cours d'un discours, un fait psychologique particulier, fait psychologique qui serait par exemple un système d'images. Dans la conception vulgaire du langage, c'est-à-dire dans celle à laquelle nous habituent les grammairiens, cette unité psychologique serait le mot.

I. — La perception de la parole n'est cependant pas constituée par une série de perceptions indépendantes, correspondant chacune à un mot particulier. En considérant ceux dont le sens est le mieux déterminé, à savoir les noms, il est manifestement impossible d'admettre que dans un discours quelconque, un nom donné soit perçu indépendamment de ceux qui le précèdent ou le suivent.

Rien n'est moins fixe en effet que la signification attribuable à un mot : la plupart d'entre eux en possèdent un grand nombre, et ceux que l'on rencontre à chaque instant sont précisément ceux qui en possèdent le plus ; or, malgré cela, ils sont compris instantanément sans hésitation ni réflexion.

La raison en est que le sens de chaque mot est déterminé par les circonstances au milieu desquelles il est perçu. Ce sens est d'abord déterminé par le contexte proprement dit, c'est-à-dire

par les mots qui précèdent et suivent dans la phrase ou les phrases voisines :

« La langue anglaise, dit Stanislas Julien [1869, pp. 3-4], offre des expressions où le même mot change de signification, ou plutôt de rôle grammatical... suivant les mots avec lesquels on le construit. Prenons par exemple le mot *set* : verbe : *to set a thing on the table,* **poser** quelque chose sur la table. Adjectif : *His eyes are set,* son regard est **fixe**. Substantif : *A set of books,* une **collection** de livres. Le mot change de signification suivant les mots auxquels on l'associe. *We will play a set,* nous jouerons une **partie**. *We danced four sets,* nous avons dansé quatre **contredanses**. *At the set of sun,* au **coucher** du soleil. *To beat at a dead set,* être bien en **arrêt** (terme de chasse). *Things are at a dead set,* les affaires sont dans un état de **stagnation**. *To make a dead set on,* chercher à surprendre, guetter. »

« On sait, dit M. Bréal [1897, p. 169], ce que c'est qu'un chrétien qui *pratique,* ou un malade qui est *administré*. Quoi de plus général que le verbe *déposer* ? Mais quand on parle d'un témoin qui *dépose,* chacun comprend qu'il s'agit de renseignements donnés à la justice. » Ce fait est particulièrement net lorsqu'il s'agit de mots entrant dans des « expressions toutes faites » ou construites sur un plan connu ; à ce propos, M. Bréal fait remarquer qu'autrement, il serait particulièrement impossible de saisir le sens de certaines catégories de mots tels que les prépositions : « S'il fallait, dit-il [1897, pp. 269-270] énumérer et expliquer tous les emplois de nos prépositions, on ferait un volume. Le dictionnaire de Littré, pour le seul mot *à,* n'a pas moins de douze colonnes. Cependant le peuple se retrouve sans difficulté dans cet apparent chaos. Ce n'est point, nous l'avons vu, grâce à une notion plus ou moins nette de la valeur du mot : pas plus que les linguistes, il n'en saurait donner une définition qui convînt à tous les emplois. Il se laisse diriger par un certain nombre de locutions que la mémoire retient et qui servent de modèles. »

La signification est précisée aussi par des données beaucoup plus générales telles que la connaissance que l'on a de la personne qui parle, ou du sujet de la conversation dans son ensem-

ble : dans un entretien sur la pédagogie, je comprendrai le mot *instruction*, comme « possession ou acquisition de certaines connaissances », dans un entretien judiciaire, le même mot évoquera pour moi l'idée d'une enquête faite par un magistrat, etc.

II. — Les personnes, qui se sont habituées à considérer le mot comme une unité psychologique réelle, se trouvent d'ordinaire fort désorientées lorsqu'elles apprennent que dans certaines langues, il n'existe pas à proprement parler de mots, dans les langues chinoises, notamment, ainsi que nous l'avons vu. Sous prétexte il est vrai que les langues chinoises sont monosyllabiques, on pourrait croire que l'unité psychologique cherchée y est la syllabe. Mais la syllabe n'a pas de signification *précise* et nettement déterminée par elle-même : la signification appartient en quelque sorte à l'ensemble du discours ; il n'existe donc pas de « molécule psychologique verbale » dans les langues isolantes à moins que l'on ne considère comme jouant ce rôle les expressions toutes faites auxquelles j'ai fait allusion plus haut et je crois qu'il en est à peu près de même dans toutes les espèces de langues actuellement connues :

Dans nos langues européennes mêmes la division en mots est une opération qui n'est pas faite spontanément : « Tout le monde, dit M. Bréal [1897, p. 187], sait que le mot, à l'état isolé, n'existe pas très clairement dans la conscience populaire, et qu'il est exposé à s'y souder avec ce qui précède ou ce qui suit. » Cette division en mots est une opération *apprise* et éminemment artificielle : « Rien que pour reconnaître le *mot*, dit encore M. Bréal [1897, p. 267], que d'attention ne faut-il pas ? Car il s'agit de le dégager de ce qui précède et de ce qui suit, il s'agit de distinguer l'élément permanent des éléments variables et de comprendre que l'élément permanent nous est, en quelque sorte, confié, pour le manier à notre tour, et pour le soumettre aux mêmes variations. En quelles occasions, en quelles rencontres, selon quels modèles ? La plupart du temps, personne ne nous en avertit : à nous de le découvrir. » Décomposer une proposition, c'est disséquer à l'état de cadavre un organisme dont les parties, durant

la vie, ne jouissaient d'aucune indépendance les unes vis-à-vis des autres.

M. Bourdon déjà, se fondant sur des considérations de phonétique, avait été amené à reconnaître que le mot, pas plus que la syllabe, n'est le véritable élément du langage : « En ce qui concerne le mot, dit-il [octobre, 1888, pp. 338-339], son manque d'indépendance est particulièrement visible en français, avec nos liaisons ; nous prononçons « *les hommes heureux* » comme si c'était écrit, en un mot, « *leshommesheureux*. » Cet argument me paraît surtout appliquable à la perception brute et à la perception différenciée : il tend à prouver que les sons isolés ou les groupes de sons constituant le mot ne sont pas perçus un à un, mais cela n'entraîne pas nécessairement que chaque mot ne soit lié à un système d'images. Ce dernier point au contraire a reçu un commencement de confirmation par les observations de M. Ribot. J'aurai occasion de parler plus loin de son enquête sur les idées générales ; ayant étudié les images évoquées par certains noms abstraits, considérés isolément, il eut l'idée de faire entrer ces mêmes mots dans de petites phrases courtes et de les présenter au sujet déjà interrogé dans les mêmes conditions ; les résultats obtenus avec les petites phrases furent exactement les mêmes qu'avec les mots isolés : « Dans tous les cas et chez tous, dit-il, il y a un mot qui est dominateur, qui absorbe toute la substance de la phrase et la remplace. C'est sur lui que s'opère le travail mental instantané » [octobre 1891, p. 384]. Cela permet déjà de prévoir que ce qui, dans le langage, constitue une unité suffisamment définie, aussi bien physiologiquement que psychologiquement, c'est la phrase. » Il faut s'entendre, cependant : les mots « existent » et certains d'entre eux ont un sens, considérés isolément. « Un mot, dit M. Bergson, n'a d'individualité pour nous que du jour où nos maîtres nous ont enseigné à l'abstraire. Ce ne sont pas des mots que nous apprenons d'abord à prononcer, mais des phrases » [Bergson, 1896, p. 124]. Cette assertion de M. Bergson pleinement exacte pour les langues isolantes est loin de l'être pour les nôtres. Les *noms* ont très réellement une « individualité propre » et nous avons pu sans inconvénient jusqu'à

présent les considérer comme tels ; en outre, la deuxième partie de l'assertion de M. Bergson renferme (si je la comprend bien) une singulière erreur d'observation : l'enfant apprend à dire et à comprendre des mots isolés (des noms, bien entendu) avant d'apprendre à prononcer ou même à comprendre des phrases.

Ce qui est vrai, c'est que, une proposition étant donnée, les mots autres que le nom forment un ensemble *psychologique* « insécable », si on le divise, on arrive à une désagrégation complète, à un anéantissement du sens, et le nom lui-même est si bien lié au reste, que l'isoler, c'est faire une opération artificielle qui en modifie la signification. Les mots de la proposition forment si réellement une combinaison, qu'émise d'une façon normale, elle évoque toujours une image unique, ou du moins un tableau, une scène unique; jamais en tous cas, un nombre de scènes ou de tableaux proportionné au nombre de mots qu'elle renferme.

Enfin, ce qui achève son individualité c'est la précision et la fixité relatives de son sens, s'opposant tout à fait au vague et à la variabilité du sens pouvant être attribué aux mots qu'elle renferme. Évidemment, le sens d'une proposition n'est pas rigoureusement fixe, il varie suivant la personne qui parle et celle à qui l'on s'adresse, il varie aussi suivant le contexte, etc., mais le sens d'un mot varie en outre suivant celui des autres mots de la proposition, et la fonction grammaticale qu'il remplit.

SECTION II. — Nature réelle de la signification.

La perception verbale est constituée par le fait de comprendre le sens attaché aux mots que l'on entend. Jusqu'à présent j'ai supposé conformément à l'opinion commune que cette perception verbale était essentiellement constituée par l'évocation de systèmes d'images particuliers. Le discours serait compris lorsqu'il évoque certaines images, il ne le serait pas lorsqu'il ne les évoque pas. Je vais examiner maintenant si cette conception de la perception verbale est exacte.

I. — Ordinairement la perception d'un nom, concret ou abstrait s'accompagne d'une image, et souvent cette image est une image visuelle. Mais ce serait une grosse erreur d'admettre que l'évocation de cette image constitue réellement la perception verbale du mot, que le mot est compris s'il évoque l'image, et qu'il n'est pas compris s'il ne l'évoque pas. « Je ne puis admettre, dit fort justement M. Paulhan, que le fait de se souvenir d'une figure quelconque à l'occasion d'un terme abstrait constitue l'acte de comprendre ce terme. Je crois que cela peut, dans certains cas et pour certaines personnes, faciliter la compréhension, mais je suis sûr que cela ne la constitue pas. Il est évident que, ici, l'image évoquée est un simple substitut de l'idée, comme le mot lui-même est un substitut, à moins que l'image n'ait aucune valeur et soit simplement un phénomène parasite associé au phénomène principal. On comprend que dans quelques cas, l'image puisse être plus facilement que le mot reliée à l'idée, mais, en ce cas-là même, elle n'est qu'un substitut. M. Stricker paraît du reste admettre qu'elle tient la place des autres mots qui pourraient venir à l'esprit pour expliquer le premier, mais encore tous les mots réunis, et l'image avec eux ne reconstitueraient pas une idée... [Paulhan, janvier 1886, pp. 48-49].

Selon Taine, ce qui accompagne un substantif abstrait se présentant au milieu d'une phrase, ce serait une certaine *tendance* à évoquer certaines images. On ne peut dire pourtant en se plaçant au point de vue psychologique que l'évocation de cette tendance constitue le fait de comprendre le mot.

Il semble d'abord que si les images dont l'apparition constituerait en quelque sorte le développement de la tendance en question n'apparaissent pas effectivement, il ne subsiste absolument rien de cette tendance ; or, en fait, il semble bien que dans un grand nombre de cas ces images ne soient pas observables : Taine cite lui-même des exemples de phrases où il en est ainsi. Il se tire de cette difficulté en analysant ces phrases ou plus exactement en les disséquant, en extrayant les termes qui n'évoquent rien et en montrant que ces termes, considérés soit isolément, soit dans des phrases différentes, évoquent des ima-

ges. C'est là un artifice d'observation spécieux et ne résolvant pas la difficulté, car Taine n'explique pas ce qui remplace l'évocation des images lorsque cette évocation ne se fait pas et que le mot est néanmoins compris.

D'ailleurs, lorsque les images sont évoquées il est fort douteux que cette évocation puisse suffire pour que le mot soit compris. Sans doute lorsque nous voulons vérifier le sens d'un mot ou le préciser, il nous arrive d'évoquer volontairement les images correspondantes et même de les examiner une par une, ce sont alors des images précises et bien déterminées, mais un mot simplement entendu au cours d'une conversation ne s'accompagne jamais que d'images vagues et fugitives ; tout aussi vagues lorsque le mot est compris que lorsqu'il ne l'est pas, je dirai même plus ; tout aussi vagues pour un mot que pour une note de musique ou un son quelconque. Dans aucun cas on ne peut dire que la clarté des images ou leur nombre soient en proportion de la clarté ou de la netteté avec laquelle nous comprenons le mot. Certains mots s'accompagnent d'images extrêmement nettes qui paraissent liées uniquement à la perception du son de ces mots, à la perception brute, à la perception différenciée du mot (synesthésies, personnifications, etc.).

En réalité, en outre de la tendance à l'apparition d'un certain groupe d'images il y a, lorsqu'un mot prononcé devant nous est compris, apparition dans l'esprit d'un certain sentiment, le sentiment que nous avons de comprendre, sentiment appartenant à la grande classe des sentiments intellectuels. A la base de ce sentiment se trouvent certainement des modifications organiques générales différentes de celles qui se produisent lorsque le mot n'est pas compris. Ces modifications sont assez difficiles à décrire ou même à définir avec précision. Celles qui se produisent lorsque le mot n'est pas compris sont peut-être plus claires ; en tout cas les unes et les autres paraissent constituées surtout par une modification du sentiment que nous avons de notre attention.

II. — Ce qui vient d'être dit s'applique particulièrement aux mots

représentant des idées abstraites, mais toutes les idées sont da une certaine mesure abstraites et il suffit d'examiner avec atte tion ce qui se passe lorsque nous comprenons un mot représe tant un objet ou un événement particuliers quelconque pour rendre compte que le phénomène ne doit pas être sensibleme différent. « Remarquons, dit M. Paulhan [janvier 1886, p. 47 que grâce à nos habitudes, à notre éducation, le mot est compr même si les images auxquelles il est associé ne sont pas révei lées d'une manière apparente. Je comprends ce que veut dire mot froid ou le mot cheval, sans penser à un cheval particulie et sans me représenter le froid sous aucune forme. Le mo comme son entendu, me met simplement dans un état psychiq tel, alors qu'il est réellement compris que je pourrai réagir d'u manière appropriée à l'excitation qui m'arrive si une excitatio arrive qui soit en rapport avec les images que peut réveiller e moi le mot que je viens d'entendre ».

III. — Dans les deux paragraphes qui précèdent, nous n'avon guère considéré dans le langage que la signification des substan tifs ; d'autres expressions verbales plus manifestement encore n peuvent être considérées comme destinées à évoquer néces sairement des images. Comme type de ces expressions nou pouvons prendre par exemple, un verbe considéré isolément e énoncé au mode impératif. « Ce qui caractérise l'impératif, di M. Bréal [1897, pp. 261-262], c'est d'unir à l'idée de l'actio l'idée de la volonté de celui qui parle. Il est vrai qu'on cher cherait vainement, à la plupart des formes de l'impératif, le syllabes qui expriment spécialement cette volonté. C'est le to de la voix, c'est l'aspect de la physionomie, c'est l'attitude d corps qui sont chargés de l'exprimer. On ne peut faire abstrac tion de ces éléments qui, pour n'être pas notés par l'écri ture, n'en sont pas moins partie essentielle du langage. Cer taines formes de l'impératif lui sont communes, comme o sait, avec l'indicatif : il n'y a cependant aucune raison pour le regarder comme empruntées à l'indicatif. Je suis porté à croire au contraire, que l'impératif est le premier en date, et qu'à

l'inverse de ce qu'on enseigne, là où il y a identité, c'est l'indicatif qui est l'emprunteur. Peut-être ces formes si brèves, comme ἴθι « viens ! » δός, « donne » στῆτε, « arrêtez ! », sont-elles ce qu'il y a de plus ancien dans la conjugaison. »

L'impératif n'est d'ailleurs pas le seul mode par lequel se trouve représenté cet élément subjectif. « Le français, pour exprimer un vœu, se sert du subjonctif : *Dieu vous entende !* — *Puissiez-vous réussir !* Quelques logiciens, pour justifier l'emploi du subjonctif, ont supposé une ellipse : « Je désire que Dieu vous entende. — Je souhaite que vous puissiez réussir... » En réalité, le français a si peu renoncé à cet élément subjectif qu'il a trouvé, pour l'exprimer, des formes nouvelles. S'il veut énoncer l'action avec une arrière-pensée de doute, il a des tours comme ceux-ci : *Vous seriez d'avis que... Nous serions donc amenés à cette conclusion...* Dans ces phrases, ce n'est pas une condition qu'exprime le verbe, mais un fait considéré comme incertain. Le conditionnel a donc hérité de quelques-uns des emplois les plus fins du subjonctif et de l'optatif » [Bréal, 1897, pp. 260-261]. Le futur, d'ailleurs, joue quelquefois aussi le même rôle. Des ressemblances frappantes dans la forme, unissent en latin le futur et le subjonctif, en français, le futur et le conditionnel ; ces ressemblances correspondent à une analogie dans le sens : « Annoncer ce qui sera, dit M. Bréal [1897, pp. 259-260], ce n'est pas autre chose, au fond, dans la plupart des affaires humaines, qu'exprimer nos vœux ou nos doutes. On comprendra qu'anciennement ces nuances se soient confondues. »

Il est une foule d'expressions, d'ailleurs, dont le rôle semble être uniquement d'exprimer aussi l'élément subjectif à l'exclusion de toute évocation d'images : M. Bréal en cite d'excellents exemples : « Je prends pour exemple, dit-il [1897, p. 255], un fait divers des plus ordinaires : « Un déraillement a eu lieu hier sur la ligne de Paris au Havre, qui a interrompu la circulation pendant trois heures, mais qui n'a causé *heureusement* aucun accident de personne. » Il est clair que le mot imprimé en italique ne s'applique pas à l'accident, mais qu'il exprime le sentiment du narrateur. Cependant, nous ne sommes nullement choqués

de ce mélange, parce qu'il est absolument conforme à l
du langage [Bréal, 1897, p. 255].

On se rend compte facilement que les expressions de
apparaissent à chaque instant dans le discours : « une
d'adverbes, d'adjectifs, de membres de phrases, que no
calons de la même manière, sont des réflexions ou de
ciations du narrateur. Je citerai en première ligne les exp
qui marquent le plus ou moins de certitude ou de confi
celui qui parle, comme *sans doute, peut-être, probab*
sûrement, etc. Toutes les langues possèdent une pr
d'adverbes de ce genre : plus nous remontons haut dans le
plus nous en trouvons. Le grec en est largement pourvu :
contente de rappeler cette variété de particules dont la pr
Platon est semée, et qui servent à nuancer les impressio
les intentions de ses interlocuteurs... Si je dis en parlan
voyageur : « A l'heure qu'il est, il est *sans doute* arrivé
doute ne se rapporte pas au voyageur, mais à moi » [
1897, pp. 255-256].

Cet élément subjectif est particulièrement net dans le dial
or tout discours un peu vif prend le caractère d'un dialogue
le lecteur, et l'on y voit cet élément subjectif se tra
par des mots qui semblent à première vue jetés au ha
au milieu d'un récit et qui ont souvent embarrassé les gr
mairiens, car ils semblent échapper à toutes les classi
tions usuelles. M. Bréal fait remarquer que dans les fables
La Fontaine en particulier ces expressions abondent : « Il
prend sa cognée, il *vous* tranche la tête... » On les a app
« explétifs », et, en effet, ils ne font point partie de la narrati
ce qui n'empêche qu'ils correspondent à l'intention première
langage » [Bréal, 1897, p. 256].

IV. — Un même membre de phrase peut enfin, suivant les ci
constances dans lesquelles il est perçu, tantôt évoquer des image
jouer un rôle purement descriptif, et tantôt, tout en étant égale
ment compris, n'en évoquer aucune.

Soient par exemple les mots « il pleut », si je les perçois étan

ement assis dans mon fauteuil, je me représenterai aus- pavé mouillé, le ciel gris, des passants sous des para- etc. ; dans l'hypothèse de Taine c'est la seule présence de ésentations (plus ou moins nettement et richement déve-) qui constitue le fait que la proposition a été comprise. n réalité, je pourrais avoir compris tout aussi bien les mots sans qu'aucun tableau de ce genre ne soit apparu on esprit, si, par exemple on me dit « il pleut » au moment me dispose à sortir, et c'est ce qu'a fort bien remarqué ulhan [janvier 1886, p. 47] : « pour que je dise que j'ai is le mot ..., il suffit que consciemment, ou d'une ma- à demi consciente, j'aille prendre mon parapluie au mo- où je désire sortir. Si j'agis ainsi, je puis dire réellement j'ai compris les mots « il pleut », alors même que je ne les llement associés aux images qu'ils représentent. Le mot est lement ici pour remplir l'office que remplirait la sensation de luie si j'avais cette sensation, mais il n'est pas nécessaire détermine une représentation semblable à l'objet qu'il repré- te, il suffit qu'il me mette à même de répondre d'une manière ropriée aux excitations du dehors, il suffit en un mot que je gisse sous le mot comme je réagirais sous la sensation. Je suis c conduit à admettre cette proposition que comprendre un t, une phrase, c'est non pas avoir l'image des objets réels que résente ce mot ou cette phrase, mais bien sentir en soi un ible réveil des tendances de toute nature qu'éveillerait la per- ption des objets représentés par le mot. »

On voit combien cette conception de la perception verbale est plus large que le schéma de Taine ; nous sommes bien loin de ce que j'appelais tout à l'heure « une mosaïque de signes évoquant une mosaïque d'images ». Cette conception s'élargit encore si l'on se rend compte que ce n'est pas seulement l'éveil d'une tendance qui est impliqué par le fait de comprendre, mais, selon l'expres- sion de M. Paulhan « sa mise en rapport avec les autres tendances et les autres faits qui composent une personnalité ou au moins avec quelques-unes de ces tendances ou quelques-uns de ces faits,

la systématisation de cette tendance avec les autres, leur union en un tout organisé » [Paulhan, janv. 1886, p. 50].

On peut donc conclure avec M. Bréal [1897, pp. 264-265] que « la parole n'a pas été faite pour la description pour le récit, pour les considérations désintéressées. Exprimer un désir, intimer un ordre, marquer une prise de possession sur les personnes ou sur les choses — ces emplois du langage ont été les premiers. Pour beaucoup d'hommes, ils sont à peu près les seuls... Si nous descendions d'un ou plusieurs degrés, et si nous recherchions les commencements du langage humain dans le langage des animaux, nous trouverions que chez ceux-ci l'élément subjectif règne seul, qu'il est le seul exprimé, le seul compris, qu'il épuise leur faculté d'entendement et toute la matière de leurs pensées ».

Ce rôle fondamental et cette valeur du langage entraînent deux conséquences : La première c'est que dans la perception verbale toute notre personnalité organique se trouve modifiée, non seulement par le fait que nous entendons le son, mais encore parce que nous le comprenons et lui attribuons tel ou tel sens. La seconde, c'est que, inversement, nous comprenons différemment selon notre état d'esprit et notre état organique du moment. Si l'on se rappelle ce que j'ai dit au sujet de la réaction de la perception verbale sur la perception brute, on se rendra compte que les paroles seront d'autant plus nettement perçues qu'elles seront plus conformes à certaines tendances actuelles de l'individu qui écoute, et si ces tendances sont particulièrement intenses on pourra s'attendre à ce qu'il se produise chez lui non seulement une déformation du sens mais une déformation de la perception brute elle-même.

CHAPITRE III

PERCEPTION VERBALE DE L'ÉCRITURE

Ce chapitre sera consacré à la perception verbale proprement dite de l'écriture.

Je suis obligé de me limiter; la question est d'une très grande étendue : nous avons vu qu'il existait plusieurs formes de langage visuel, et notamment la mimique, cette mimique spéciale que constituent les mouvements des lèvres, les écritures idéographiques et les écritures phonétiques; je laisserai complètement de côté la perception verbale des diverses sortes de mimique, non qu'elle manque d'intérêt mais parce que les documents font défaut; resteront donc seulement les écritures idéographiques et phonétiques.

Même ainsi restreint, il faudrait vingt chapitres pour épuiser le sujet; mais certains points ont été traités déjà dans les chapitres précédents, il en est d'autres que chacun peut déduire lui-même lorsqu'il a bien compris le mécanisme fondamental, et d'autres enfin seront traités dans la suite de cet ouvrage.

Division. — L'écriture est en principe un procédé de communication à deux degrés; le premier consiste en ce que le sujet traduit en quelque sorte ses perceptions visuelles en un autre langage, et le second en ce que ce second langage est compris, je crois pouvoir sans inconvénient laisser ici de côté le mécanisme de ce second degré. Ce mécanisme n'est pas identique à celui par lequel est compris le langage parlé proprement dit, la parole extérieure, mais il lui est extrêmement ressemblant et

les quelques différences qui les séparent seront mises en lumière incidemment.

Dans la première section de ce chapitre je dirai quelques mots de la perception des signes et écritures idéographiques ; ensuite sera étudiée la matière psychologique en quelque sorte qui est évoquée lors de la perception de l'écriture, c'est-à-dire que nous verrons quelles images éveille dans l'esprit cette perception. Dans la troisième section seront étudiés les caractères spéciaux de ce genre de perception, ceux qui font qu'elle ne consiste pas purement et simplement en une addition faite à la perception différenciée.

SECTION I. — Lecture des signes et écritures idéographiques.

La lecture d'une écriture idéographique implique en principe un mécanisme moins compliqué que celle d'une écriture phonétique.

Lorsqu'il s'agit de signes idéographiques vrais, je veux dire purement idéographiques, il semble bien que l'intelligence du signe se fasse directement, sans intermédiaire d'images verbales auditives ou autres. J'imagine que pour un mécanicien de chemin de fer, la vue d'un double feu rouge amène immédiatement l'idée d'arrêter son train et les mouvements appropriés sans l'intervention d'aucune forme verbale.

Les choses se compliquent évidemment lorsqu'il s'agit d'une écriture idéophonétique. On se fait sur la perception verbale de ces écritures (dites idéographiques) les idées les plus fausses et cela, faute de connaître ces écritures elles-mêmes. En fait, il n'y en a qu'une qui soit encore vivante et sur laquelle par conséquent, nous puissions avoir des renseignements psychologiques un peu précis, c'est l'écriture chinoise.

Nous avons vu que l'on se représente communément l'écriture chinoise comme une écriture purement idéographique, aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner si beaucoup de personnes se représentent la perception de cette écriture comme une perception

directe purement visuelle, sans intermédiaire et même sans intervention d'un autre langage.

Même ceux qui connaissent le caractère mixte à la fois idéographique et phonétique de l'écriture chinoise se font sur la façon dont elle peut être perçue une idée très inexacte. Voici, par exemple, ce que je lis dans le petit livre de M. Hovelacque sur la linguistique : « Ce dernier élément [idéographique] a pour mission de déterminer la valeur parfois très multiple de l'élément phonétique. Ce dernier, si l'on ne figure que lui seul, laisse flotter l'esprit du lecteur entre un grand nombre d'homophones ; mais qu'on lui adjoigne un élément idéographique et l'hésitation cesse tout de suite : on a évoqué une idée déterminée, ou du moins une catégorie d'idées. C'est là un procédé fort ingénieux » [1877, p. 50]. Il semblerait donc, à en croire M. Hovelacque, que la lecture d'un caractère chinois se fasse en deux temps : 1[er] temps, lecture de la partie phonétique ; 2[e] temps, lecture de la clef ; d'autres personnes se figureront plus volontiers que la clef est lue d'abord, la partie phonétique ensuite ; ces deux conceptions sont également inexactes. Ainsi que nous l'avons vu, un caractère chinois est très souvent indécomposable même pour une personne exercée à ce genre d'analyse ; quant aux Chinois eux-mêmes, ils n'essaient même pas ; et quand même ils essaieraient et arriveraient à couper ainsi le caractère en deux, par un effort d'attention, la lecture séparée de la clef ne leur apprendrait rien le plus souvent. Le caractère est lu en bloc. M. Kéraval insiste beaucoup sur ce point. « L'ensemble de chaque caractère, dit-il, par le dispositif des traits, est le seul élément qui éveille l'idée du sens du mot » [1897, p. 92]. Et ailleurs : « Ce dessin graphique... exerce la fascination brusque d'un tracé quelconque. Il se place dans l'œil tel qu'il est, et, tout dépourvu qu'il soit de sa valeur figurative ou schématique, pour les mille raisons que nous avons fait valoir, il fait résonner dans le cerveau d'un seul jet, le phonème, son idée, ses acceptions » [Kéraval, 1897, p. 76].

La conclusion de M. Kéraval me paraît dépasser sensiblement les prémisses : de ce qu'en chinois le signe graphique *représente*

à la fois le son et le sens, cela n'implique pas nécessairement qu'en pratique il évoque toujours et simultanément les deux ; deux autres hypothèses me paraissent tout aussi probables : Il se pourrait fort bien que la vue du caractère évoquât la syllabe, et que cette syllabe, intérieurement entendue ou prononcée, amenât l'idée; il semble bien que ce soit là l'opinion de M. Berger. « Si, dans l'écriture idéographique, dit-il, les caractères sont des peintures de certaines idées ou de certains objets, ils les rappellent à l'esprit sous la forme qu'ils revêtent dans le langage, c'est-à-dire par l'intermédiaire du mot » [1891, p. XIV]. Il n'est pas impossible même que ce soit aussi celle de M. Kéraval, car sa pensée ne paraît pas bien fixée sur ce point, et il a écrit la phrase suivante qui semble contredire celle que je viens de citer de lui : « L'ensemble du tracé du caractère chinois exerce sur le cerveau la même action que l'ensemble du tracé du mot écrit par la graphique littérale ou alphabétique ; il éveille, comme celui-ci, la phonétique qui sollicite l'idée : tous ces tracés sont par là des idéophonèmes » [1897, p. 101].

Inversement, il se pourrait aussi que l'idée fût directement évoquée par le caractère, sans que le son ou l'articulation de la syllabe fussent nécessairement représentés dans l'esprit. Très probablement il n'y a pas pour cela de règle absolue ; mais il est très probable aussi que l'écriture chinoise, lorsqu'elle n'est pas lue à haute voix est souvent comprise uniquement des yeux. Il est à noter en effet que quoique les caractères chinois soient en principe mixtes, c'est-à-dire idéophonétiques, la connaissance des sons représentés est tout à fait insuffisante pour l'intelligence du texte : « Il est bon de remarquer, dit Kéraval [1897, p. 39], la supériorité des images mentales visuelles, sur les images mentales phonétiques, lorsqu'il s'agit de la langue chinoise. Cette prééminence, à raison du monosyllabisme des mots, de l'homophonie des phonèmes souvent aussi homotones, évite la confusion... Bien que le mécanisme de la graphique ait, en dernière analyse, abouti aux caractères idéophonétiques, il est indubitable que la variété des tracés des caractères adaptés aux mots homophones donne seule à ces phonèmes la précision voulue..., l'idéa-

tion parfaite est, en chinois impossible sans la vision de l'écriture. C'est pourquoi..., la lecture du chinois est toute personnelle; il faut voir ce qui est écrit; on ne peut se rendre compte de la valeur d'une composition littéraire ou autre que par l'examen des caractères correspondants. » En d'autres termes, la lecture à haute voix d'un livre chinois est moins une lecture à proprement parler qu'une sorte de traduction ou de paraphrase. Soit par exemple cette proposition bien simple : La fumée sort; on peut l'écrire ainsi :

烟 *Yen*

出 *Tchou*

mais lues à haute voix textuellement, les deux syllabes : *Yen tchou* ne signifient rien — ou du moins, ne signifient pas « la fumée sort ». Pour être compris, pourrais-je dire : *Yen tchou lai leao,* ce qui, textuellement figuré en caractères, donnerait :

烟	出	来	了
Yen	*Tchou*	*lai*	*Leao*

Mais les deux caractères surajoutés ne seraient d'aucun secours à celui qui lit, les deux premiers suffisant parfaitement à exprimer l'idée; d'ailleurs, la phrase parlée : *Yen Tchou lai leao,* ne signifie pas rigoureusement « la fumée sort » : *Yen* y est pris verbalement et *impersonnellement,* avec le sens, par conséquent de : « Il fume » (comme nous dirions « il pleut »), et d'autre part, *Yen* ajoute une idée de passé *duratif* : « Il s'est mis à fumer » (et il continue à fumer). En somme, il me paraît légitime d'induire que, puisque c'est le dessin qui est essentiel, non le son, quelquefois l'intelligence doit passer directement du dessin au sens, sans intermédiaire et même sans évocation concomitante observable du son — ou des mouvements nécessaires pour le produire;

cela est d'autant plus probable, qu'il n'en est parfois pas autrement avec nos écritures, dites cependant « phonétiques ».

SECTION II. — Comment nous apprenons a lire : de l'épellation.

I. — Le premier stade dans l'étude de la lecture est l'étude de l'alphabet, elle consiste essentiellement dans la création d'associations entre les signes graphiques pris isolément et certains noms, les noms des lettres. Le sujet qui sait l'alphabet se trouve dans une situation telle que lorsqu'il aperçoit un de ces signes, immédiatement il le traduit intérieurement ou extérieurement d'une certaine façon, toujours la même. Je n'examine pas ici si le second terme de cette association est un groupe d'images kinesthésiques ou un groupe d'images auditives.

Le deuxième stade constitue l'épellation proprement dite : c'est la création d'une association nouvelle non plus entre un signe graphique et le nom d'une lettre, mais entre les noms de deux ou plusieurs lettres successives d'une part, et une syllabe prononcée ou entendue de l'autre. Ce stade suppose bien entendu en bonne logique l'existence du premier, il suppose que les noms des lettres ont été évoqués lors de la perception des signes graphiques qui les représentent.

Enfin le troisième stade qui est le seul à proprement parler verbal consiste dans l'attribution d'un sens, d'une signification particulière à un groupe de syllabes successivement déchiffrées. Là il ne s'agit plus d'épellation, mais de perception verbale de l'écriture. Ce troisième stade sera étudié plus tard.

En somme, l'épellation consiste, conformément à la définition de Littré, à *nommer les lettres* qui composent un mot, et à en former des syllabes en les assemblant.

On confond souvent avec l'épellation proprement dite un procédé que l'on pourrait appeler lecture syllabique ou fragmentée du mot. Lorsqu'un adulte, ayant une certaine habitude de la lecture, rencontre un mot difficile qu'il ne connaît pas et qu'il n'arrive pas à lire du premier coup d'œil, il ne l'épelle pas à proprement parler, selon la méthode que je viens de décrire, il

le divise en petits groupes de lettres qu'il lit séparément. Soit par exemple le mot

PETROZAVODSK

celui qui n'a jamais rencontré ce mot, et qui le voit tout à coup au milieu d'une lecture sera très probablement arrêté, mais pour le lire il ne l'épellera pas, il ne dira pas p, é, pé, t, r, o, tro, etc., mais déchiffrera d'abord par fragments : Pé, tro, za, vod, sk, pour relier ensuite les syllabes et lire l'ensemble avec l'accentuation convenable.

II. — Il est évident que chez l'enfant à qui l'on apprend à lire l'épellation implique nécessairement l'entrée en jeu de l'audition intérieure. L'enseignement de la lecture, tel qu'il est habituellement pratiqué, consiste essentiellement dans la création d'associations entre les signes graphiques et certains sons que l'on fait entendre à l'enfant en même temps qu'on lui montre ces signes.

Mais l'épellation met également en jeu les systèmes d'images kinesthésiques : en même temps que l'on enseigne à reconnaître les lettres, on enseigne à les nommer. On crée des associations entre les signes graphiques et certaines articulations réellement prononcées. Il est donc infiniment probable que le jour où l'enfant commencera à savoir lire, la vue des signes graphiques éveillera dans son esprit à la fois une image auditive et un groupe d'images d'articulation, et pendant longtemps encore même, tout en entendant intérieurement le son il le prononcera réellement à voix basse. L'épellation sera donc un phénomène auditivo-moteur. On peut se demander cependant si elle doit nécessairement rester mixte, si en fait elle reste ainsi, si l'évocation des images auditives et celle des images kinesthésiques sont également indispensables.

Il a paru à certains auteurs, et avec quelque raison, que les *images auditives* n'étaient pas indispensables. Il suffit, en effet, au premier stade, que les signes graphiques éveillent la tendance à prononcer le nom de certaines lettres. Le deuxième stade sera l'évocation d'une articulation syllabique se produisant après deux ou plusieurs noms de lettres ainsi prononcés réellement ou

intérieurement. Nous n'avons pas à chercher en ce moment si le troisième stade implique ou non l'apparition d'une image auditive.

A ces mêmes auteurs les *images d'articulation* ont paru beaucoup plus importantes, indispensables même : « L'épellation, disent MM. Thomas et Roux [22 février 1896, p. 212], est un mécanisme essentiellement moteur ; épeler, c'est réunir les différentes lettres d'une syllabe, dans un son unique, par une seule articulation : le son *b* et le son *a* ne font *ba* que *parce que nous les prononçons ainsi.* » Je souligne cette phrase, car on ne saurait trop attirer l'attention sur une aussi curieuse affirmation. Jusqu'à présent, je croyais que lorsqu'on *entendait* successivement sans intervalle le son *b* et le son *a*, ces sons fussent-ils produits par des moyens mécaniques, non par une voix humaine, et eût-on soi-même les organes phonateurs complètement paralysés, on ne pouvait entendre autre chose que le son *ba*, je n'aurais jamais songé à tirer d'une constatation aussi simple un argument contre ou pour l'intervention de l'articulation dans l'épellation ! Peut-être aussi est-ce pour cela que je me vois obligé d'avouer ne pas comprendre cette partie de la démonstration tentée par MM. Roux et Thomas ; peu importe d'ailleurs, car l'argument fondamental invoqué est tout autre: la base même de l'hypothèse, c'est l'impossibilité d'épeler que l'on a observée chez certains malades atteints d'aphasie motrice vraie. L'aphasie motrice vraie sera étudiée dans la troisième partie ; ici je me contente de la définir en disant que l'aphasique moteur vrai se trouve vis-à-vis des systèmes kinesthésiques d'articulation dans la même situation où se trouve vis-à-vis des systèmes verbaux visuels ou auditifs le malade atteint de cécité verbale ou surdité verbale ; ces systèmes ne peuvent plus être évoqués, l'articulation intérieure est impossible et il en résulte comme symptôme essentiel que le malade est dans l'impossibilité de parler.

Pour reconnaître et mettre en lumière l'impossibilité d'épeler, il faut évidemment faire lire le malade, mais ainsi que nous le verrons, on peut lire sans épeler, il faut donc le faire lire

en le forçant à épeler et c'est à quoi MM. Thomas et Roux pensent avoir réussi en écrivant, d'une façon anormale, le mot à déchiffrer « en mettant les lettres dans le sens vertical, et assez éloignées les unes des autres » [Thomas et Roux, 22 fév. 1896, p. 211]. Or les aphasiques, paraît-il, ne parviennent pas à lire le mot ainsi écrit et cependant on s'est assuré d'abord qu'ils reconnaissaient toutes les lettres de ce mot et en général toutes les lettres de l'alphabet, qu'ils pouvaient, par exemple « retrouver dans un jeu de cubes alphabétiques une lettre qu'on leur indique » [p. 211; cf. 12 juill. 1895].

D'ailleurs on peut faire l'expérience d'une façon un peu différente : « Pour rendre l'expérience plus probante, disent les mêmes auteurs, nous nommons à haute voix les lettres du mot ainsi écrit, nous répétons plusieurs fois de suite ces lettres une à une jusqu'à ce que le malade les ait bien toutes dans son souvenir ; dans ce cas encore, le mot n'est pas compris. » [*Ibid.*].

En admettant même que les expériences de MM. Thomas et Roux fussent réellement probantes pour les sujets sur lesquels elles ont été faites, c'est-à-dire, en admettant qu'elles démontrent qu'ils ne peuvent épeler parce qu'ils ne peuvent articuler, on pourrait objecter qu'il s'agit de malades d'hôpital, individus n'ayant jamais eu grande habitude de lire ; or, ainsi que je le faisais remarquer en commençant, l'enfant qui sait déjà lire couramment, mais qui n'a pas encore l'entraînement à la lecture, qu'il acquerra quelquefois plus tard, ne lit guère sans prononcer réellement à voix basse. Je me souviens parfaitement que jusqu'à l'âge de douze ans environ (j'ai des souvenirs précis sur ce point datant de onze ans et demi) je ne *pouvais* lire qu'en remuant les lèvres : très probablement si j'avais terminé mes études vers douze ou treize ans comme c'est le cas pour les sujets que nous voyons à l'hôpital, j'aurais continué toute ma vie à ne pouvoir lire sans exécuter des mouvements d'articulation muette ; dans ces conditions on ne peut non plus épeler sans se servir de l'articulation intérieure ; mais cela ne prouve rien pour les sujets ayant une grande habitude de la lecture.

Évidemment, si ces malades pouvaient épeler, ils pourraient

déchiffrer le mot écrit verticalement ou énoncé lettre par lettre, mais, tout en mettant en lumière cette impossibilité d'épeler, les expériences de MM. Roux et Thomas ne prouvent nullement qu'elle soit sous la dépendance directe des troubles de l'articulation.

Remarquons d'abord que MM. Thomas et Roux ne donnent aucune explication précise sur la nature et l'intensité de ce trouble. Tout ce que nous savons, c'est qu'il s'agit d'aphasiques incomplets, et, dans certains cas même, d'aphasiques pouvant articuler les noms des lettres : « Parfois même, certains de nos malades qui ont recouvré plus complètement l'usage de la parole répètent après nous les lettres une à une, et cela même ne leur est d'aucun secours pour comprendre le mot » [22 fév. 1896, p. 211]. Il s'agirait donc d'un trouble de l'articulation à la fois très limité et très mal défini,

Mais on peut faire aux expériences en question une plus grave objection : toute la construction de MM. Thomas et Roux repose sur cette hypothèse que pour déchiffrer un mot écrit d'une façon non habituelle, ou énoncé lettre par lettre, il est nécessaire de l'épeler. Or, rien n'est moins prouvé. J'ai fait plusieurs fois l'expérience sur moi-même, en priant, par exemple, un de mes amis de me nommer successivement les lettres de mots choisis par lui, le résultat a été particulièrement clair : Soient, notamment, les lettres G, E, R, T, R, U, D, E, en les entendant énoncer, je me suis représenté successivement en tableaux visuels d'abord le fragment GE, puis GER, très nettement figuré comme imprimé en caractères de machine à écrire, se détachant en bleu sur fond blanc ; puis je vis U, et après un effort à peine perceptible, TRU, toujours sous le même aspect, alors, ces deux fragments ayant été lus, je devinai la fin du mot, sans me la représenter visuellement, et je prononçai à haute voix : Gertrude. Dans tout ce processus, je ne vois rien qui ressemble à l'épellation.

Lorsque l'expérience est faite en présentant des caractères écrits verticalement, je procède d'une façon analogue : je déplace par la pensée les caractères réels que j'ai sous les yeux, et je les range horizontalement, les uns à côté des autres, exactement comme lorsque, méditant le déplacement de quelque meuble dans

mon cabinet, je commence, avant de me décider, par me le représenter dans sa position future.

Puisque les malades de MM. Thomas et Roux n'arrivent pas à assembler les lettres du mot, c'est que ces processus visuels sont troublés au même titre que l'épellation, et cependant, lesdits processus paraissent être aussi indépendants que possible de l'articulation intérieure.

Leur disparition me paraît d'ailleurs facile à expliquer : l'opération que MM. Thomas et Roux demandent à leurs malades d'exécuter est compliquée, difficile, chez l'homme sain elle demande un certain effort et un trouble léger de l'attention suffit à la rendre impossible. A plus forte raison doit-elle être rarement réalisable chez des individus peu cultivés, ayant un léger affaiblissement intellectuel général et privés d'une importante catégorie de combinaisons d'images. Et si l'on m'objecte que ces mêmes malades exécutent fort bien des opérations *plus compliquées,* telles que des calculs arithmétiques, par exemple, je répondrai qu'il s'agit dans les expériences de MM. Roux et Thomas d'opérations *nouvelles* ne ressemblant guère à ce que le sujet a l'habitude de faire, et que tout affaiblissement des facultés, général ou partiel, léger, se traduit justement avant tout par la difficulté ou l'impossibilité des opérations intellectuelles nouvelles, alors que les anciennes continuent à se faire comme précédemment.

En fait, il me paraît certain qu'un grand nombre de personnes peuvent épeler sans se servir de leurs systèmes kinesthésiques d'articulation, et personnellement, en ayant fait bien souvent l'expérience, je puis affirmer que les représentations purement auditives des noms de deux ou trois lettres, telles que B et A ou bien T, O, U, peuvent amener automatiquement chez moi la représentation également auditive de la syllabe que ces lettres servent à écrire : je puis me faire entendre intérieurement B, A, BA, ou T, O, U, TOU, sans l'articuler le moins du monde, ni intérieurement ni extérieurement.

Quant à l'alexie des aphasiques moteurs, prise en elle-même, c'est tout autrement qu'il convient de l'expliquer, ainsi que nous allons le voir dans la troisième partie.

SECTION VII. — Des systèmes d'images verbales évoquées dans la lecture.

La première supposition qui se présente à l'esprit, c'est que l'intermédiaire normal entre l'écriture et les idées doit être l'audition intérieure des mots, cette « parole intérieure » à laquelle j'ai déjà fait allusion. Nous allons voir jusqu'à quel point cette vue de l'esprit correspond aux faits.

I. — Le rôle que jouent dans la lecture les images auditives a été assez bien observé chez les sujets normaux; « un coup d'œil jeté sur un mot, dit Herzen, suffit pour que l'oreille reproduise subjectivement cette sensation qu'occasionnent les ondes sonores de la voix; chacun peut observer qu'en lisant des yeux on entend intérieurement le son des paroles que l'on voit ». La lecture est en somme une des circonstances qui mettent le mieux en lumière la parole intérieure; les plus remarquables observations que l'on en ait fait sont celles de M. Egger qui d'ailleurs, tout au long de son livre sur le langage intérieur, décrit son propre cas, sa propre manière de penser constamment par images auditives verbales, croyant décrire celle de tout le monde. « Cette parole intérieure, dit-il [1881, p. 1], silencieuse, secrète, que nous entendons seuls, est surtout évidente quand nous lisons: lire, en effet, c'est traduire l'écriture en parole, et lire tout bas, c'est la traduire en parole intérieure... Ce bruit est vraiment une parole; il en a l'allure, le timbre, le rôle; mais c'est une parole intérieure... C'est dans son rapport avec l'écriture, quand nous écrivons ou lisons en silence, et dans ce dernier cas surtout, que la parole intérieure est le plus facilement observable » [p. 2]. « A défaut de parole extérieure et vraiment audible, ni l'écriture ni la pensée ne semblent pouvoir se passer de son secours. Elle traduit l'écriture à nos esprits, ou la dicte à nos doigts » [p. 5].

Même si l'on ne connaissait que ces passages isolés du livre de M. Egger, il serait impossible de douter qu'il s'agit bien là

d'audition et non d'articulation intérieure étant données les expressions employées telles que bruit, timbre, etc., qui seraient inapplicables à l'articulation intérieure par exemple.

Je puis d'ailleurs citer mon propre cas : depuis longtemps je ne puis sur moi-même observer en lisant d'articulation extérieure ni intérieure ; je lis « des yeux » et en même temps j'entends en moi une voix qui est toujours douée d'un timbre spécial. Lorsque je connais l'auteur du livre, c'est sa voix que j'entends ainsi, il suffit même pour cela que je l'aie entendu parler pendant quelques minutes : je serais alors parfaitement incapable de me rappeler volontairement le timbre de sa voix, mais si je prends un de ses ouvrages et que je commence à lire, je l'entends immédiatement, lisant en quelque sorte à ma place et si j'ai déjà lu cet ouvrage auparavant j'ai l'impression d'un changement très net. Lorsque l'auteur m'est inconnu, c'est ordinairement le timbre de ma propre voix que j'entends, mais pour certaines œuvres d'un caractère particulièrement littéraire, pour la poésie notamment, j'entends une voix différente de la mienne, une voix de fantaisie en quelque sorte, qu'involontairement je prête à l'auteur.

Il est donc certain que les images auditives jouent un rôle important dans la perception du langage écrit chez un grand nombre de personnes, mais ce phénomène semble manquer parfois et, plus d'une, en lisant la description ci-dessus, n'a observé sur elle-même rien qui en confirme l'exactitude; cependant, d'après M. Egger et quelques autres auteurs, ces représentations auditives seraient indispensables. Le seul moyen de s'en assurer est d'examiner ce qui se passe chez les malades atteints de surdité verbale : or, généralement ces malades ne semblent pas présenter de troubles notables de la lecture, ils lisent silencieusement assez bien ; très probablement on doit trouver des différences individuelles assez marquées.

II. — D'autres systèmes d'images encore peuvent servir d'intermédiaire entre les signes écrits et les idées, au moins dans certains cas. On se rappelle en effet, ce que j'ai dit à propos de

la lecture chez certains individus atteints de cécité verbale. Ils ont perdu la perception verbale visuelle des signes de l'écriture, ils ne peuvent plus lire les mots et pourtant lorsqu'ils sont intelligents, on les voit se rééduquer en quelque sorte au bout d'un certain temps et parvenir à lire d'abord les mots écrits à la main et ensuite les mots imprimés. Ce fait a été remarqué tout d'abord par Charcot sur le malade que j'ai cité comme un type de cécité verbale. « Il vient, dit Charcot [9 juin 1883, p. 443, col. 1], d'écrire le nom de l'hospice, je l'écris à mon tour sur une autre feuille de papier et je le lui donne à lire ; il ne le peut pas d'abord ; il s'efforce de le faire, et pendant qu'il se livre à ce travail, nous remarquons qu'avec le bout de son index de la main droite, il retrace une à une les lettres qui constituent le mot et arrive, après beaucoup de peine, à dire : « La Salpêtrière ». On écrit « rue d'Aboukir » l'adresse de son ami, il trace avec le doigt dans l'espace les lettres qui composent le mot et après quelques instants dit : « C'est la rue d'Aboukir, l'adresse « de mon ami ». Ainsi, l'alexie n'est pas absolue pour l'écriture. La lecture est seulement extrêmement difficile et elle n'est possible que sous le contrôle des notions fournies par les mouvements exécutés par la main dans l'acte d'écrire. C'est évidemment là le sens musculaire qui est en jeu, et ce sont les notions qu'il fournit qui permettent seules au malade de vérifier les notions vagues qu'il recueille par la vision. On lui présente une page imprimée. Il dit immédiatement : « Je lis moins bien « l'imprimé que l'écriture, parce que pour l'écriture il m'est facile « de reproduire mentalement la lettre avec ma main droite, tandis « que c'est beaucoup plus difficile pour les caractères imprimés. » Il ne s'était jamais, en effet, appliqué à tracer avec la main des caractères imprimés, comme le ferait un peintre de lettres. On lui fait lire une ligne en caractères imprimés : le malade met huit minutes à la déchiffrer et trois minutes seulement à lire la même ligne en lettres cursives. On remarque que toujours, en lisant, le malade trace des caractères dans l'espace avec la main droite ; on lui met les mains derrière le dos et on lui dit de lire ; on le voit alors tracer les lettres avec l'index sur l'ongle du pouce. Pour lire

l'imprimé, il lui est commode d'avoir la plume à la main; à l'aide de celle-ci, il se livre à des essais qui lui facilitent la besogne... Pour bien faire comprendre l'importance des notions fournies par les mouvements dans la lecture mentale des signes écrits, on fait fermer les yeux au malade, on arme sa main d'une plume, et communiquant à sa main des mouvements passifs, on lui fait écrire sur un papier : « Tours, Paris », il dit immédiatement : « Tours, Paris » ; de même si les mouvements passifs ont lieu dans l'espace sans plume » [p. 443, col. 2]. Ces malades, comme le fait remarquer M. Ballet, ne peuvent évoquer l'idée par l'image visuelle du mot, mais les images musculaires graphiques, les images des mouvements de la main peuvent y suppléer.

Il est très probable que chez l'individu normal, ces mêmes images sont évoquées par la lecture d'une façon plus ou moins obscure. Pour la lecture de l'imprimé, sans doute, elles se réduisent à rien ou presque rien, mais sur moi-même, lisant un manuscrit, surtout si ce manuscrit est mal écrit, et plus encore s'il est de mon écriture, j'ai observé une tendance assez nette à refaire mentalement les mouvements de la main droite qui ont été nécessaires pour tracer ce que j'ai sous les yeux.

III. — Ni l'une ni l'autre des deux formes précédentes de langage intérieur ne semblent en somme constituer le langage intermédiaire indispensable; il nous reste encore à examiner à ce même point de vue l'articulation intérieure.

En fait, nombre de personnes ne peuvent lire qu'en prononçant les mots à voix basse ; un plus grand nombre ne peuvent lire sans remuer tout au moins les lèvres : elles effectuent des mouvements d'articulation sans qu'il s'échappe de leur bouche aucun son ; ces mouvements peuvent d'ailleurs être limités au larynx et par conséquent ne se traduire au dehors par rien. Certains petits faits cependant peuvent alors les mettre en lumière, celui-ci notamment, que rapporte Guéneau de Mussy [1857, p. 51]: certains malades atteints d'affections laryngiennes ne peuvent parler sans souffrance, or, il arrive que, lisant en silence, ils éprouvent au bout de quelque temps une sensation pénible dans le larynx, tout

comme s'ils avaient lu à haute voix. Il y a donc chez eux pendant qu'ils semblent ne lire que des yeux, des ébauches de mouvements d'articulation. Enfin, chez certaines personnes cette articulation est purement *intérieure* au sens psychologique du mot; c'est-à-dire qu'il y a seulement pendant la lecture évocation des images kinesthésiques. « En lisant des yeux, dit M. Bourdon [in: Saint-« Paul, 1892, p. 67], je prononce mentalement, ce qui ne m'arrive « pas en écoutant autrui. » « Je prononce toujours mentalement « ce que je lis » dit une autre personne citée par M. G. Saint-Paul [*ibid.*].

Certaines personnes, au contraire (M. Egger par exemple), nient absolument que chez elles la lecture se traduise jamais ainsi en langage kinesthésique. Ce langage ne serait donc nullement un intermédiaire indispensable: mais l'introspection pure et simple est un procédé trop infidèle pour que l'on puisse dans ce cas fonder sur lui une conclusion ferme.

Secor a imaginé une petite expérience fort simple. Il prie le sujet sur lequel il expérimente de lire des yeux tout en *sifflant* ou en prononçant à haute voix une syllabe, toujours la même. Secor [janvier 1900] pense supprimer ainsi la possibilité de l'articulation intérieure durant la lecture. Quant au résultat, le voici: le sujet lit fort mal (ainsi que l'on pouvait s'y attendre), mais n'en comprend pas moins ce qu'il lit. Conclusion : l'articulation intérieure n'est pas indispensable à la perception du langage écrit.

Cette expérience me paraît fort peu probante ; j'ai essayé de la faire sur moi-même et je l'ai répétée sur diverses personnes. Voici ce qui se passe : Dans certains cas, le sujet n'arrive pas à accomplir les deux actes simultanément ; alternativement, par périodes plus ou moins courtes, il siffle sans lire, puis lit sans siffler ; — ce qui s'explique tout simplement par l'impossibilité où il se trouve de faire attention simultanément à deux actes aussi différents. Le plus souvent, cependant, le sujet réussit à siffler en lisant, mais alors, il chante intérieurement ce qu'il lit, sur l'air qu'il siffle, ou le scande selon le rythme de la syllabe qu'on l'a prié de répéter indéfiniment à haute voix. L'articulation intérieure n'est nullement supprimée pour cela : au contraire,

chez moi-même, elle apparaît alors forcément, tandis que, dans la lecture normale, elle manque tout à fait — ou du moins je n'en ai aucune connaissance.

Beaucoup plus importante que ces expériences naïves est l'étude de la lecture chez les sujets atteints d'aphasie motrice.

M. Déjerine soutient formellement que l'aphasique moteur vrai lit tout d'abord aussi mal qu'il parle (c'est de la lecture silencieuse qu'il s'agit bien entendu). Voici ce que disent à ce sujet ses élèves, MM. Thomas et Roux [22 février 1896, p. 210] : « Les aphasiques moteurs corticaux ont au début de leur aphasie, des troubles profonds de la lecture mentale ; plus tard cette alexie s'amende, disparaît parfois complètement, surtout lorsque la parole revient, et quand les malades sont guéris de leur aphasie, ils affirment que pendant six mois, un an ou plus, ils comprenaient peu ou pas ce qu'ils essayaient de lire. Ces faits connus depuis Trousseau, notre maître M. Déjerine et notre collègue Mirallié les ont bien mis en évidence. » Cette alexie me paraît facile à interpréter quant à sa nature et à sa cause ; il s'agit en effet d'une alexie bien spéciale: la faculté de copier reste parfaitement intacte : « Le malade, dit M. Déjerine [1901, p. 437], copie le manuscrit en manuscrit et l'imprimé en le transcrivant en manuscrit... Ces malades peuvent copier presqu'indéfiniment, et comme un individu sain, de l'imprimé en manuscrit. » Cette alexie n'est donc nullement comparable à celle du malade atteint de cécité verbale et il me semble que l'hypothèse la plus simple qui permette de l'expliquer, c'est que le malade ne comprend plus les mots écrits parce qu'il a perdu l'intermédiaire habituel entre les signes graphiques et l'idée, à savoir l'articulation intérieure.

Mais l'articulation intérieure, intermédiaire habituel, n'est pas un intermédiaire constant et indispensable : « Il est rare, disent MM. Thomas et Roux [22 février 1896, p. 210], que l'aphasique cortical soit complètement alexique. » Ce qu'il n'arrive pas à lire, ce sont les mots qui ne sont pas usuels et aussi les mots usuels un peu longs, mais les mots que l'on rencontre à chaque instant, surtout s'ils sont courts, peuvent être compris, alors même que le malade est incapable de les articuler ; ils sont donc reconnus à

leur aspect général et vraiment lus à la manière de caractères idéographiques, sans l'intermédiaire du langage musculaire ni sans doute d'aucune espèce de langage intérieur ; le mot écrit et l'idée qu'il ne représentait d'abord qu'indirectement, s'étant trouvés très souvent présents à l'esprit ensemble, se sont intimement unis, l'idée s'est directement associée au petit dessin compliqué formé d'un groupe de lettres, tout comme elle eût pu l'être à un caractère chinois.

Le nombre des mots usuels susceptibles d'être ainsi lus varie selon les individus ; il varie surtout selon le degré de culture du malade : « Chez certains de nos malades qui ont reçu une éducation plus complète, disent MM. Th. et R. [p. 210], le nombre des mots usuels est plus considérable. » Aussi arrive-t-il que plusieurs d'entre eux parviennent à lire des passages importants ; c'est-à-dire que dans ce qu'ils ont sous les yeux, ils reconnaissent certains mots de la manière susdite — et ces mots sont assez nombreux pour leur permettre de deviner le reste de la phrase. « Une malade que nous avons observée, disent MM. Thomas et Roux [p. 210], peut ainsi, en lisant la plupart des mots, et en devinant le reste, comprendre un fait divers de journal, à peu près comme nous comprenons le sens d'une phrase dans une langue qui nous est peu familière, lorsque nous avons compris deux ou trois termes. On peut, du reste, vérifier que c'est bien par ce procédé que notre malade semblait comprendre une phrase qu'on lui donnait à lire dans un journal, car, si on lui montrait ensuite les mots les moins usuels appartenant à cette phrase, elle ne pouvait en comprendre le sens ; on pouvait aussi remarquer, par un questionnaire attentif, que certains détails lui avaient échappé complètement. »

En somme, l'intégrité de l'articulation intérieure n'est pas rigoureusement indispensable pour la perception verbale du langage écrit, mais, encore une fois, il y a très probablement là de sensibles différences individuelles : ainsi que je l'ai fait remarquer à propos de l'épellation, la psychologie de la lecture n'est certainement pas identique chez un individu qui lit à peine une page en huit jours et chez celui dont la lecture est l'occupation normale et habituelle : le premier prononcera souvent manifestement

à mi-voix tous les mots et s'il n'articulait pas (tout au moins intérieurement), il lui serait à peu près impossible de déchiffrer le texte qu'il a sous les yeux. Chez l'individu exercé, au contraire, l'articulation paraît bien n'être pas indispensable.

On remarque même chez une même personne de très grandes variations pour des langues différentes ; on ne lit pas toujours sa langue maternelle comme on lit une langue étrangère ; M. Ballet dans son livre sur le langage intérieur cite le cas (qui n'est certainement pas unique en son genre) d'un de ses amis éprouvant une grande difficulté à comprendre l'allemand à la lecture, s'il ne l'articule pas à haute voix, tandis qu'en lisant le français, l'articulation intérieure ne se produisait pas ou, du moins elle n'était pas observable.

Enfin, chez une même personne et pour une même langue, on peut observer des différences selon que la lecture est attentive ou précipitée : « Lorsque je lis lentement, dit M. Victor Henri [1899, p. 689], je prononce toujours les mots, j'ai des images auditivo-motrices, mais si je lis très vite, et surtout si je parcours les pages d'un livre, les images auditivomotrices disparaissent complètement. »

Conclusion. — Il est possible que chez un sujet normal lisant lentement et très attentivement, les trois catégories ci-dessus énumérées de systèmes verbaux d'images apparaissent ensemble et contribuent ensemble à l'évocation du sens ; mais prise à part, aucune de ces trois catégories, même l'articulation intérieure, n'est rigoureusement indispensable, et même, à la rigueur, dans certains cas, l'intelligence du sens pourra être amenée directement, sans langage intermédiaire, par les perceptions visuelles ; en d'autres termes, les personnes très exercées, lorsqu'elles lisent très vite, peuvent *lire des yeux* et rien que des yeux. C'est ce qu'avait déjà fait observer M. Caro, dans son compte rendu du livre de M. Egger : « Quand il nous arrive, disait-il [22 juill. 1882, p. 106], de lire très rapidement du regard, de saisir d'un coup d'œil des phrases entières, comme cela est un fait ordinaire aux hommes d'étude, dans ce cas-là et dans d'autres analogues..., il y a un fait

de compréhension pure, d'intuition presque immédiate. » C'est en somme le procédé de lecture auquel je faisais allusion plus haut: le petit dessin que constitue le mot écrit évoque directement l'idée ; la lecture a cessé en quelque sorte d'être phonétique, elle est devenue idéographique. L'homme cultivé qui parcourt rapidement un ouvrage facile à lire ne lit guère autrement que la malade aphasique de MM. Thomas et Roux.

SECTION IV. — L'ÉPELLATION ET LA LECTURE COURANTE.

Deux hypothèses ont été faites au sujet de la façon dont sont évoqués, par les signes écrits, les signes du langage intermédiaire entre eux et la pensée.

La première est la plus simple. Elle consiste à admettre que l'on refait, en lisant, la série d'opérations que l'on a successivement appris à faire lorsqu'on apprenait à lire : déchiffrement lettre par lettre, épellation syllabe par syllabe et évocation par fragments successifs du mot entendu ou prononcé intérieurement. En d'autres termes, chaque caractère donnerait lieu à une image visuelle distincte, évoquant elle-même l'image auditive ou motrice distincte, l'image auditive du mot entier ne serait que l'addition de toutes ces images isolées.

Selon la deuxième hypothèse on percevrait d'un seul coup l'ensemble du mot écrit soit intégralement, soit d'une façon incomplète : ce tableau visuel évoquerait lui-même d'un seul coup l'ensemble des images auditives ou motrices correspondantes.

I. — L'*hypothèse de la lecture par épellation* a été soutenue par Wernicke. En sa faveur on ne peut guère invoquer que la considération de la méthode même par laquelle nous avons appris à lire : on enseigne à lire aux enfants lettre par lettre en leur apprenant quel son et quelle articulation doivent être attachés à chaque lettre isolément, puis on leur enseigne à grouper les lettres en syllabes et enfin à rassembler les syllabes et à additionner les sons ou les articulations évoqués pour former un

mot. Il semble qu'il n'y ait pas de raison pour que ce mécanisme change avec l'âge ; il suffit d'admettre que les opérations deviennent plus rapides. Mais en fait chacun sait que par l'habitude, les processus psychologiques ne deviennent pas seulement plus rapides, ils deviennent surtout plus simples, c'est une règle générale à laquelle on ne voit pas pourquoi la lecture ferait exception.

II. — L'*hypothèse de la lecture sans épellation* donne, au contraire, aussitôt qu'on l'examine d'un peu près, l'impression de reposer sur des bases solides ; trois ordres de preuves militent en sa faveur : preuves tirées de l'observation courante (aidée par la comparaison de différentes formes d'écriture phonétique), preuves tirées de l'observation clinique, et preuves tirées de l'expérimentation.

Une remarque s'impose tout d'abord : il n'est pas de forme d'écriture phonétique où la lecture et l'épellation se correspondent rigoureusement ; dans toutes il y a des syllabes qui sont prononcées dans le mot autrement qu'elles ne le seraient si elles étaient lües isolément.

Est-il besoin de faire observer une fois de plus qu'en français il y a presque dans chaque mot une foule de lettres qui ne se prononcent pas ? Or ces lettres « fainéantes », assoupies pour ainsi dire dans un mot donné, se réveilleront parfaitement dans le mot suivant. Si nous lisions syllabe par syllabe, une orthographe rigoureusement phonétique, débarrassée de ces étranges complications, faciliterait singulièrement la lecture. Elle l'entrave au contraire et je lis plus difficilement ceci : « Se kirandè difficile lé négociacion du téatre avec léglize, cétê léclà donné par lé journô ô suicide du boulvar de vilié », que ceci : « Ce qui rendait difficile les négociations du Théâtre avec l'Église, c'était l'éclat donné par les journaux au suicide du boulevard de Villiers » [A. France 1903, p. 145].

Encore, l'épellation est-elle *possible* lorsqu'il n'y a que surabondance de signes — il est difficile de la concevoir lorsque le langage écrit ne représente directement qu'une partie des sons qu'il doit évoquer ; comment épeler, par exemple, une écriture

où manqueraient toutes les voyelles? Tel est cependant le cas des écritures sémitiques : Les Phéniciens n'écrivaient pas les voyelles, mais les devinaient en lisant. Les Hébreux paraissent s'en être longtemps aussi passés complètement; on ne trouve dans l'inscription de Mesa que des traces encore fort rudimentaires de tentatives faites pour les noter. « Ils ont, dit M. Ph. Berger [1891, p. 296] employé primitivement à cet effet, comme les Grecs, certaines lettres, gutturales ou semi-voyelles, qui se rapprochaient des voyelles pour le son, tout en leur conservant dans d'autres cas leur valeur comme consonnes. La même lettre pouvait donc être alternativement voyelle et consonne...; on adopta le *iod* pour rendre l'*e* et l'*i* longs, le *vau* pour l'*o* et l'*u*; puis on leur adjoint des gutturales...; peu à peu, au lieu de rendre par des consonnes les voyelles longues seulement, on prit l'habitude de les exprimer toutes de cette manière. » Mais leurs sons n'en furent pas pour cela plus clairement présentés, car, ainsi qu'ajoute M. Ph. Berger : « En même temps, on perdait le souvenir de la valeur primitive de ces consonnes, et on en vint à les employer presque indistinctement les unes pour les autres, si bien qu'elles finirent par marquer la *place* plutôt que le *son* des voyelles » [1891, p. 297]. De même, dans l'écriture arabe, les petits accents au moyen desquels sont notées les voyelles ne sont guère que des « indications jetées en passant » [Berger, 1891, p. 299]. La notation spéciale de chaque son, à laquelle visent plus ou moins nos écritures actuelles, paraît résulter en somme d'un besoin de clarté théorique et d'un esprit de système en rapport avec le génie indo-européen bien plutôt qu'avec une nécessité pratique et réelle. Nous-mêmes, en effet, lisons sans hésitation des mots mal imprimés où certaines lettres ont été oubliées ou remplacées par d'autres; cela est si vrai que, lorsque nous avons besoin de lire lettre par lettre, lorsqu'il s'agit par exemple de corriger des épreuves, c'est tout un apprentissage à faire, et les coquilles les plus grossières, telles que lettres omises, transposées, renversées, caractères déformés ou remplacés par des caractères d'un œil différent, peuvent passer inaperçues des personnes qui n'ont pas l'habitude de ce travail.

Des expériences méthodiques faites sur ce point montrent que parfois, tandis que le sens d'une phrase imprimée a été compris au premier examen, les fautes typographiques qu'elle contient ne sont vues qu'au septième ou huitième seulement [Goldscheider et Muller].

En somme, il n'est pas indispensable, pour lire une syllabe donnée, que tous les sons soient exactement représentés par les signes convenus, tandis qu'il est souvent indispensable au contraire de connaître déjà, et d'avoir reconnu un instant avant, le mot dont elle fait partie.

Voyons maintenant ce qui se passe pour la reconnaissance des lettres. Dans toutes les écritures manuscrites, la figure de chaque lettre dépend dans une certaine mesure de celle qui la précède et de celle qui la suit. Parfois, comme en arabe par exemple, cette dépendance est poussée à l'extrême : « La lettre, dit M. Berger [1891, p. 294], n'existe presque plus ; elle n'a plus cette forme toujours constante qui en faisait le caractère distinctif, et elle se modifie, suivant la place qu'elle occupe dans le mot [p. 294]... chaque lettre a une forme initiale, médiale ou finale. Lancée hardiment au commencement du mot, à la fin elle s'abaisse au-dessous de la ligne et se termine en forme de parafe ; au milieu enfin, elle suit le mouvement général du mot, dont elle est esclave » [p. 295]. Par suite de cette variété de formes presqu'infinie, chaque signe ne peut être reconnu que si l'on se rend compte de ses connexions avec le mot tout entier : « La lettre a perdu son existence indépendante, dit M. Berger ; elle n'est plus qu'un élément d'un groupe plus complexe, qui est le mot, si bien qu'il faut déjà comprendre l'arabe pour le pouvoir lire » [1891, p. 299]. Il ne peut donc y être question d'épellation dans la lecture courante. Or, notre écriture manuscrite n'est pas, à ce point de vue, aussi éloignée de l'arabe qu'on pourrait le croire : très certainement, lorsque nous lisons un *manuscrit* d'une écriture qui ne nous est pas tout à fait familière, nous ne le déchiffrons pas lettre par lettre, syllabe par syllabe : Il y a des différences telles dans les écritures courantes, que des lettres, regardées isolément, sont souvent méconnais-

sables, et de petits groupes de lettres également, alors que le mot entier d'où on les a extraits est parfaitement lisible. Pour déchiffrer une lettre ou un groupe de lettres données, il est souvent indispensable de connaître déjà, d'avoir reconnu, un instant auparavant, le mot tout entier.

L'observation pure et simple des faits normaux nous apporte donc une seconde preuve à l'appui de cette hypothèse que l'épellation n'est pas une condition indispensable de la lecture courante et qu'elle manque même certainement dans un grand nombre de cas. C'est ce que l'expérimentation va confirmer encore.

II. — Certaines expériences de Goldscheider et Muller, citées plus haut et surtout une série d'expériences réalisées (en Allemagne également) par Erdmann et Dodge, apportent aux conclusions tirées des faits d'observation ci-dessus une confirmation éclatante.

Les expériences de Erdmann et Dodge sont longuement rapportées dans un mémoire in-8° de 360 pages [1898]; je ne rapporterai que ce qui touche de près à notre sujet, laissant tout à fait de côté notamment les détails des expériences et les descriptions d'appareils.

Tout un groupe d'expériences a trait aux mouvements des yeux pendant la lecture; c'est certainement le plus intéressant par ses conclusions. Il s'agissait en somme, d'une part, de déterminer quelle est la fréquence des mouvements oculaires, et d'autre part, d'étudier les relations de ces mouvements avec le champ de vision distincte. On sait que le champ de vision distincte est un fort petit espace n'occupant qu'une minime étendue du champ visuel proprement dit; il n'est possible de lire une lettre qui si elle se trouve dans cet espace *(lesefeld)*, ce qui se trouve en dehors ne peut être perçu que confusément (cf. *id.*, pp. 83 et sq.).

Si nous lisons, ainsi qu'on l'a prétendu, lettre par lettre, ou, si l'on préfère même, syllabe par syllabe en percevant distinctement toutes les lettres, cela ne peut se faire que de l'une des trois façons suivantes :

Ou bien nous avons la faculté de percevoir distinctement les ttres *pendant* que s'exécutent les mouvements du globe oculaire ; ou bien notre regard se fixe pendant la lecture autant de is qu'il y a de lettres (ou si l'on veut, de syllabes), ou bien, ut au moins, les distances séparant les points successivement xés ne sont pas plus grandes que le diamètre du champ de ision distincte.

Les déplacements de l'axe du globe oculaire pendant la lecture ont extrêmement rapides. E. et D. en ont mesuré approximativement la durée et l'ont trouvée 12 fois plus courte en moyenne ue la durée du temps de fixation ; absolument, elle est de moins e 2 centièmes de seconde pour un déplacement de 10 degrés. Cela osé E. et D. prennent une bande de papier imprimé comparable ux bandes des récepteurs télégraphiques ; un mouvement d'horogerie fait passer successivement tous les points de cette bande lerrière une fente permettant d'en apercevoir une très faible ongueur, alors que le reste demeure caché ; les caractères imprimés se meuvent et passent derrière la fente avec une vitesse qui n'est nullement supérieure à la vitesse de déplacement que prend l'axe oculaire pendant la lecture. Le sujet placé à la distance normale de lecture et regardant attentivement la fente ne perçoit pas les caractères : ils passent trop vite, le papier paraît simplement gris. La perception distincte des caractères est donc impossible pendant le déplacement de l'axe optique à sa vitesse normale. Pour Helmholtz et quelques autres auteurs, le lecteur déplacerait son globe oculaire et par suite son point de fixation d'une façon continue ; les lettres seraient donc perçues l'une après l'autre et pour chaque lettre le point visuel changerait : il est facile de tenter la vérification expérimentale de cette assertion : on fait lire le sujet en observant dans un miroir le mouvement de ses yeux, sans, bien entendu, le prévenir du but de l'expérience et en s'arrangeant de façon à ce qu'il lise d'une manière normale et habituelle. On fait lire ainsi une ligne, on compte le nombre de déplacements pendant cette lecture et l'on divise par ce nombre le total des lettres contenues dans la ligne : le nombre des déplacements, loin d'être de un pour chaque lettre,

n'est même pas de un pour chaque syllabe mais seulement de un pour neuf lettres environ.

Ce résultat ne montre pas néanmoins à lui seul que toutes les lettres ne soient pas perçues; pour admettre qu'avec un seul déplacement du regard pour neuf lettres, toutes les lettres pussent être distinctement perçues, il suffirait de supposer que la longueur occupée par neuf lettres fut plus courte que le diamètre transversal du *champ de vision distincte.*

Erdmann et Dodge se sont donc attachés à mesurer combien, à la distance normale et en employant des caractères moyens, le champ de vision distincte peut contenir de caractères ; or il est bien loin d'en contenir neuf.

Voici donc ce qui va se passer ; prenons un mot un peu long comme

i n c o n s t i | t u t i o n n e l | l e m e n t

le sujet qui lit ce mot ne fixe son regard qu'une fois pour neuf lettres environ ; je divise le mot en trois fragments de huit et neuf lettres qui auront chacun la faveur d'un regard ; si nous considérons la première section qui contient huit lettres nous sommes obligés d'admettre que la moitié environ ne sera pas perçue et en admettant comme vraisemblable que le regard se posera sur le milieu de la section, c o n s sera perçu mais i n et t i resteront en dehors du champ de vision distincte. Le même phénomène se répétera pour la deuxième section et ainsi de suite.

Il est évident que le processus que je viens de décrire est schématique : le regard ne se pose pas régulièrement au milieu de chaque section de neuf lettres, aussi E. et D. ont-ils été amenés à chercher où il se posait en général. Ils ont imaginé pour cela un artifice ingénieux fondé sur le phénomène dit des images complémentaires : si l'on fixe quelques instants le regard sur un triangle rouge puissamment éclairé et qu'on jette ensuite les yeux sur une feuille de papier blanc on voit apparaître comme le fantôme d'un triangle vert localisé au point fixé. E. et D. font regarder au sujet en expérience un triangle rouge mesuré de telle façon et fixé à telle distance que l'image complémen-

ire projetée sur le papier tenu à distance de lecture habituelle raisse mesurer à peu près les dimensions d'une lettre majuscule. Le sujet, après avoir fixé le triangle rouge, est prié de lire : image complémentaire se promène alors pour ainsi dire sur la gne imprimée et s'arrête successivement aux différents points xés ; le sujet voit la petite image se poser de place en place et peut, avec un peu d'attention, retenir sur quels caractères elle 'est arrêtée. On remarque ainsi que le regard ne se pose jamais ntre deux mots mais en général *au milieu* d'un mot.

En somme, cet ensemble d'expériences pourrait être à première ue interprété comme prouvant que nous percevons directement ne faible partie du mot, ordinairement le milieu, tandis que e reste n'est pas perçu, mais deviné. Mais une autre interprétaion est également possible si l'on veut bien se rendre compte ue la perception d'un mot court ou d'un petit groupe de lettres ppartenant à un mot peut se faire autrement que de la perception du même nombre de lettres n'appartenant pas à un mot. Pourquoi le mot tout entier ne serait-il pas perçu en un seul bloc comme s'il ne formait pour ainsi dire qu'un seul caractère ? C'est ce que semblent prouver en effet les expériences suivantes d'E. et D. Leur procédé consistait à exposer au regard pendant un temps déterminé non plus des lettres isolées mais des groupes de lettres ; il importait que le sujet ne pût à son tour décomposer ces groupes en fixant son regard successivement sur les différentes parties, pour cela il suffisait de n'exposer chaque groupe que pendant un temps assez court pour que la direction du regard n'eût pas le temps de changer ; ce temps n'est pas d'ailleurs si court qu'on pourrait le croire : nous ne pouvons changer la direction de notre vision qu'une fois en dix secondes environ. Chaque groupe de lettres est donc exposé pendant dix secondes. Or il arrive ceci : si les lettres ne forment pas un mot le sujet peut reconnaître d'un seul coup six ou sept lettres, pas plus ; si les lettres exposées forment un mot, il peut en percevoir, ou plutôt en deviner bien davantage, jusqu'à 18.

Nous arrivons donc à cette conclusion que le mot est perçu

comme un tout; il est perçu en bloc et compris en bloc tandis que les lettres n'ont été vues qu'en minorité. Il y a dans l'opération une part énorme jouée par l'imagination, une part relativement petite par la perception proprement dite.

IV. — Goldsheider et Muller [1893, pp. 142-145] par des procédés différents étaient arrivés à des conclusions semblables. Nous avons étudié leurs expériences sur la perception des lettres : ils ont appliqué des procédés analogues à l'étude de la perception des mots ; voici en gros les résultats obtenus avec des sujets instruits et cultivés bien entendu : un mot de quatre lettres est lu aussi vite que quatre lettres ne formant pas un mot ; un mot de cinq lettres est lu plus vite que cinq lettres ne formant pas un mot. Lu plus vite veut dire ici lu correctement et complètement après un moindre nombre d'expositions d'égale durée. Ces résultats confirment en somme manifestement les conclusions que l'on peut tirer des expériences d'Erdmann et Dodge, mais au delà de cinq lettres [pp. 146 et sqq.] l'interprétation des résultats est un peu moins simple : si l'on compare un mot de six ou huit lettres avec un groupe de six ou huit lettres ne formant pas un mot, on voit qu'il faut un plus grand nombre d'expositions pour arriver à déchiffrer correctement le mot, que pour percevoir correctement toutes les lettres du groupe ne formant pas un mot. Voici l'explication de ce phénomène paradoxal : au premier examen, ni le mot, ni le groupe de lettres quelconques ne sont perçus en totalité ; pour le groupe de lettres, il y a *déchiffrement incomplet* purement et simplement, pour le mot le sujet complète sa perception partielle en lisant (ou plutôt en croyant lire) un mot autre que le mot exposé : il y a plus qu'une lacune, il y a *erreur de lecture* provenant de cette tendance instinctive à compléter le mot. Dès la seconde tentative de lecture du mot le sujet change ordinairement sa façon de procéder. Il est facile de s'en rendre compte en examinant les erreurs successives qu'il commet. L'un des sujets a lu successivement ERBLIO, ERBLIC, et enfin ERBLICH ce qui était correct. Un autre déchiffre d'abord LICH puis croit voir GELBICH et n'arrive à déchiffrer correctement ERBLICH qu'au

ixième examen. L'un avait déchiffré d'un seul coup la fin du ıot et l'autre le commencement. Tous deux à partir du second xamen semblent avoir cherché à déchiffrer la partie incorrecte-nent perçue en procédant systématiquement lettre par lettre et ans déchiffrer beaucoup plus d'une lettre à chaque fois, d'où un ensible retard.

Il est d'ailleurs une expérience signalée par Erdmann et Dodge qui est fort simple et facile à réaliser :

On choisit des lettres de dimensions telles qu'étant donnée la distance à laquelle elles sont exposées au regard, il est impossible de les lire chacune prise à part ; si on compose des mots avec ces lettres, ces mots sont au contraire lisibles, le sujet se trompe évidemment dans cette lecture mais sur vingt-six mots l'un reconnaîtra douze, un autre sur vingt-deux mots en reconnaîtra douze également et les mots non reconnus sont cependant déchiffrés partiellement; cela, je le répète, quoique les lettres dont ils sont composés ne puissent aucunement être déchiffrées si on les présente isolément.

Notre conclusion générale sera donc que la perception verbale de l'écriture ne s'effectue pas par épellation et n'implique même pas la perception complète des différents éléments graphiques, si bien qu'il n'y a pas, ainsi qu'on pourrait le croire, une limite nettement tracée entre la lecture courante de signes idéo-phoné-tiques comme les caractères chinois par exemple, et la lecture courante des écritures européennes. Chez tout individu exercé, les mots de longueur moyenne et ne présentant pas de difficultés spéciales, sont déchiffrés *en bloc*. Les mots exceptionnels par leur longueur ou leur rareté, sont déchiffrés *par fragments* ; quant à l'épellation elle rendrait la lecture courante impossible et ne servirait à rien.

TROISIÈME PARTIE

L'ÉMISSION DU LANGAGE

CHAPITRE PREMIER

DES CONDITIONS PSYCHOLOGIQUES IMMÉDIATES DE LA PAROLE PROPREMENT DITE

Dans ce chapitre j'étudierai les conditions immédiates et à un certain point de vue les plus indispensables, pour l'émission de la parole. Cela se réduira, en somme, à examiner quelles sont les catégories d'images dont l'évocation se trouve en relations directes avec cette fonction. La question paraît s'être posée pour la première fois vers 1870 à propos de la découverte de l'aphasie sensorielle. Lichtheim, Wernicke, Kussmaul pensèrent que les images les plus indispensables à l'élocution devaient être celles qui jouaient le rôle principal dans l'acquisition de cette fonction par l'enfant : comme l'enfant, nécessairement, entend parler avant de parler lui-même, ils attribuèrent aux sensations auditives le rôle essentiel ; en France, Charcot s'attacha au contraire à développer l'idée déjà émise par Broca, que la fonction du langage n'est ni une faculté élémentaire, ni le résultat d'un mécanisme invariable, mais réclame habituellement le jeu simultané de plusieurs sortes d'images qui ne sont pas nécessairement subordonnées les unes aux autres ; nous allons passer en revue successivement les principales espèces de groupes verbaux d'images, seule façon d'arriver à déterminer si les unes ou les autres sont indispensables.

SECTION I. — Role des images kinesthésiques.

A priori, les images kinesthésiques doivent jouer dans l'émission de la parole, comme dans toutes les fonctions motrices, un rôle essentiel : lorsque les images kinesthésiques manquent absolument, pour un organe donné l'organe est paralysé ; mais ce fait général ne peut rien nous apprendre sur le rôle particulier des combinaisons spécialement verbales d'images kinesthésiques.

Certaines personnes affirment que chez elles l'élocution est constamment précédée, préparée, par l'articulation intérieure ; en d'autres termes, elles se dictent en quelque sorte ce qu'elles vont dire, en l'articulant d'abord intérieurement.

« La première fois que je dus parler en public, dit M. Chou-
« blier [in G. Saint-Paul, 1892, p. 74], craignant de mal m'en
« tirer, j'appris presque par cœur la première partie de mon
« discours ; alors que je parlais, il me semblait qu'au moment
« où ma langue articulait la phrase que je disais, elle parlait en
« moi la suivante, si bien que, par moment, j'avais l'appréhen-
« sion de mêler les mots de la seconde phrase à ceux de la pre-
« mière. » Cela revient à dire que M. Choublier pense d'abord à ce qu'il va dire en l'articulant intérieurement et le parle ensuite.

Cette dictée est toujours séparée de l'élocution par un intervalle appréciable : elle constitue en somme un phénomène préparatoire utile, mais non un phénomène indispensable appartenant pour ainsi dire au mécanisme même de la parole, il peut manquer chez certaines personnes, et celles chez lesquelles il existe habituellement pourraient sans doute s'en trouver complètement privées sans être pour cela dans l'impossibilité absolue de parler.

C'est cependant sur ce phénomène seul qui peut nous renseigner l'observation intérieure ; nous allons heureusement trouver une aide beaucoup plus effective dans l'observation de certains cas pathologiques.

I. — Il est une affection dont le symptôme essentiel consiste

dans l'impossibilité de parler malgré la conservation de l'intelligence et l'intégrité motrice des organes phonateurs : c'est le syndrome habituellement appelé aphasie motrice, ou « aphasie » purement et simplement. Ce syndrome fut décrit pour la première fois par Bouillaud en 1825 ; en 1861 Broca en donna une description beaucoup plus précise et surtout eut le grand mérite de montrer assez exactement quelles lésions cérébrales correspondaient aux symptômes décrits.

« Il y a des cas, dit-il, où la faculté générale du langage persiste inaltérée, où l'appareil auditif est intact, où tous les muscles, sans en excepter ceux de la voix et de l'articulation, obéissent à la volonté, et où pourtant une lésion cérébrale abolit le langage articulé. Cette abolition de la parole chez des individus qui ne sont ni paralysés, ni idiots, constitue un symptôme assez singulier pour qu'il me paraisse utile de la désigner sous un nom spécial. Je lui donnerai le nom d'*aphémie* (ἀ privatif, φημι je parle, je prononce) ; car ce qui manque à ces malades, c'est seulement la faculté d'articuler les mots. Ils entendent et comprennent tout ce qu'on leur dit ; ils ont leur intelligence ; ils émettent des sons vocaux avec facilité ; ils exécutent avec leur langue et leurs lèvres des mouvements bien plus énergiques que ne l'exigerait l'articulation des sons, et pourtant la réponse parfaitement sensée qu'ils voudraient faire, se réduit à un très petit nombre de sons articulés, toujours les mêmes et toujours disposés de la même manière ; leur vocabulaire, si l'on peut dire ainsi, se composé d'une courte série de syllabes... certains malades n'ont même pas ce vestige du langage articulé ; ils font de vains efforts sans prononcer une seule syllabe » [Paul Broca, 1861, p. 332].

Charcot et Ballet définissent l'aphasie motrice : « Impossibilité d'évoquer les images motrices d'articulation. » Cette définition a le défaut de supposer ce qui est précisément en question, à savoir les conditions psychologiques de l'affection. MM. Miraillié et Déjerine disent que c'est « l'impossibilité de traduire sa pensée par la parole, alors que tous les organes nécessaires à la production et à l'émission des sons, lèvres, langue, voile du palais, larynx, ont conservé l'intégrité parfaite de leur motilité. » Cette défini-

tion est beaucoup trop vaste, car elle n'exclut nullement le mutisme congénital dû simplement à la surdité, ni les cas où l'impossibilité de parler est due à quelque aphasie sensorielle, ni même certains cas de *paralysie* d'origine centrale. Néanmoins, ces deux définitions, prises ensemble, limitent suffisamment le sujet pour que je ne croie pas utile d'en chercher une troisième.

Quant aux synonymes employés pour désigner ce syndrome, ils sont en nombre infini ; je citerai seulement : aphémie, proposé par Broca [23 janv. 1864] et adopté par un petit nombre d'auteurs, aphrasie, aphasie ataxique (Kussmaul), logoplégie, etc.

La dénomination aphasie motrice fut proposée par Charcot qui l'opposait à l'expression générique aphasie sensorielle sous laquelle se trouvaient réunies les surdité et cécité auditive, verbale, psychique, etc.

L'aphasique du type Bouillaud-Broca a (par définition même) perdu la faculté d'émettre spontanément les sons articulés correspondant à ses idées, mais cette perte n'est pas nécessairement complète, absolue.

Au degré le plus avancé, le malade ne peut qu'émettre une sorte de grognement sourd : « mon... mon... mon... » ou il répète indéfiniment certains mots toujours les mêmes ; quelquefois ce sont des semblants de mots, forgés de toutes pièces et dépourvus de sens, tels que : « Cousisi » [Trousseau, 1865, p. 680], « monomomentif iquiphophoiqui » [Ballet, 1885, p. 143]. Certains mots sont presque toujours conservés : les mots oui et non, ordinairement appliqués à propos ; puis les mots les plus usuels, des formules de politesse, et plus souvent encore les jurons. Parfois, certaines catégories de mots sont seules perdues, les noms propres, les verbes par exemple, ou bien les verbes ne peuvent être émis qu'à l'infinitif. Enfin dans les cas tout à fait frustes le malade n'a de difficulté qu'à émettre certains mots et doit faire un effort d'attention pour les trouver.

Particulièrement intéressants sont certains cas d'aphasie partielle portant, chez des polyglottes, sur un ou plusieurs idiomes avec conservation des autres. Ordinairement l'idiome perdu tout d'abord est celui qui était le moins usuel, le dernier appris.

Les auteurs ne sont pas d'accord sur la question de la conservation de l'intonation. Nous pouvons admettre d'une façon générale qu'elle est conservée dans la même proportion que l'articulation ; si le sujet articule mal, il intone mal et s'il n'articule pas du tout, il n'aura aucune espèce d'intonation à sa disposition : « L'intonation varie avec la richesse du vocabulaire. » [Déjerine, 1901, p. 399]. On verra plus loin que M. Déjerine attribue à la perte ou à l'altération de l'intonation proportionnelle au trouble de l'articulation une valeur particulière au point de vue du diagnostic de l'aphasie motrice « vraie ».

Le plus souvent l'aphasique moteur peut chanter non seulement des airs mais en même temps les mots habituellement unis à ces airs : alors qu'il ne peut réciter les mêmes mots sans les chanter, ni chanter sur un air qu'il connaît des paroles autres que celles qu'il y a toujours associées.

La parole répétée est dans le même état que la parole spontanée : le malade ne peut répéter ce qu'il entend dire ; cependant il peut parfois répéter à haute voix quelques mots qu'il serait incapable de prononcer spontanément. Il procède alors comme le sourd-muet, en observant le mouvement des lèvres de son interlocuteur, et en travaillant à les imiter.

La faculté de lire à haute voix est bien entendu perdue, et la lecture muette l'est aussi, du moins dans une certaine mesure, ainsi que nous l'avons vu, je n'y reviens pas. Quand à l'état de l'écriture, il sera examiné dans le prochain chapitre.

Enfin il existe des troubles dans la perception de la parole, que nous avons déjà étudiés.

On admet, sans conteste, je crois, que cet ensemble de symptômes constituant l'aphasie du type Bouillaud-Broca est dû à l'abolition de l'articulation intérieure. Deux raisons en effet tendent à le prouver, la première c'est que toutes les autres formes du langage intérieur (dans les cas typiques et non compliqués de lésions accessoires) paraissent être conservées. Ce n'est donc pas à leur abolition que l'on pourrait attribuer la perte de la parole. La seconde raison est tirée de la confession même des malades guéris. Lorsque l'aphasique revient à la santé et qu'il est assez

intelligent pour s'observer, il explique fort bien que pendant toute la durée de sa maladie il était incapable de se représenter les mouvements d'articulation des mots et il suppose que c'est pour cela qu'il ne pouvait les prononcer ; certaines formes d'aphasie transitoire sont précieuses à ce point de vue.

Tel est par exemple le cas tout personnel d'oubli momentané des images d'articulation rapporté par M. Ballet : « Il m'est arrivé quelquefois dit-il, de provoquer chez moi, au moyen du tabac, de véritables attaques d'aphasie transitoire. Or, dans une de ces attaques dont je publierai un jour la relation, j'ai constaté avec la plus grande netteté ce qui suit : je n'avais conservé à mon service qu'un très petit nombre de mots, et, tout en m'analysant, je cherchais à dénommer les objets que j'apercevais autour de moi. Une dame, en cet instant, passait munie d'un parapluie : je m'efforçai de prononcer le nom de cet objet, dont j'avais la notion la plus nette ; mais je n'aboutis qu'à quelques monosyllabes incohérents. J'évoquai cependant avec une certaine facilité l'image auditive et l'image visuelle du mot, je vis surtout, à un moment donné le mot parapluie très nettement écrit. Il ne me manquait absolument à ce moment, que la faculté de prononcer le mot. Je cherchais à coordonner les syllabes qui le constituent, et, tandis que j'articulais très bien « parapet » « obélisque » ma langue faisait à ma mémoire motrice un infructueux appel. Puis, tout à coup comme je tenais les yeux fixés sur l'image visuelle mentale du mot, le mot éclata pour ainsi dire et partit d'un jet : l'image visuelle avait ravivé l'image motrice un moment effacée » [1886, pp. 141-142].

Il semble ressortir assez clairement de cette observation que l'impossibilité d'évoquer les images des mouvements convenables déterminait seule l'impossibilité d'articuler et que les autres éléments constituant l'idée du mot étaient tout à fait insuffisants pour permettre l'élocution.

II. — L'exposé que je viens de faire est conforme à la conception classique, mais depuis quelques années on décrit une autre forme d'aphasie motrice à laquelle on a donné le nom d'aphasie motrice sous-corticale par opposition à l'aphasie motrice corti-

cale dont les symptômes correspondraient à très peu de choses près au type morbide conçu par Bouillaud, Broca et Charcot. Cette conception, acceptée et soutenue en France par M. Déjerine et ses élèves, est loin de rencontrer une approbation unanime.

La partie superficielle des hémisphères cérébraux est, on le sait, constituée par une couche de substance grise que l'on appelle l'écorce ; au-dessous de l'écorce se trouvent les faisceaux blancs établissant la communication, d'une part entre les différentes régions de l'écorce, et d'autre part d'une manière très indirecte bien entendu, entre les différentes régions de l'écorce et les nerfs moteurs, de telle façon qu'à l'ordre des cellules corticales le sujet se meut.

L'aphasie motrice dite corticale, aphasie par abolition de l'articulation intérieure, doit son nom à ce qu'elle correspondrait dit-on à une destruction d'une partie de l'écorce cérébrale proprement dite ; dans l'aphasie dite sous-corticale, l'écorce grise ne serait au contraire pas atteinte, mais seulement la substance blanche sous-jacente : au point de vue psychologique cette aphasie motrice sous-corticale serait caractérisée par la conservation de l'articulation intérieure avec perte de la puissance effective motrice des images d'articulation.

Le malade pourrait articuler intérieurement, mais ne pourrait pas parler à haute voix.

La parole à haute voix spontanée ou répétée, ainsi que la lecture à haute voix présentent alors des troubles analogues à ceux que nous avons décrits dans l'aphasie commune ; le plus souvent ils sont très accentués, le malade ne peut proférér que des sons inarticulés, il n'a même pas quelques syllabes à sa disposition.

Le chant est également très altéré ; le malade dans cette forme articulerait, paraît-il, aussi mal en chantant qu'en parlant, ce qui le différencierait tout à fait de l'aphasique ordinaire.

« En somme, dit M. Déjerine [1901, p. 402], dans cette variété d'aphasie motrice, le seul phénomène morbide consiste dans l'impossibilité de l'articulation des sons, dans tous leurs modes. » Et M. Déjerine cite comme typique un cas qu'il observe à la Salpêtrière : Il s'agit d'une femme de 29 ans atteinte depuis 4 ans

d'aphasie motrice avec hémiplégie droite, « c'est une femme intelligente, et cultivée, polyglotte, sachant le français, l'allemand l'italien et l'espagnol. L'aphasie motrice est totale, absolue. La malade n'a conservé que le mot « Oh ! non » qu'elle n'emploie du reste que dans son véritable sens, c'est-à-dire lorsqu'elle veut dire non. Elle ne peut en effet le prononcer dans d'autres conditions. L'aphasie est également totale pour la répétition des mots. Pour le chant, elle ne peut prononcer un seul mot, mais fredonne tous les airs. La lecture mentale est intacte chez elle et se fait aussi vite que chez une personne bien portante. Elle écrit de la main gauche, spontanément et sous dictée d'une manière facile et correcte et copie en transcrivant l'imprimé en manuscrit. Elle compose très vite les mots avec des cubes alphabétiques, spontanément et sous dictée. La mimique de la face et des gestes est remarquablement expressive. Cette femme indique avec les doigts, aussi vite qu'un sujet normal et cultivé, le nombre de syllabes que contiennent les mots servant à désigner les objets qu'on lui montre ».

Un tel ensemble de symptômes accompagnerait toujours, je le répète, la conservation de l'articulation intérieure :

« Le malade, dit M. Déjerine a conservé... la notion parfaite des mots qu'il veut prononcer. Son langage intérieur jouit de toute son intégrité. Il sait parfaitement quels mouvements seraient nécessaires pour émettre les mots, mais il ne peut exécuter ces mouvements, bien qu'ils ne présente pas de trace de paralysie des organes phonateurs : il a perdu la faculté de combinaison des mouvements nécessaires à l'émission des mots. » Je discuterai tout à l'heure les termes mêmes de ces assertions, pour le moment ceci seul est à retenir, que l'articulation intérieure persisterait sans pouvoir servir à rien : l'aphasique sous-cortical en pleine possession de l'articulation intérieure ne serait pas plus avancé quant à l'émission de la parole que l'aphasique cortical qui en est dépourvu.

Cette conception de l'aphasie sous-corticale contient deux hypothèses, l'une anatomique et l'autre psychologique ; l'existence de l'ensemble symptomatique ci-dessus décrit est admise

sans conteste, mais il s'agit de savoir, d'une part, s'il correspond bien à une lésion spéciale exclusivement sous-corticale, et d'autre part, si vraiment il traduit un trouble psychologique différant essentiellement de celui que traduit le syndrome aphasie motrice vraie. Ces deux propositions sont indépendantes l'une de l'autre. D'abord parce que, au point de vue physiologique, rien ne prouve *a priori* que la destruction des fibres blanches sous-jacentes ne mette pas les cellules corticales dans un état pratiquement équivalent à leur destruction complète, et ensuite, au point de vue psychologique, parce que rien ne prouve *a priori* que dans l'espèce l'exercice de la pensée soit lié à l'intégrité de telle ou telle classe d'éléments cérébraux plutôt que de telle ou telle autre.

L'hypothèse anatomique, bien entendu, ne m'arrêtera pas longtemps : ses promoteurs ont, paraît-il, observé l'existence de lésions des faisceaux blancs en l'absence de toute lésion de l'écorce ; c'est un fait que je me reconnais tout à fait incompétent à juger et sur lequel je n'ai rien à dire.

Il n'en est pas de même de l'hypothèse psychologique.

Il s'agit pour les partisans de l'aphasie motrice sous-corticale de démontrer que les malades qu'ils considèrent comme en étant atteints sont en possession de l'articulation intérieure.

M. Lichtheim a, pour cela, imaginé l'expérience suivante : il prie le malade de lui serrer la main autant de fois qu'il existe de syllabes ou de lettres dans le mot. Si le malade ne se trompe pas, M. Lichtheim conclut qu'il a conservé l'articulation intérieure ; s'il est incapable de faire l'expérience ou s'il se trompe, c'est qu'il a perdu l'articulation intérieure : c'est un aphasique moteur cortical. M. Déjerine a légèrement modifié cette expérience : il remplace le serrement de main par des efforts d'expiration qu'il prie le malade d'exécuter autant de fois qu'il comptera de syllabes dans le mot ; « ou bien encore il indique au moyen de ses doigts et très rapidement le nombre de syllabes que contient le mot qu'il ne peut prononcer » [1901, p. 402].

Ces mêmes auteurs invoquent en faveur de leur hypothèse un argument tiré de ce fait que tous les aphasiques n'ont pas au même degré conservé l'intonation. Selon MM. Déjerine et Lich-

theim le malade atteint d'aphasie corticale intonerait aussi mal qu'il parle, le malade atteint d'aphasie sous-corticale intonerait bien quoiqu'il parle mal, son intonation serait aussi parfaite que celle d'un individu sain ; voulant prononcer une phrase il ne pourrait articuler un seul mot, mais le murmure qui s'échappe de ses lèvres ou le jargon bizarre qu'il émet aurait une intonation correcte correspondant à l'intonation normale de la phrase qu'il aurait voulu prononcer : « Les mots, dit M. Brissaud, soit simplement bredouillés, soit tout à fait méconnaissables, revêtent dans leur ensemble la physionomie générale et, si je puis dire ainsi, l'allure de la pensée qu'ils expriment. La phrase incompréhensible, si l'on ne s'en tient qu'à l'articulation même, garde certains vestiges de sa contexture ; on la reconnaît, on la soupçonne à l'agencement particulier des émissions syllabiques, au rythme des sons, à leur nombre, à leur enchaînement. » En somme le malade parlerait comme font les enfants lorsqu'ils feignent, par jeu, de parler quelque langue étrangère : ils émettent des sons baroques auxquels ils donnent une certaine intonation correspondant à leur pensée et disent qu'ils parlent « sauvage » ou chinois ou une langue étrangère qu'ils ne connaissent pas.

Le troisième argument présenté en faveur de la conservation de l'articulation est tiré des efforts que fait le malade pour se faire comprendre. L'aphasique sous-cortical se livrerait, dit-on, à une mimique beaucoup plus expressive et plus compliquée que l'aphasique cortical.

III. — Ainsi que je l'ai dit, le démembrement de l'aphasie motrice en corticale et sous-corticale a rencontré des détracteurs ; il a été attaqué notamment en Allemagne par Freund (1891) [Cf. Déjerine, 1901, p. 402] ; en France, il a été discuté et longuement critiqué par M. Pitres dans son rapport présenté au Congrès de Lyon en 1894.

M. Pitres [1895, pp. 277-286] critique d'abord l'hypothèse anatomique et son argumentation se ramène à ceci : on a parfaitement observé des lésions de la substance blanche sous-jacente à l'écorce, mais dans les cas où nous rencontrons ces lésions après

ı mort, il n'y avait durant la vie que des symptômes parfaite-
ıent identiques à ceux des lésions corticales.

D'autre part, toujours selon M. Pitres, le syndrome dit « aphaie sous-corticale » existe, mais il n'accompagne pas du tout des ŀsions sous-corticales, il accompagne des lésions de la capsule nterne siégeant bien plus profondément, si bien qu'il n'a rien à oir en somme avec les lésions de l'écorce : le malade est *paraysé*, il ne peut plus parler, comme l'individu à qui l'on a secionné le plexus brachial ne peut plus remuer le bras. C'est encore le l'aphasie si l'on accepte la définition de l'aphasie donnée par I. Déjerine, mais nous avons vu que cette définition est beaucoup rop compréhensive : au sens habituel du mot, ce n'est plus de 'aphasie, c'est une sorte de paralysie : « Ce n'est pas, dit M. Pitres, de l'aphasie véritable, c'est un trouble de l'articulation, de la dysartrie ou de l'anartrie. »

« Les malades, ajoute le même auteur [p. 284], comprennent parfaitement le langage parlé et écrit ; ils possèdent intactes les images motrices verbales ; ils ont conservé la notion précise des mots et de leur signification ; ils peuvent indiquer combien il y a de syllabes ou de lettres dans le nom des objets qu'on leur montre ; ils sont capables d'écrire spontanément, sous dictée ou d'après copie..., ils ne se distinguent des sujets normaux que parce que, lorsqu'ils veulent parler, ils articulent d'une façon plus ou moins indistincte. Or, ce trouble de l'articulation, c'est de la dysarthrie ou de l'anarthrie, ce n'est pas de l'aphasie véritable. Si bien qu'après avoir été conduits par l'étude des faits à admettre que le syndrome désigné sous le nom d'*aphasie motrice sous-corticale* a une existence réelle et qu'il correspond à des lésions de la région capsulaire, nous sommes forcés de déclarer, qu'en bonne nosographie, il faut le détacher du groupe des aphasies pour le classer dans celui des paralysies pseudo-bulbaires. En réalité, il n'y a d'autre aphasie motrice que celle qui résulte de la destruction du centre de Broca ou de la substance blanche immédiatement sous-jacente ».

Encore une fois, déclinant toute compétence je me garderai bien d'intervenir dans ces questions anatomiques qui ne peuvent

d'ailleurs être discutées utilement qu'en s'appuyant sur de nouvelles observations et de nouvelles autopsies. Il n'en est pas de même de l'interprétation psychologique des symptômes observés.

Je n'ai trouvé exposée nulle part la critique de l'hypothèse psychologique que renferme la conception de MM. Déjerine et Lichtheim. Elle s'impose cependant à l'esprit d'une façon évidente, dès que l'on serre de près les arguments présentés en sa faveur.

Soit d'abord l'expérience dite de Lichtheim, la décomposition du mot en syllabes ; elle n'implique nullement l'intégrité de l'articulation intérieure mais seulement l'intégrité d'une au moins des modalités du langage intérieur. La parole intérieure ou, à la rigueur, la lecture intérieure, si elles sont intactes suffisent pour que le sujet soit capable de décomposer le mot. L'opération consistant à scander ainsi un mot est tout à fait comparable à celle qui consiste à battre la mesure soit en réglant nos mouvements respiratoires, soit avec la main ; or nous pouvons parfaitement, soit en écoutant la musique au concert, soit en l'entendant intérieurement dans le silence, battre la mesure avec la main ou intérieurement sans avoir aucun besoin d'articuler intérieurement : l'audition seule suffit pour cela. L'erreur commise par Lichtheim est la même que j'ai déjà signalée à propos des expériences de MM. Thomas et Roux soutenant que la possibilité d'épeler impliquait l'intégrité de l'articulation intérieure. Cette erreur est plus manifeste encore lorsque l'on propose de demander aux malades non plus combien le mot contient de syllabes, mais combien il contient de lettres. L'expérience exécutée correctement prouve avant tout, que le malade connaît l'orthographe. Lorsque, de mémoire, on décompose un mot en lettres surtout avec notre orthographe française ou avec l'orthographe anglaise qui ne sont guère phonétiques que de nom, c'est bien moins de l'articulation intérieure que l'on se sert que de la lecture intérieure. Lorsque l'on hésite sur l'orthographe d'un mot difficile, on l'écrit et l'on examine si son aspect paraît correct, s'il lui manque quelque chose ou si on l'a orné d'une lettre supplémentaire. On aurait beau l'articuler à voix basse vingt fois, on ne serait nullement renseigné. Le mot Shakespeare se prononce au moyen de deux ou trois

ıouvements d'articulation successifs, comment l'articulation ıtérieure m'apprendrait-elle qu'il contient onze lettres ?

L'intonation n'est pas moins indépendante de l'articulation in- érieure : on peut articuler très bien en parlant d'une façon pour insi dire mécanique sans aucune intonation. Et d'autre part, on eut percevoir et comprendre l'intonation sans que pour cela ntervienne l'articulation intérieure ; au théâtre, par exemple, ne ouvant distinguer les paroles de l'acteur, ne pouvant par consé- uent les articuler intérieurement, nous pouvons parfaitement omprendre par son intonation seule le sens général de ce qu'il lit. L'intonation et l'articulation intérieure ne sont nullement iées, ce sont deux phénomènes que nous pouvons concevoir omme subsistant isolément sans que la disparition de l'un ntraîne celle de l'autre.

Quant à la mimique si expressive paraît-il dont est doué l'a- phasique sous-cortical et dont est privé l'aphasique moteur vrai, elle me paraît signifier moins encore ; je ne vois vraiment pas quel rapport peut exister tellement intime entre l'articulation et l'expression par signes mimiques. Il est des sujets qui excellent à la mimique à savoir les sourds-muets non éduqués, or il est impossible d'imaginer des gens plus dépourvus de l'articulation intérieure.

Il me semble, d'ailleurs, qu'il y aurait un moyen extrêmement simple de vérifier cette persistance de l'articulation intérieure chez les aphasiques moteurs sous-corticaux, ce serait d'interroger directement sur ce point le malade lui-même dans les cas où il est assez intelligent pour comprendre la question et y répondre nettement par écrit.

IV. — En somme, tous les arguments psychologiques que l'on a donnés comme étant en faveur de la conservation de l'articula- tion intérieure dans l'aphasie motrice sous-corticale me paraissent sans valeur ; cela ne veut pas dire cependant que l'on doive nier à priori l'existence d'un syndrome où il y aurait conservation de l'articulation intérieure avec perte de la puissance effective mo- trice de cette fonction. Ce syndrome serait alors au point de vue

psychologique, comparable beaucoup moins aux aphasies propre-ment dites qu'aux paralysies périphériques vulgaires, j'entend à toutes les paralysies qui ne sont pas d'origine corticale. L'éta psychologique de l'aphasique sous-cortical rappellerait, à cer-tains points de vue, celui de l'amputé qui imagine parfaitemen les mouvements de sa jambe alors qu'en réalité il n'a même plu de jambe. Ce syndrome différerait cependant des paralysies péri-phériques vulgaires en ce qu'elles seraient non pas localisée mais systématisées, c'est-à-dire portant sur une fonction com-plexe déterminée, les autres fonctions, les autres systèmes d mouvement du même organe restant parfaitement normaux.

On peut conclure de toute cette première section que lorsqu l'articulation intérieure fait défaut, la parole extérieure manqu complètement. Jusqu'à nouvel ordre aussi que lorsque les groupe verbaux d'images motrices peuvent être évoqués la parole exté-rieure est possible, sauf, bien entendu, lorsqu'il y a paralysie o quelque trouble analogue.

SECTION II. — Rôle des images auditives.

Nous avons vu que chez certains sujets l'élocution est précédée et accompagnée par l'articulation intérieure qui dicte en quel-que sorte ; chez d'autres, cette dictée est auditive : une voix inté-rieure précède la perception qu'ils ont de leurs mouvements d'articulation. « Quand, dit M. Egger [1881, p. 4], nous parlons à haute voix, la parole intérieure n'est pas pour cela absente ; elle ne se tait qu'à demi et par intervalle ; quand nous reprenons haleine, quand nous marquons par des courts silences les points et les virgules de nos phrases, nous l'entendons : elle nous rappelle la trame de notre discours, elle nous dicte les mots qui vont suivre... » M. Egger paraît admettre que lorsque l'élocution est facile, lorsque la parole devient rapide, spontanée, ininterrompue, l'audition intérieure disparaît complètement ou, du moins, passe tout à fait inaperçue. Tel n'était pas l'avis de Caro : « Bien que, « dit-il, cela puisse sembler paradoxal à ceux qui n'ont pas l'ha-« bitude de parler en public, ce n'est pas seulement dans les

« courts silences, dans les rapides intervalles de la ponctuation « de ses phrases, que l'orateur parle tout bas ce qu'il pense par « anticipation et ce qu'il va dire, c'est même pendant qu'il parle « tout haut. Il y a là quelque chose de bizarre : l'orateur prépa- « rant, par une action continue, la suite de son discours tandis « qu'il a l'air tout entier à l'effort de son discours présent. « Deux paroles et deux discours simultanément, c'est là un des « secrets de l'improvisateur : la pensée pourvoyant à la fois à « deux œuvres et accomplissant deux tâches, celle du moment « qui s'achève et celle du moment qui va suivre, l'une au moyen « du discours ordinaire, l'autre au moyen de la parole intérieure » [23 juill. 1882, p. 107]. La précision et la clarté de cette description permettent de supposer que c'est sur lui-même que Caro avait observé ce phénomène.

Ce rôle de la parole intérieure est de pure préparation ; il n'implique nullement l'influence immédiate des images auditives sur l'émission du langage ; lorsque la parole devient rapide, spontanée, ininterrompue, l'audition intérieure peut disparaître complètement ou du moins passer tout à fait inaperçue.

L'observation des cas pathologiques nous fournit des renseignements plus précis et moins discutables ; elle doit porter séparément sur les sujets qui n'ont jamais eu la parole intérieure, et sur ceux qui l'ont perdue.

I. — L'idée que l'audition était absolument indispensable à l'acquisition du langage, fut certainement parmi les principales causes qui retardèrent l'adoption de l'enseignement de l'articulation aux sourds-muets, elle tenait, on le devine, à l'ignorance du rôle possible et de l'existence même de l'articulation intérieure ; on est cependant surpris de voir que ceux mêmes qui tentèrent les premiers essais de méthode orale ne fussent pas sur ce point de psychologie mieux informés que les autres : ni Juan-Pablo Bonet [1620], ni John Bulwer [1648], ni Conrad Amman [1692], ni Pereire même ne paraissent s'être inquiétés de savoir ce que pouvait être dans l'esprit d'un sourd la représentation de ces mouvements délicats qu'ils s'efforçaient d'enseigner. L'attention

ne fut même pas attirée sur ce point lors de la polémique célèbre de Samuel Heinicke (de Leipzig) avec l'abbé De l'Épée. Heinicke combattait très vivement l'usage des « signes méthodiques » et proposait d'enseigner directement l'articulation et l'écriture sans l'intermédiaire d'un langage mimique ; il soutenait que le sourd instruit par son procédé arrivait à penser et à rêver au moyen des seules représentations de mouvements des organes phonateurs, — mais c'était uniquement aux représentations *visuelles* qu'il songeait, et comme il prétendait d'autre part que l'on ne pouvait se représenter visuellement l'écriture, l'abbé De l'Épée avait beau jeu à l'opposer à lui-même : « Car après tout Heinicke, avec son articulation artificielle, ne procurait pas à ses sourds-muets une audition des sons ; il ne pouvait aussi leur faire percevoir que des formes assez compliquées et plus délicates à saisir. Comment donc ces formes jouissaient-elles exclusivement du privilège de pouvoir se retracer à l'esprit en sorte que le sourd-muet pensât et rêvât dans cette prétendue parole articulée? » [Degérando, 1827, I, p. 198.]

En somme, de part et d'autre, pas un mot sur le problème essentiel dans l'espèce, à savoir, l'existence et l'usage des systèmes kinesthésiques d'articulation. C'est avec le seul secours de la vue et du tact que selon Pereire les sourds-muets pouvaient acquérir la parole ; il n'en soutenait pas moins (ce qui paraît excessif) qu'ils pouvaient dans une certaine mesure acquérir *seuls* et *spontanément* l'usage de cette fonction [Pereire, 1762, in Larochelle, 1882, pp. 237-238].

L'existence des sourds-parlants montre la possibilité en quelque sorte théorique de se passer complètement des systèmes verbaux d'images auditives et même de toute espèce d'images auditives. Mais elle ne prouve pas, bien entendu, que ces systèmes ne jouent un rôle dans l'émission de la parole chez les sujets normaux.

II. — Le malade atteint de surdité verbale, c'est-à-dire devenu incapable d'évoquer les systèmes verbaux d'images auditives se trouve dans une situation très différente de celle du sourd démutisé, vu qu'il n'a pas l'habitude de se passer de ces images.

Aussi, observe-t-on chez lui des troubles notables de la parole extérieure.

D'abord, la gêne doit être grande chez ceux qui étaient habitués à entendre une voix intérieure leur dictant ce qu'ils avaient à dire, *préparant* constamment leur élocution. Peut-être est-ce surtout à cela qu'il faut attribuer ce fait que l'émission des mots n'est pas toujours parfaitement normale, fréquemment le malade emploie un mot pour un autre, phénomène que l'on désigne sous le nom de paraphasie ; d'ordinaire, à cette paraphasie se complique de ce que l'on a appelé la jargonaphasie : le malade forge de toutes pièces des mots n'ayant de sens dans aucune langue. »

Mais cette perte de la dictée intérieure pourrait sembler à première vue n'être que la moindre lacune : la parole ne devrait-elle pas être complètement perdue ? Elle a, selon l'expression de M. Déjerine, « perdu son régulateur » [1901, p. 427], pourquoi ne se trouve-t-elle pas, dans la surdité verbale, aussi altérée que le dessin dans la cécité psychique ? Sans doute le malade peut prononcer les mots à l'instar d'un sourd-parlant en se servant de ses systèmes verbaux d'images musculaires et rien ne s'oppose à ce que cette prononciation soit correcte sinon harmonieuse, mais le malade n'a pas, comme le sourd-muet, l'habitude de se passer du contrôle de l'ouïe, contrôle lui permettant de vérifier en quelque sorte ce qu'il vient de dire avant de continuer ; le mot prononcé et revenant pour ainsi dire à son oreille n'est pas reconnu : le mot suivant ne risque-t-il donc pas de n'être pas en rapport avec lui ? En fait, cependant, les mots le plus souvent se suivent sans incohérence, et je vois à cela deux raisons :

La première, c'est que le contrôle ne dépend pas exclusivement de l'ouïe : en parlant, nous ne nous entendons pas seulement parler, nous nous sentons aussi parler. L'articulation intérieure peut, ainsi que nous l'avons vu, constituer un langage au même titre que la parole intérieure ; la perception des mouvements accomplis peut dispenser dans une certaine mesure de la perceptions des sons ; le contrôle, dans la surdité verbale, est imparfait parce qu'il est simple alors que le sujet est habitué à ce qu'il soit double, mais il n'est pas supprimé.

Le second point à considérer, c'est que nous ne parlons pas mot à mot, pas plus que nous ne lisons syllabe par syllabe : nos discours sont émis par fragments, à peu près proposition par proposition ; aussi, malgré l'insuffisance du contrôle dans la surdité verbale, si l'on note quelque incohérence dans les phrases un peu longues et compliquées, du moins les phrases courtes et habituelles sont correctement prononcées surtout les phrases banales de la politesse vulgaire.

Notons en terminant que malgré la suppression de la perception verbale, le sujet est capable de répéter les paroles qu'il entend, mais il les répète sans en avoir compris le sens : il les imite comme il imiterait un chant d'oiseau ou le cri d'un animal quelconque.

SECTION III. — Rôle des images visuelles.

Les images visuelles des mouvements de la face jouent probablement un rôle important chez le sourd-muet éduqué : elles remplacent dans une certaine mesure les images auditives ; nous avons vu d'autre part que l'enfant apprenant à parler s'en sert beaucoup, que l'aphasique moteur parvient à répéter des mots en observant le mouvement des lèvres ; mais chez les sujets adultes et normaux, le rôle de ces images paraît être d'importance tout à fait secondaire.

Les représentations visuelles graphiques sont certainement beaucoup plus importantes. Certaines personnes, pour apprendre par cœur quelque passage d'un livre, gravent dans leur mémoire l'image visuelle de la page même : plus tard elles peuvent évoquer sans difficulté cette image précise, elles revoient en esprit la page avec ses lignes, ses caractères, sa couleur, ses taches même, et lorsqu'il s'agit de réciter, l'élocution est précédée d'un déchiffrement mental, ligne par ligne ; un grand nombre d'orateurs, parmi ceux qui récitent leurs discours appris par cœur, ont ainsi devant eux lorsqu'ils parlent, un manuscrit imaginaire qu'ils lisent à mesure [cf. Hérault de Séchelles, an IX, p. 78].

Cette lecture intérieure peut accompagner aussi l'émission de

la parole spontanée (c'est-à-dire non récitée par cœur), mais elle est alors beaucoup plus difficile à observer, et je crois que l'importance de son rôle est aussi bien moindre. Cependant Galton [1883] dit avoir rencontré un petit nombre de personnes qui *voient* chacun des mots qu'elles prononcent, et je lis dans le travail de M. Saint-Paul cette assertion du Dr Cuinier: « Lorsque « je me trouve dans un salon, je lis dans ma pensée la phrase que « je vais prononcer, afin de constater sa régularité » [1892, p. 89].

On peut se demander quelle est, chez le sourd de naissance éduqué (je veux dire sachant parler et sachant lire), l'importance de cette lecture intérieure, et quel secours elle apporte à l'élocution. La *méthode orale* a relégué l'enseignement de l'écriture au second plan, après celui de la lecture sur les lèvres et de l'articulation : malgré cela, il y a une quinzaine d'années, il a paru à quelques auteurs que c'était surtout sous la forme graphique que le mot se fixait dans l'esprit du sourd-parlant : « J'ai maintes fois constaté, disait M. Dufo de Germane [avril 1890, pp. 9-10], avec quel empressement les élèves attendent qu'on leur écrive le mot. L'articuler tout d'abord et le lire sur les lèvres est pour eux une besogne fastidieuse dont ils s'acquittent toujours de mauvaise grâce... Quand nous enseignons un mot au sourd-muet, nous lui donnons une première image visuelle, le mot lu sur les lèvres, et, immédiatement après l'avoir fait articuler, nous lui en fournissons une seconde qui se superpose à la première, le mot écrit. De ces deux images, nous n'hésitons pas à dire que la seconde est de beaucoup la plus nette, la plus précise, la moins fugitive. Aussi tendra-t-elle à effacer la première qui n'est pas encore suffisamment fixée. Elle n'y réussira pas, grâce aux exercices fréquents de lecture sur les lèvres, mais elle conservera la première place dans l'esprit de l'enfant. » M. Dufo de Germane semble admettre comme incontestable que le sourd-muet instruit par la méthode orale parle son écriture, la traduit en paroles, à la façon en quelque sorte des personnes qui ayant à s'exprimer dans une langue peu familière traduisent au fur et à mesure des phrases de leur langue maternelle. La lecture sur les lèvres d'autre part évoque dans son esprit la représentation des mots écrits et le

sourd-muet réaliserait le type le plus parfait du visuel graphique. Je crois que M. Dufo de Germane a eu tort d'ériger en loi générale un processus qui, si fréquent qu'il puisse paraître à première vue, reste encore néanmoins à l'état d'exception. Les faits qu'il invoque s'observent en effet, mais surtout chez les débutants et chez les élèves arriérés ; chez le sourd de naissance ayant acquis un certain développement intellectuel et une certaine habitude de l'articulation, ce besoin de voir écrit les mots nouveaux qu'il veut se rendre familiers ne se produit plus que pour certains dont la lecture sur les lèvres est particulièrement difficile, telle est du moins l'opinion de M. Baguer [comm. orale, 20 déc. 1904]. A mon avis d'ailleurs, on ne peut nullement tirer de ces faits les conclusions qu'en tire M. Dufo de Germane : de ce que le sourd-muet éprouve pour graver un mot nouveau dans la mémoire et apprendre à l'articuler correctement le besoin de comprendre en quelque sorte sa structure intime en le voyant écrit, en même temps qu'il le lit sur les lèvres, cela ne prouve nullement qu'il retiendra la forme graphique du mot plus facilement que sa « forme articulatoire » ; notre écriture, si imparfaitement phonétique qu'elle soit, est toujours de quelque secours pour l'étude de l'articulation ; d'ailleurs, le sourd-muet en demandant le mot écrit ne fait pas autre chose que ce que nous faisons nous-mêmes lorsqu'on énonce devant nous un mot nouveau et difficile ; nous le percevons mal et sommes incapables de le répéter correctement si nous en ignorons l'orthographe.

De tout ce qui précède on peut conclure que dans l'émission du langage le rôle essentiel est joué par les systèmes verbaux d'images kinesthésiques. Quand ils manquent, la parole est impossible, aucun autre système d'images ne peut les suppléer. Quand ils existent, la parole est toujours possible après une éducation suffisante. D'autre part, les systèmes auditifs d'images verbales jouent également un rôle important chez les sujets normaux, l'on ne peut en être privé brusquement sans qu'il survienne des troubles notables de la parole.

CHAPITRE II

CONDITIONS PSYCHOLOGIQUES IMMÉDIATES DE L'ÉCRITURE

Ainsi que nous pouvons le pressentir dès maintenant, les systèmes d'images qui jouent le principal rôle dans l'écriture sont ceux que j'ai déjà eu l'occasion de signaler sous le nom de kinesthésiques graphiques, mais j'examinerai quel rôle peuvent jouer aussi dans l'action d'écrire les autres formes de représentations verbales.

SECTION I. — Role des représentations autres que celles de l'écriture intérieure.

I. — Certaines personnes semblent ne pouvoir écrire sans articuler d'abord intérieurement les mots qu'elles vont tracer; nous avons noté un phénomène analogue se produisant à l'occasion de la parole même.

Cette sorte de dictée préparant ou accompagnant l'écriture n'a rien qui nous doive surprendre, puisque nous avons observé un phénomène analogue se produisant à l'occasion de la parole même. Les observations de ce genre ne démontrent pas l'existence d'une liaison intime entre l'articulation intérieure et l'écriture, ou, pour s'exprimer avec plus de précision, l'existence d'une association directe entre les systèmes articulatoires d'images kinesthésiques, et les systèmes graphiques.

L'observation intérieure, ici encore ne fournissant pas de renseignements précis, force nous est de recourir à l'observation clinique et de poser la question ainsi : dans l'aphasie motrice, c'est-à-dire lorsque le malade se trouve dans l'impossibilité d'évoquer

les systèmes articulatoires d'images kinesthésiques, que devient le langage graphique ?

Plusieurs opinions ont cours, actuellement encore au sujet de l'écriture dans l'aphasie motrice ; c'est une question difficile, très complexe surtout; je vais essayer d'en donner au moins une idée claire.

La première hypothèse est celle de Charcot : c'est la plus simple, la plus élégante :

Pour Charcot, il n'y a pas nécessairement dans l'aphasie motrice des troubles de l'écriture, l'impossibilité d'évoquer les systèmes articulatoires n'entraîne nullement l'impossibilité d'évoquer les systèmes graphiques d'images kinesthésiques.

On ne voit pas en effet *a priori* pourquoi la perte des uns entraînerait la perte des autres. Le mot, chez l'aphasique-moteur est pour ainsi dire psychologiquement incomplet : les systèmes verbaux d'images auditives ou d'images visuelles persistent, les systèmes verbaux d'images musculaires manquent ; mais telles qu'elle est, on ne voit pas pourquoi cette notion du mot serait impuissante à évoquer les systèmes graphiques.

D'autre part, l'aphasique moteur se trouve dans l'impossibilité de *se dicter* ce qu'il désire écrire en l'articulant intérieurement, mais chez un grand nombre de personnes, cette dictée intérieure est auditive, et non musculaire ou bien manque complètement; l'articulation intérieure ne paraît donc pas indispensable non plus à la préparation de l'écriture.

En dehors de ces considérations théoriques, il convient de remarquer qu'il existe un certain nombre d'observations d'aphasie motrice sans troubles de l'écriture ; l'un rapporté par Kostenitch [1893] concernait un homme de 56 ans dont l'aphasie motrice, complète, totale, datait de 17 ans. « L'écriture spontanée de la main gauche, dit Mirallié [1896, p. 78] est parfaite : « Je suis « paralysé depuis 17 ans du côté droit, la parole, le mot est perdu...; « je puis écrire et dessiner de la main gauche. » La deuxième observation que l'on cite habituellement est celle de Guido Banti [1886] ; voici comment M. Mirallié [1896, p. 79] rapporte cette observation : « L'aphasie motrice est totale, le malade est inca-

pable de prononcer une seule parole, spontanément, par lecture, ou en répétant un mot entendu. L'écriture est parfaite sous tous ses modes, le malade écrit rapidement sans faute l'histoire de sa maladie, le nom des objets qu'on lui présente... »

Ces deux observations paraissent évidemment conformes aux vues théoriques sur lesquelles est fondée l'hypothèse de Charcot, M. Déjerine ne se rallie pas néanmoins à cette hypothèse et lui en oppose une autre, d'après laquelle l'aphasie motrice vraie, (c'est-à-dire corticale, la seule d'après lui dans laquelle il y ait abolition de l'articulation intérieure) entraînerait nécessairement l'impossibilité d'écrire : « Le malade, dit-il [1901, pp. 436-437], écrit spontanément son nom, plus rarement son prénom, exceptionnellement son lieu de naissance, le nom de sa femme et de ses enfants, bref, le nom familier. Et chose remarquable, il écrit son nom d'un trait, sans hésiter, en signature, sans oublier le paraphe : ce n'est pas pour lui un assemblage de lettres, c'est un emblème, un dessin personnel, intime, qu'il trace machinalement. En dehors de là, le malade est incapable de traduire sa pensée par l'écriture, de raconter l'histoire de sa maladie. A un degré d'agraphie moins avancé, le malade peut écrire quelques rares mots, des lambeaux de phrases. Mais l'aphasique moteur, pendant toute la première période de son affection, écrit aussi mal qu'il parle, et celui qui est incapable de parler est également incapable d'écrire. »

Tout comme celle de Charcot, l'hypothèse de M. Déjerine s'appuie sur des vues théoriques et sur des arguments d'observation.

L'*argumentation théorique,* telle qu'on la lit dans la thèse de M. Mirallié [1896, p. 78], peut se résumer ainsi : chez l'aphasique moteur vrai, « la notion du mot » n'existe plus, vu que « les images motrices d'articulation, indispensables à cette notion, sont détruites ; le malade est incapable d'évoquer la notion complète du mot dans son langage intérieur, et l'agraphie en est la conséquence ». Cette affirmation est évidemment critiquable ; jusqu'à présent nous n'avons pas vu que les systèmes d'images qui font défaut dans l'aphasie motrice fussent chez la plupart des sujets des éléments indispensables de la notion du mot ; si d'ailleurs

l'absence d'évocation de ces systèmes supprimait ainsi la notion du mot, elle devrait produire par le même mécanisme la cécité verbale et la surdité verbale : si le malade a perdu la notion du mot au point de ne plus pouvoir écrire, il n'y a pas de raison pour qu'il puisse davantage comprendre ou lire ; or, par hypothèse, il lit et comprend : la notion du mot n'est donc pas perdue. M. Mirallié d'ailleurs [1896, p. 78] après avoir dit [lignes 3, 4 et 5] que la notion du mot est *perdue* (« toute destruction du centre des images motrices d'articulation entraîne la destruction de la notion du mot ») dit, neuf lignes plus loin [lignes 13 et 14], qu'elle est incomplète : « Le malade est incapable d'évoquer la notion complète du mot. » Mais, si elle est « incomplète » et non « détruite », pourquoi entraîne-t-elle justement l'impossibilité d'écrire ? Il aurait fallu d'abord démontrer que, pour écrire, il est indispensable que la notion du mot soit absolument « complète » ; en fait, cela est si peu indispensable que l'on apprend à écrire aux sourds-muets chez qui manquent évidemment les images auditives correspondant aux mots, et qu'on a pu, lorsqu'on se servait des anciennes méthodes, apprendre à écrire à des sourds-muets qui n'avaient pas davantage les systèmes d'images musculaires correspondant à cette même notion.

M. Déjerine affirme qu'*en fait*, avec la perte de l'articulation, on observe toujours des troubles de l'écriture et nie la valeur des observations d'aphasie motrice où ces troubles paraissaient manquer.

Pour ce qui est du premier point, M. Déjerine s'attache à démontrer que l'agraphie telle qu'on l'observe chez les aphasiques moteurs est bien due à leur aphasie, et non à une lésion concomitante du centre des mouvements de l'écriture : « Si, dit-il [1901, pp. 454-455], les aphasiques moteurs corticaux étaient agraphiques parce que leur centre graphique est altéré, parce qu'ils ont perdu la mémoire des mouvements nécessaires pour écrire, ils devraient pouvoir, à la manière d'un typographe qui compose un texte, composer des mots avec des cubes alphabétiques. Ici, en effet, il ne s'agit pas de mouvements spécialisés pour l'écriture, mais bien de simples mouvements de préhension. Or

l'expérience échoue toujours, et le malade, s'il pouvait écrire quelques mots avec la plume, ne peut écrire que ces mêmes mots à l'aide des cubes, ou, s'il était agraphique total, il l'est également avec les cubes. Ce résultat est toujours négatif, ainsi que j'ai pu le constater maintes fois dans la clientèle privée, et cela, quelque soit le degré de culture intellectuelle du sujet. »

Tout en adoptant l'hypothèse de Charcot, on ne nie pas pour cela la possibilité de troubles graphiques résultant de l'aphasie motrice, car il est évident *a priori* que la perte de l'articulation intérieure peut réagir dans une certaine mesure sur toutes les autres formes du langage, et notamment sur l'écriture ; mais dans cette hypothèse, elle réagirait comme peuvent le faire la perte de la parole intérieure ou de la lecture mentale, pas davantage, et cette réaction, toutes choses égales d'ailleurs, serait plus ou moins considérable selon les personnes. Chez les seuls sujets se rapprochant du type que l'on a appelé verbo-moteur, cette perte de l'articulation intérieure pourrait amener la perte de l'écriture (de l'écriture au moyen des cubes, aussi bien que de l'écriture avec une plume) comme elle amènerait la perte de la lecture et d'autres fonctions encore. Mais ce n'est pas ainsi encore une fois que M. Déjerine comprend l'agraphie des aphasiques moteurs : elle est pour lui constante et toujours proportionnée à l'aphasie sans qu'il puisse y avoir de variations proprement individuelles. Aussi est-il amené à faire la critique des observations d'aphasie sans agraphie qui ont été citées plus haut, observations de Kostenitch et de Guido Banti. On se souvient que l'observation de Kostenitch concernait un malade atteint d'aphasie motrice complète avec conservation de l'écriture. M. Déjerine objecte à cette observation que l'autopsie du malade ayant été faite on a trouvé que son aphasie était une aphasie sous-corticale ; or, pour M. Déjerine il n'y a pas dans l'aphasie sous-corticale « perte des images motrices d'articulation », il y a seulement impossibilité de s'en servir pour parler.

M. Déjerine ne voit pas d'empêchement à ce que le malade ayant conservé l'articulation intérieure puisse écrire comme auparavant. Si l'on se souvient de ce qui a été dit dans le chapitre

précédent, on ne s'étonnera pas de ce fait à première vue paradoxal que l'articulation intérieure conservée permette au malade d'écrire, alors qu'il est pourtant incapable d'émettre une seule parole articulée. Je répète que le malade atteint d'aphasie sous-corticale (conçue conformément aux idées de M. Déjerine) se trouve dans les conditions psychologiques non d'un aphasique à proprement parler, mais d'un paralysé.

Mais, ainsi que je l'ai dit précédemment, il n'est nullement prouvé que dans un cas d'aphasie dite sous-corticale le malade ait à sa disposition des systèmes verbaux d'images kinesthésiques, il est donc tout à fait imprudent de tirer des déductions de cette conception de l'aphasie qui considère l'aphasie motrice corticale comme différant psychologiquement de l'aphasie motrice sous-corticale.

Dans l'observation de Guido Banti [1886] un malade atteint d'aphasie motrice totale, absolument incapable de prononcer une parole, pouvait cependant écrire sans faute. M. Déjerine objecte qu'il s'agissait là probablement d'un trouble fonctionnel ; s'il veut dire par là que le malade était un hystérique il a pleinement raison de ne tenir aucun compte de ce cas : il s'agirait en effet d'un mécanisme tout à fait différent de celui qui produit l'aphasie vraie et nous ne pourrions en tirer aucune conséquence pour la question qui nous occupe. Mais si, au contraire, M. Déjerine veut parler d'un trouble ayant eu au point de vue de la parole articulée les mêmes effets psychologiques que l'aphasie proprement dite, je lui répondrai que la constatation de lésions anatomiques plus ou moins profondes et persistantes, n'a ici aucune importance. Ce qu'il importe de savoir, c'est si, oui ou non, le malade avait à sa disposition ses images kinesthésiques d'articulation, et si, ne les ayant pas, il a pu néanmoins écrire ; or, il semble bien qu'il ne les eût pas et qu'il ait pu écrire. L'observation conserve donc pour nous toute sa valeur.

En résumé, il est permis de conclure que rien ne prouve que l'articulation intérieure soit en elle-même indispensable à l'écriture spontanée plus que ne l'est, par exemple, l'audition intérieure ou toute autre forme du langage intérieur.

II. — Certaines personnes (et je suis du nombre) ne peuvent écrire que si elles s'entendent dicter pour ainsi dire intérieurement : « La parole dicte, dit M. Egger [1881, p. 2], la main obéit. » Ce rôle de la parole intérieure, quelque important qu'il soit parfois, paraît rester toujours un rôle purement préparatoire ; l'introspection ne montre pas que les systèmes verbaux auditifs soient véritablement indispensables à l'exécution normale des mouvements de l'écriture. Quant aux renseignements qui pourraient être fournis sur ce point par l'observation pathologique, ils sont négatifs : les malades atteints de surdité verbale écrivent d'une façon à peu près normale.

Il ne semble pas, en somme, qu'il y ait un lien particulièrement étroit entre la parole intérieure et l'écriture.

III. — Il est évident que nous pouvons écrire sans le secours de perceptions visuelles : les yeux fermés, l'écriture est gênée, mais possible ; la difficulté alors éprouvée montre la nécessité de la vision comme moyen de contrôle : sans elle, il semble que nous puissions nous rendre compte de ce que nous faisons, mais non de ce que nous avons fait. Les lignes ne sont pas horizontales, les lettres ne sont plus exactement dans leurs positions relatives normales.

Mais ce rôle de la vue est en dehors de la question qui nous occupe : il n'a de rapport que très indirectement avec le rôle des représentations visuelles graphiques.

« L'écriture intérieure, dit M. Egger [1881, p. 29], désignant ainsi ce que j'ai cru préférable d'appeler *lecture intérieure*, l'écriture intérieure est inutile pour écrire, et la parole intérieure, chez tout homme exercé à l'écriture, dicte directement les signes visibles ; sans doute, nous nous remémorons, ou nous imaginons de temps à autre des images de lettres ou de mots écrits ; mais lors même que nous écrivons, circonstance éminemment favorable à leur formation, ces images ne font jamais série dans notre conscience. » Cette assertion est contredite par certains faits : il est des « personnes exercées » qui ne peuvent écrire sans copier un modèle intérieur.

« Ainsi qu'on ne pense qu'en se parlant à soi-même, dit Bonald [Recherches, chap. III, pp. 120-121], on ne peut écrire sans lire en soi-même les caractères que l'on trace sur le papier. » En fait, s'il n'en est pas toujours ainsi, comme le prétend Bonald, cela est du moins vrai dans certains cas; j'en suis moi-même un exemple : lorsque j'écris, je copie toujours un modèle intérieur très net. En outre, pour écrire, il me faut ne pas quitter du regard un seul instant mon papier et suivre attentivement des yeux le bec de ma plume; — quand j'écris avec soin, j'ai d'ordinaire l'impression de repasser sur les traits de caractères imaginaires, plus ou moins nettement projetés sur le papier : en somme, pour écrire, je me sers surtout d'images visuelles; d'autres personnes s'en servent à peine, et même pour contrôler, au fur et à mesure, les caractères qu'elles viennent de tracer, les images kinesthésiques et tactiles leur suffisent.

A première vue, et plus encore peut-être après avoir lu ce qui précède, il semblerait que l'écriture spontanée dût être dans la cécité verbale, surtout si elle va jusqu'à la cécité littérale, complètement perdue ou extrêmement troublée. S'agit-il de tracer une lettre, par exemple; admettons, si l'on veut, que le sujet l'ait tracée sans avoir eu le besoin de la voir intérieurement: une fois la lettre tracée, il ne la reconnaîtra plus, il ne saura plus quelle lettre cela est. Aussi, quand il devra tracer la seconde lettre il la tracera n'importe où et non à côté de la première; si le mot à écrire est long, il ne reconnaîtra plus à la fin ce qu'il a écrit au commencement et terminera le mot d'une façon anormale.

En fait, les malades atteints de cécité verbale écrivent ordinairement mal; il leur arrive de tracer des lettres sans suite, formant des apparences de mots sans signification connue. Cependant il n'est pas rare qu'ils écrivent correctement, laissant seulement des fautes d'orthographe et sautant de temps en temps un mot ou une lettre.

On peut donc se passer de la lecture intérieure pour tracer des caractères; il est évident que l'on se sert alors surtout des images musculaires. Comme je l'ai déjà dit, nous n'écrivons pas

lettre par lettre, je parle du moins pour les sujets qui ont l'habitude d'écrire tous les jours, nous n'avons donc pas besoin de relire le commencement du mot avant d'écrire la fin. Ce qui manque surtout aux individus privés de la lecture intérieure, c'est la possibilité de vérifier ce qu'ils ont écrit et de se représenter le mot qui vient d'être terminé au moment où ils tracent le suivant, c'est pourquoi ils sautent des mots et font des fautes. Mais ici, comme dans la plupart des cas examinés, il existe des variations individuelles considérables, les uns se servant plus que les autres de la lecture mentale.

La copie est infiniment plus troublée que l'écriture spontanée dans la cécité verbale. Ainsi qu'on l'a vu, le sujet peut copier mécaniquement le manuscrit en manuscrit, l'imprimé en imprimé, il copie les mots comme il copierait un dessin, comme je copierais de l'hébreu ou du sanscrit. Il se représente les traits et les reproduit sans lire les mots.

SECTION II. — De l'écriture intérieure.

I. — Nous avons vu que la lecture du manuscrit était ordinairement accompagnée de représentations kinesthésiques coordonnées reproduisant d'une façon plus ou moins parfaite les perceptions correspondant aux mouvements de la main écrivant : « Beaucoup d'entre nous, dit M. Saint-Paul, peuvent, s'ils s'y appliquent, éprouver sans remuer les doigts, le sentiment de tracer les lettres et les mots qu'ils veulent » [1904, p. 202]. Il est probablement rare, cependant, que l'on parvienne à imaginer autre chose que les mouvements correspondant à une ou deux lettres isolées : « Puis-je, dit M. Ballet, écrire mentalement le « mot? Ce qui revient à dire : ai-je dans l'esprit l'image graphi- « que de ce mot? L'observation intérieure me paraît insuffisante à « résoudre la question. Quelque effort d'attention que je fasse, je « ne puis imaginer les mouvements coordonnés d'écriture; ce « qui m'autorise à admettre que, chez moi du moins, les images « de ces mouvements sont très faibles. » [1886, p. 63].

Aussi, doit-il être extrêmement rare que ces systèmes d'images

forment par leur ensemble une forme de pensée relativement indépendante, un *langage intérieur* « kinesthésique graphique » même rudimentaire; mais cela ne prouve nullement que ces mêmes systèmes d'images ne jouent un rôle important, indispensable même peut-être, dans l'acte d'écrire.

Il peut arriver que des malades, privés de toute sensibilité kinesthésique dans les membres qui leur servent à écrire, bras, main, doigts, etc., ainsi qu'il arrive parfois à certains hystériques, écrivent néanmoins d'une façon tout à fait normale en apparence; mais alors leur écriture tend à perdre tout caractère personnel pour devenir une sorte d'écriture automatique; c'est un phénomène très complexe se rattachant aux dédoublements de la personnalité et tout à fait en dehors de notre sujet.

Dans certaines anesthésies organiques on note aussi l'absence à peu près complète du sens musculaire : le malade perd sa main, ses doigts, ne se rend pas compte des mouvements qu'il fait; l'écriture est alors troublée, souvent même impossible, mais les mouvements les plus divers du membre sont troublés également : ce phénomène ne présente donc rien qui puisse nous intéresser spécialement. Il ne nous reste à examiner que le cas d'individus privés de l'écriture intérieure proprement dite, c'est-à-dire ne pouvant se servir des systèmes d'images correspondantes aux mouvements de la main qui écrit; mais avant d'aborder cette question, qui est la question de l'agraphie, il est nécessaire d'examiner sommairement le mécanisme psychologique des mouvements coordonnés appris.

II. — Les images kinesthésiques correspondant à un mouvement coordonné quelconque jouissent en général d'une certaine indépendance par rapport aux autres groupes d'images correspondant à ce même mouvement. Il est facile de s'en rendre compte en examinant ce qui se passe lorsque nous voulons apprendre un acte ou un mouvement nouveaux : Je suppose qu'il s'agisse, au régiment, d'apprendre à exécuter les mouvements correspondant à la formule suivante : « Double pas en avant coup lancé, volte-face à gauche, en tête parez et pointez. » Pour celui qui

l'entend la première fois, l'ensemble de cette formule ne présente, pour ainsi dire, pas de sens tant qu'elle n'a pas été décomposée par la réflexion. Je me rappelle fort bien ce qui se passait dans mon esprit dans les cas de ce genre : la formule était retenue d'une façon exclusivement verbale, sans qu'aucun tableau clair, visuel ou kinesthésique, y fût associé ; ensuite je la transformais pour ainsi dire en une série de représentations, c'est-à-dire que je me figurais d'une façon plus ou moins précise, un individu exécutant les différents mouvements commandés, faisant un double pas en avant, puis lançant vivement son arme, tournant rapidement sur le talon droit, relevant l'arme à hauteur des yeux et pointant. Toutes ces représentations étaient des représentations visuelles.

C'est ainsi, à l'aide de représentations visuelles servant pour ainsi dire d'intermédiaires, que le sujet conçoit d'abord le mouvement nouveau à exécuter, et c'est cette série d'images visuelles, cette représentation visuelle du résultat à obtenir qui appelle la série des images kinesthésiques correspondant à l'exécution des mouvements.

Lorsque le mouvement est *su*, lorsque, après un certain nombre de répétitions, le sujet est capable de l'exécuter sans hésitation, aussitôt le commandement entendu, il n'a plus besoin de se représenter les mouvements visuellement. Le système d'images visuelles, qui lui avait été indispensable durant la période d'apprentissage, disparaît. Tous les actes habituels ont ce caractère d'être psychologiquement plus simples que les non habituels : Un acte conscient nouveau est préparé et accompagné par une longue série d'états de conscience différents ; quand il est devenu habituel, des anneaux manquent dans cette chaine, les anneaux extrêmes se sont pour ainsi dire rapprochés (jusqu'à devenir contigus parfois). Il en résulte que pour les combinaisons de mouvements habituelles et *sues* il y a indépendance très nette des systèmes d'images kinesthésiques : ils peuvent être évoqués directement et isolément au gré du sujet sans que nécessairement on voie apparaître auparavant ni en même temps les systèmes d'images d'autres sens correspondant également à ces mêmes mouvements, sans qu'il y ait notamment représentation visuelle du résultat à obtenir.

Il est manifeste que les choses se passent ainsi pour l'écriture : Supposons que j'ignore l'écriture hébraïque et que je veuille l'apprendre : les images visuelles des caractères me seront absolument indispensables quand je m'exercerai à les tracer, il ne suffira pas que je me représente vaguement les mouvements à faire, il faudra que je me repésente visuellement le résultat à obtenir, que je dessine les caractères en copiant un modèle intérieur; très probablement, au contraire, lorsque je serai devenu capable d'écrire couramment l'hébreu, ces représentations visuelles devenues inutiles disparaîtront complètement.

Leur disparition n'a rien d'étrange, ce n'est pas un phénomène sans analogue, mais au contraire un cas particulier d'un processus universel que j'ai déjà signalé à propos de la lecture.

Au lieu de s'exercer à tracer les caractères d'une écriture que l'on ne sait pas couramment, on peut tenter de tracer les caractères d'une écriture habituelle en employant un procédé non habituel : on peut, par exemple, essayer d'écrire non plus avec la main, mais avec une partie quelconque du corps, on peut écrire avec le pied, on peut écrire avec les dents, on peut s'attacher un crayon au front pour écrire avec la tête et on voit d'habiles patineurs arriver à écrire leur nom sur la glace grâce à des mouvements combinés du corps tout entier. Les différences psychologiques entre ces procédés et le procédé normal n'ont été vues que confusément. L'écriture spontanée (c'est-à-dire non copiée) de la main droite, dit-on, est une modalité du langage, l'écriture avec un autre point du corps, et aussi dans certains cas la copie, est, suivant l'expression de M. Pitres [1895, p. 272], un acte de la motilité générale, qui n'a pas de centre d'exécution spécialisé ; ces actes-là impliquent une attention soutenue, une surveillance constante de l'esprit, qui manque absolument dans l'écriture courante. » Voilà qui est bien vague et ne nous apprend rien au sujet du mécanisme qui entre en jeu. Et cependant ce mécanisme est bien simple, c'est le même que lorsque nous essayons d'écrire une écriture étrangère ; quand nous écrivons avec un point non habituel du corps, nous nous servons nécessairement d'images visuelles graphiques, nous sommes obligés de nous

représenter visuellement les caractères à écrire, parce que nous n'avons pas à notre disposition des systèmes d'images kinesthésiques préalablement organisés et pour ainsi dire prêts à fonctionner.

III. — Un autre phénomène fort intéressant à ce point de vue et se rattachant, à mon avis, assez étroitement aux précédents est celui de l'écriture en miroir. On s'expose à ne jamais rien comprendre à l'écriture dite en miroir si on la considère isolément, ainsi qu'on le fait toujours. L'écriture en miroir n'est en réalité qu'un cas particulier de ce que j'appellerai les « mouvements en miroir ».

Considérons un acte assez simple et habituel, tel que tourner un certain bouton de porte ou ouvrir un certain robinet qui nous sont familiers ; nous exécutons toujours cet acte avec la main droite, si une fois par hasard nous essayons de l'exécuter avec la main gauche, que va-t-il se passer ? On en fait souvent l'expérience sans y penser, et pour être probante, elle doit précisément être faite ainsi, sans réflexion préalable, un jour où se trouvant, par exemple, avoir la main droite occupée, on essaye d'employer la main gauche. Il arrive alors d'une façon constante, comme chacun a pu en faire l'observation, qu'au lieu d'ouvrir cette serrure ou ce robinet, notre main gauche fait exactement le mouvement qu'il faudrait pour le fermer. C'est que, automatiquement, la main gauche exécute le même mouvement que la main droite est habituée à faire ; elle fait, par exemple, un mouvement d'abduction, mais pour la main droite, faire un mouvement d'abduction, c'est se diriger à droite et pour la main gauche, c'est se diriger à gauche : le résultat obtenu est donc diamétralement opposé. Quant à la raison psychologique du phénomène, elle est facile à saisir : ce qui ressemble le plus à une perception ou à une représentation tactile ou kinesthésique du côté droit, c'est une sensation ou une perception tactile ou kinesthésique de la région homologue gauche ; ayant à exécuter un certain acte habituel et propre à la main droite, nous nous représentons immédiatement une certaine série de mouvements de la main

droite, si la main droite se trouve empêchée, nous avons tendance toute naturelle à transférer en bloc en quelque sorte au côté gauche la même série de représentations motrices.

Ce fait prouve entre autres choses, au point de vue spécial qui nous occupe, une certaine indépendance des représentations musculaires, relativement aux représentations visuelles : si dans les cas de ce genre les représentations visuelles correspondant aux mouvements accompagnaient les représentations motrices, la confusion ne se produirait pas, car ces représentations visuelles sont très différentes pour les deux côtés.

Aussi, lorsque, en des circonstances pareilles, nous prévoyons l'erreur, instinctivement nous avons, pour l'éviter, recours aux images visuelles, c'est-à-dire que nous opérons comme s'il s'agissait d'un mouvement nouveau pour nous, ou tout au moins non habituel : nous nous représentons visuellement le bouton de porte ou le robinet et nous nous représentons visuellement les mouvements à faire pour l'ouvrir avec la main gauche. Cette série de représentations visuelles appelle la série correspondante de représentations musculaires, et l'opération est correctement exécutée.

Il n'y a pas, en principe, de raison pour que les choses se passent autrement lorsque les mouvements habituels considérés sont ceux de l'écriture ; on doit donc s'attendre à ce que, étant invités à écrire de la main gauche, nous ayons une forte tendance à écrire *à l'envers,* c'est-à-dire « en miroir » : l'écriture spontanée de la main gauche, c'est l'écriture en miroir.

Un excellent moyen de faciliter à l'état normal l'écriture en miroir consiste à s'efforcer de tracer des deux mains simultanément les mêmes caractères en portant l'attention autant que possible sur ce que fait la main droite : la main gauche abandonnée alors à elle-même, pour ainsi dire, écrit en miroir ; dans ce cas, en effet, nous utilisons pour écrire de la main gauche uniquement des systèmes d'images motrices préétablis, les systèmes de mouvements appris et sus, convenant à la main droite : la fixation de notre attention sur la main droite nous empêche de contrôler par la vue et de rectifier spontanément en faisant intervenir les ima-

ges visuelles, les résultats incorrects des mouvements fait par la main gauche.

Certaines personnes, au nombre desquelles je dois être compté, n'arrivent pas à écrire ainsi en miroir, alors cependant que, sans le vouloir, il leur arrive à l'occasion, d'exécuter des mouvements en miroir autres que ceux de l'écriture; cela tient d'une part à ce que les mouvements de l'écriture sont de ceux qui, s'enregistrant matériellement pour ainsi dire au fur et à mesure de leur exécution, laissent une trace évidente qui permet un contrôle permanent, et d'autre part à ce que, les personnes en question ont l'habitude d'exercer ce contrôle visuel de tous les instants sur ce qu'elles écrivent; sans doute même sont-elles toujours de celles qui ne peuvent écrire qu'en copiant un modèle intérieur.

L'écriture en miroir a été surtout observée dans certains cas pathologiques et l'on peut facilement imaginer *a priori* quelles conditions anormales favoriseront son apparition.

Ce seront d'abord les affaiblissements de l'intelligence et les troubles de l'attention ; toutes les fois qu'un sujet aura une diminution ou une perversion de ses facultés d'attention, il lui deviendra plus difficile, ou même impossible de contrôler les mouvements semi-automatiques de l'écriture au moyen des perceptions visuelles ; si on lui met un crayon dans la main gauche, il écrira en miroir.

Ce qui est plus intéressant encore, ce sont les cas où l'écriture en miroir se produit par suite d'un affaiblissement ou d'une perte totale d'évocation des systèmes verbaux visuels; l'écriture en miroir est l'écriture typique d'un individu atteint de cécité verbale. Nicolle et Halipré [20 avril 1895, p. 149] rapportent l'observation d'un aphasique moteur atteint de cécité verbale et paralysé du côté droit, ne pouvant par conséquent écrire que de la main gauche ; si l'on essayait de le faire écrire sous dictée, il commençait par écrire en grandes capitales normalement orientées imitant les caractères typographiques, c'est-à-dire qu'obligé de faire avec la main gauche des mouvements non habituels, il essayait tout naturellement d'évoquer les images visuelles appropriées. Or, ainsi que je l'ai montré ailleurs [Sept. 1905], les plus familières, les

plus faciles à évoquer parmi les représentations visuelles des lettres sont celles des caractères typographiques ; ce sont donc celles-là qui, chez un individu atteint de cécité psychique, doivent être les dernières à disparaître : c'étaient les seules qu'il eût encore à sa disposition : si l'on exigeait de ce malade qu'il écrivît en écriture cursive, il ne pouvait écrire autrement qu'en miroir.

IV. — A la question de l'écriture intérieure est intimement liée la question de l'agraphie ; une fois cette question élucidée, nous serons en possession de tous les éléments qui peuvent servir à donner une idée précise du mécanisme psychologique de l'écriture.

On a beaucoup discuté sur l'agraphie et on discute encore sans grand résultat malheureusement ; et quand on commence à parcourir quelques-uns des travaux faits sur ce sujet, on est pris de terreur à la vue de l'imbroglio dans lequel il faut se débattre. Malgré tout, je vais tenter d'en donner une idée claire.

On peut envisager la question de l'agraphie au point de vue anatomique, et au point de vue psychologique ; il faut bien se garder de mêler ces deux points de vue, et bien entendu, c'est au seul point de vue psychologique que je me propose de traiter la question.

Pour bien préciser, je dirai que le problème psychologique n'a pas de rapport avec la question de l'existence d'un centre anatomique. Nous avons vu que pour l'aphasie motrice il existe un centre anatomique, c'est-à-dire qu'il existe une région du cerveau telle que lorsqu'elle est lésée, le sujet se trouve ne plus pouvoir évoquer les systèmes verbaux d'images kinesthésiques et ne plus pouvoir parler. Nous avons remarqué aussi que la certitude de l'existence de ce centre n'apprenait rien au psychologue : ce qui est intéressant pour nous, c'est de savoir que le sujet peut perdre l'usage de l'articulation intérieure et que, dans tel ou tel cas, c'est l'absence de cette articulation intérieure qui entraîne telle ou telle conséquence ; mais, que cela soit ou non en rapport avec quelque grosse lésion de l'écorce cérébrale, peu importe ! Pour les images kinesthésiques graphiques il peut de même

exister un « centre » comme il peut ne pas y en avoir, la question ne nous intéresse pas.

Mais, même en se plaçant strictement sur le terrain psychologique, plusieurs confusions sont à éviter :

La question de l'agraphie n'est pas, comme le pense M. Déjerine [1901 pp. 353-355], la question de l'existence de systèmes graphiques d'images kinesthésiques ; je trouve dans la thèse d'ailleurs si intéressante de M. Miraillé des définitions de la question tout à fait regrettables : « Le point capital, dit cet auteur [1896, p. 86], est de savoir s'il existe des images graphiques » (il veut dire de systèmes graphiques d'images kinesthésiques bien entendu) et ailleurs : « existe-t-il pour l'écriture des images analogues aux images auditives, visuelles et motrices d'articulation. Toute la question est là » [1896, p. 84].

Cette question est au contraire, tout à fait indépendante de la question de l'agraphie. L'existence de ces systèmes d'images a été démontrée, notamment par l'expérience de Charcot (cf. ci-dessus, pp. 112-113), indépendamment de la question de l'agraphie, de même qu'est démontrée l'existence de l'articulation intérieure, indépendamment de la question de l'aphasie motrice, de même encore que l'on doit admettre l'existence de systèmes d'images kinesthésiques accompagnant la station debout quelles que soient les hypothèses que l'on adopte pour expliquer les différentes formes d'astasie. Poser la question autrement serait s'exposer à n'y jamais rien comprendre, je ne dis pas seulement au point de vue particulièrement psychologique, mais encore d'une façon générale au point de vue de l'observation clinique.

Enfin la question de l'agraphie n'est pas pour nous la question de savoir si les systèmes graphiques d'images kinesthésiques peuvent disparaître, s'il se rencontre des malades qui soient dans l'impossibilité de les évoquer, car poser cette question serait la résoudre : il est évident qu'ils peuvent disparaître, nous en avons déjà vu des exemples.

Ce qui, en somme, constitue pour le psychologue la question de l'agraphie, c'est de chercher s'il peut y avoir *agraphie purement et simplement par impossibilité d'évoquer les systèmes*

graphiques d'images kinesthésiques, l'évocation des autres images verbales restant normale.

Il peut y avoir impossibilité d'écrire, agraphie au sens étymologique du mot par suite d'affaiblissement intellectuel général, ou par quelque autre cause analogue, si le sujet est hébété, confus, ou aboulique. Il arrive aussi qu'un malade ne puisse plus écrire par suite de troubles de l'attention ou de la personnalité, ainsi qu'il arrive à certains hystériques; mais tous ces cas ne rentrent point dans l'agraphie proprement dite. Enfin, il peut y avoir, nous l'avons vu, des cas où, par suite de troubles des différentes formes du langage intérieur, il y a impossibilité d'évoquer les images kinesthésiques graphiques, c'est-à-dire agraphie secondaire. On peut se figurer un individu qui serait en même temps aphasique moteur et atteint de cécité verbale : il ne pourrait plus évoquer ni les systèmes moteurs d'images d'articulation, ni les images visuelles du mot; par suite de ces deux troubles simultanés, la notion du mot chez lui serait extrêmement altérée et ne pouvant penser le mot d'une façon convenable, il ne pourrait plus l'écrire; encore, faut-il noter que le malade de MM. Nicolle et Halipré [20 avril 1895, pp. 148-149] qui se trouvait précisément dans ces conditions, écrivait fort convenablement *en miroir*. Ce n'est pas là, bien entendu, la véritable agraphie telle que Charcot l'a conçue et décrite.

Telle que Charcot l'avait comprise, l'agraphie serait en quelque sorte une « aphasie motrice de la main » c'est-à-dire que ce serait pour la main ce qu'est pour les organes vocaux l'aphasie motrice. Tous les mouvements de la main seraient parfaitement conservés, mais les systèmes d'images correspondantes aux mouvements à faire pour écrire ne seraient pas plus évoquables que ne le sont, dans l'aphasie motrice, les systèmes d'images qui constituent l'articulation intérieure.

La question de l'agraphie se ramène à savoir si réellement il existe un syndrome répondant à cette définition ou si, au contraire, tous les cas où les malades ne peuvent écrire sont rattachables, soit aux troubles du langage intérieur que nous avons déjà vus, soit à des troubles psychologiques généraux.

Il existe des systèmes bien cohérents et bien liés d'images graphiques kinesthésiques ; les images de ces systèmes sont mieux liées entre elles qu'avec celles des systèmes étrangers ; on peut donc s'attendre à ce que ces systèmes disparaissent en bloc indépendamment de tout autre trouble psychologique notable, cela revient à dire qu'en droit, en quelque sorte, l'agraphie est aussi vraisemblable que l'aphasie motrice. Pour le langage parlé, nous pouvons avoir perte de l'audition mentale du mot (surdité verbale) et en face, pour ainsi dire, perte des images qui servent à articuler le mot (aphasie motrice). Ne pouvons-nous avoir de même, pour le langage, écrit en face de la perte de la lecture (cécité verbale) la perte des images motrices correspondantes à l'écriture (agraphie)? Cela serait logique et élégant, mais c'est là un argument de médiocre valeur. Resterait à savoir, d'ailleurs, si cette disparition exclusive des systèmes d'images graphiques kinesthésiques entraînerait nécessairement la perte de la faculté d'écrire. Il est permis de supposer qu'il en résulterait seulement une gêne plus ou moins accentuée, la suppléance pouvant toujours se faire facilement au moyen des images visuelles : le sujet écrirait en copiant un modèle intérieur au lieu de laisser aller sa main.

Ainsi en se plaçant au point de vue théorique et toujours purement psychologique, il semble qu'il n'y ait pas d'argument à priori irréfutable pour ou contre l'agraphie.

Restent les arguments de fait : j'ai déjà discuté en partie les cas d'agraphie survenue indépendamment des autres troubles manifestes du langage. C'étaient notamment les cas de Charcot, de Pitres, etc., qui sont répétés partout. Seulement il est à peu près impossible de démontrer que ces malades n'avaient pas d'autres troubles du langage intérieur, qu'ils n'avaient pas notamment un certain degré d'aphasie sensorielle, et ainsi se résume toute l'argumentation des adversaires de l'agraphie ; si l'on se place au point de vue clinique : il me paraît inutile de la donner en détail ; quant au point de vue anatomique il ne nous intéresse pas directement.

Conclusion. — En somme les systèmes qui jouent le rôle

essentiel dans l'écriture courante de la main droite chez l'individu *qui sait écrire* sont les systèmes d'images kinesthésiques correspondant aux mouvements de la main; la représentation intérieure de ces mouvements peut être considérée dans une certaine mesure comme formant un tout autonome, une sorte de langage intérieur. Quant aux images visuelles correspondantes à ces mêmes mouvements, elles jouent un rôle considérable dans l'acquisition de l'écriture et elles jouent ce rôle jusqu'à ce que l'écriture nous soit parfaitement familière, elles peuvent cesser alors de se montrer pour reparaître seulement dans les cas où nous écrivons autrement que de la manière habituelle.

Enfin les systèmes kinesthésiques correspondant à l'écriture paraissent avoir une indépendance, une autonomie suffisantes pour qu'il soit permis de supposer sans invraisemblance qu'ils puissent dans certains cas disparaître totalement en l'absence de tout autre trouble du langage et sans qu'il y ait d'autre part aucun trouble des autres mouvements de la main, mais il n'est pas actuellement démontré que cela se réalise en fait.

QUATRIÈME PARTIE

L'HALLUCINATION VERBALE

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES ET DÉFINITIONS

En principe cette dernière partie sera consacrée uniquement à l'étude des perceptions fausses verbales (c'est-à-dire simulant la perception du langage), et plus particulièrement, des *hallucinations verbales*.

Cette façon d'étudier à part des autres perceptions fausses les perceptions fausses verbales peut sembler arbitraire, ou artificielle, à première vue : aujourd'hui, pourrait-on dire, le malade voit apparaître sur le mur des paroles écrites, demain il verra des spectres ou des fantômes ; hier il prenait pour le bruit du canon le roulement d'une voiture, aujourd'hui il entend dans ce même bruit des paroles humaines : les deux catégories d'erreur sont-elles bien différentes ? Elles le sont très réellement en fait, car dans certaines affections mentales, telles que la folie de la persécution qui nous occupera pendant trois chapitres sur six, il arrive parfois que toutes les perceptions fausses aient un caractère verbal. Cela tient, comme j'espère le montrer, à des raisons profondes, mais même sans connaître ces raisons, le fait brutal suffit à lui seul pour légitimer une étude isolée de ce genre de perceptions fausses.

La perception anormale des signes peut se présenter sous les trois formes classiques communes à tous les genres de percep-

tions fausses, à savoir : interprétation délirante, illusion, hallucination.

Un persécuté, passant dans la rue, croise quelqu'inconnu qui justement à cet instant fait un geste : immédiatement le malade croit comprendre que ce geste était à son intention, et marquait le mépris ou la menace ; or le geste peut avoir été tout innocent, dépourvu même de toute signification, ce peut aussi avoir été réellement un geste de mépris ou de menace, mais à l'adresse d'une tierce personne : dans l'un et l'autre cas, la perception proprement dite a été correcte, le malade a vu le geste tel qu'il a été fait, mais il lui a prêté une signification différente de sa signification réelle. C'est là ce que l'on appelle *interprétation délirante.* Le même phénomène peut donc évidemment se produire à l'occasion des perceptions auditives : le malade, par exemple, entendant une conversation quelconque comprendra dans certains mots des critiques ou des injures à son adresse, ou bien prendra pour lui des paroles désagréables qui ne lui étaient pas adressées. L'interprétation délirante est en somme moins un trouble de la perception proprement dite qu'un phénomène anormal surajouté à une perception correcte. Jean-Pierre Falret [1864] avait réuni l'interprétation délirante et la conviction délirante sous la dénomination unique d' « illusions mentales ». Actuellement les aliénistes réservent le nom d'illusion pour une toute autre espèce d'erreurs.

Dans l'*illusion,* la perception même est troublée manifestement. L'illusion est souvent définie d'une façon confuse et ambiguë, et elle ne peut guère l'être clairement que par comparaison avec l'hallucination : Alex. Bertrand dit que c'est une « perception altérée ou erronée » [1892, pp. 97-98], et renvoie pour plus de détails au mot hallucination ; l'illusion diffère de l'hallucination « en ce que, dit-il alors [pp. 97-98], l'objet qui la cause est réel et présent, mais transformé ou déformé dans l'image que l'esprit s'en forme. Voir un fantôme dans une profonde obscurité, c'est être halluciné ; voir dans un rayon de lune un homme qui menace ou une fée qui joue, c'est être illusionné. L'hallucination est fausse de tout point, l'illusion n'est qu'erronée. » Cette définition

serait en somme acceptable si elle ne semblait impliquer que l'illusion porte toujours sur un *objet,* ce qui n'est pas : l'illusion peut être relative à un phénomène extérieur quelconque. L'illusion consiste en somme en ce fait, d'une sensation normale (ou d'un groupe de sensations normales) servant d'occasion à une perception fausse.

L'*hallucination* marque pour ainsi dire un degré de plus dans l'erreur, puisque c'est une perception anormale de toutes façons, n'ayant même pas son point de départ dans une sensation normale.

Les perceptions fausses verbales sont de toute évidence en relation étroite avec le langage intérieur; certaines hallucinations de l'ouïe semblent même résulter purement et simplement d'un aspect d'extériorité revêtu par le discours intérieur parfaitement normal quant à son contenu. Une revue sommaire des formes visuelle, auditive et kinesthésique du langage intérieur s'impose donc avant que nous commencions l'étude des fausses perceptions verbales.

CHAPITRE PREMIER

LES REPRÉSENTATIONS VERBALES NORMALES

SECTION I. — REPRÉSENTATIONS AUDITIVES : PAROLE INTÉRIEURE.

I. — J'ai déjà signalé dans la deuxième partie la résurrection des groupes verbaux de représentations auditives qui accompagne la perception du langage ; dans la troisième partie nous avons étudié le rôle de ces mêmes représentations dans l'émission du langage : ils peuvent se présenter aussi, indépendamment de l'une et de l'autre de ces fonctions, et constituer alors ce que l'on appelle à proprement parler la parole intérieure : Nous entendons alors notre pensée se dérouler sous forme de sons intérieurs.

Parfois cette parole intérieure n'est que la résurrection exacte de discours antérieurement perçus : « J'entends, dit le Dr Mariau, « les voix de ceux qui m'ont parlé, au souvenir des choses qu'ils « m'ont dites. Leurs intonations, leurs inflexions, froides ou émues, « affectueuses ou sévères, traduisent de nouveau à ma mémoire les « états d'âme qu'elles ont antérieurement exprimés. Si je songe à « une personne amie, comme je ne puis mettre sa figure devant « mes yeux, c'est sa conversation que j'évoque, c'est le timbre « sympathique de sa voix, aussi distinctement entendue qu'au jour « de la conversation qui fait mon souvenir précis et intense » [Saint-Paul, 1892, p. 55]. Sur moi-même j'observe journellement cette réapparition identique, cette résurrection de ce qui m'a été dit ; spontanée ou voulue, elle est également remarquable et c'est elle

qui certainement a jadis attiré pour la première fois mon attention sur la parole intérieure.

Quoiqu'en pense M. Egger [1881, p. 5], la parole intérieure n'est (sauf peut-être chez quelques personnes exceptionnellement douées) ni constante, ni continue: d'une part, en effet, le langage intérieur auditif ne constitue pas à lui seul tout le langage intérieur : chez quelques personnes la parole intérieure est tellement réduite qu'elle est à peu près inobservable, et en tous cas, il n'existe guère de sujets n'ayant que cette forme unique, et d'autre part, le langage intérieur lui-même, pris dans son ensemble et sous toutes ses formes, est certainement une fonction intermittente.

II. — Les caractères de la voix intérieure sont en général ceux de la parole entendue véritable ; elle a un timbre plus ou moins net qui le plus souvent permet de ne la confondre avec aucune autre forme du langage intérieur. C'est parfois le timbre même du sujet, de sa voix véritable, extérieure : « Ma parole intérieure, dit M. Egger, est l'imitation de *ma voix*..., la parole intérieure « est comme une parole et ma parole intérieure est comme ma « parole. [p. 67]. » Mais, bien entendu, cette particularité n'est pas constante; lorsque je me souviens de paroles entendues ou lues, j'entends nettement en moi les mots et les phrases avec un timbre qui varie suivant l'auteur, et je pourrais souscrire entièrement (en changeant seulement les exemples) au passage suivant de M. Ballet : « Quand j'analyse, dit-il, les caractères de « l'image auditive qu'éveillent, chez moi, ces mots: « L'Empire « c'est la paix », j'entends les mots comme si ma propre voix les « prononçait. Cela tient à ce que je n'ai jamais entendu la voix de « leur auteur et ne me suis pas habitué à prêter à ce dernier une « voix de convention. Il peut en être autrement pour la parole « d'orateurs que nous n'avons jamais ouïs, mais auxquels « nous sommes accoutumés à supposer un timbre de voix spé- « cial. Quand je réfléchis à cette phrase : « La République sera « conservatrice ou elle ne sera pas », j'endends un murmure qui « n'a plus les caractères de ma propre voix, mais ceux de la

« parole imaginaire que j'ai pris l'habitude d'attribuer à « M. Thiers » [1886, p. 29].

Il semble cependant que l'existence d'un timbre ne soit pas un caractère absolument constant : « Quand je pense à des mots, dit M. Paulhan [janvier 1886, p. 32], quand je réfléchis par « exemple, à mon travail que je veux faire, les phrases arrivant à « ma conscience sont reconnues et classées surtout et quelquefois « exclusivement comme des images auditives, bien que l'élément « moteur n'y soit pas, je crois, souvent étranger. Ces images au- « ditives ne ressemblent pas tout à fait à celles que décrit M. Egger. « Les images auditives sont généralement chez moi très faibles, « sans couleur, sans timbre, ou avec un timbre très faible, abstraites « pour ainsi dire. » Peut-être ce timbre n'est-il souvent que diffi- cile à observer, à cause de l'habitude que l'on en a : personnelle- ment j'ai longtemps cru comme M. Paulhan que ma parole inté- rieure était fréquemment dépourvue de timbre, puis je me suis rendu compte qu'elle en avait réellement un, identique à celui de ma voix véritable, et passant inaperçu à cause de cela même. On peut supposer aussi qu'il s'agit parfois alors de phénomènes mixtes, de représentations auditivokinesthésiques dans lesquelles les caractères spéciaux de la parole intérieure et ceux de l'arti- culation intérieure se représentent sous une forme atténuée ; je ne vois d'ailleurs pas de raison à priori pour que dans certains cas des images auditives ne puissent se présenter sans timbre appréciable. Cela paraît être aussi l'avis de M. Paulhan.

Pour reconnaître alors si on a affaire à des images auditives, on aura, selon M. Paulhan, pour se guider, le témoignage même du sujet « témoignage du sens intime qui fait classer ces phéno- mènes parmi les images auditives » ; ce témoignage me paraît bien insuffisant, lorsqu'il s'agit surtout d'un sujet qui n'a pas l'habitude de s'observer, à moins qu'il n'appuie son assertion sur des raisons sérieuses.

Le deuxième élément de diagnostic, proposé par M. Paulhan, est plus précis : « J'ai, dit-il [janv. 1886, p. 33], des preuves indi- « rectes que c'est bien une image auditive vague qui s'élève en moi « quand je me représente sans grande attention un mot ou une

« phrase, c'est que si je fixe mon attention sur le mot, ou si je me « trouve dans des circonstances particulières, l'image sonore s'ac- « centue davantage et se rapproche de plus en plus de la parole « extérieure sans changer précisément de nature. D'autres qualités « viennent se joindre à celles qui existaient déjà, et celles qui « existaient déjà s'accentuent davantage, mais elles ne disparais- « sent pas, et puisque ma représentation en se complétant devient « un phénomène auditif concret, c'est donc qu'elle était un abstrait « de l'image auditive. » Cet argument bien meilleur que le précédent n'est pas encore tout à fait sans réplique, car l'on pourrait soutenir que ce que M. Paulhan considère comme une sorte de renforcement de l'image, est en réalité une transformation.

Le troisième élément de diagnostic, le meilleur de tous quand il existe, c'est la réalisation de la voix entendue. Quelquefois elle donne l'impression d'une voix venant du dehors, quelquefois aussi, elle est localisée dans le crâne. Pour ce qui est de l'audition réelle, il résulte des expériences de Tarkanoff [1902, pp. 549-551] qu'un son est ordinairement localisé du côté de l'oreille qui l'entend le mieux ; lorsque les perceptions des deux côtés sont identiques, la localisation résulte d'une sorte de jugement inconscient et souvent alors le son semble venir de l'intérieur du crâne, d'un point situé entre les deux oreilles. Il n'y a rien d'extraordinaire à ce que la parole intérieure, dans certains cas, ne pouvant être, faute de raisons suffisantes, localisée ni à droite, ni à gauche, soit localisée dans le crâne. Parfois au contraire il y a des raisons pour que le jugement de localisation soit différent et que la parole intérieure soit localisée au dehors ; tel est le cas, notamment, lorsqu'elle a nettement le timbre d'une voix étrangère.

L'articulation intérieure, ainsi que nous le verrons, présente des localisations très différentes.

SECTION II. — Représentations kinesthésiques : articulation intérieure.

On peut concevoir plusieurs formes de langage intérieur à base

d'images kinesthésiques ; la forme la plus importante, la seule même généralement décrite, est celle qui emploie les images correspondantes aux *mouvements d'articulation,* c'est *l'articulation intérieure* ; viennent ensuite la *mimique intérieure kinesthésique,* c'est-à-dire la répétition intérieure des gestes et mouvements d'expression ; et enfin *l'écriture intérieure,* à laquelle j'ai fait allusion dans un précédent chapitre. De ces deux dernières formes il y a peu de chose à dire en général, et moins encore en ce qui concerne la question des hallucinations, aussi les passerai-je sous silence. Pour ce qui est des images kinesthésiques mêmes, si l'on veut se rendre compte de ce que je crois devoir entendre par cette expression, on n'a qu'à se reporter à ce que j'ai dit des perceptions kinesthésiques dans le deuxième chapitre de la première partie : les images kinesthésiques dont il sera question ici sont les représentations complexes correspondant à ces perceptions.

I. — Les conditions d'apparition de l'articulation intérieure sont en tous points comparables à celles de la parole intérieure étudiées dans la précédente section.

Elle peut accompagner la perception de la parole proprement dite, et celle de l'écriture, mais les plus importantes de ces manifestations sont celles où elle constitue le souvenir des paroles antérieurement prononcées par le sujet, ou se substitue pour ainsi dire au souvenir auditif de paroles simplement entendues.

Dans certains cas en effet, et chez certaines personnes, *le souvenir des paroles* qu'elles ont elles-mêmes *prononcées* est purement et simplement le souvenir d'un mouvement d'articulation. « Quand, dit Stricker [1885, p. 1], tranquillement assis, je ferme les « paupières et les lèvres, et que je viens à évoquer dans ma « mémoire quelques vers bien connus, il me semble, si je fixe mon « attention sur mes organes articulatoires, que je parle intérieure- « ment. Mes lèvres sont, il est vrai, closes ; mes deux rangées de « dents immobiles et presque complètement rapprochées, ma « langue même est immobile, partout en contact immédiat avec tout

« ce qui l'entoure. Je ne peux, même en concentrant toute mon « attention sur mes organes vocaux découvrir la moindre trace de « mouvements et cependant il me semble que je prononce le vers « auquel je pense. »

Souvent pourtant apparaissent, en même temps que les images d'articulation, les images auditives correspondantes ; en d'autres termes, le sujet se remémore ce qu'il a dit à la fois en parlant mentalement, et en s'entendant mentalement penser.

Lorsque nous nous *rappelons des paroles* non pas dites par nous-mêmes, mais *que nous avons entendu dire,* il y a souvent très nettement un souvenir d'articulation, et parfois, il n'y a que cela : un souvenir auditif appréciable, quelque bizarre que cela puisse paraître à certaines personnes [Cf. Stricker, 1885, p. 25]. Chez la plupart des sujets, le souvenir des paroles entendues est habituellement complexe, c'est-à-dire que l'articulation intérieure ici encore est accompagnée d'images auditives. Cette existence de l'articulation intérieure et de la parole intérieure paraît plus fréquente que l'apparition isolée de l'une ou de l'autre des deux formes ; mais s'agit-il là d'une réelle simultanéité, ou d'une alternance à très courts intervalles, cela est très difficile à dire.

Dans les phénomènes d'imagination créatrice et de réflexion, l'articulation intérieure apparaît à l'état pur chez certains sujets : « Chez moi, dit M. Ballet [1886, pp. 60-61], les images motrices ont, « dans les conditions ordinaires de la réflexion, une intensité très « grande. J'ai la sensation très nette que, sauf circonstances excep- « tionnelles, je ne vois ni n'entends ma pensée, je la parle men- « talement. » Chez un grand nombre de sujets cette articulation va jusqu'à la parole extérieure réelle, le cas le plus net que j'en connaisse est celui de ce procureur général dont M. Saint-Paul rapporte l'observation [1892, p. 73] : « Je ne puis guère penser « qu'à la condition de parler mentalement. Et encore, cette pro- « nonciation mentale de ma pensée est-elle insuffisante ! C'est le « minimum de ce qui est nécessaire. Je ne pense rapidement que « lorsque je parle haut. Dans mon cabinet ma pensée se traîne, le « travail est pénible : je suis au contraire *toujours étonné* des déve- « loppements que reçoivent, *en quelque sorte naturellement,*

« lorsque je parle en public, des affaires assez mal préparées... « et que je craignais d'aborder. » Il ne faut pas confondre cette habitude ou ce besoin de « parler sa pensée » à haute voix ou à voix basse avec le cas si fréquent des personnes distraites et absorbées qui, sans s'en apercevoir, laissent échapper des mots ou des fragments de discours (souvent accompagnés de gestes plus ou moins extravagants) ; il s'agit dans ce dernier cas de phénomènes d'automatisme en rapport avec un trouble de l'attention mais sans relations spéciales avec telle forme du langage intérieur plutôt qu'avec telle autre.

Il faut également éviter de confondre avec l'articulation intérieure nouvelle, spontanée, les phénomènes d'articulation qui se produisent presque nécessairement sous l'influence d'un effort d'attention : le plus souvent, en concentrant son attention sur le langage intérieur au moment même où il se produit, on n'arrive à observer qu'un phénomène d'articulation ; pour étudier les manifestations de telle autre forme de langage intérieur, la forme auditive par exemple, il faut tâcher au contraire non de les observer immédiatement, mais d'en évoquer le souvenir après les avoir laissés se développer sans intervention volontaire. Sans doute est-ce pour avoir négligé cette précaution que M. Stricker fut amené à sa théorie qui fait du langage intérieur un phénomène essentiellement kinesthésique : « La preuve qu'on a voulu en donner par l'observation psychologique introspective, dit M. de Watteville, nous paraît illusoire en ce qu'elle introduit l'élément en question (c'est-à-dire l'élément kinesthésique) par le fait de l'attention. L'innervation motrice qui constitue la la lecture ou la pensée « à voix basse » est un phénomène réflexe, une conséquence de l'excitation sensorielle primitive. Les sensations, dont est accompagnée une telle innervation quelque nettes qu'elles puissent être, ne sauraient donc constituer la trame du phénomène du langage » [Cp. Paulhan, janvier 1886, pp. 41-42].

L'explication de ce phénomène est assez facile pour peu que l'on songe que l'attention est essentiellement un phénomène moteur, qu'elle implique, comme l'a montré M. Ribot, une orien-

tation spéciale en quelque sorte de toute la musculature et particulièrement dans les organes sur lesquels se porte l'attention.

II. — L'articulation intérieure possède en propre certains caractères incontestables qui dans la majorité des cas apparaissent fort nettement ; mais on lui a aussi attribué à tort certaines qualités soi-disant spéciales. C'est ainsi que M. Saint-Paul présente comme un des caractères essentiels de l'articulation le fait qu'elle paraîtrait moins indépendante de la volonté que la parole intérieure.

J'ai discuté ailleurs [juillet-août 1905] cette assertion et j'ai montré dans quelle mesure on pouvait tenir compte des faits invoqués dans l'espèce par M. Saint-Paul. Les raisons d'ailleurs qu'il propose pour expliquer le prétendu caractère « personnel » de l'articulation intérieure sont uniquement fondées sur cette supposition qu'une réaction commencée accompagne toujours l'image verbale kinesthésique : l'articulation intérieure serait en somme un phénomène de perception, ou tout au moins impliquerait une perception surajoutée à un phénomène d'imagination ; or, en fait, il s'en faut de beaucoup que l'articulation intérieure implique forcément cette réaction : nous pouvons imaginer un mouvement de la langue ou du larynx absolument sans mouvement réel, même ébauché. D'ailleurs, en admettant même qu'il y eût constamment perception d'un mouvement, cette perception n'entraînerait pas forcément l'attribution au moi : nous verrons qu'il arrive chez certains aliénés, que pendant une hallucination verbale d'articulation, la langue remue réellement, les paroles mêmes peuvent être distinctement proférées : malgré ce commencement de réaction ou cette réaction complète, l'ensemble des images kinesthésiques accompagnant l'émission de ces paroles est *extériorisé* : le sujet n'attribue pas ces paroles à lui-même, mais à une autre personne qu'il accuse alors non seulement penser en lui, ou en quelque sorte de parler en lui silencieusement, mais encore de parler tout haut en empruntant sa langue et ses organes vocaux.

Parmi les caractères réels qui différencient l'articulation inté-

rieure d'avec la parole intérieure auditive, celui qui paraît avoir le plus frappé les anciens observateurs, est, pour ainsi dire, négatif : c'est l'absence de timbre. Le sujet dit qu'il se sent parler, mais ne saurait qualifier le timbre des paroles qu'il sent ainsi. Ordinairement, au contraire, une voix intérieure entendue est reconnaissable à son timbre, elle ressemble, ainsi que nous l'avons vu, soit à la voix même du sujet, soit à quelqu'autre. L'articulation intérieure présente en outre des *caractères positifs*.

Le premier est relatif à ses rapports avec la parole extérieure; il semble que le langage intérieur kinesthésique d'articulation engendre plus fréquemment et plus facilement la parole extérieure, que ne le fait la parole intérieure.

Le second caractère de l'articulation intérieure est sa localisation spéciale. Tandis que la parole intérieure est localisée assez nettement dans les oreilles, ou dans le voisinage des oreilles, dans le crâne, l'articulation intérieure n'est jamais localisée de ce côté, mais ordinairement dans la face, et plus particulièrement la bouche, surtout si elle est continue.

Par intervalles, et chez certains sujets, l'articulation intérieure est localisée plus bas, dans le larynx; selon M. Séglas même, ce serait là sa localisation la plus fréquente : « Lorsque, dit-il, les paroles sont articulées mentalement, ce n'est pas à l'intérieur du crâne, mais le plus généralement dans la gorge, qu'elles semblent être prononcées; et souvent même ces individus ont alors la conscience d'une sorte d'effort involontaire comme celui qui se produit lorsqu'on parle à haute voix [1892, p. 140]. »

Lorsque l'articulation intérieure est l'image d'une voix très forte, elle est localisée plus bas encore : dans le thorax, et même dans l'abdomen : il semble que les mots viennent de la poitrine ou du ventre.

J'aurai à reparler de toutes ces localisations à propos des *hallucinations* kinesthésiques.

SECTION III. — De la lecture intérieure.

On a longtemps méconnu ou nié l'existence de formes visuelles

du langage intérieur ; M. Egger, notamment, considère la parole comme la seule forme de langage intérieur véritable et refuse d'admettre qu'il puisse en exister d'autres, particulièrement qu'il puisse y avoir une forme visuelle : tout au plus, d'après lui pourrait-on en concevoir l'existence chez les typographes. M. Egger, bien entendu, ne nie pas que la parole intérieure puisse être accompagnée parfois, ou même d'une façon habituelle par des images visuelles : il nie seulement que ces images habituelles puissent jamais « s'enchaîner en successions régulières dans la conscience » [1881, pp. 26-27] et constituer un langage. A l'heure actuelle pourtant, l'existence d'un tel langage est presque universellement reconnue ; les auteurs qui l'admettent sont cependant loin d'exposer toujours la question clairement : ils mêlent et confondent assez souvent le langage intérieur visuel avec toutes les formes visuelles de la pensée.

Cette commune étiquette « langage intérieur visuel » recouvre plusieurs formes verbales très différentes : d'abord une forme graphique proprement dite : il est manifeste que nous pouvons, dans une certaine mesure, nous représenter visuellement les mots que nous avons entendus ou lus ; jusqu'à quel point et dans quelles conditions le faisons-nous, c'est ce que nous verrons en étudiant spécialement cette forme graphique du langage intérieur visuel ; c'est à elle que j'attribue exclusivement la dénomination de « lecture intérieure ».

En deuxième lieu, on conçoit parfaitement l'existence d'un langage intérieur visuel « mimique », c'est-à-dire fondé sur la représentation intérieure des signes mimiques ; et en troisième lieu, celle d'un langage intérieur visuel idéographique, se rapprochant plus ou moins des écritures idéographiques en usages chez certains peuples ; si l'on donne au mot idéographique une extension un peu plus grande que celle qu'il a d'ordinaire, on peut, ainsi que je l'ai montré ailleurs, considérer comme langage visuel idéographique une forme de pensée extrêmement répandue et fort intéressante.

Je ne connais pas d'exemples d'hallucinations visuelles mimiques bien caractérisées ; quand aux hallucinations plus ou moins

directement dérivées du langage intérieur idéographique, on ne peut guère les considérer comme des hallucinations verbales ; c'est pourquoi je n'étudierai ici que la lecture intérieure.

I. — La lecture intérieure peut apparaître comme toutes les autres formes du langage intérieur, c'est-à-dire soit accompagnant la perception du langage, soit indépendamment de cette perception, accompagnant, par exemple, la réflexion ou la rêverie.

« Toutes mes représentations de mots, dit une personne citée « par M. Paulhan [janvier 1886, p. 30], sont surtout visuelles. Pour « retenir un mot que j'entends pour la première fois, il me faut lui « donner tout de suite une orthographe ; de même, quand j'écoute « une conversation qui m'intéresse et que je veux me rappeler, il « m'arrive souvent de me représenter au fur et à mesure la conver- « sation écrite. » Je crois assez peu fréquente cette représentation visuelle des mots accompagnant l'audition, mais considérée comme phénomène indépendant de la perception, la lecture intérieure est infiniment moins rare.

Ce peut être comme la résurrection plus ou moins complète d'une lecture faite ; un grand nombre de personnes se servent de la lecture intérieure dans toutes les circonstances de la vie, sinon sans s'en rendre compte, du moins involontairement et sans y avoir jamais réfléchi : notamment pour se rappeler un chiffre, un nom, une page d'un livre. « Les enfants que l'on habitue à calculer de tête, dit Taine [1870, I., p. 81], écrivent mentalement à la craie sur un tableau imaginaire, les chiffres indiqués, puis toutes leurs opérations partielles, puis la somme finale, en sorte qu'au fur et à mesure ils revoient intérieurement les diverses lignes de figures blanches qu'ils viennent de tracer... » Les adultes, bien que n'ayant pas d'ordinaire besoin, pour calculer de tête, de se représenter le tableau noir et la craie, procèdent d'une façon qui n'est guère différente ; dans le calcul arithmétique mental, dans le raisonnement algébrique, et en général dans les diverses formes de raisonnement mathématique non géométrique, la lecture intérieure apparaît d'une manière tout à fait nette. On ne peut être bon mathématicien si l'on a pas la faculté de lecture intérieure.

Un certain nombre de personnes ont l'habitude de lire ainsi mentalement, non pas seulement les signes des raisonnements mathématiques, mais encore l'expression écrite de leurs pensées en général. Le cas le plus net et le plus accentué que j'aie rencontré est celui du Dr Crussard, relaté par M. Saint-Paul [1892, p. 86-87] : « Je n'ai de pensées, dit-il, que les mots qui en sont la « traduction ne m'apparaissent. Que j'aie l'idée : « Je veux aller au « jardin et fumer une cigarette » ; je la vois aussitôt écrite de mon « écriture propre et cela sans qu'il me soit nécessaire de me repré- « senter le fait lui-même c'est-à-dire dans ce cas de me voir me « promenant et fumant une cigarette. » J'avoue que n'étant pas « à beaucoup près doué moi-même d'une puissance de lecture intérieure comparable à celle de ce confrère, j'ai peiné à me représenter son état d'esprit, que je crois d'ailleurs tout à fait exceptionnel. Ce n'est cependant que l'exagération de ce qui se produit chez un grand nombre de personnes qui, quoi qu'en dise M. Déjerine [1901, p. 427], « pensent en lisant leur pensée » ce qui ne veut pas dire, bien entendu, qu'au moment où elles pensent il n'y ait dans leur esprit rien autre chose que des formes de lettres.

Chez d'autres, probablement plus nombreuses, c'est de concert avec la parole intérieure que se produit cette évocation graphique ; tel fut entre autres le cas de Lélut, cas dont il eut le tort de vouloir tirer une loi générale [Cf. 1846, pp. 20-21].

Ces représentations graphiques peuvent apparaître sous deux aspects que j'appellerai « typographique » et « autographique », le premier imitant les caractères imprimés et le second l'écriture à la main ; j'ai insisté ailleurs sur cette distinction qui n'a pas une très grande importance.

Il n'est pas sans intérêt, en revanche, d'examiner de près cette lecture intérieure, de se rendre compte exactement dans quelle mesure les sujets voient les mots et les lettres, avec quelle précision et avec quels détails.

Pour un certain nombre de personnes, il est impossible de rien préciser; il semble que les formes entrevues soient très vagues, le sujet ne peut ni décrire la figure des lettres, ni dire sur quoi

elles lui semblent écrites ; ce semble être « en l'air » et, enfin, ces représentations mal définies n'ont rien d'objectif.

Mais chez d'autres sujets, les images en question prennent des caractères spéciaux, bien déterminés ; ils peuvent préciser un certain nombre de détails et dire assez nettement ce qu'ils voient et ce qu'ils ne voient pas. Il ne faut pas cependant se faire d'illusions sur cette précision qui n'est souvent qu'apparente : parce qu'une personne nous dit qu'en se rappelant une lecture elle se représente visuellement la page, cela n'implique pas nécessairement qu'il lui semble alors lire cette page et que les mots écrits lui apparaissent, même d'une façon vague : chez un grand nombre, cela trahit simplement l'habitude de se représenter visuellement les objets auxquels on pense, les livres comme les autres ; certaines d'entre elles, vouées aux travaux intellectuels, se représentent plus facilement ainsi un livre qu'une pioche ou un rabot, parce que c'est au milieu des livres qu'elles vivent ; cette représentation du livre pourra d'ailleurs aider beaucoup à préciser le souvenir d'une lecture, mais ce pourra être grâce à une simple association par contiguité, sans qu'il y ait là rien qui ressemble à une lecture intérieure.

Même lorsqu'il y a véritablement lecture intérieure, il est probablement exceptionnel que toutes les lettres apparaissent réellement d'une façon distincte. Nous avons vu dans la deuxième partie de cet ouvrage que la lecture en général n'implique nullement la perception distincte de chacun des signes graphiques ; de même, le souvenir et, en général, l'image du langage écrit doivent-ils contenir surtout une représentation de la forme générale des mots avec certains traits caractéristiques de chacun d'eux ; la présence, dans cette représentation, de certains signes tout à fait accessoires tels que les points et les virgules, ou de certains détails tels que taches ou grains du papier, etc., ainsi que cela se présentait dans les exemples que j'ai cités, n'est pas en contradiction avec cette supposition : ces détails, ces signes graphiques accessoires sont, dans la lecture ordinaire, courante, perçus individuellement parce qu'ils sont précisément inattendus, dans une certaine mesure.

S'il en est vraiment ainsi, si dans les cas mêmes où l'image est le plus parfaite, l'allure générale des mots est seule représentée, on s'explique sans peine les réponses paradoxales de certains sujets cités plus haut qui, tout en affirmant lire les mots de leur pensée, sont pourtant incapables de dire avec précision sous quelle forme ils les voient.

Il importe donc, ainsi que je l'ai montré ailleurs, de ne pas confondre l'évocation visuelle pure et simple de signes graphiques isolés ou groupés, et la lecture intérieure. L'évocation en bloc du dessin compliqué que forme un groupe de lettres est une opération *difficile* s'il s'agit d'un vrai mot, c'est-à-dire d'un dessin connu, plus difficile s'il s'agit d'un mot forgé, dessin vu pour la première fois. Dans l'un et l'autre cas, l'opération ne donne (sauf chez certaines personnes particulièrement douées) que des résultats médiocres : on n'arrive à voir qu'une image confuse dont on ne peut déchiffrer qu'un petit nombre de lettres. La lecture intérieure proprement dite est la reproduction subjective de la lecture vraie dont elle imite les diverses formes : lecture rapide où seule la silhouette générale du mot est perçue, ou bien lecture attentive où le commencement, puis la fin du mot sont perçus en détail. Cette lecture intérieure est *facile* ; avec un peu d'attention on peut évoquer successivement (par petits groupes) les images claires de toutes les lettres du mot, mais non modifier l'ordre des lettres, ni même l'ordre dans lequel on fait attention à elles, car alors il ne s'agirait plus de la reproduction intérieure des processus de la lecture, mais d'une toute autre opération se rapprochant de la première : il s'agirait de l'évocation de dessins.

CHAPITRE II

LES FAUSSES PERCEPTIONS VERBALES

SECTION I. — Fausses perceptions verbales visuelles.

Il n'y a que peu de chose à dire des illusions mimiques visuelles ; elles sont en pratique bien difficiles à diagnostiquer : si un malade raconte que dans la rue un passant l'a croisé en faisant un signe non équivoque de mépris, comment juger s'il y a eu illusion, c'est-à-dire geste réel mal perçu, ou bien hallucination, c'est-à-dire si l'individu soupçonné n'a pas fait de geste du tout, ou bien encore, s'il n'y a eu qu'une interprétation délirante ? C'est toujours impossible, ou du moins extrêmement difficile à démêler, vu qu'on ne peut vérifier.

Pour toute une catégorie d'hallucinations, à savoir les hallucinations visuelles mimiques, la même difficulté se retrouve : il en existe certainement, mais dans les cas où l'on aurait quelque motif de les soupçonner, il est impossible de savoir si l'on a affaire réellement à des hallucinations, à des illusions, ou à de simples interprétations délirantes.

Il existe des hallucinations visuelles idéographiques, ou tout au moins symboliques, et ayant par conséquent, jusqu'à un certain point un caractère verbal, bien qu'elles se suivent rarement en séries ; les psychologues n'en parlent guère, mais elles sont loin d'être rares, notamment chez les mystiques et les persécutés.

Les délirants mystiques ont souvent aussi des hallucinations auditives, mais les hallucinations graphiques sont peut-être chez eux encore plus fréquentes.

Souvent dans les temples catholiques, les images des saints portent au-dessus de la tête ou sous les pieds quelque inscription sur une banderolle ; cette disposition commode employée pour mettre en évidence certaines maximes se rencontre très fréquemment dans les hallucinations visuelles des délirants mystiques. Chez la plupart de ces malades (M. Chaslin [juill. 1890, p. 24] semble dire chez *tous*, mais je crois que c'est aller trop loin), les *visions sont muettes*, et lorsque l'une d'elles représente quelque personnage, ce qu'il peut avoir à dire, est présenté par écrit ; c'est ainsi qu'il se montre souvent surmonté d'une banderolle ou d'une pancarte sur laquelle sont tracés des maximes, des réflexions ou des ordres ; parfois, mais plus rarement, il porte des mots écrits sur son corps même. Il peut arriver enfin que l'hallucination visuelle soit associée à des hallucinations verbales auditives, comme dans le cas suivant que rapporte dans son autobiographie la sœur Marcelline Pauper : « Il m'arriva, dit-elle [1871, pp. 30-31], pen-« dant la nuit, étant au lit qu'une voix forte m'éveilla, me disant : « *Lisez*. Je vis une grande lumière et une main qui me présenta ce « mot écrit en lettres d'or : AMOUR ! sans me dire autre chose. Je « considérai fort attentivement l'O qui se trouve au milieu de ce mot, « dont la figure était très parfaite. Cette même voix me dit : *Consi-« dère tant que tu voudras, tu n'y connaîtras ni commencement ni « fin, et la profondeur en est infinie : c'est ainsi que j'aime et que « je veux être aimé*. Cela disparut ; mais dans l'instant la même « voix, et, je crois, la même personne, me dit : *Considère* ; et je « vis, dans cette main écrit de même, en caractères d'or : CROIX ! « l'O, également, au milieu, d'une beauté infinie ; et, il me fut dit : « *L'un s'éprouve par l'autre*. Je ne vis et n'entendis plus rien, mais « il m'en resta de fortes impressions. »

En dehors d'ailleurs de tout état morbide, il est peu de personnes à qui il ne soit arrivé de lire en rêve des mots, des lignes, des pages entières, plus ou moins faciles à déchiffrer.

Dans les délires proprement dits, autres que les délires mystiques, la lecture hallucinatoire est assez rare. M. Séglas pourtant en cite quelques cas [1892, p. 117] : Une dame à laquelle il a donné ses soins « pour un accès de mélancolie anxieuse, avec

craintes religieuses, idées de damnation, hallucinations de divers sens, voyait quelquefois des mots écrits sur le mur, par exemple les mots *maudite,* ou *damnée.* Un malade... voyait dans 'espace des mots écrits en lettres de feu. Un autre voit très souvent des lettres noires sur un fond de couleur de feu. » Un autre enfin « un jour étant à dîner put lire distinctement sur sa lampe en porcelaine les mots : « Je t'aime » [1892, p. 181].

Ces phénomènes ne sont en somme ni très fréquents, ni de longue durée ; beaucoup plus importantes, nous l'allons voir, sont les fausses perceptions verbales auditives.

SECTION II. — Fausses perceptions verbales auditives.

I. — Au point de vue des conditions générales de son apparition, on considère souvent l'*illusion verbale auditive* comme une sorte d'intermédiaire nécessaire entre les interprétations délirantes et les hallucinations, mais il n'est pas démontré du tout qu'un malade commence régulièrement par avoir des interprétations délirantes, finisse par des hallucinations, et, qu'entre les deux, il ait, comme forme de passage, des illusions ; en tous cas, beaucoup plus intéressant pour nous est l'examen des circonstances particulières dans lesquelles elles peuvent se présenter.

En principe, tous les bruits sont susceptibles de leur donner naissance, or, en aucun lieu sur terre il n'existe jamais un absolu silence ; *a priori* donc les illusions de l'ouïe pourraient apparaître à tout instant. Pour un de mes malades, tous les bruits à certains moments se transformaient en injures, même ceux qu'il lui arrivait de produire lui-même en dérangeant quelque objet : en ma présence un jour, posant sa plume après s'en être servi, il entendit une grossière injure dans le bruit qu'elle fit en touchant la table.

Cependant, les illusions se produisent surtout à l'occasion de la parole et des bruits rythmés ou continus.

Elles peuvent se produire, dis-je, à l'occasion de paroles réellement prononcées : le sujet entend par exemple une conversa-

tion, mais, soit parce qu'elle est en langue étrangère, soit parce qu'on parle trop bas ou trop loin de lui, il ne peut distinguer les paroles réelles : il se figure les saisir parfaitement, mais ce qu'il perçoit est tout différent de ce qui a réellement été dit.

Il est plus fréquent de voir l'illusion se produire à l'occasion de bruits parfaitement insignifiants, n'ayant d'autre caractère spécial que leur rythme ou leur continuité : L'eau tombant dans un vase, les battements du cœur, le bruit des wagons de chemin de fer, le tic tac d'une pendule, scandent pour certains malades, soit des mots, soit des phrases entières.

J'ai observé un jeune malade qui faisait dans la maison de sa mère, la guerre à toutes les pendules, les arrêtant, les cachant dans les meubles, les brisant même, parce que les coups de balancier rythmaient des obscénités ou des injures à son adresse, « comme « si, dit-il, on parlait en appuyant sur chaque syllabe à chaque « coup » : Pendant que je l'interroge même ; « La pendule de l'hôpi- « tal m'agace, me dit-il. — Pourquoi ? — Parce qu'elle parle. — « Que dit-elle ? — Toutes mes pensées. — Tu l'entends comment ? « — Par les coups de balancier... Il y a des voix d'hommes, et « de femmes. » Un cas tout à fait analogue, mais plus remarquable encore est celui de Mme J. Y. chez qui le phénomène était pour ainsi dire constant ; c'était une véritable pluie d'illusions : « De- « puis octobre, me dit-elle, ma montre et mon coucou parlent « aussi... c'est surtout quand je remonte la montre » en disant cela, elle ôte sa montre, et tout en écoutant le tic tac dit qu'elle entend : « T'as-pas-men-ti, t'es-une-bonne-fille, t'es une pu-tain ; « t'as-pas-menti, c'est-ta-con-cier-ge. » Puis elle se met à la remonter et entend : « T'es-une-pu-tain ; je vais-te-don-ner-une- « claque... t'as pas-menti. » Dans son appartement, le coucou tenait des propos analogues : « Il dit la même chose, me dit-elle, « je l'ai mis dans l'eau pour qu'il ne parle pas si haut, mais il « criait toujours aussi fort », si bien qu'elle a fini par le démolir : « Il était impossible d'y tenir. » O. R., également persécuté, convaincu que ses ennemis, par une transmission mystérieuse, peuvent se faire entendre de lui à travers d'énormes distances, m'écrivait : « J'ai remarqué souvent... une phrase transmise de

« loin et m'arrivant alors que je passe près d'une grosse voiture « chargée de fer ou près d'une mécanique, cette phrase m'arrive « rythmée selon la cadence des morceaux de fer à travers le bruit « que faisait cette mécanique... »

II. — Le sujet en proie à une hallucination auditive verbale entend la voix imaginaire absolument comme il entendrait une voix réelle, comme si les vibrations acoustiques étaient réellement venues ébranler son tympan. « Un Portugais, raconte Leuret [1834, p. 203], très versé dans les sciences, et très en état de rendre compte des opérations de son esprit, était tourmenté par des hallucinations presque continuelles. Un jour que je cherchais à lui démontrer son erreur, il me répondit : « Vous dites que je me « trompe, parce que vous ne comprenez pas comment ces voix « que j'entends arrivent jusqu'à moi ; mais je ne comprends pas « plus que vous comment cela se fait ; ce que je sais bien, « c'est qu'elles y arrivent, puisque je les entends : elles sont pour « moi aussi distinctes que votre voix, et si vous voulez que « j'admette la réalité de vos paroles laissez-moi admettre aussi « la réalité des paroles qui me viennent, je ne sais d'où, car « la réalité des unes et des autres est également sensible pour « moi. »

Ces voix si bien objectivées ne sont pas pour cela parfaitement claires dans tous les cas : Il arrive que le malade ne comprenne pas très bien ce qu'elles disent, ne distingue pas clairement les syllabes, qu'il perçoive seulement un murmure ou un chuchotement ; mais rarement les hallucinations demeurent en cet état : pour peu qu'elles se reproduisent avec quelque persistance, les paroles entendues deviennent nettes et distinctes.

Quant à leur contenu, il est extrêmement variable selon les affections considérées ; une énumération abrégée de tous les genres de discours qu'un aliéné peut entendre ne présenterait aucun intérêt.

Ces voix ont presque toujours un timbre suffisamment net pour que le sujet les puisse attribuer sans hésitation, soit à des hommes, soit à des femmes ; ordinairement même il peut ainsi

les attribuer à des personnages bien déterminés, réels ou imaginaires.

Le malade, le plus souvent localise les voix hors de son corps, exceptionnellement dans l'oreille ou même dans le crâne, entre les orifices des conduits auditifs, mais jamais dans la face, le ventre ou la poitrine : des hallucinations verbales ainsi localisées ne sont pas des hallucinations auditives, ou tout au moins ne sont pas purement auditives.

Quelquefois il semble à l'halluciné qu'on lui parle à l'oreille, tout près, ou bien il dit avoir la même impression que si l'on avait appliqué tout contre son conduit auditif le récepteur d'un appareil téléphonique ; le plus souvent les voix semblent venir d'une certaine distance, à droite, à gauche, en arrière, plus particulièrement du côté où le malade ne regarde pas au moment même et elles lui semblent sortir de la cheminée, du plafond, des murailles, etc. La distance supposée est très variable : il est des malades qui prétendent entendre des voix venant de plusieurs kilomètres, de l'Amérique ou des Antipodes.

Cette distance n'est pas nécessairement en rapport avec l'intensité des voix, et d'une façon générale la localisation paraît dépendre beaucoup moins des caractères mêmes de l'hallucination que des convictions délirantes du malade ; c'est du moins ce qui ressort avec évidence des intéressants articles de M. Séglas sur les hallucinations dites unilatérales [1902-1903].

SECTION III. — Fausses perceptions verbales kinesthésiques.

Chacun sait qu'il existe des fausses perceptions musculaires et particulièrement, des hallucinations de mouvements, c'est-à-dire perceptions complètement fausses de déplacement d'une partie du corps ; les plus caractéristiques sont celles de ces amputés qui croient sentir de temps en temps remuer leur membre absent. L'existence de perceptions fausses kinesthésiques spécialement verbales n'a donc rien qui puisse surprendre à première vue : elles consistent dans la perception fausse de mouvements expressifs, ou, en d'autres termes, dans ce fait que le

malade éprouve les mêmes perceptions musculaires que s'il exprimait réellement certaines idées par l'écriture, le geste ou la parole.

Les premières fausses perceptions verbales kinesthésiques auxquelles on peut songer sont celles de l'écriture : on peut supposer *à priori* des sujets ayant la perception de mouvements graphiques, sentant leur main tracer des caractères déterminés, alors qu'elle ne ferait que des mouvements banals (ce qui serait une illusion) ou qu'elle ne remuerait pas du tout (ce qui serait une hallucination). De telles perceptions fausses rappelleraient beaucoup certaines hallucinations des amputés ; M. Séglas [1892, pp. 246-253] a décrit des hallucinations graphiques de ce genre, mais imparfaitement développées : les malades croyaient sentir leur main frémir ou exécuter quelques mouvements élémentaires comme pour commencer à écrire, mais tout cela restait en somme assez confus.

Il est des malades qui se plaignent qu'on leur fasse exécuter contre leur gré certains gestes expressifs, le plus souvent ces prétendus gestes sont purement hallucinatoires : on pourrait les décrire comme hallucinations verbales mimiques, si leur extrême simplicité n'obligeait à les considérer bien plutôt comme hallucinations de mouvements expressifs spontanés.

Les seules perceptions fausses kinesthésiques qui retiendront notre attention sont en somme celles de l'articulation intérieure ; et encore ne dirai-je rien des illusions de l'articulation : il est bien difficile de savoir s'il en existe, c'est-à-dire dans certains cas un sujet prend pour des mouvements correspondants à l'émission de paroles déterminées, des mouvements quelconques de ses organes vocaux. Je ne vois aucune raison d'en contester a priori l'existence, mais il paraît impossible de les distinguer pratiquement des hallucinations.

I. — Nous avons signalé parmi les éléments constitutifs les plus importants du langage intérieur les représentations des mouvements constituant l'articulation verbale, mouvements des lèvres, de la langue, du larynx, de la face et même du diaphragme

et du thorax, etc., en un mot, de tous les organes servant à la phonation et à la respiration. Ceci étant compris, et d'autre part l'existence d'hallucinations kinestésiques ou différenciées étant certaine, il ne peut y avoir aucune difficulté à admettre l'existence d'hallucinations simulant ces mêmes mouvements phonateurs et donnant par conséquent au malade l'illusion ou qu'il parle, ou plus exactement, que quelque chose parle en lui.

Il existe, en effet, de telles hallucinations, et depuis longtemps elles ont été observées, mais sans être toutefois comprises. Leuret, dans ses « Fragments physiologiques sur la folie » [1834, pp. 153-156 et 280-281], en parle, ou du moins en rapporte des exemples (d'ailleurs douteux) sans se rendre compte au juste de quel phénomène il s'agit. Despine [1880] a décrit des hallucinations bizarres qu'il a qualifiées d'épigastriques parce que le sujet les localisait au creux de l'estomac ; l'un de ses malades notamment affirme sentir quelque chose « qui parle dans son estomac ». Enfin, on lit dans Lelut [1846, p. 91] le passage suivant : « Il arrive assez souvent que, d'après leur propre témoignage, les paroles que croient entendre les hallucinés n'ont pas tous les caractères des sensations auditives ordinaires. Ainsi, quelquefois, disent-ils, ces paroles leur sont prononcées autre part qu'à l'oreille, derrière la tête, par exemple, à la région du cœur, à l'épigastre, et elles n'ont pas tout à fait le même son que les paroles auditives ». De telles hallucinations verbales, si étrangement localisées, sont, comme nous le verrons, des hallucinations musculaires ; deux ans auparavant d'ailleurs, Baillarger [1844] avait assez longuement insisté sur la distinction à faire entre ces phénomènes et les hallucinations verbales ordinaires ; et, en outre, c'est à lui que l'on doit une remarque fort intéressante, et qui aurait pu le mettre sur la voie de la découverte complète : il observa que certains des malades, en proie à des hallucinations, avaient comme une tendance à prononcer les paroles qu'ils croyaient percevoir, à *parler leurs hallucinations*. Baillarger passa néanmoins à côté de la vérité et crut qu'il s'agissait simplement d'hallucinations auditives un peu spéciales qu'il appela auditives psychiques. Cette dénomination, en tous points

détestable, eut un grand succès, et maintenant même on désigne encore parfois les hallucinations en question sous le nom d' « hallucinations psychiques ».

Entre 1890 et 1893, M. Séglas reconnut, d'une part la liaison existant entre ces hallucinations et le langage intérieur kinesthésique, et d'autre part leurs relations manifestes avec certaines formes de parole automatique, d'impulsion verbale ; de là à se rendre compte que c'étaient au fond des perceptions fausses de mouvements d'articulation il n'y avait qu'un pas, et M. Séglas le franchit.

II. — Le caractère le plus frappant de ces hallucinations est qu'elles ne sont jamais localisées hors du corps ; cela se comprend facilement, du reste, puisque ce sont des phénomènes simulant des mouvements d'organes plus ou moins internes ; mais elles sont *extériorisées* tout de même, dans le sens psychologique du mot, elles ne sont pas attribuées au moi, elles sont attribuées par le sujet, plus ou moins directement, à une autre personnalité plus ou moins clairement conçue.

On peut, pour faciliter la description, répartir ces hallucinations en trois groupes :

Dans le premier groupe, on mettra les hallucinations qui ne sont pas localisées avec précision ; même sous cette forme, en quelque sorte inférieure et un peu vague, les hallucinations de l'articulation se distinguent des auditives par des caractères bien nets : le sujet ne dit pas qu'il *entend* parler, mais qu'il *sent* parler ; il a tendance à ne pas appeler ses hallucinations des voix, mais seulement des paroles ; il reconnaît enfin, soit spontanément, soit lorsqu'on attire sur ce point son attention, que ces paroles sont dépourvues de timbre : par suite, il se trouve ordinairement dans l'impossibilité de dire si elles sont prononcées par un homme ou par une femme et si, dans quelques cas il leur attribue un sexe, c'est soit en se fondant sur leur intensité, soit par suite de quelque déduction en rapport avec ses convictions délirantes.

Dans le deuxième groupe, on rangera les hallucinations locali-

sées avec précision. Quelquefois elles sont localisées au niveau de l'épigastre, du ventre ou de la région thoracique : « Il y a dans « ma poitrine, disait un malade de Baillanger cité par M. Séglas, « dans la région de l'estomac, comme une langue qui articule tout « intérieurement » [Séglas, 1892, pp. 127-128]. J'ai observé une mélancolique qui sentait dans l'hypocondre droit quelque chose qui parlait, cette sorte de voix l'incitait à proférer de grossières injures; elle la sentait et reconnaissait parfaitement ne l'entendre pas ; elle pensait avoir quelqu'un de logé là dans son côté, sans savoir au juste toutefois si c'était le diable, ou un curé de village qu'elle avait connu jadis.

D'autres fois ces hallucinations sont localisées plus haut, dans la gorge, la bouche, la langue ou même le nez. La malade J.Y., déjà cité, est tourmentée, comme je l'ai dit, par deux espèces de voix qu'elle *entend,* mais comme je lui demande si elle sent quelque chose de particulier dans son corps, elle répond qu'on lui parle « en dedans aussi, dans le ventre, dans la bouche et « dans le nez ; ils disent : « *Ma foi, qu'est-ce que vous voulez?... Ma foi tant pis !* » Sont-ce là, lui dis-je, des voix d'homme ou de femme ? « Non, répond-elle, on ne peut pas distinguer... « c'est comme du vent. »

Le troisième groupe d'hallucinations verbales kinesthésiques se détache nettement des précédents ; il comprend toutes celles qui s'accompagnent d'impulsion verbale ; le malade alors ne sent pas seulement que des paroles sont prononcées en lui, il parle réellement ses hallucinations : « Tout à l'heure, dit Lélut [1846, pp. 92 et 93], ils entendaient des paroles qui n'étaient pas prononcées par eux, maintenant ils entendent qu'ils prononcent eux-mêmes, mais qui pourtant ne sont pas le résultat de leur volonté, et qu'ils attribuent à l'action d'une volonté étrangère. » Le malade se rend compte que sa bouche prononce des paroles, il comprend ces paroles mais il les attribue à une autre personne agissant en lui. M. Séglas [1892, pp. 128-129] cite le cas d'une malade qui se croyait possédée par cinq prêtres : « Ils se cachent sous sa langue et la remuent pour lui parler ; quelquefois elle sent aussi ses lèvres frissonner. Elle est tellement consciente

de ces mouvements de la langue, qu'elle attribue à la présence des prêtres, qu'elle demande à chaque instant qu'on regarde sous sa langue pour voir s'ils n'y sont pas. Une fois, elle est allée chez un pharmacien pour faire constater leur présence dans sa langue. « Le pharmacien a regardé avec un tube de verre, mais il ne « s'est pas prononcé. »

Dans certains cas, le malade, tout en comprenant fort bien les paroles que prononcent à haute voix ou à voix basse ses organes vocaux, ne les *entend* pas. En voici un exemple, encore emprunté à M. Séglas [1892, p. 124] : « Une femme est poursuivie par un ennemi qui lui fait subir toutes sortes de misères et lui parle sans qu'elle entende sa voix. Nous lui demandons de s'informer auprès de cet ennemi invisible de ce qu'il compte lui faire encore. « Le docteur, dit-elle à haute voix, demande ce que vous « voulez me faire ? » Alors elle se met à remuer les lèvres, prononçant des paroles confuses, dont nous saisissons quelques-unes, notamment le mot « électricité ». Puis elle reprend tout haut : « Il a dit qu'il me ferait mourir par l'électricité. » Pendant ce colloque, la malade assure n'avoir perçu aucun son par l'oreille ressemblant à une voix humaine, et de plus, elle nie avoir remué les lèvres et parlé bas, alors que nous avons pu constater le contraire. »

III. — Parmi les plus importants des symptômes secondaires auxquels on peut reconnaître les hallucinations verbales kinesthésiques, il faut noter, d'une part l'attitude générale du malade, et d'autre part les moyens de défense qu'il se trouve amené à employer.

L'attitude du malade en proie à des hallucinations de l'ouïe est celle d'une personne qui écoute : tout autre est l'attitude de celui qui a des hallucinations kinesthésiques verbales ; il ne tend pas l'oreille, il ne se détourne pas, mais, plus ou moins replié sur lui-même, baissant généralement la tête, le menton contre la poitrine, tout ramassé parfois, et comme roulé en boule, il concentre manifestement son attention sur ce qui se passe à l'intérieur de son corps.

Ses moyens de défense contre les fausses perceptions qui l'obsèdent sont aussi très différentes de ceux qu'emploient les hallucinés de l'ouïe : Au lieu de se boucher les oreilles, il s'efforce d'immobiliser ses organes vocaux. S'il localise ses hallucinations dans la région thoracique, il fera comme tel malade représenté dans le livre de M. Séglas [1892, fig. II, p. 135] : il tiendra constamment la main appuyée contre sa poitrine; il se comprimera l'épigastre si les paroles viennent de l'estomac; et si sa langue lui semble remuer, il se mettra dans la bouche des cailloux ou quelque autre objet : M. Séglas [p. 136] cite un malade qui chiquait constamment ainsi des morceaux de citron, mais ce moyen ne lui réussissait guère bien entendu : au moment où l'hallucination allait se produire, le morceau de citron était recraché et l'hallucination n'était nullement empêchée.

IV. — Il est impossible de méconnaître les liens qui unissent ces hallucinations avec l'articulation intérieure d'une part, et d'autre part avec la parole extérieure représentée dans l'espèce par l'impulsion verbale; on entrevoit la possibilité d'une transition presque insensible entre le verbomoteur qui articule intérieurement les mots de sa pensée et le malade qui s'exprime à haute voix en prétendant que d'autres personnes se servent de sa langue pour parler.

On se rappelle que Stricker avait donné comme signe caractéristique de l'articulation intérieure l'impossibilité de prononcer à haute voix des mots différents de ceux qui au moment même sont intérieurement articulés; ayant déjà soutenu que cette impossibilité n'avait rien de caractéristique, j'ai passé tout à l'heure sous silence une sorte d'application que l'on a essayé d'en faire au diagnostic des hallucinations kinesthésiques; quelle que soit sa valeur au point de vue spécial du diagnostic, ce corollaire d'une proposition douteuse mérite cependant d'être signalé : M. Séglas [1893, p. 135] considère comme signe extrêmement important et caractéristique le fait que le malade ne peut parler tant que dure l'hallucination, et réciproquement; un d'eux lui disait souvent : « Quand je cause avec vous, si la voix voulait

« parler, il faudrait qu'elle attende que je sois prête. » Elle avait même l'habitude, lorsqu'elle voulait imposer silence à cette voix intérieure, de parler à voix basse de n'importe quoi, — mais cela ne faisait que retarder l'apparition des hallucinations. Voici, également emprunté à M. Séglas [p. 131], un exemple du phénomène inverse : « Une malade de notre consultation, T... chez laquelle les hallucinations verbales que nous étudions s'accompagnaient de mouvements de la langue très nets, ne peut pas arriver, quand on l'interroge, à parler elle-même en même temps qu'elle sent parler intérieurement. « Il y a, dit-elle ensuite, « quelque chose dans les joues qui m'empêche de parler à ce « moment. » Cet antagonisme qui paraît exister constamment entre la parole extérieure et l'hallucination kinesthésique est considéré par M. Séglas comme un supplément de preuve à l'appui de sa théorie. Je pense qu'il ne faudrait pas s'exagérer l'importance de cet antagonisme, ni surtout le considérer comme spécifique : La même impossibilité de parler peut se produire en effet à l'occasion de n'importe quelle espèce d'hallucination : M[me] N. X. par exemple se trouve exactement dans cette situation vis-à-vis de ses hallucinations, très certainement auditives pourtant ; cela tient à leur forme obsédante rendant impossible toute réflexion, ou même tout mouvement d'attention volontaire : « Il me semble dit N. X. que c'est comme une suppression de « ma pensée, et que c'est la voix qui remplace ma pensée... quand « vous pensez, votre pensée peut s'arrêter, mais moi, ma pensée « ne s'arrête pas, et c'est cette voix qui remplace ma pensée, qui « me dicte ce que je devrais penser. » Il en résulte qu'elle ne peut répondre aux questions qu'on lui faites au moment où elle entend la voix, et d'autre part, quand elle se trouve occupée à répondre, la voix ne retentit jamais.

SECTION IV. — Classification des hallucinations verbales.

On a souvent essayé de répartir les hallucinations en différentes classes, soit d'après leur étiologie, soit d'après leurs caractères intrinsèques ; je vais examiner quelques-unes des

classifications proposées, en me plaçant bien entendu au seul point de vue des hallucinations verbales.

I. — On pourrait qualifier de physiologique une classification dont je me suis servi ailleurs pour les hallucinations oniriques ; elle consiste à répartir les hallucinations en deux groupes, suivant qu'elles paraissent ou non en relation avec des phénomènes physiologiques se produisant à la périphérie sensorielle. Malheureusement cette classification est — en dehors du rêve — inapplicable presque toujours : nous ne possédons pas actuellement de criterium permettant de discerner si une hallucination a ou n'a pas de point de départ sensoriel ; même dans les cas qui sembleraient d'abord les plus favorables, on reste dans le doute : On a par exemple souvent observé des hallucinations unilatérales chez des individus atteints de lésions sensorielles périphériques également unilatérales : il semblait parfaitement légitime à priori d'admettre qu'alors des sensations internes en relation avec la lésion servaient de base aux fausses perceptions ; mais en fait on n'a pu noter aucune fixité dans les rapports entre les lésions et les hallucinations, celles-ci se produisant avec persistance, tantôt du côté malade, et tantôt du côté opposé [Cf. Séglas, mai-juin 1902, p. 363-364].

II. — On a proposé de prendre comme base de classification la plus ou moins complète extériorisation des hallucinations ; partant de cette idée (que je ne veux pas discuter actuellement) que certaines hallucinations seraient en quelque sorte plus hallucinatoires que les autres, on a distingué deux classes ; cette division, imaginée par Baillarger [1844, p. 369], lui a été manifestement inspirée par la connaissance qu'il avait de certaines assertions des théologiens mystiques [Cf. 1844, pp. 384-386].

Les hallucinations verbales qui ont été le mieux étudiées par les auteurs mystiques, les seules même, peut-on dire, qu'ils aient examinées en détail, sont les hallucinations verbales auditives, ou, comme ils disent, les « paroles surnaturelles ». Ils décrivent sous le nom de paroles auriculaires certains phénomènes qui

sont vraiment des hallucinations auditives verbales complètes, telles que celles que nous avons décrites; ils admettent leur réalité physique, matérielle. D'autre part, et pour ainsi dire à l'opposé, ils admettent l'existence de ce qu'ils nomment « paroles intellectuelles »; quoique appelées paroles, elles ne seraient pas, suivant les théologiens, formées de mots, et même, s'adressant à la pensée pure sans l'intermédiaire du corps, seraient dépourvues de tout caractère sensoriel. Ce ne sont donc pas des *perceptions* fausses, elles consistent, selon l'expression de Terese de Ahumada, en ce que Dieu « met bien avant dans l'intime de l'âme ce qu'il « veut lui faire entendre, et là il le représente sans image, ni « forme de paroles ». « *Est locutio pure intellectualis,* dit Schram [1849, t. II, pp. 262-263], *illa quæ fit verbis solum intelligibiliter perceptis, independenter a sensu externo auditus et interno phantasiæ, seu imaginationis.* » Elles constituent pour les théologiens la troisième catégorie des communications surnarelles la plus parfaite de toutes : « *Tertius modus sublimior est,* dit le cardinal Bona, *cum vox Dei loquentis in silentio... non aure, non imaginatione, sed solo intellectu spiritualiter percipitur... sicut Angelis, et Beatis loquitur non aliqua voci sensibili, sed imprimendo ipsorum intellectui veritatem quam illis manifestare decrevit* » [1672, p. 61]. En somme, quoique puissent être exactement ces phénomènes (j'ai tenté de préciser un peu leurs caractères et leur nature dans mes leçons de l'an dernier à l'École Pratique des Hautes Études), il me paraît incontestable qu'ils ne doivent pas être considérés comme des hallucinations.

Entre les paroles auriculaires et les paroles intellectuelles, les théologiens admettent ce qu'ils appellent des paroles imaginaires; mais ils sont loin d'être en parfait accord sur les caractères intrinsèques de ces derniers phénomènes : D'après Terese de Ahumada « ce sont des paroles parfaitement distinctes, mais « on ne les entend pas par les oreilles du corps; l'âme, néanmoins, « les entend bien plus clairement que si elles lui arrivaient par « par les sens. On a beau résister pour ne pas les entendre, « tout effort est inutile » [1880, p. 260]. Elles se distingueraient en somme des paroles auriculaires en ce qu'elles ne sembleraient

pas venir par les oreilles, en ce qu'elles ne seraient pas localisées au dehors du corps, tantôt n'étant pas localisées du tout, tantôt étant nettement localisées *dans* le corps, notamment dans la poitrine. Mais d'autres théologiens, moins nombreux, il est vrai, rangent aussi parmi les paroles imaginaires des paroles localisées au dehors : « Quoique ces paroles soient intérieures dit Alvarez de Paz [1617, col. 1415, D, E.], elles semblent parfois venir de loin, descendre du ciel, partir d'un lieu déterminé et rapproché ».

En somme, il semble que l'on ait réuni pêle-mêle dans cette catégorie des hallucinations kinesthésiques et des hallucinations réellement auditives placées là pour des raisons que j'examinerai plus loin. Mais, en tout cas, il s'agit bien d'hallucinations, les théologiens donnent une foule de raisons pour prouver qu'elles se distinguent des jeux de l'imagination, c'est-à-dire en somme, du langage intérieur.

Les auteurs mystiques ont établi pour ce qu'ils appellent les visions, c'est-à-dire les hallucinations visuelles, une classification tout à fait parallèle, ils appellent visions corporelles des hallucinations correspondant assez exactement aux paroles auriculaires et décrivent ensuite des visions imaginaires et des visions intellectuelles. Étant donnée la rareté des hallucinations verbales visuelles, il me paraît inutile d'insister ici sur cette classification des visions.

Baillarger, ai-je dit, essaya de calquer sur ces données une classification des hallucinations en général. Pour cela il commença par faire abstraction des paroles et visions intellectuelles, évidemment parce qu'il comprenait fort mal ce qu'elles pouvaient être. Il garda les visions corporelles et les paroles auriculaires et les rapprocha avec raison des hallucinations vulgaires parfaitement objectivées. Quant aux visions et aux paroles imaginaires, ce seraient pour lui des hallucinations un peu particulières, moins objectives surtout que les précédentes, et il s'efforça de rassembler des exemples d'hallucinations présentant les mêmes caractères. C'était un effort très légitime, mais il a abouti en réalité à créer une inextricable confusion au milieu de laquelle les aliénistes se débattent encore. Voici comment :

Baillarger, le premier, avait distingué les hallucinations à point de départ sensoriel (dites par lui psychosensorielles) des hallucinations sans point de départ sensoriel (dites psychiques) : il pensa que les hallucinations psychosensorielles ne différaient pas des visions corporelles et paroles auriculaires des mystiques. Tandis que les visions et paroles « imaginaires » étaient des hallucinations psychiques, il admit sans preuve que l'hallucination psychosensorielle était toujours plus nette, mieux localisée que ne pouvait être l'hallucination psychique : elle était pour lui la seule complète et parfaite, en quelque sorte, la seule en tous points semblable pour le sujet à une perception vraie [Cf. 1856, p. 388].

Cette première confusion se compliqua d'une seconde venant comme s'y superposer.

Il paraît évident qu'en principe, la classification en question ne devait pas s'appliquer uniquement aux hallucinations auditives, mais à toutes les hallucinations en général : en fait, pourtant, Baillarger ne décrivit jamais d'autres hallucinations psychiques que celles qu'il considérait comme auditives psychiques [Cf. 1844, pp. 383-384]; et bien plus, il écrivit quelque part cette phrase inattendue : « Je n'ai observé les hallucinations psychiques que pour le sens de l'ouïe, et elles ne peuvent guère, en effet, exister que pour ce sens » [cp. Séglas, 1901, pp. 553-554]. Je ne sais comment il conciliait cette affirmation avec les descriptions de visions imaginaires qu'il avait dû lire dans les auteurs mystiques. Quoi qu'il en soit, l'expression « hallucination psychique » désigna dès le début pour la plupart des aliénistes, uniquement les phénomènes que, pour parler correctement, on eût dû appeler : « hallucinations auditives psychiques de Baillarger » .

Ayant ainsi porté tout son effort sur un point, Baillarger remarqua que parmi les malades considérés comme souffrant d'hallucinations verbales auditives, certains se distinguaient des autres en ce que les paroles qu'ils croyaient percevoir étaient par eux-mêmes qualifiés d' « intérieures », qu'elles n'avaient pas de timbre et manquaient de la plupart des caractères propres

aux hallucinations auditives ordinaires : c'étaient, en réalité, on l'a sans doute deviné, des hallucinations kinesthésiques; Baillarger les prit pour des hallucinations auditives imparfaites, incomplètes, confondant l'extériorité psychologique avec l'extériorité spatiale, il prit leur localisation à l'intérieur du corps pour un manque d'objectivité, et les rangea, en un mot, en qualité d'hallucinations « psychiques » avec les paroles imaginaires des mystiques.

Ainsi les hallucinations psychiques auditives de Baillarger étaient en réalité (pour la plupart du moins) des hallucinations verbales kinesthésiques, et d'autre part, pour lui la dénomination « psychique » signifiait à la fois que ces hallucinations n'avaient pas de point de départ sensoriel et étaient imparfaites.

III. — Une des principales causes de l'erreur où était tombé Baillarger avait été sa croyance que l'on pouvait fonder une classification sérieuse des hallucinations en prenant telle quelle la classification des auteurs mystiques.

Si nous considérons les descriptions que ces auteurs donnent par exemple des paroles auriculaires et imaginaires, nous voyons que très certainement, dans leur esprit, la différence entre les deux sortes de phénomènes n'était pas très claire. Comme je l'ai dit, les paroles auriculaires sont clairement des hallucinations verbales auditives vulgaires. Sous la rubrique : paroles imaginaires, ils rangent au contraire, des phénomènes assez divers.

Pour certains d'entre eux, les paroles imaginaires sont essentiellement des paroles *intérieures*, et ils rangent sous ce titre toutes celles qui sont localisées à l'intérieur du corps (c'est-à-dire en général des hallucinations verbales motrices) et en outre, toutes celles qui ne sont pas nettement localisées ou qui ne présentent pas au complet les caractères des paroles réellement entendues.

Selon d'autres, les paroles imaginaires sont, avant tout, des paroles entendues, alors qu'il n'y a de présent aucune personne pour les prononcer, des paroles ne sortant pas d'un organe vocal visible. Dès lors, si le sujet a une apparition, dans

laquelle il voit un personnage surnaturel, et si, en même tem il entend des paroles qui lui semblent être prononcées par personnage, ces paroles seront considérées comme auriculai quels que soient leurs caractères intrinsèques ; mais quels q soient également leurs caractères intrinsèques, elles seront co sidérées comme imaginaires s'il n'y a eu au moment où el sont entendues aucune apparition à laquelle elles puissent êt attribuées. En somme, les paroles imaginaires sont des hall cinations verbales isolées ou simples, les paroles auriculair sont des hallucinations verbales associées à des hallucinatio visuelles.

Ces deux façons de concevoir la différence entre les hallucin tions verbales dont l'une pourrait être qualifiée de concepti psychologique et l'autre de conception réaliste se confonde d'ordinaire dans l'esprit des théologiens mystiques et Rib notamment se donne beaucoup de mal pour essayer de les co cilier.

Il serait donc scabreux de chercher à utiliser en psycholog la classification des mystiques, elle ne peut avoir pour no qu'un intérêt documentaire.

IV. — Vers 1891, M. Séglas, étudiant certaines hallucination dites psychiques, démontra que ces hallucinations n'étaient pa auditives, mais bien motrices : il les appela psycho-motrices. J crois qu'il vaut mieux les appeler verbales motrices, ou mieu encore, comme l'a proposé M. Janet [novembre 1892, pp. 516-517 kinesthésiques verbales. A cette époque la pensée de M. Segla était, je crois, que tous les phénomènes dits « hallucinations psychiques de Baillarger », tous ceux du moins qui ont un caractère verbal non visuel, étaient des hallucinations kinesthésiques; en 1900 dans une communication au Congrès de Psychologie, M. Séglas a envisagé les hallucinations dites psychiques d'une manière beaucoup plus générale. Pour ne prendre que les hallucinations verbales qui seules nous intéressent, il ressort de cette communication que la description de Baillarger devait s'appliquer non seulement aux hallucinations motrices, telles que M. Séglas

les avait décrites, mais encore à des « pseudo-hallucinations » ou hallucinations incomplètes pouvant être aussi bien auditives que motrices, et même à des phénomènes qui ne sont pas des hallucinations du tout, car M. Séglas admet que pour chaque genre de sensibilité il peut y avoir deux sortes d'hallucinations : complètes et incomplètes.

Il est regrettable qu'il n'ait pas donné de détails sur sa conception des hallucinations incomplètes; jusqu'à plus ample informé, je considère leur existence comme extrêmement douteuse : jusqu'à présent, on a surtout qualifié d'incomplètes certaines hallucinations visuelles des persécutés, or, ainsi que je l'expliquerai plus loin, certaines de ces hallucinations soi-disant incomplètes rentrent absolument dans le cadre des hallucinations ordinaires et n'ont de particulier que l'interprétation que le malade en fait, ou plus exactement, l'explication qu'il en donne. D'autres phénomènes, au contraire, également qualifiés d'hallucinations visuelles incomplètes sont des phénomènes de vision mentale parfaitement normaux en eux-mêmes, mais que le malade interprète dans le sens de son délire, — c'est très probablement dans cette seconde catégorie que l'on doit ranger les faits cités par Kandinski [cp. Séglas, 1901] sous le nom de « pseudo-hallucinations ».

Je ne puis non plus considérer comme des hallucinations certains phénomènes qui ont été décrits chez les psychasthéniques obsédés et que M. Janet rangerait, je crois, volontiers parmi les hallucinations incomplètes : ceux-ci paraissent être des représentations mentales, obsédantes sans doute, mais dépourvues de tout caractère d'extériorité.

Quoi qu'il en soit, on n'a jamais fait d'application rigoureuse de cette classification aux hallucinations verbales — et en somme aucune des tentatives de classification que l'on a faites n'a donné les résultats que l'on en attendait; elles n'en méritaient pas moins d'être examinées ici.

CHAPITRE III

DES HALLUCINATIONS VERBALES QUI DÉRIVENT DIRECTEMENT DU LANGAGE INTÉRIEUR

A première vue, il semble évident que toute hallucinati verbale est une transformation du langage intérieur, une sor d'extériorisation des éléments de ce langage, faisant que l images qui le constituent apparaissent avec les caractères d perceptions vraies; mais, dans certains cas, cette tranformatio accompagne une modification profonde évidente de l'intell gence, et les groupes d'images qui sont extériorisées *ainsi* n sont aucunement ceux qu'une personne normale a dans l'esprit on peut dire alors que leur extériorisation n'est en somme qu'u détail anormal entre beaucoup d'autres. Dans certains cas, a contraire, il semble que l'on ait affaire à une extériorisation d langage intérieur pure et simple, sans modification du conten ou bien, les modifications que l'on observe dans le conten paraissent dues à des causes indépendantes du fait de l'extério risation. C'est de ces seuls cas que je m'occuperai dans ce cha pitre. L'état de rêve surtout en offre un grand nombre d'exem ples, mais on en observe aussi à l'état de veille dans certain états pathologiques. Je me bornerai d'ailleurs à l'étude des hallu cinations auditives, parce qu'elles sont les plus fréquentes et le plus caractéristiques.

I. — J'ai observé l'année dernière une malade convalescente d'u accès de mélancolie avec délire. Cette malade se plaignait pres que uniquement de ne pas pouvoir penser, et d'avoir des halluci nations presque constantes, des voix qu'elle entendait très nette ment. Ces hallucinations qui, en quelque sorte, comme nous allon le voir, remplaçaient sa pensée, n'offraient quant à leur contenu

rien de bien extraordinaire et reproduisaient simplement ses préoccupations. Elle était triste et croyait avoir commis quelques fautes qu'elle se reprochait vivement ; c'est de ses fautes que lui parlaient ses hallucinations. Petit à petit, à mesure que les convictions de culpabilité diminuaient, les hallucinations lui parlèrent de moins en moins de ses méfaits, et finalement, ne lui firent plus de reproches. En outre, elle était très préoccupée de son état, et constamment les voix lui en parlaient, lui disant qu'elle était inguérissable ; les voix faisaient en somme pour elle « toutes les réflexions qu'elle aurait faites elle-même ». En effet, elles ne portaient pas exclusivement sur les idées anormales de cette malade : elle n'était pas tellement absorbée qu'elle ne fût occupée comme tout le monde, de ce qui se passait autour d'elle, de son mari, du soin de son intérieur, etc. Or, des voix lui en parlaient tout le temps, et même, lorsqu'elle faisait les actes les plus banals elle entendait la voix lui dire, par exemple : « Vous cousez », « Madame mange », « elle balaye ». Cette forme d'hallucinations est très fréquente, bien des malades se plaignent d'être ainsi obsédés constamment par des hallucinations auditives, ils ne peuvent rien faire, les voix les poursuivent toujours, toutes leurs pensées sont remplacées par des hallucinations. Chez la malade dont je viens de parler, les hallucinations remplaçaient la réflexion et même la pensée en général. C'est là un point sur lequel elle insistait beaucoup et sur lequel elle revenait sans cesse : « Je serais « tout à fait normale, disait-elle, s'il n'y avait pas cette voix « toujours, c'est comme une suppression de pensée, et cette « voix me parle bien de suppression de pensée ». Elle ne cessait guère d'entendre ses hallucinations que lorsqu'elle me parlait, et la voix lui disait que cela tenait à ce que j'étais une personne forte en présence de laquelle elle se sentait soutenue.

Puisque ces voix se présentaient ainsi comme une transformation de la réflexion, j'ai voulu me rendre compte de ce qu'était la réflexion chez elle avant le début de sa maladie, c'est-à-dire déterminer quelle était la forme de son langage intérieur. Quoique simple marchande de journaux et sans culture, elle a fort bien compris mes questions sur ce point et à répondu d'une

façon satisfaisante. Les réflexions qu'elle faisait autrefois en présence d'objets réels se présentaient sous la forme auditive, mais ce langage intérieur auditif ne présentait pas de timbre nettement reconnaissable ; ce qui est changé maintenant, c'est que, lorsque regardant un objet, elle veut y refléchir, elle ne peut plus : une voix commence immédiatement à se faire entendre, faisant les réflexions qu'elle-même aurait faites. Il en est de même pour les réflexions faites à propos d'objets quelconques non présents : autrefois, elle se représentait visuellement l'objet et c'est sans difficulté que sous forme de paroles purement intérieures, diverses réflexions lui venaient à l'esprit à propos de cette représentation visuelle.

« Avant d'être malade, dit-elle, je pensais... d'abord, je voyais « ma pensée, et puis je pouvais réfléchir, mais maintenant, je ne « peux pas réfléchir, je vois ma pensée mais je ne peux pas ré- « fléchir. — Dans la façon de voir les objets intérieurement y a- « t-il une différence ? — Non, je vois toujours les objets intérieu- « rement de la même façon, mais je ne peux pas réfléchir... » « Il y a trois façon de réfléchir, n'est-ce pas, réfléchir comme par « la vue, n'est-ce pas, comme par la vision, et puis alors réflé- « chir comme vous disiez tout à l'heure, en se parlant à soi-même, « intérieurement, et puis alors réfléchir sans... je ne peux expli- « quer ça, c'est précisément ce qui me manque, je n'ai que la « vision... » Donc, pas de trouble de la vision mentale, seulement un trouble de la réfléxion qui se fait au moyen du langage intérieur auditif. Elle continue : « Maintenant, quand je veux appe- « santir, c'est alors que je ne peux pas, je ne peux pas penser, « je ne peux pas réfléchir... Réfléchir, c'est s'arrêter sur une « pensée, n'est-ce pas, je ne peux pas réfléchir. Si j'ai l'air ab- « sorbé, c'est la voix qui me parle, ce n'est pas moi qui réfléchis. »

Chez cette malade, en somme, la parole intérieure joue un rôle important, à l'état normal, mais nullement exceptionnel, ni même remarquable, mais ce langage intérieur auditif se trouve, dans la maladie remplacé, pour ainsi dire, par une voix ayant tous les caractères d'une voix réellement perçue ; parfois, elle dit : « c'est « *comme* une voix », mais cela indique simplement qu'elle a con-

science de son état, qu'elle se rend compte que la voix ne correspond à rien d'extérieur et n'est qu'une hallucination ; elle s'en est formellement expliquée avec moi.

Et d'autre part cette modification consécutive ne change rien au caractère nettement hallucinatoire du phénomène.

Cette observation nous présente en somme sous un aspect très simple et presque schématique l'extériorisation de la parole intérieure. On trouverait facilement des exemples analogues pour l'articulation intérieure.

II. — La même transformation du langage intérieur, ai-je dit, se rencontre également dans le rêve, et elle explique non seulement les voix et conversations diverses que nous y entendons, mais encore certains tableaux visuels particuliers. C'est du moins ce que je me suis efforcé de montrer à deux reprises, la première fois à propos du mécanisme intellectuel du rêve [1901], et la seconde à propos des relations qui existent entre certaines hallucinations du rêve et les images du langage intérieur [5 juill. 1901].

III. — J'insiste sur ce fait que, dans les cas de ce genre, c'est-à-dire, lorsqu'il s'agit d'hallucinations verbales ne différant du langage intérieur normal ni par le contenu, ni quant à la valeur objective que le sujet attribue au phénomène, il n'y a néanmoins pour l'halluciné, au moment où se produit ce phénomène, aucune possibilité de le confondre avec les représentations ordinaires, et, au contraire, aucune différence entre l'hallucination et une perception vraie : « Elle entend mes pensées, et j'entends les siennes, dit Leuret en parlant d'une de ses malades [1834, pp. 156-157]. Ne disons pas : Elle se figure qu'elle entend ; ce serait parler moins rigoureusement qu'elle ne parle elle-même. Si je veux me figurer un objet, comme un arbre, une maison, je cherche dans ma mémoire l'image d'un arbre ou d'une maison que j'aurais vu autrefois ; ou bien, si je veux me créer un lieu de délices, faire comme on a dit des châteaux en Espagne, je réunis les objets qui me plaisent le plus, et je me figure que je les vois. Cette action

de chercher est proprement ce qu'on appelle se figurer. Mais, de même que ma volonté a réuni les objets figurés à ma pensée, de même elle peut les détruire, ne laissant en moi que le souvenir d'une image. Et si quelqu'un venait me dire : Ces châteaux en Espagne, vous ne les avez pas vus; assurément, lui répliquerais-je ; et je ne me ferais pas emprisonner ou écharper pour soutenir le contraire. Mais il y a des cas où l'on ne *se figure* pas, où un phénomène distinct de la *figuration* comme de la sensation se passe dans l'esprit, ce sont les cas d'hallucination ; et vouloir qu'un halluciné se rétracte, l'y contraindre par la force, c'est tenter l'impossible, c'est faire un martyr... Le phénomène de l'hallucination de l'ouïe ne consiste pas à croire que l'on entend, mais à être impressionné comme si on entendait réellement. Croire, dans le cas dont il s'agit, est une erreur ; être impressionné, c'est avoir une hallucination. »

Il semblerait que ce soit ici le lieu d'étudier les différences qui existent entre les manifestations normales du langage intérieur et ses manifestations hallucinatoires ; la question (qui a bien souvent été mal posée) serait celle-ci : Quelle est la différence entre entendre et se représenter qu'on entend, entre sentir sa langue parler, et imaginer des mouvements d'articulation ? En d'autres termes, il ne s'agirait pas de chercher une différence entre la sensation et le souvenir de cette sensation, ou entre ce souvenir et une hallucination ; les deux phénomènes comparés seraient d'une part l'hallucination, phénomène complexe, perception fausse jouant pour le malade exactement le rôle d'une vraie, et d'autre part, la représentation d'une perception réelle, phénomène très complexe aussi.

Mais ce problème, posé à propos des hallucinations verbales, se confond évidemment avec le problème général de la différence entre les représentations hallucinatoires, quelles qu'elles soient et celles qui ne sont pas hallucinatoires ; c'est une question si générale que l'on pourrait l'appeler simplement « la question de l'hallucination ». En entreprenant de la traiter, je me trouverais rapidement fort loin de mon sujet. Aussi m'abstiendrai-je.

CHAPITRE IV

DE LA FOLIE DE LA PERSÉCUTION

Je me propose de consacrer deux chapitres à l'étude d'une affection mentale dans laquelle on observe en très grand nombre des hallucinations verbales, et où, en général, les troubles du langage intérieur prennent une importance énorme, telle qu'ils n'en atteignent une semblable nulle part ailleurs.

Le fait que ce livre ne s'adresse pas spécialement aux médecins d'aliénés m'oblige à consacrer le premier de ces deux chapitres d'une façon presque exclusive à une description sommaire du syndrome en question ; elle sera forcément écoutée ; je passerai le plus rapidement possible sur tout ce qui n'offre pas matière à des déductions relatives à la psychologie du langage, et d'autre part, je réserverai pour le cinquième chapitre, tout ce qui au contraire a trait directement aux hallucinations nettement verbales et à leurs rapports avec le mécanisme du délire.

Un individu atteint de la folie de la persécution est essentiellement un individu qui a des convictions délirantes de persécution. Qu'est-ce que cela peut signifier ? C'est, on le comprend sans peine, un individu, qui se croit persécuté, qui est persuadé qu'on lui en veut et qu'on le lui fait sentir ; ce n'est pas seulement un individu qui pense à des persécutions possibles comme chacun de nous pourrait le faire, et le ferait surtout s'il était obsédé de quelque idée fixe de persécution.

D'autre part, beaucoup de malades se croient persécutés, mais ne sont pas pour cela atteints de la « folie chronique de persé-

cution ». Dans une foule de maladies mentales, on observe fréquemment des convictions délirantes de persécution ; ce que je vais dire leur est appliquable en grande partie, mais ce n'est pas expressément elles que j'ai en vue : je considère les convictions dans leur forme la plus parfaite, telles qu'elles se présentent chez les malades du type Lasègue-Falret.

On donne aussi à cette folie systématique de persécution un autre nom, souvent d'ailleurs fort mal compris, à savoir, nom de paranoïa. C'est un terme qui nous vient d'Allemagne ; il ne doit pas être considéré comme synonyme de « folie systématique de persécution » : son extension est plus large, et en même temps implique une théorie sur la nature même du délire. Le mot paranoïa signifie étymologiquement « esprit à côté », c'est-à-dire « intelligence déviée », et désigne un état psychopathique fonctionnel, caractérisé par une déviation des fonctions intellectuelles les plus élevées, avec conservation de l'intelligence, sans aucune espèce de désordre intellectuel apparent, ni de décadence à proprement parler, et accompagnant presque toujours des convictions délirantes plus ou moins systématisées et permanentes avec ou sans hallucinations. Telle est, très légèrement modifiée, la définition qu'en donne M. Séglas. La folie chronique de persécution est habituellement considérée comme le type des affections paranoïaques.

On distingue dans l'évolution de cette affection plusieurs périodes ; on en a décrit trois, quatre, cinq, et même davantage, je m'en tiendrai à trois : les subdivisions que l'on peut établir si l'on veut n'ont pas grand intérêt et sont très artificielles.

I. — La première période est quelquefois appelée « période d'incubation » elle mérite mieux le nom de « période d'inquiétude ». A cette époque en effet, le malade est en proie à une inquiétude vague qui n'est encore en relation avec aucune conviction anormale ; il est sombre, taciturne, méfiant, préoccupé surtout ; ces modifications visibles paraissent correspondre au fond à une sorte d'attitude intellectuelle spéciale permanente assez comparable à celle d'un savant qui poursuivant obstinément la solution d'un pro-

blème n'arrive pas, même dans les intervalles, non consacrés au travail, à retrouver le calme intellectuel parfait.

Dans la deuxième période apparaissent et s'établissent les convictions délirantes de persécution, et en même temps les énormes troubles de la perception qui les traduisent en quelque sorte.

Ces troubles portent tout d'abord sur ce qu'il y a de plus intellectuel dans la perception, à savoir son interprétation : le malade commence par avoir des interprétations délirantes. Il croit qu'on le regarde, que ses voisins font des signes quand il passe, les faits les plus simples et les plus insignifiants sont interprétés dans le sens de son délire : Un linge pend-il à la fenêtre voisine ? c'est un signal mis là à son intention ; si une porte est fermée, c'est à cause de lui, si elle est ouverte, c'est encore à son intention ; s'il y a un sergent de ville au coin de la rue, c'est pour le surveiller, s'il n'y en a pas, c'est qu'à dessein, l'on a éloigné la police qui eût pu le secourir au besoin.

Il interprète également les paroles qu'il entend, il prend pour lui tout ce que l'on peut dire dans son entourage, se sentant atteint par des injures qui ne lui sont pas adressées, considérant comme injurieuses les paroles insignifiantes qu'on lui adresse. « Un persécuté que nous eûmes à examiner, dit M. Séglas [1892, p. 181], entend un jour deux personnes au cours d'une conversation prononcer cette phrase : « Que voulez-vous qui les attire ? » Immédiatement il voit là comme une menace ; c'est pour lui une preuve qu'il va être en butte à de nouvelles misères. » Petit à petit, il arrive à se voir entouré d'embûches et d'ennemis : si sa cheminée fume, c'est qu'on cherche à l'asphyxier, s'il a la colique, c'est qu'on cherche à l'empoisonner, si dans un magasin les commis ont un air ennuyé, ou simplement indifférent, c'est qu'on les a prévenus contre lui, si quelqu'un dans la rue crache par terre, c'est pour lui témoigner son mépris. Mme O. G. est ainsi harcelée sans trêve, dès qu'elle met le pied dehors : « On regarde « en l'air, m'écrit-elle, comme pour prendre le ciel à témoin, ou « pour l'invoquer, puis on tourne autour de moi en décrivant un « cercle, et on revient sur ses pas. Soit qu'on regarde les quatre « points cardinaux, ou bien on tourne successivement plusieurs

« fois la tête en me fixant, on me regarde d'un œil, ou bien des
« deux yeux, comme si on voulait m'hypnotiser; on monologue
« quelques paroles que je ne puis saisir, quoique dites assez haut,
« on simule de cracher par terre, voire même me siffler comme
« une toutoute, on appelle mon fils une et deux fois dans l'es-
« pace de trente minutes. Des fois, c'est un adolescent de qua-
« torze à quinze ans, il fait une centaine de pas, puis s'arrête et
« tourne sur lui-même en agitant des deux mains son manteau
« quand il en a un, ou bien c'est un journal, puis il rebrousse
« chemin, etc. [*sic.*]. »

Ces interprétations finissent souvent par amener quelque réaction brutale : le persécuté s'attaque à celui à qui il attribue ces gestes ou ces paroles, il l'invective ou bien il se jette sur lui et lui donne une gifle. C'est alors seulement, quelquefois que les gens de son entourage s'aperçoivent de sa folie.

Peu après les interprétations délirantes apparaissent les illusions; je crois avoir cité dans le chapitre précédent des exemples suffisamment caractéristiques, pour n'avoir pas à y revenir.

Quant aux hallucinations, elles apparaissent en général plus tard, dans les cas types, bien entendu, car parfois l'hallucination se montre dès le début. Une fois que les hallucinations sont apparues et sont devenues habituelles, le malade peut être considéré comme étant dans la période d'état.

II. — Examiné à cette période caractéristique, il se plaint généralement de persécutions directes et de persécutions indirectes. Les persécutions indirectes sont forcément assez vagues et il n'est pas toujours facile de juger de l'authenticité des faits sur lesquels elles s'appuient : le malade se plaint qu'on met du trouble dans ses affaires, qu'on l'empêche de trouver du travail, qu'on fait courir sur son compte des bruits injurieux; ces convictions sont liées surtout à des interprétations délirantes.

Les persécutions directes sont plus claires, présentent plus de facilités pour l'étude; ici encore la conviction du malade s'accompagne d'interprétations délirantes, mais il s'y joint des

illusions de la vue et de l'ouïe et surtout des hallucinations. Quelquefois la première plainte du malade est qu'on l'empoisonne, il prétend avoir trouvé à ses aliments un goût anormal et pense qu'on y a mêlé quelque chose de nuisible, ou bien au lieu d'hallucinations du goût ce sont des hallucinations de l'odorat; il se plaint qu'on lui fait sentir des odeurs de pourriture, de soufre, de vidanges, ou des odeurs inconnues qu'il n'arrive pas à nommer avec précision. O. R. se plaint qu'on lui fait sentir une odeur de fer.

Bien entendu ces odeurs, de même que les phénomènes gustatifs, ne sont jamais dues pour lui à des causes naturelles, c'est toujours quelqu'un qui lui en veut et qui les lui envoie spécialement pour l'ennuyer.

Puis on lui fait subir des tourments physiques, ce sont des objets qu'on fait tomber sur lui, ou bien, étant tranquillement couché, il se sent tiraillé, pincé, poussé, on le jette à bas de son lit, puis le délire s'accentuant toujours, on essaie de le couper en morceaux avec des instruments qu'il ne voit pas mais qu'il désigne d'une façon plus ou moins précise inventant au besoin pour cela des néologismes. On le dépèce, on enlève ses organes, on lui bouche l'estomac, on lui dessèche le foie ou le cœur.

Certains ont une singulière propension à interpréter dans le sens de leur délire, non seulement les événements extérieurs les plus insignifiants et les perceptions les plus bénignes, mais encore leurs propres états de conscience, considérés comme tels; observant alors continuellement avec le plus grand soin tout ce qui se passe en lui-même ils remarquent une foule de choses qu'ils n'avaient jamais aperçues auparavant : leurs émotions les plus fugitives, leurs sentiments de chaque instant, leurs petites tendances passagères, leurs hésitations, les petites particularités intellectuelles enfin ou les tics mentaux dont personne, je crois, n'est complètement exempt; chez eux, en un mot, toutes les pensées qui apparaissent dans l'esprit au cours de la journée pourront être, comme les rêves ou les événements extérieurs attribués à quelque machination hostile : pour qu'ils aient ainsi des idées ou des images jamais remarquées auparavant, des

désirs qui leur paraissent anormaux, il faut qu'on leur ait fait prendre « quelque drogue », ou qu'ils soient soumis à quelque influence maligne, telle que le « magnétisme » ou l' « envoûtement », grâce à laquelle, par exemple, on leur fait éprouver du dégoût ou de la colère, ou on leur suggère des réflexions saugrenues. Un grand nombre d'entre eux, sans entrer dans le détail des faits, traduisent ces interprétations en se plaignant qu'on influe sur leur état mental, que leur volonté leur est enlevée, qu'on leur retire la mémoire, qu'on les empêche de rassembler leurs idées, etc.; au lieu de chercher à les diminuer intellectuellement, on cherche parfois à pervertir leurs sentiments ou leur imagination. E. M., malade que je connais depuis cinq ans environ, prétend qu'on lui enlève son « idéalisme », cela veut dire que l'on cherche à enlever tout ce qu'il y avait en elle de beau, de noble et d'idéal. A son attitude extérieure, notamment, on fait perdre l'aspect noble et un peu hautain qu'elle croit avoir naturellement. On l'empêche de penser d'une façon noble et distinguée. Au lieu de ses attitudes naturelles et des pensées qui lui appartiennent en propre, on lui donne la manière d'être générale et les pensées d'une personne qu'elle a connue jadis, et qui lui est bien inférieure, dit-elle.

On a soutenu que le persécuté du type Lasègue-Falret n'avait jamais d'hallucinations visuelles; d'après mon expérience, il en a quelquefois, souvent même, et, en tout cas, beaucoup plus qu'on en a généralement, mais elles sont parfois d'un diagnostic difficile. Certains malades, en effet, se plaignent d'une foule de phénomènes visuels : on leur fait voir sans cesse des choses laides ou révoltantes pour les tourmenter, ou belles au contraire et séduisantes pour les amadouer, ou insignifiantes pour détourner simplement leur attention. De ces phénomènes visuels, tous ne sont pas hallucinatoires, loin de là; il en est qui sont purement et simplement des illusions, et plus souvent encore peut-être, il s'agit d'interprétations délirantes, partant sur des représentations visuelles banales, nullement extériorisées : C'est exactement le même processus que tout à l'heure : N. J. passant devant une porte fermée se plaint que ses ennemis lui font

voir les scènes qui se passent dans l'intérieur de l'appartement; E. M. déjeunant en compagnie de démentes et d'idiotes qui recrachent leurs aliments à moitié mâchés et bavent dans leur assiette, se plaint qu'à ce spectacle ses ennemis lui « envoient des impressions de dégoût » pour l'empêcher de manger : les deux cas sont au fond identiques, N. J. et. E. M. ont interprété, dansle sens de leur délire, l'une un sentiment de dégoût très justifié, l'autre un phénomène d'imagination visuelle tout naturel et parfaitement normal que j'ai pour ma part bien souvent observé; un interrogatoire serré m'a convaincu qu'il ne s'agissait pas plus d'une hallucination dans le premier cas que d'une émotion pathologique dans le second.

Mais lorsqu'on a éliminé par un interrogatoire soigneux du malade les illusions et les interprétations délirantes, il reste d'ordinaire un certain nombre d'hallucinations visuelles incontestables et irréductibles; quelques-unes présentent un caractère nettement verbal, fait que je signale simplement en passant, devant y revenir dans le prochain chapitre.

Presque toujours, quel que soit le contenu de ses hallucinations visuelles, le malade porte sur elles un jugement qui a incité certains auteurs à ne pas les considérer comme des hallucinations véritables : « Quand le malade, dit M. Chaslin [juillet 1890, p. 16], a des phénomènes visuels subjectifs, il n'en est pas dupe, dans un sens; il ne croit pas à leur réalité, bien qu'il les rapporte à son idée délirante. » Et à l'appui, M. Chaslin me citait un jour le cas d'un de ses malades se plaignant que ses ennemis fissent défiler devant lui, au moyen d'une « lanterne magique » des tableaux obscènes. M. Séglas dit en parlant des mêmes malades : « Ils ne sont généralement pas dupes de ces phénomènes, ils les jugent en quelque sorte à leur valeur. S'ils les interprètent dans le sens de leur conviction délirante, ils savent toutefois et déclarent que ce sont là de fausses sensations : « Mes ennemis, disent-ils par exemple, me font voir certaines « choses ; mais je vois bien qu'elles n'existent pas, c'est de la « fantasmagorie, de la physique. » Les malades, qui s'expriment ainsi à propos de phénomènes ayant d'autre part tous les carac-

tères d'hallucinations, ne sont pas rares, j'en ai observé pour ma part un assez grand nombre, N. S., notamment, citée plus haut; nous avons d'autre part rencontré déjà cette même expression « on me fait voir » appliquée à des images qui n'étaient pas du tout hallucinatoires; en réalité, prise en elle-même, elle traduit surtout la tendance qu'a le persécuté à rapporter tout ce qu'il voit, même les choses les plus réelles et les plus palpables, à des machinations de ses ennemis; je refuse d'admettre (au moins en principe) que des phénomènes considérés par le malade comme obtenus au moyen « d'expériences de physique », de procédés mécaniques, etc., ne soient pas pour lui des phénomènes réels; lorsqu'on nous fait voir la lanterne magique ou le cinématographe, nous assistons à des phénomènes réels, et dans un musée de tableaux également nous voyons des choses réelles, ce sont des choses réelles quoique ce soient des simulacres, parce que ce sont des simulacres matériels. Lorsque nous regardons le portrait d'une personne, nous avons devant les yeux un objet tout aussi réel que si nous regardions la personne même. Les malades en question disent : « On me montre des choses au moyen de la lanterne magique, on projette des rayons lumineux sur les murailles, et l'on simule ainsi des objets qui, en fait, ne sont pas là » ; mais ils admettent que sur le mur il y a réellement quelque chose ; la preuve qu'ils ne considèrent pas ces phénomènes comme subjectifs, qu'ils ne les jugent pas à leur valeur, c'est qu'ils disent : « Mes ennemis, pour me faire voir cela, se servent de telle ou telle machine. » En somme les objets ou phénomènes physiques qu'ils perçoivent faussement ne sont pas jugés par eux irréels, ni immatériels, mais artificiellement imités, ou artificiellement produits — ce qui est bien différent. Il faut donc se garder de confondre ces hallucinations avec les phénomènes de représentation visuelle auxquels je faisais allusion tout à l'heure, phénomènes imaginatifs normaux mal interprétés, que les malades considèrent bien comme subjectifs, tout en attribuant leur apparition aux manœuvres de leurs ennemis.

En général les hallucinations les plus développées sont celles

de l'ouïe : le malade entend des cloches, des sifflements, des chuchotements, des paroles dont il ne saisit pas le sens; il a aussi des hallucinations auditives élémentaires, entendant des bruits vagues dont il ne précise pas l'origine, mais où il voit toujours la preuve ou le résultat de manœuvres dirigées contre lui. Enfin, il a le plus souvent en grand nombre des hallucinations verbales auditives.

L'hallucination verbale auditive, quoique en réalité elle puisse manquer complètement, est avec raison considérée comme caractéristique de la folie de persécution; elle devrait donc occuper une large place dans cette description, mais étant donné le sujet général du livre, je crois préférable de l'étudier à part dans le prochain chapitre qui lui sera consacré presque tout entier.

Les persécutés ont souvent des hallucinations kinesthésiques; elle se manifestent sous forme d'impulsions ou de fausses impulsions, car on ne sait jamais si les malades ont eu des impulsions véritables, ou s'ils ont seulement cru sentir les mouvements ébauchés qui accompagnent l'impulsion: quoi qu'il en soit, ils se plaignent qu'on leur fasse faire des mouvements involontaires, des mouvements qui sont dangereux pour eux, qu'on leur fait par exemple menacer et provoquer par leur attitude des individus plus forts, etc. Une malade de M. Séglas, dont j'ai déjà parlé, se sentait, lorsqu'elle passait sur un pont, poussée à se jeter à l'eau. On cherche à leur faire faire des gestes obscènes, on veut leur faire écrire des choses compromettantes, etc. Mais les hallucinations kinesthésiques les plus intéressantes sont celles qui affectent la forme verbale; moins fréquentes que les hallucinations de l'ouïe, elles ont encore une très grande importance; je les réserve également pour le prochain chapitre.

Le malade localise toujours ses persécutions dans le présent ou le passé, jamais dans l'avenir; il y a à ce point de vue une très grande différence entre lui et tels autres malades qui, comme les mélancoliques, au contraire, se sentent toujours menacés de quelque grand désastre pour un *avenir* plus ou moins rapproché : presque toujours le persécuté conserve l'espoir d'un avenir meilleur et même d'un triomphe complet et définitif.

Ainsi que je l'ai dit, le persécuté attribue toujours les malheurs

qui lui arrivent, vrais au imaginaires, à *quelqu'un*; au début le persécuteur peut être indéterminé : presque toujours il arrive qu'il se précise. Il peut être unique ou multiple et appartenir à toutes les variétés possibles d'individus.

Il arrive parfois que le persécuteur est intérieur. J'ai déjà cité la malade de M. Séglas, qui se croyait habitée par cinq prêtres; ces prêtres lui faisaient subir tous les tourments imaginables, ils lui disaient des injures, la faisaient parler, essayaient de la faire jeter à l'eau, etc. Mais dans ces délires de possession, le malade ne se croit jamais habité par un être manifestement supérieur à lui, il arrive que certains persécutés se plaignent d'être tourmentés par les esprits, mais ces esprits, même quand ils les qualifient de « diables », ne sont pas considérés par eux comme des créatures supérieures à l'homme. Ce sont des êtres relativement inférieurs et qui, sauf dans certaines formes très spéciales décrites par M. Séglan, n'agissent pas de leur propre initiative : ils sont envoyés pour les tourmenter par tel ou tel de leurs ennemis qui a la puissance de les évoquer et de les faire servir à ses desseins.

Le plus souvent d'ailleurs les persécuteurs sont extérieurs. Ce sont une ou plusieurs personnes que le malade désigne d'une façon plus ou moins explicite. Il se peut que ces personnes soient imaginaires, d'ordinaire elles sont réelles, quoique dotées par le malade d'attributs qui ne leur appartiennent nullement. Quelquefois le persécuteur est unique, ce peut être alors quelqu'un de leur entourage, ou un personnage connu, ou un individu quelconque qu'ils ont une fois vu passer dans la rue. Lorsque les persécuteurs sont multiples ils sont toujours considérés comme formant une société dirigée contre le malade, souvent il se croit persécuté par une grande association connue, par les francs-maçons, par les jésuites, etc. Le nombre des persécuteurs, d'ailleurs, va d'ordinaire en augmentant toujours à mesure que le délire progresse. Tous les individus, connus du malade, sont peu à peu considérés par lui comme des ennemis, les uns vraiment actifs et lui voulant du mal, les autres simplement faibles et se laissant conduire par les premiers.

Les moyens employés sont ordinairement nombreux et variés. Comme ces malades gardent leur intelligence à peu près intacte, ils se trouvent obligés, pour expliquer les tourments auxquels ils sont en proie, de supposer que leurs ennemis emploient des procédés extraordinaires. Tel se croit coupé en morceaux; comme il n'y a personne auprès de lui, il est obligé d'imaginer l'existence d'une machine soit invisible, soit agissant à une grande distance et manœuvrée par ses ennemis. Tel autre, qui se sent secoué dans son lit, piqué, brûlé ou desséché, supposera que ses ennemis emploient pour arriver à leurs fins l'électricité ou la magie.

D'autres, en général plus intelligents, supposent que l'on utilise les ressources de quelque nouvelle découverte scientifique en général mystérieuse et extraordinaire, c'est ainsi que le phonographe, les rayons X, la télégraphie sans fil, etc., ont servi à étayer un grand nombre de convictions délirantes de persécution.

Toujours le malade considère la persécution comme imméritée. Je faisais tout à l'heure un parallèle entre les convictions délirantes du mélancolique et celles du persécuté. En outre des différences que j'ai citées, il y a encore celle-ci qui est d'une grande importance : le mélancolique, qui a de fausses idées de persécution, se croit en réalité sous le coup d'une punition. Ce qui va lui arriver est mérité, il a commis quelque crime et il en est puni. Le persécuté, au contraire, est toujours blanc comme neige, il n'a jamais fait que le bien.

Aussi cherche-t-il les raisons pour lesquelles on le tourmente. Il en trouve une foule, très variables selon son caractère et sa situation sociale : des raisons politiques, on le persécute pour ses opinions, pour ses votes, pour son influence vraie ou imaginaire ; des raisons religieuses : ce sont les francs-maçons qui s'acharnent sur lui à cause de ses croyances ou au contraire les jésuites qui veulent se débarrasser d'un libre penseur gênant.

D'autres fois les motifs supposés de la persécution sont purement personnels. Les uns supposent que l'on veut les épouser,

d'autres pensent que le persécuteur veut les forcer à épouser une tierce personne, d'autres que l'on en veut à leurs biens ou que l'on veut s'emparer de leur personne pour les réduire en une sorte d'esclavage et cette dernière hypothèse peut prendre des formes bizarres; l'un disant, par exemple, que l'on veut s'emparer de sa vie pour la transformer en force motrice, l'autre que l'on veut s'emparer de son intelligence pour composer des œuvres littéraires et scientifiques à ses dépens; d'autres, que l'on veut s'emparer de leur personnalité morale pour la communiquer à d'autres.

En général, toutes ces raisons personnelles ont une base commune : ce que l'on veut, c'est les humilier.

Presque toujours les conséquences qu'ils supposent à ces persécutions sont d'une médiocrité tout à fait disproportionnée avec les actes que l'on a commis contre eux.

Les effets ne sont pas durables et les persécuteurs, supposent-ils, sont sans cesse obligés de recommencer les mêmes manœuvres. Une malade que j'ai observée à la Salpêtrière et dont le cas se trouve rapporté, d'ailleurs, en partie dans les ouvrages de M. Séglas, écrivait chaque matin sur des petits bouts de papier ce qu'on lui avait fait subir pendant la nuit. On lui avait enlevé tous les os, ceux du dos, des bras, de la face, de tout le corps, mais le lendemain c'était à recommencer.

Cette malade avait conservé l'intégrité relative de son intelligence et comme beaucoup d'autres, elle se rendait compte, au moins d'une façon confuse, de la contradiction qu'il y avait entre l'énormité des tentatives et la faiblesse des résultats. Comme beaucoup d'autres, le sentiment de cette contradiction avait engendré ce que l'on appelle les convictions délirantes de défense : elle croyait que des dames invisibles qu'elle appelait les « dames réparatrices » venaient la secourir. Lorsqu'elle avait été entièrement désossée et abîmée, une dame réparatrice venait, dame pleine de bonté, dont elle ne parlait qu'avec une profonde tendresse, venait, dis-je, remettre tout en ordre. Chez la plupart des persécutés anciens, il existe cette conviction que les persécutions sont en partie contre-balancées par les manœuvres favorables

d'un certain nombre de défenseurs. Ces défenseurs traduisent leur présence par des hallucinations, particulièrement par des hallucinations de l'ouïe ou des hallucinations kinesthésiques d'articulation.

D'autre part, les malades inventent des *moyens de se défendre*. Pour écarter leurs ennemis ou neutraliser les effets des persécutions, ils ont recours à des procédés bizarres rappelant plus ou moins des procédés magiques. Ce sont des gestes ou des formules qu'ils répètent, quelquefois de véritables incantations, quelquefois de simples attitudes ou l'ingestion de certaines substances. Ces procédés leur paraissent réussir dans une certaine mesure à cause précisément de la disproportion déjà signalée entre les tendances des persécuteurs et les effets obtenus. Ils attribuent la non-réussite complète de leurs ennemis à leurs moyens de défense.

III. — D'ordinaire, à une période relativement tardive, mais quelquefois aussi dès le début apparaissent les convictions délirantes de grandeur. Le malade, par suite d'un processus psychologique qui sera étudié en même temps que celui qui donne naissance à ses convictions de persécution, se croit un personnage au-dessus du commun des mortels, à la fois moralement et matériellement.

Les idées de grandeur morale sont d'ordinaire précoces, le malade se croit très bon, très vertueux, infiniment supérieur, bien entendu, à ses ennemis et infiniment supérieur aussi au reste de l'humanité. Ces convictions ne manquent, pour ainsi dire, jamais.

Les convictions délirantes de grandeur matérielle peuvent revêtir des formes infiniment variées. Le malade, en général, seulement après un certain nombre d'années de délire, pense être doué de pouvoirs extraordinaires. Il est un grand personnage, il est très riche, il est roi, il s'attribue des titres de noblesse les plus invraisemblables et, pour étayer ces convictions, il étudie sa généalogie, il cherche des détails dans les dictionnaires historiques, il s'inquiète des conditions dans lesquelles il est né et qui

lui paraissent mystérieuses. D'autres fois, sans s'attribuer de titre précis, il se croit doué de pouvoirs surnaturels ; il domine ses ennemis et les réduits à l'impuissance. Ces convictions délirantes de grandeur s'accompagnent d'hallucinations qui, à l'opposé des hallucinations persécutrices, le réconfortent et l'exaltent. Ce sont à peu près exclusivement des hallucinations verbales. Les convictions délirantes de grandeur ne chassent pas les convictions délirantes de persécution. Le malade prétend que ses ennemis cherchent à le diminuer, à l'empêcher d'accomplir sa mission ou jouir de ses droits et il ne s'étonne plus de leur acharnement, car vu sa puissance et sa grandeur, il en vaut bien la peine.

IV. — On a beaucoup discuté sur la question de la terminaison de la folie de la persécution. Un fait certain c'est que le malade n'en meurt pas, qu'il vit souvent jusqu'à un âge très avancé et reste persécuté toute sa vie. La question est de savoir jusqu'à quel point il conserve l'intégrité de ses facultés intellectuelles.

On a dit : le persécuté reste persécuté toute sa vie, ses idées de grandeur vont sans cesse en s'accentuant et, à un âge avancé en pleine possession de ses facultés intellectuelles, ayant toujours ses inébranlables convictions délirantes, il meurt tranquillement dans son lit comme tout le monde, de vieillesse, d'une pneumonie ou de quelque autre maladie. Jamais il ne devient véritablement dément, on en voit qui, malades depuis 50 ans, affaiblis par l'âge, raisonnent parfaitement bien et n'ont perdu de leur intelligence que ce qui, chez les sujets normaux s'en va avec la vieillesse; en dehors de leurs idées délirantes ils continuent à raisonner sainement et pour ce qui est de ces idées mêmes, c'est toujours avec la même logique qu'ils en conçoivent l'enchaînement.

D'autres auteurs, au contraire, M. Magnan notamment, ont prétendu que le délire de persécution chronique aboutissait à la démence. Cela est faux si l'on entend le mot démence dans le sens où il est pris dans les expressions démence précoce, démence épileptique, démence paralytique. Il n'y a pas, chez le persécuté d'affaiblissement intellectuel proprement dit autre que celui qui résulte de l'âge ou des maladies intercurrentes.

Cela est vrai, au contraire, si l'on veut dire simplement que le malade devient de moins en moins apte à l'acquisition d'idées nouvelles étrangères à son délire. En effet, voici en réalité ce qui se passe :

A mesure que le malade avance en âge, le délire s'étend d'une façon continue. Il s'étend d'abord en ce qui concerne le nombre des persécuteurs. Ceux-ci étaient ordinairement peu nombreux au début, et les malades conservaient leur confiance à un certain nombre de gens, mais peu à peu tous ceux à qui ils se fiaient leur semblent passés dans le parti adverse, la justice est sourde à leurs appels ou prend parti contre eux. Petit à petit le malade arrive à ranger parmi ses ennemis la majeure partie de l'humanité, il n'admet comme indifférents que les imbéciles, et comme défenseurs possibles que des personnages extrêmement éloignés ou purement imaginaires. Le délire s'étend également pour ce qui est de la fréquence des persécutions ; de même qu'ils ont rangé tous les hommes parmi leurs ennemis, de même ils interprètent comme des persécutions tous les événements et en général tous les phénomènes qui se produisent autour d'eux. Le nombre des phénomènes interprétés relativement médiocre au début va toujours en augmentant.

De cette extension indéfinie du délire résultent trois effets.

Le premier c'est une *désadaptation* progressive du malade par rapport à son milieu ; l'univers tout entier a été pour ainsi dire reconstruit par lui suivant une idée préconçue. Tout lui paraît ordonné par rapport à une conception fondamentale qui est fausse; de même que l'individu de religiosité exagérée qui voit partout la main de Dieu et son action personnelle constante arrive à paraître tout à fait imbécile, de même le malade qui voit partout la main de ses ennemis et qui découvre leur intervention sous tous les phénomènes, produit à première vue l'effet d'un dément quoiqu'il déploie une intelligence extrêmement active, plus active peut-être que celle de la moyenne des individus normaux.

Le deuxième point à considérer est ce que M. Séglas a appelé très justement l'incohérence apparente. Lorsque l'on adresse la

parole a un persécuté ancien qui a un délire très étendu, on ne comprend d'abord rien à ce qu'il dit, ses propos semblent parfaitement incohérents, il a donné des noms à ses persécuteurs, il a aussi donné des noms aux persécutions et aux machines qui servent à le persécuter. Son délire étant devenu universel il se figure que tout le monde est au courant de ce qu'il endure et ne prend plus la peine de l'expliquer, il multiplie les allusions à des événements véritables ou imaginaires qu'il suppose connus de vous, et, par suite, il donne l'impression d'un dément enfilant les mots les uns au bout des autres, en désordre. Mais il faut avoir la patience d'analyser ce qu'il dit ou, ce qui est plus facile, ce qu'il écrit (ces malades écrivent ordinairement beaucoup), on arrive alors à rétablir la valeur des termes, à comprendre ce qui est sous-entendu, à reconstituer le système par induction et l'on se persuade alors facilement que l'intelligence du malade est intacte.

Enfin, il faut certainement une activité intellectuelle remarquable pour maintenir coordonnés les éléments d'un pareil délire tout en continuant à l'étendre sans cesse, et c'est là le troisième point à considérer si l'on veut s'expliquer la psychologie de la prétendue démence des paranoïaques. Pour que le délire reste systématisé comme il l'était au commencement, pour que le malade puisse continuer à trouver des liens entre les différentes persécutions qu'on lui fait subir, des relations entre les persécuteurs toujours plus nombreux qu'il croit avoir, il faut une intelligence réellement supérieure ; il n'a plus maintenant à expliquer pourquoi tel individu qu'il connaît bien lui parle ou le tourmente à certaines heures déterminées ; il lui faut comprendre pourquoi vingt, trente, cent personnes et plus travaillent toutes contre lui et lui font subir des tourments infinis en nombre et en variété. Pour imaginer un lien logique entre ces phénomènes, pour garder en main sans les embrouiller tous les fils de cette trame immense, pour en faire à chaque instant de la vie l'application à tous les événements, même les plus inattendus, pour maintenir ce système dans un état de vie et de croissance permanentes, il faudrait l'intelligence d'un général de génie qui, sur le champ de bataille

connaît exactement la position et la marche de chaque corps de troupe et qui, à chaque moment est capable de la modifier d'une façon raisonnée et coordonnée pour l'appliquer aux éventualités les plus imprévues. Comme le malade ne jouit pas d'une telle intelligence, il se produit ce que l'on a appelé la dissociation du délire. Cette dissociation se produit d'autant plus vite que la marche du délire a été plus rapide et d'autant plus vite aussi que le malade est moins intelligent. Elle consiste essentiellement dans ce fait que le système se dissout. Le malade renonce à systématiser, il ne parle plus que des tourments qu'on lui fait subir au jour le jour sans chercher les liens qui les rattachent les uns aux autres.

CHAPITRE V

DES HALLUCINATIONS VERBALES DANS LA FOLIE DE LA PERSÉCUTION

Les hallucinations verbales jouent dans la folie de la persécution un rôle considérable : on en est d'ordinaire tout de suite frappé dès que l'on interroge un persécuté, mais en outre, à mesure qu'on observe le malade de plus près, que l'on analyse les perceptions, fausses ou vraies, dont il se plaint, on découvre encore dans une foule d'entre elles un caractère verbal plus ou moins net : celles auxquelles il attribue une *signification* sont beaucoup plus nombreuses et plus importantes qu'on ne le pouvait supposer d'abord ; nous nous trouvons donc ici en présence d'une forme pathologique particulièrement précieuse pour l'étude du langage intérieur « extériorisé ».

J'étudierai ces hallucinations, en elles-mêmes d'abord, et d'une façon purement descriptive, puis, dans le prochain chapitre, au point de vue de leurs rapports avec le mécanisme du délire.

I. — Il semble d'abord que l'on puisse répartir les hallucinations des persécutés, comme toutes les hallucinations, en trois classes : hallucinations communes, hallucinations différenciées et hallucinations verbales ; c'est une classification parallèle à celle dont il a été question au début de ce travail pour les perceptions normales, et dont je me suis constamment servi.

Soient par exemple les plus caractéristiques, à savoir les hallucinations de l'ouïe : Le malade à des hallucinations auditives,

élémentaires ou communes, entendant des bruits qu'il ne sait à quoi attribuer; il entend aussi des hallucinations différenciées, c'est-à-dire représentant certains bruits connus et reconnus de lui, des bruits qu'il attribue à des causes bien déterminées. Enfin, il a des hallucinations auditives verbales, c'est-à-dire qu'il entend des mots et des phrases présentant un sens.

Cette classification est généralement adoptée par les aliénistes et passe pour être d'un usage assez commode en clinique ; cependant, elle est loin d'être parfaite : si l'on ne se contente pas de s'arrêter à la forme extérieure en quelque sorte, si l'on cherche quelle peut être pour le malade la valeur réelle de ces hallucinations auditives, on voit que la plupart de celles que l'on serait tenté de ranger parmi les hallucinations brutes, ou parmi les hallucinations seulement différenciées sont considérées par lui comme des signes : certains bruits hallucinatoires qu'il ne sait à quelles causes attribuer sont parfois plus significatifs que telle parole vague qu'il a cru entendre — Le persécuté fait ordinairement des interprétations délirantes avant d'être halluciné ; en présence d'une foule de phénomènes visuels, auditifs, tactiles, etc., en présence notamment des bruits les plus insignifiants de la nature ou de l'industrie humaine, auxquels un individu normal n'attache aucune importance, il s'inquiète : il remarque ces phénomènes insignifiants et ne doute pas qu'ils aient pour lui une grande importance, non pas en eux-mêmes, mais parce qu'ils doivent avoir un sens et représenter une idée ou tout au moins une intention. Très rapidement il arrive à leur assigner une signification plus ou moins précise. On fait sonner les cloches pour se moquer de lui, les animaux crient d'une façon qui n'est pas naturelle, et L. E. prétendait que le matin les coqs du voisinage chantaient à son intention d'une voix ironique.

Il n'est donc pas étonnant que ces malades comprennent de même les perceptions fausses que nous serions tentés de ranger parmi les hallucinations brutes ordinaires : toutes ont pour eux un sens particulier.

J'avais une malade qui entendait sans cesse un bruit de sifflet et qui l'attribuait à une locomotive. C'était donc une hallucina-

tion différenciée, rien de plus à première vue — bien entendu, on produisait ce bruit pour lui être désagréable; mais il ne lui était pas seulement désagréable d'une manière générale, au même titre que n'importe quel bruit peu harmonieux et fréquemment répété : elle discernait dans ce sifflet de locomotive un ton de moquer tout particulier.

On peut dire que chez le persécuté les opérations d'interprétation, accompagnant les hallucinations non verbales, sont quelquefois tout aussi complexes et pour ce qui est de leur résultat, tout aussi précises que celles qui accompagnent les hallucinations verbales proprement dites.

II. — On peut observer dans le délire de persécution des hallucinations verbales visuelles, verbales kinesthésiques et verbales auditives.

Les hallucinations verbales visuelles sont les plus rares : quelques persécutés seulement se plaignent qu'on leur *fasse voir* des lettres lumineuses dans l'air, ou des sentences sur les murs, — j'ai cité plus haut, d'après M. Séglas, quelques exemples de ces faits, en somme exceptionnels. Très souvent au contraire, des hallucinations visuelles sont considérées par eux comme symboliques, ou comme constituant un avertissement, un signal : on peut dans une certaine mesure les ranger parmi les hallucinations verbales, mais ce sont encore des phénomènes de médiocre importance au point de vue du langage, si on les compare aux hallucinations kinesthésiques et auditives.

Les hallucinations verbales kinesthésiques présentent la forme habituelle classique déjà décrite, et les malades les localisent dans la gorge, dans la poitrine ou dans l'estomac ainsi qu'il a été dit; souvent ils emploient pour en parler un langage bizarre, à la fois métaphorique et plein d'interprétations délirantes, au point qu'il faut, pour le comprendre, une analyse assez délicate.

Une malade que j'ai déjà citée, E. M., dit « entendre » deux sortes de voix : les premières sont nettement des hallucinations de l'ouïe, ce sont des voix venant du dehors, elle reconnaît celle de l'ancien et du nouveau directeur de la Salpêtrière, du « fils Charcot » et des

« autres docteurs », c'est-à-dire ceux qui l'ont soignée avant qu'elle rentre à la Salpêtrière. Elle dit les entendre continuellement, mais paraît attacher beaucoup plus d'importance à des voix qu'on lui « envoie par la bouche, par les chairs, par le « dessus de la peau » et qui sont certainement des hallucinations verbales kinesthésiques : « J'ai, dit-elle, un tube dans l'estomac « par lequel on m'envoie des pensées qui ne sont pas les miennes... « des voix passent au-dessus des dents sur la langue, c'est des « voix sur des sujets spirituels. » La malade répond à ses interlocuteurs imaginaires, mais elle leur répond à voix basse. Souvent, on la fait parler sans qu'elle veuille, alors : « Que je veuille ou « que je ne veuille pas, dit-elle, il faut que je parle, j'ai un système « dans la langue pour parler tout le temps. »

Les hallucinations verbales auditives sont incontestablement celles que l'on rencontre en plus grand nombre et qui sont les plus nettes. Elles sont en général localisées au dehors, à une distance plus ou moins grande, quelquefois cependant, le malade dit les entendre comme si on lui parlait à l'oreille : R. T. particulièrement hallucinée la nuit, me dit que lorsqu'elle met l'oreille sur son oreiller, c'est comme si elle la mettait au contact d'une plaque de téléphone.

Le persécuté reconnaît d'ordinaire le timbre et le son de ces voix, et souvent il sait parfaitement à qui les attribuer. Quelquefois c'est à une personne présente, dans la rue, c'est souvent aux passants ; souvent c'est à des personnes qu'il suppose habiter dans son voisinage, au-dessus ou au-dessous de lui.

Une description détaillée de tous les caractères qui peuvent présenter dans le délire de persécution les hallucinations de l'ouïe serait fastidieuse et, quoiqu'on fasse, incomplète : je préfère laisser simplement la parole à une malade chez qui ce symptôme paraît avoir eu dès le début une importance prépondérante : « Depuis trois ans passés, jour et nuit sans jamais cesser « complètement — comprenez quelle chose affreuse — je suis « poursuivie par des voix qui, d'une façon très raisonnée, avec « une astuce déconcertante et combinée pour me perdre, m'in- « sultent, me chagrinent, cherchent à me troubler sans cesse,

« me faire souffrir, me désespérer. — J'ai été interrogée des « jours et des nuits avec persistance jusqu'à ce que, dans l'excès « de la souffrance, du chagrin, de l'énervement, j'aie servi les « réponses qu'elles sollicitaient, espérant me débarrasser d'elles. « — Parlant souvent, plusieurs de sens différents, quoique tou-« jours toutes ensemble, elles me raillent dans toutes mes « actions, gâtent et contredisent toutes mes pensées, des façons « à la fois les plus adroites et les plus ridicules. — D'autres se « plaignent, gémissent, comme pour faire souffrir ma sensibilité. « Elles crient, accompagnées de bruits particuliers. On dirait une « mêlée! et par je ne sais quelle malice que je ne puis vaincre, « j'ai presque constamment mon attention rivée à leurs malices, « à leurs raisonnements ambigus, compliqués, pervers; leurs « exclamations frappantes... En décembre 1895, j'étais chez moi, « habitant seule un logis isolé, fenêtres sur cour, dans une aile « de maison particulière, peu habitée. Ma chambre à coucher « faisait angle avec un groupe de petits hôtels, de bâtisses, dont « j'ignorais tous renseignements; mais par-dessus le mur bas de « la cour, je voyais presque toujours fermées, à cette époque, les « persiennes les plus proches, semblant inhabitées. — J'en-« tendis... au commencement de l'hiver, venant de ces habita-« tions, un chant de plusieurs belles voix, qu'une musique « bizarre accompagnait; les airs en étaient fort jolis, mais pas « français, et en voici les peu ordinaires paroles qui m'arrivaient, « très nettes, semblant venir du plus proche voisinage : « Vérité, « génité, vénité, génita; géniti, génite, génita, etc. » accompagnées « de roulades, sons filés, interminables oôoâàa. — Ceci persistant « *chaque jour des heures,* je supposais qu'un établissement « chantant s'était installé là et je n'y fis plus attention. Pour me « confirmer dans cette idée, peu de jours après son début, cette « musique se continuant jusque dans la nuit et m'éveillant de « grand matin, je l'entendais toujours; toujours mêmes airs, « mêmes paroles, faisant une pose lorsque les jolies voix avaient « chanté: « Liberté, génité, liberté, génité, liberta. » C'était comme « un congé [concert ?] de genre artistique. — Puis elle ne cessa plus « un instant... — Quinze jours durant, je crus à un voisinage

« peu à peu importun ; passant la majeure partie de ma vie chez « moi, la jolie et incessante musique me devenait insupportable. « Ma tête devenait lourde, ma pensée nuageuse ; — puis, « lorsque j'allais dehors, mes oreilles agacées l'entendirent *par-* « *tout,* aussi nettement que chez moi ; d'abord, ce fut par instant « ce qui me fit penser que cette musique, ces chants, pouvaient « être nouveaux et très à la mode. Mais ensuite, ils me poursui- « virent sans cesse, dans les lieux même où ne se trouvaient pas « d'habitation... Je me proposais de porter une plainte au Com- « missaire quand un jour, dans le chant auquel je prêtais, main- « tenant, agacée, une attention plus fréquente, inquiète et « comme forcée, on me nomme : « Gabrielle, Henriette, Thérésina, « Regina, Augusta, qui est mon nom... » Ils chantaient aussi, « sur un air très joli, quelque chose où se répétait cette phrase : « Prends garde, un serpent est caché sous les fleurs... » A toutes « mes questions on répondait : « Cela ne te regarde pas ! » « Tandis que sans pouvoir du tout m'en empêcher, et toujours « davantage, je ne pouvais retirer d'eux mon attention. — Bref je « dus continuer à converser avec ces mystérieux qui, cherchant « de plus en plus à jeter le trouble dans mon organisation, mon « jugement, entreprirent de me faire grand'peur par des menaces, « des railleries, et me criaient sans cesse : « Donne ta genita? « — Mais qu'est-ce que ma génita? — On te le dira après... » « Quelqu'un me semblait [la nuit] auprès de moi debout, parce « qu'on me le criait avec toutes les menaces : « On va t'assassiner, « cette fois ça y est, on a pu pénétrer chez toi... » « Qu'elle donne « sa génita ou elle ne dormira pas », criaient ceux du dehors, et « l'interrogatoire continuait... — *Pas un seul jour* je n'ai pu, « malgré les efforts et distractions, me défaire d'eux. A mes « observations on répondait : « Nous savons cela, pas besoin de « renseignements. » Ou bien : « T'es pris Grillot, on te tient là, « hein?... » Une voix avinée me criait de grossières injures... » [Montguyon, 1900].

III. — Le contenu (je veux dire la signification et les intentions) des hallucinations verbales chez les persécutés est infini-

ment varié, mais ne diffère pas, en principe, selon le sens affecté.

Le plus souvent, surtout au début, les hallucinations interpellent le malade directement, ce sont alors en général des insultes plus ou moins grossières. Quelquefois ce sont des propos en apparence insignifiants mais qui, par le malade, sont considérés comme extrêmement blessants. Une de mes malades s'entendait sans cesse appeler par son nom, dans tous les coins de l'appartement, de tous côtés, en haut et en bas, c'étaient des voix qui disaient : « Alice, Alice, Alice. » Il est évidemment désagréable de s'entendre ainsi sans cesse interpeller, mais l'impression ressentie par la malade était tout à fait hors de proportion avec le fait lui-même. C'est qu'elle trouvait dans la façon particulière dont son nom était prononcé des sous-entendus et des intentions d'une insolence et même d'une obscénité révoltantes.

D'autres fois les malades entendent des paroles contenant *des* allusions à des faits personnels, à des faits qu'ils croyaient n'être connus que d'eux-mêmes : on les répète à haute voix, tout autour d'eux. Là aussi, ce sont souvent des paroles très peu significatives mais dans lesquelles ils devinent toutes sortes d'insinuations. Quelquefois au contraire, ces paroles énoncent réellement des faits personnels et intimes ; ce sont, par exemple, leurs propres pensées qui sont répétées, elles sont répétées surtout lorsque la malade tente de réfléchir. Une des malades dont je parlais tout à l'heure, refuse obstinément de me mettre par écrit le récit de sa vie. Elle prétend que si elle pense à toutes ces choses avec trop d'application, elles seront immédiatement devinées par ses ennemis, répétées à haute voix par eux et connues ainsi jusque dans la loge de la concierge d'où, bien entendu, le récit se répandrait dans tout le quartier.

Nous avons vu qu'à une certaine période de leur évolution les persécutés croient avoir des défenseurs. Souvent ces défenseurs se contentent de réparer en silence le dommage causé par les persécuteurs, mais souvent aussi ils parlent. Ils parlent, soit en s'adressant aux persécuteurs, avec lesquels ils discutent, soit en s'adressant directement au malade pour le consoler et l'encou-

rager dans sa résistance : c'est ce qui arrivait notamment à Augusta lorsque les voix ennemies la menaçaient d'assassinat : « Dans ma chambre, dit-elle, était une image de l'Immacu-« lée, une douce voix y était disant : « Prends garde, Augusta, « ne réponds pas, on veut t'assassiner » [Montguyon 1900, p. 54]. Les voix qui défendent ainsi le malade sont ordinairement moins développées que celles qui l'attaquent.

Il arrive parfois que les hallucinations auditives, par exemple, soient exclusivement injurieuses et persécutrices, et que les paroles qui défendent prennent la forme verbomotrice, ou inversement. Chez d'autres, les hallucinations persécutrices sont entendues par une oreille et les hallucinations protectrices par l'autre ; elles se livrent ainsi une sorte de combat donnant chacune au malade des instructions contraires et le malheureux balloté et tiraillé, pour être ainsi défendu, ne s'en trouve pas moins à plaindre.

IV. — L'opinion des malades sur la nature et la cause de leurs hallucinations verbales mérite de nous arrêter un instant : Les hallucinations auditives ou kinesthésiques, tout comme les hallucinations visuelles dont il a été question au chapitre IV (pp. 217-218) sont souvent rattachées par eux à des causes en quelque sorte indirectes : ils entendent, par exemple, une voix dont ils reconnaissent parfaitement le timbre et la sonorité : elle ressemble à s'y méprendre à la voix bien familière de telle personne actuellement absente ; mais ce n'est pas réellement à leur avis la voix de cette personne : c'est une voix imitée, une fausse voix, on prend, disent-ils, pour leur parler, la voix des uns et des autres ; ou bien, c'est une voix produite ou transmise artificiellement par des moyens mécaniques : j'entends, disent-ils souvent, la voix de M. un tel qui m'insulte par le téléphone ; — et c'est parfois à quelque phonographe invisible ou à quelque procédé mystérieux de communication à distance qu'ils rapportent ce qu'ils entendent. Il m'a toujours paru singulier que l'on ait voulu nier le caractère hallucinatoire des phénomènes visuels attribués par le malade à la lanterne magique ou au cinématographe, et qu'on ne l'ait pas fait pour les phénomènes auditifs attribués au phonographe ou au téléphone.

En principe, il n'y a vraiment aucune différence : ce sont de pa
et d'autre des phénomènes que les malades se refusent à cons
dérer comme *naturels,* des phénomènes où ils voient l'effet de
mécanismes manœuvrés par leurs ennemis, des phénomène
artificiellement produits.

Mais pourquoi ces hypothèses compliquées? Pourquoi, à la vue
d'une tête se détachant nettement sur le mur, ou d'un individu
entrant dans leur chambre, ces malades supposent-ils que c'est
l'effet de quelque fantasmagorie? Pourquoi, de même lorsqu'ils
entendent une voix, supposent-ils qu'elle leur arrive par le *télé-*
phone, ou que l'on imite ingénieusement et malicieusement la
voix d'une personne qu'ils connaissent? Il me semble qu'il y a à
cela deux raisons.

La première est une raison de vraisemblance. Ces malades, comme nous l'avons vu, conservent leur intelligence intacte et malgré leurs hallucinations, une intégrité remarquable de leurs perceptions réelles. Ils se trouvent donc obligés de concilier ces perceptions réelles avec leurs perceptions fausses. Supposons qu'il s'agisse d'une hallucinations visuelle, le malade voit, par exemple, soudain quelqu'un dans sa chambre. Or, il ne l'a pas vu entrer; il regarde cette apparition, et elle disparait immédiatement, elle s'évanouit, au lieu de sortir par la porte, ce ne peut donc pas être un individu en chair et en os. C'est pour cette raison que la malade que je citais dans un des précédents chapitres, voyant une personne assise auprès d'une table devant la fenêtre, admet immédiatement que ce qu'elle voit est le résultat de tours de physique, de manipulations faites avec des appareils dont elle admet l'existence sans pouvoir indiquer leur forme.

Il est à noter que parfois ces malades hésitent sur la nature exacte du phénomène qu'ils croient percevoir. Mais dans ce cas ils ne se demandent pas si c'est un phénomène subjectif ou objectif, si c'est un jeu de l'imagination ou un objet réel : ils se demandent si c'est un objet palpable ou bien, si c'est un phénomène produit artificiellement. Un jour, une malade me demande en arrivant si la veille j'étais allé chez elle. Je lui réponds que non — « Cependant, dit-elle, je vous ai vu » et elle m'explique qu'elle

m'a vu me détachant sur le mur dans sa salle à manger. Je n'ai pas parlé, je suis apparu avec la brusquerie d'une projection de lanterne magique, et puis, j'ai disparu de même. « Je ne suis pas venu, lui dis-je, il ne faut pas vous figurer que je sois allé chez vous ». « Non, répond-elle, c'est comme ça qu'ils font : ce doit être un tour qu'ils m'ont fait. » Elle accepte donc, facilement, l'idée que je ne suis pas allé chez elle, mais elle ne songe pas un seul instant à juger son hallucination à sa valeur, à admettre que son imagination troublée lui a représenté des objets irréels. Pour elle, un phénomène matériel s'est produit, sans contestation possible : mais elle hésite à admettre, et finalement refuse d'admettre que moi, personnage en chair et en os, j'aie pu me transporter dans son appartement, pénétrer sans ouvrir les portes et m'en aller de même.

Si ces malades attribuent au téléphone ou au phonographe leurs hallucinations auditives, c'est exactement pour les mêmes raisons que certains théologiens les rangeraient parmi les paroles imaginaires : ils entendent, mais ne voient personne ; ils commencent par supposer ou bien, qu'il y a quelqu'un de caché dans un coin ou dans un meuble, ou bien que les voix viennent de l'étage au-dessus ou au-dessous ; mais du jour où ils sont obligés, pour une raison ou pour une autre, de renoncer à ces hypothèses, ils se trouvent dans la nécessité de supposer l'existence d'un appareil qui permette à leurs ennemis éloignés de s'entretenir avec eux.

CHAPITRE VI

RAPPORTS DU DÉLIRE AVEC LES HALLUCINATIONS DANS LA FOLIE DE LA PERSÉCUTION

Les quelques notions générales ci-dessus, relatives aux hallucinations des persécutés, me permettent de tenter maintenant l'esquisse d'une théorie de ces hallucinations, c'est-à-dire chercher les relations existant nécessairement entre l'apparition des troubles de la perception et celles des troubles de la raison, entre les hallucinations et le délire.

Et d'abord, qu'est-ce qu'un délire ? Cette question qui peut paraître naïve et facile à résoudre reçoit en réalité les réponses les plus diverses. A mon avis, on doit, en médecine mentale donner le nom de *délire* à un *ensemble de convictions délirantes*, à un ensemble d'erreurs plus ou moins permanentes, qui existent dans l'esprit d'un malade, et qu'il trahit ordinairement par ses discours ou ses actes. On appellera alors *délire systématisé* un ensemble de convictions délirantes se tenant bien entre elles, s'engendrant logiquement les unes les autres ou logiquement déduites d'un même groupe d'erreurs, sans lacunes ni contradictions.

Pour serrer les choses de plus près encore, qu'est-ce au juste qu'une conviction délirante ? La plupart des médecins d'aliénés emploient couramment l'expression « idée délirante » ; on a peut-être remarqué que j'avais jusqu'ici soigneusement évité de m'en servir : C'est que je la considère comme vicieuse et susceptible de faire naître toutes sortes de confusions. D'une part, en effet, « idée délirante » si l'on prend cette expression dans son sens habituel signifie : conception fausse que le malade prend pour

une réalité, conception fausse à la réalité de laquelle le malade CROIT ; or, le mot « Idée » en soi-même n'implique nullement croyance. Idée délirante semblerait indiquer simplement que le malade a dans l'esprit une conception ne correspondant à aucune réalité, ce qui peut arriver à chacun de nous et n'est nullement anormal. D'autre part, le mot idée entre déjà, et avec beaucoup plus de raison à mon avis, dans l'expression « idée fixe » ; comme les idées maladives des persécutés ou des mélancoliques sont en général loin d'être mobiles, comme une « idée » de persécution notamment, peut durer 25 ou 50 ans les personnes peu familières avec le langage des médecins d'aliénés tendent sans cesse à confondre « idée délirante » avec « idée fixe ».

L'idée fixe, dite aussi parfois idée obsédante, est un symptôme que l'on observe particulièrement chez certains hystériques, et chez certains de ces malades appelés par le docteur Pierre Janet, « psychasthéniques ».

C'est, en principe, une idée que le malade a sans cesse présente à l'esprit et dont il ne peut se débarrasser, mais sans que cela entraîne nécessairement aucune croyance spéciale.

Ainsi, par exemple, tel malade se représente sans repos ni trêve le tableau de ce qui serait arrivé s'il avait été mordu par un chien enragé, ou de ce qui arriverait s'il venait à l'être, ou ne peut se débarrasser de l'idée qu'il pourrait l'être. Il sait bien que « ce n'est pas vrai », qu'il n'a jamais été mordu, mais il y pense toujours, il sait que les images qui l'obsèdent ne correspondent à aucun fait réel, et ne peut cependant les chasser. Pour éviter d'y penser, il fera parfois toutes sortes d'actes raisonnables, mais ces actes ne sont nullement ceux qu'il exécuterait s'il *croyait*. On comprendra donc que l'idée fixe puisse correspondre parfaitement à quelque fait réel ou possible : son caractère pathologique résulte de sa présence même dans des circonstances anormales, et nullement de son contenu. Une conviction délirante peut être aussi stable et permanente que n'importe quelle idée fixe, mais, ainsi que nous allons le voir, l'état d'esprit du sujet est tout autre, et les deux choses au fond n'ont aucun rapport.

Je définirai, comme il suit, la conviction délirante : c'est la

croyance en une idée fausse, lorsque cette croyance ayant germé, et évoluant indépendamment de la volonté du sujet, reste soustraite aux influences logiques qui normalement la devraient modifier.

Cette croyance peut être formulée ou être implicite, en d'autres termes, elle peut être présente à l'esprit du malade ou être en quelque sorte immanente, influant sur sa conduite, sans qu'il se la représente d'une façon claire.

La conviction délirante, ai-je dit, peut être « formulée », c'est-à-dire que certains groupes d'images, images motrices, auditives, visuelles, et certains groupes d'idées mêmes, de tendances et d'émotions plus ou moins complexes, se trouveront coordonnés par rapport à une image principale ou à un signe ayant la propriété de les évoquer. C'est ainsi, par exemple, que l'expression « je suis persécuté » constitue un signe pouvant évoquer la foule des états de conscience qui forment l'idée de persécution proprement dite. La conviction délirante est évidemment établie lorsque le malade, réfléchissant à sa condition, croit pouvoir la résumer en ces mots : « je suis persécuté », ou « je suis coupable », s'il s'agit d'un délire d'auto-accusation, ou « je suis malade » s'il s'agit d'un délire hypocondriaque ; mais la conviction délirante ne se traduit pas nécessairement ni surtout constamment dans une formule de ce genre ; aucun persécuté, par exemple, ne se répète à chaque instant de sa vie la formule « je suis persécuté ». Si persécuté qu'il soit, il n'a pas forcément l'*idée* de persécution présente à l'esprit, et par là, il diffère grandement de l'obsédé. Le malade qui a une idée fixe y pense constamment, l'idée fixe n'est anormale que parce que le malade y pense trop et ne peut s'empêcher d'y penser ; le jour où l'idée n'est plus présente à l'esprit d'une façon anormale, on ne peut faire autrement que de considérer le malade comme n'ayant plus d'idée fixe. Mais celui qui a ce que l'on a appelé une « idée délirante », même s'il est parfaitement incapable de la formuler, même si elle n'est jamais présente à son esprit, n'en agit-il pas moins d'une façon qui est en rapport avec sa conviction ; de même qu'un individu normal qui a la foi catholique ne passe pas son temps à réciter le Credo, il

ne répétera pas avant chacun de ses actes : « Je crois en Dieu le père tout-puissant », mais tous ses actes seront influencés par la foi qui est en lui.

La conviction délirante, comme toute conviction permanente, est donc surtout une croyance implicite.

De ce qu'elle est implicite, il ne suit pas du tout, bien entendu qu'elle ne soit pas formulable ; il suffira d'un fait, d'une question, d'une circonstance favorable quelconque pour que le malade la formule plus ou moins clairement.

Il faut même, à mon avis, pour que le malade puisse être qualifié de délirant, que la conviction anormale soit formulable, que l'état de croyance vague existant au début soit dépassé ; le sujet, avant d'avoir une conviction qu'il puisse formuler, est déjà malade, il ressent de vagues impressions anormales, il a des troubles de l'attention, il est inquiet, préoccupé, persuadé qu'il se passe quelque chose d'étrange le concernant, que quelque chose est changé dans ce qui l'entoure ; il le croit fermement, mais ne peut dire ce que c'est, la conviction délirante, à ce moment n'existe pas encore.

La conviction délirante étant ainsi définie je ne passerai pas encore immédiatement à l'examen des liens qui, dans les délires de persécution l'unissent aux hallucinations, et particulièrement aux hallucinations verbales, il vaut mieux auparavant déblayer le terrain en examinant les rapports qui, dans cette même affection mentale, unissent les convictions délirantes de grandeur au reste du délire.

SECTION I. — Genèse des convictions délirantes de grandeur.

I. — Comment naissent ces convictions de grandeur? Pourquoi viennent-elles compliquer presque fatalement les convictions de persécution à un moment donné de leur évolution? On en a proposé diverses explications, j'en retiendrai seulement deux, que je crois d'ailleurs inexactes l'une et l'autre.

On a dit : la mégalomanie entre dans l'esprit du malade à la suite d'hallucinations particulières : par exemple, une belle nuit,

sans que rien ait pu le faire prévoir, le malheureux persécuté a un rêve dans lequel il se voit roi; le lendemain son délire se trouve modifié, il est convaincu qu'il est roi et agit en conséquence; ou bien, au milieu de ses persécutions, il entent tout à coup une voix qui lui dit: « Tu es grand, tu es beau, tu es le fils de Dieu », ou quelque chose d'analogue, il y ajoute foi, le délire de grandeur est né. « Dans certains cas, disent MM. Magnan et Sérieux, c'est une *hallucination* qui fait naître d'emblée l'idée ambitieuse: une de nos malades s'entend appeler Reine de France; un persécuté cité par M. Briand, s'entend, au sortir d'un cabaret, saluer du nom de « Napoléon. » Une femme, après dix ans de persécution, entend la voix de Dieu: « Tout ce que tu diras arrivera », elle se croit aussitôt prophète; son langage et ses gestes changent à partir de ce jour » [p. 91].

Néanmoins, MM. Magnan et Sérieux se déclarent [p. 92] « portés à admettre que l'hallucination... ne suffit point à elle seule pour créer le délire ambitieux »; j'irais volontiers plus loin: je trouve parfaitement invraisemblable qu'une hallucination, ou même une suite d'hallucinations suffise à bouleverser les convictions du malade ou à déterminer une évolution de son délire, tandis que toutes les perceptions réelles, tous les faits, généralement en contradiction avec ce délire n'ont pu, durant une longue suite d'années, le modifier le moins du monde. Comment d'ailleurs expliquer l'apparition de ces hallucinations nouvelles? On pressent, pour ainsi dire, que cette hypothèse mènerait à une pétition de principe.

En fait, toutes les fois qu'il m'est arrivé d'observer des hallucinations de ce genre, c'était chez des individus déjà mégalomanes; leur mégalomanie n'était peut-être pas encore aussi grossière qu'elle l'est devenue dans la suite, mais elle n'était pas moins riche, et particulièrement ils avaient de ces convictions de « grandeur morale » que j'ai dit être ordinairement précoces.

Une seconde hypothèse, plus spécieuse, est celle de la transformation logique des convictions délirantes; la voici, telle que l'exposent MM. Magnan et Sérieux: « Ce passage des idées de persécution aux idées ambitieuses se fait souvent, comme le dit

Foville, par *déduction logique*: les persécutés se disent qu'ils doivent être de grands personnages pour que, pendant de longues années, on se soit donné la peine de les tourmenter ainsi, pour qu'ils aient inspiré tant d'envie, et attiré sur leur tête des haines aussi acharnées. Une de nos malades, après avoir longtemps prétendu qu'on lui paralysait le cerveau, qu'on lui enlevait ses facultés, s'écria un jour: « Si je n'avais pas eu d'intelligence, on « ne m'aurait pas frappée: on a vendu ma fierté 15 000 francs, « mon caractère 45 000 francs » [p. 90]. Le persécuté « réfléchit sur son cas, dit M. Toulouse [5 décembre 1903, p. 712, col. 2], et se demande s'il a fait à autrui quelques torts qui puissent justifier ces représailles. Comme il ne trouvera rien, il se demande si ces persécutions n'ont pas un but intéressé. Mais il est pauvre (M. Toulouse n'a-t-il jamais rencontré de mégalomanes riches?); que peut-on alors vouloir de lui? Comme les persécuteurs s'acharnent, il faut qu'il ait une valeur ignorée de lui-même. Il est peut-être l'enfant naturel d'un grand personnage, et l'on aurait intérêt à le faire disparaître ».

Il est certain que beaucoup de paranoïaques imaginent des relations logiques de ce genre entre les persécutions qu'ils subissent, et la conviction qu'ils ont de leur importance; probablement même, cela contribue à fortifier, à ancrer d'avantage dans leur esprit la conviction délirante, mais cela ne prouve nullement qu'ils soient arrivés de la première conviction délirante à la seconde par déduction raisonnée.

Je ne dirai pas comme M. Christian [23 mai 1887, pp. 297-299] que ces aliénés ne soient pas aptes à tirer des déductions semblables, loin de là, puisqu'ils passent leur vie à tirer des déductions fort logiques de tout ce qu'ils observent ou croient observer, seulement, la déduction en question, précisément, me paraît très contestable et tout à fait boiteuse: de ce que tout le monde s'acharne contre moi, je puis bien conclure, évidemment, que « j'en vaux la peine », mais de ce que tout le monde affecte de me mépriser, de ce que l'on cherche à se débarasser de moi par tous les moyens, de ce que l'on cherche à m'acculer au suicide, etc., etc., je pourrais conclure non moins légitimement que « je le

mérite », que je suis un être vil, méprisable et éminemment nuisible. Donc, pourquoi cette unanimité des persécutés à faire toujours le premier raisonnement et non le second ?

D'ailleurs, ce raisonnement, en admettant qu'il suffît à expliquer la naissance des convictions de grandeur matérielle (richesse, puissance, souveraineté, etc.), n'expliquerait pas les convictions de grandeur morale : la grandeur morale, ou plus exactement, la beauté morale, n'a pas pour conséquence logique d'exciter la jalousie et d'attirer sur celui qui en est doué les injures et les persécutions.

Il convient de noter enfin que l'on ne parvient pas à mettre le persécuté sur la voie des idées ambitieuses en faisant valoir les arguments ci-dessus — ni aucun autre d'ailleurs — il semble arriver à ses convictions par une sorte de fatalité, sans qu'aucun des raisonnements que l'on fait devant lui paraisse avoir la moindre influence, positive ou négative.

II. — A mon avis les convictions délirantes de grandeur seraient l'effet, le résultat, mais non une conséquence logique des convictions délirantes de persécution. En outre leur développement serait favorisé par ce fait qu'elles naissent dans des conditions et sur un terrain exceptionnellement favorables.

Les convictions délirantes de grandeur sont un effet des convictions délirantes de persécution.

Il n'est pas besoin d'être médecin aliéniste pour avoir observé que, en règle générale, la persécution (j'entends la persécution réelle) lorsqu'elle est continue et suffisamment prolongée, et si elle n'abrutit pas la victime rapidement, produit fatalement un état presque permament de rage impuissante avec tendance plus ou moins nette à des idées de grandeur. La victime, sous l'œil de ses persécuteurs prend l'habitude de se complaire dans la contemplation et dans l'exaltation progressive de son moi. Son activité ne pouvant presque plus s'exercer au dehors, se porte toute entière sur la culture égoïste de sa propre personnalité idéalisée avec plus ou moins de bonne foi et de sincérité. Une

vérité me paraissant ressortir incontestablement de l'étude biographique de tous les personnages célèbres, c'est que la confiance en soi et le sentiment de la valeur personnelle se développent surtout en présence des contrariétés provenant du milieu extérieur. Chez le persécuté, l'opposition entre le milieu extérieur et les tendances personnelles est portée à son comble, et ainsi s'expliquent, je crois, les idées de grandeur morale qui ne manquent pour ainsi dire jamais chez ces malades, et qui vont se développant sans cesse.

Un paranoïaque persécuté est en général plus poursuivi et plus cruellement traqué par ses persécuteurs imaginaires que ne le fût jamais aucune victime par des persécuteurs réels, et ces persécuteurs sont souvent *tout le monde* ou peut s'en faut; il est impossible que le malade ne fasse pas sans cesse une comparaison, un parallèle moral entre lui-même et ses ennemis, parallèle qui sera logiquement et forcément à son avantage; très vite, il arrive à cette conviction que l'humanité toute entière est composée d'êtres lâches et vils dont les uns se liguent pour tourmenter un innocent et dont les autres refusent de le défendre, tant par indifférence que par ignorance ou bêtise. Soit complètement seul, soit en compagnie d'un très petit nombre de personnes, ordinairement mortes ou très éloignées, ou purement imaginaires, il reste donc le représentant et le type de l'individu intelligent, vertueux et humain. Par suite de l'idéalisation expliquée dans le paragraphe précédent, les qualités dont il s'orne ainsi ne restent pas purement négatives, et il devient à ses propres yeux un type de grandeur d'âme et de valeur morale dépassant de beaucoup ce que l'on voit habituellement. Je crois que le double mécanisme que je viens de décrire entre en jeu chez tous les persécutés, et tous à mon avis ont des idées de grandeur morale, tandis qu'il en est beaucoup qui ne vont pas jusqu'aux idées de grandeur matérielle.

La troisième racine des convictions de grandeur me paraît naître au milieu des réflexions que fait nécessairement le malade sur les effets mêmes des persécutions qu'il subit. Nous avons vu quelle disproportion énorme existe d'ordinaire entre les moyens

employés par ses ennemis et les résultats obtenus: on a inventé des machines pour le dépecer, des procédés magiques ou autres pour lui faire perdre la mémoire, pour le rendre imbécile, pour pervertir son imagination, pour le pousser au crime ou au suicide; on a formé contre lui des ligues et des conjurations immenses, etc. Mais l'on n'arrive jamais à aucun résultat sérieux et durable; il conserve toujours un fond de santé d'intelligence et de moralité, on n'arrive pas à lui faire commettre les actes incohérents ou extravagants auxquels on le pousse. Il doit donc être doué d'une constitution physique, intellectuelle et morale hors pair: de là à se croire au-dessus du commun des hommes, non seulement par ses vertus, mais encore en tant que doué de pouvoirs matériels extraordinaires, il n'y a qu'un pas, et ce pas il le franchit d'autant plus facilement que les circonstances et le terrain psychologique même sont favorables à l'évolution d'une pareille conviction.

Les convictions délirantes de grandeur évoluent dans des conditions et sur un terrain exceptionnellement favorables. — Evidemment de pareilles idées sont pour tout le monde agréables à caresser. Mais pour le persécuté elles sont plus qu'une distraction, elles sont une ressource et un moyen de défense. Chez un individu traqué, et en opposition complète avec le milieu extérieur, la moindre pensée de supériorité qui vient à naître dans l'esprit ne peut-être qu'acceptée et cultivée avec passion; ce n'est pas à proprement parler une consolation que cherche la victime, mais une sorte de refuge contre les barbares du dehors. Tout individu, en contradiction avec le milieu extérieur, a tendance à se réfugier dans le rêve; le timide, l'hystérique, passent une bonne partie de leur vie au milieu de constructions imaginaires et personnelles; ils les ornent et les développent chaque jour avec persistance; pour le timide, elles sont une consolation, l'hystérique à force de les rêver finit souvent par les vivre, et chez le persécuté comme elles ont été crues dès le début, comme elles sont, dans une certaine mesure, logiques et raisonnables, elles aboutissent à la conviction délirante.

En dernier lieu, il faut considérer le terrain psychologique

sur lequel naissent les convictions de grandeur: le persécuté est ordinairement un orgueilleux, même avant de se croire persécuté; si bien que dans certains cas les convictions délirantes de grandeur peuvent apparaître dès le début, avant même que le délire de persécution soit nettement développé; je n'insiste pas pour le moment sur cette question du *caractère individuel* des persécutés, devant y revenir à propos des convictions délirantes de persécution elles-mêmes.

SECTION II. — GENÈSE DES CONVICTIONS DÉLIRANTES DE PERSÉCUTION ET DES HALLUCINATIONS VERBALES.

Il est malheureusement moins facile d'expliquer l'apparition des convictions délirantes de persécution que d'expliquer celle des convictions délirantes de grandeur. Sans vouloir traiter ici la question à fond, je me propose surtout d'examiner leurs rapports avec les troubles de la perception. Les illusions et les hallucinations semblent être l'illustration de la conviction délirante, et la conviction délirante semble être le résumé de ce que le malade croit voir et entendre. Quels peuvent donc être les rapports réels qui existent entre les deux catégories de phénomènes?

I. — D'une façon générale, on peut concevoir deux sortes de liaisons entre une idée acceptée ou non et les troubles perceptifs.

Nous avons vu, à propos de la perception du langage notamment, que l'influence de l'idée sur la perception était énorme. Je rappelle un exemple bien banal : celui qui connaît plus ou moins exactement le sens de ce qui est écrit sur une affiche peut la lire de très loin et voit des caractères distincts là où celui qui ne sait pas de quoi il s'agit, ne perçoit que des traits confus. En outre, je crois avoir montré, en deux études publiées antérieurement au présent travail, que si, dans le rêve, les hallucinations fournissent une sorte de prétexte ou de matière à la réflexion et à des considérations plus ou moins abstraites, réciproquement les idées du sujet influent sur la série des perceptions fausses et se traduisent plus ou moins en hallucinations. J'ai, en

somme, mis en lumière deux processus inverses, la pensée agissant sur la perception ou sur l'hallucination et l'hallucination ou la perception influant sur la pensée.

Dans les états d'aliénation mentale il est évident que nous pouvons retrouver l'un et l'autre de ces processus ; mais l'équilibre est ordinairement rompu et nous avons à faire souvent soit à l'un d'eux presque seul, soit à l'autre.

C'est ainsi qu'il existe des délires qui peuvent être qualifiés d'hallucinatoires, le phénomène essentiel paraissant être l'hallucination : le malade peut avoir des convictions délirantes, mais elles sont ou ont été engendrées par l'ensemble de troubles de la perception, elles résultent de l'interprétation qu'il fait de ce qu'il voit, sent ou entend. On pourrait imaginer par exemple un individu ayant une hallucination qui lui fait voir des flammes et concluant de là qu'il y a un incendie que des ennemis à lui ont allumé ; cette conviction fausse serait bien alors engendrée par une perception fausse ; un tel processus se trouve, à peu de choses près, réalisé dans les délires toxiques, notamment dans les délires produits par le hachisch, l'opium ou l'alcool.

On observe au contraire des délires où les hallucinations ne sont manifestement que des symptômes secondaires engendrés par des convictions fausses. Le schéma, pour ainsi dire, de ces délires se trouve réalisé chez l'hystérique à qui l'on a suggéré la présence d'un objet qui n'existe pas ; affirmez à un malade en état de suggestibilité, qu'il y a devant lui un serpent, cette idée étant acceptée immédiatement amène la perception fausse d'un serpent.

Ce n'est là cependant qu'une division assez grossière et incomplète, pour deux raisons au moins. La première est qu'il y a parmi les états intellectuels pathologiques des variétés mixtes : Soit, par exemple, le délire des alcooliques chroniques qui est souvent considéré par les psychologues comme un type de délire hallucinatoire : les hallucinations qui en constituent la trame ont toujours plus ou moins une forme persécutrice, il est impossible d'expliquer cette tendance constante si l'on n'admet pas que tout en provoquant les hallucinations, l'alcoolisme produit un autre trouble de nature certainement très différente. La seconde raison

est que la déformation du monde extérieur caractéristique de la première catégorie peut être due dans certains cas à autre chose qu'à des convictions fausses proprement dites.

La distinction mérite cependant d'être conservée, provisoirement au moins, et nous devrons l'avoir présente à l'esprit lorsque nous examinerons les hallucinations des persécutés au point de vue des conditions psychologiques de leur apparition.

II. — La première idée qui se présente à l'esprit de l'observateur non averti causant avec un persécuté, c'est que la conviction délirante est secondaire à l'hallucination. Cela a été soutenu d'ailleurs, non seulement par les malades eux-mêmes, qui ne voient évidemment pas d'autre origine à leurs convictions que ce qu'ils voient et entendent autour d'eux, mais par quelques médecins. En Allemagne, il y a environ quarante ans, on admettait couramment que l'hallucination de l'ouïe constituait la base du délire de persécution, et quelques observateurs systématiques à outrance proposèrent d'opérer les malades, de déterminer chez eux une surdité psychique artificielle par destruction d'une portion de l'écorce cérébrale. Ils supposaient que le malade ne comprenant plus la signification des mots cesserait d'être persécuté. On trouve comme un reste de cette théorie dans celle que nous avons examinée à propos des convictions délirantes de grandeur, théorie consistant à attribuer l'apparition de ces idées de grandeur à des hallucinations : nous avons été obligés de la rejeter à ce moment, et elle ne paraît pas plus propre à expliquer l'apparition des convictions délirantes de persécution.

Il serait étrange que ces malades qui ont, à un certain moment, autant sinon plus de perceptions normales que d'hallucinations fissent un choix et ajoutassent foi uniquement à leurs hallucinations. Lorsque le malade entend par exemple la voix du médecin qui raisonne avec lui et cherche à le persuader, pourquoi ne se laisse-t-il jamais convaincre, pourquoi son esprit se refuse-t-il à fonder sur ces perceptions des convictions raisonnables, tandis qu'il bâtit des systèmes extravagants uniquement parce que ces systèmes cadrent bien avec ses hallucinations ?

En outre si l'on accepte cette théorie, il faut expliquer ce qui engendre l'hallucination et l'on n'a fait que reculer la difficulté. Dans un cas de délire non systématisé, on peut admettre que l'hallucination est engendrée par quelques troubles vagues et non définis ; mais pourquoi les hallucinations des persécutés sont-elles toutes désagréables systématiquement ? C'est ce que la théorie n'explique pas ; elle ne nous met même pas sur la voie d'une explication.

III. — Un assez grand nombre d'auteurs ont adopté la théorie inverse. Pour eux les hallucinations seraient secondaires à la conviction délirante, ce que l'on pourrait formuler grossièrement ainsi : le malade a des idées fausses sur tout ce qui l'environne et à force de croire que les choses ne peuvent être que conformes à ses convictions, il finit par les voir et les entendre ainsi. « Je crois, dit M. Chaslin [1890, p. 8], que dans le délire de persécution... l'idée délirante est la première en date. » — « Les hallucinations, lorsqu'il en existe, dit M. Séglas [1895, p. 284], sont créées à l'appui de ce délire, le personnifient en quelque sorte. »

On peut, en faveur de cette théorie, présenter deux arguments : le premier c'est que la maladie commence avant les hallucinations, le deuxième c'est que cette théorie explique facilement la systématisation, l'existence d'un caractère spécial commun à toutes les hallucinations : si toutes les hallucinations sont engendrées par des idées de persécution, il est bien naturel qu'elles aient toutes un caractère persécuteur.

Reste à examiner par quel mécanisme l'idée délirante va engendrer l'hallucination.

Jean-Pierre Falret, le premier je crois qui ait soutenu cette hypothèse, a résumé ainsi son explication. « On conçoit, dit-il, que vivement préoccupé de ces idées, le malade les formule dans sa tête par des paroles. » [1864, pp. 255-256].

Si je comprends bien sa pensée, il s'agit de la transformation de l'idée en une série de représentations objectivées : parmi les images associées qui entrent dans le système constituant l'idée,

certains groupes se développent particulièrement et prennent la forme hallucinatoire.

Le premier défaut de la théorie de Falret est qu'elle conviendrait à n'importe quelle espèce de convictions délirantes : Un malade se persuade qu'il est persécuté et cette idée s'exprime dans son esprit par des paroles ; mais pourquoi d'autres malades qui ont d'autres convictions tout aussi puissantes ne les entendent-ils pas se formuler aussi ?

Nous connaissons des hallucinations qui sont engendrées par un mécanisme de ce genre ; telles, notamment, celles qui accompagnent parfois les idées obsédantes, celles qui, chez certains délirants mystiques, se produisent après ces phénomènes d'entraînement que constituent la plupart des pratiques d'ascétisme, et celles qui se produisent chez les hystériques délirants. Mais toutes ces hallucinations diffèrent beaucoup de celles des persécutés.

Certains malades, obsédés par une idée fixe, finissent par avoir devant les yeux la représentation visuelle de ce à quoi ils pensent continuellement : l'idée se traduit en hallucination. J'ai soigné une malade, K. C., obsédée par les idées de férocité, de carnage, qui de temps en temps voyait apparaître devant elle une tête de tigre fort nette. D'autres finissent par entendre formuler à leur oreille les pensées qui les préoccupent. Mais ces hallucinations ne ressemblent nullement à celles des persécutés : le malade n'y croit pas. Il n'y croit pas parce qu'il ne croit pas à son idée et aussi peut-être parce que l'hallucination paraît avoir quelquefois un aspect fantastique et irréel qui l'empêche d'être confondue avec une perception vraie. Ces hallucinations sont d'ailleurs rares.

Les hystériques et les délirants mystiques croient au contraire, fermement à leurs hallucinations, mais chez eux l'hallucination survient toujours dans une sorte d'état de rêve ou d'extase pendant lequel ils perdent, pour ainsi dire, tout contact avec la réalité extérieure. En d'autres termes, chez eux, les hallucinations ne sont pas mélangées avec les perceptions.

Une autre objection grave que l'on peut faire à la théorie de Falret est celle que l'on peut tirer de l'examen du contenu des

hallucinations des persécutés. Le persécuté croit être persécuté, c'est là — comme nous l'avons vu — la formule unique et très simple qui résume son délire. Comment faire sortir de cette idée, la multitude infinie d'hallucinations qui vont l'assaillir? « On conçoit, disait Falret [1864, p. 255], que vivement préoccupé de ses idées, le malade les formule dans sa tête par des paroles. » Ainsi que le fait très justement remarquer M. Chaslin [1890, p. 7], « ces explications visent le cas où l'idée délirante serait une idée abstraite ; où le mot jouerait comme *signe* un rôle prédominant. Mais chez le persécuté l'idée délirante n'est pas si abstraite qu'elle paraît : le mot persécution, ou la phrase *on me persécute* ne représente que l'ensemble des persécutions subies par le malade. C'en est l'expression extérieure. Le malade aura beau se prononcer à lui-même : on me persécute, cela pourrait aboutir tout au plus à ce que le malade répétât involontairement : on me persécute; il me paraît difficile d'en faire sortir l'hallucination de l'ouïe « cochon, vache, p... ».

Enfin, la théorie de M. Falret implique nécessairement la présence constante de l'idée de persécution dans l'esprit du malade, ce qui n'est pas.

M. Chaslin a imaginé une sorte de perfectionnement du mécanisme proposé par Falret : il admet, lui aussi, que la conviction délirante est antérieure aux hallucinations, mais l'idée fausse ainsi acceptée par le sujet aurait en quelque sorte une forme concrète : « Cette idée, dit-il [1890, p, 8], n'est pas une idée abstraite ; c'est un *fait* qu'elle représente dans l'esprit du malade persécuté, et ce par l'intermédiaire d'images surtout auditives et non par des images visuelles. Ce sont ces images auditives qui, ultérieurement, en se développant, deviennent des hallucinations. Le mécanisme organique mystérieux qui fait apparaître les idées délirantes, ne fait pas apparaître suivant nous, cette idée sous la forme abstraite exprimée par le mot, on me persécute (elle serait incompréhensible pour le malade), mais bien sous la forme d'idées de faits : ces faits sont des *mots entendus* : je veux dire que le malade *s'imagine* que des mots ont été prononcés. » Si je comprends bien la pensée de M. Chaslin, le mécanisme dont il parle ici présente-

rait la plus grande analogie avec ce que j'ai appelé dissociation des idées en leurs images constituantes élémentaires, dissociation en conséquence de laquelle les images en question apparaissent sous une forme hallucinatoire : c'est ainsi que se produisent un grand nombre des hallucinations du rêve, développement concret et objectif d'idées qui, à l'état de veille, seraient restées à l'état abstrait. La conviction délirante de persécution dans cette hypothèse engendrerait les hallucinations par un mécanisme ressemblant beaucoup à celui qui est mis en jeu lorsqu'une hallucination est engendrée par une idée fixe subconsciente quelconque, et les hallucinations produites par ce mécanisme se rapprocheraient beaucoup comme forme et circonstances d'apparition, des hallucinations obsédantes des hystériques. Je crois que toute autre est l'origine des hallucinations des persécutés. En dehors de la question de l'époque d'apparition des hallucinations par rapport à l'époque d'apparition de l'idée délirante, la plus grosse objection que l'on puisse faire à cette théorie est que si l'on arrive assez bien, au moins en apparence, à expliquer par le mécanisme supposé par M. Chaslin l'apparition des hallucinations de l'ouïe, on s'explique mal leur prédominance sur celles de la vue, on ne peut guère expliquer l'apparition de celles de la sensibilité générale, du goût ou de l'odorat : ces hallucinations ont dans la plupart des cas une importance très grande, tandis que dans le langage intérieur ou, si l'on veut, d'une façon générale dans l'idéation, les images correspondantes ne jouent qu'un rôle sinon nul, du moins très secondaire.

Il y a d'ailleurs, s'opposant à toute théorie faisant de l'idée délirante le phénomène primitif, un argument de fait, adopter ces théories, c'est admettre que le malade a des idées qu'il est persécuté avant d'avoir aucune hallucination, aucune illusion, aucune interprétation délirante, or, cela est en opposition avec les données de l'observation clinique : On ne voit pas un persécuté au début tenir la conversation suivante : « Je suis inquiet, je crois qu'on me veut du mal, qu'on cherche à me nuire. — Que vous a-t-on donc fait ? — Rien, mais j'ai cette idée-là tout de même. » C'est cependant le langage qu'il devrait tenir au début, dans cette

période d'inquiétude où il n'est pas encore victime de fausses perceptions ; son délire devrait alors être une sorte de délire d'attente, non sans points de ressemblance avec celui du mélancolique. Or, on n'observe rien de semblable. Pendant cette période de début où le malade n'est pas halluciné, il n'est pas persécuté non plus, il est gêné, ennuyé, obsédé dans une certaine mesure mais non par une idée particulière. Il cherche et il trouve à la fois le délire et les hallucinations. Il est contraire aux faits de dire qu'ayant trouvé ce délire il fabrique avec, ses hallucinations. Le délire et les hallucinations se construisent simultanément et apparaissent à la même époque. Je crois que les seules hypothèses acceptables seront celles qui permettront d'expliquer l'apparition simultanée du délire et des hallucinations. Il faut donc admettre que les deux phénomènes sont engendrés par un mécanisme commun.

IV. — En fait de mécanismes capables d'influer à la fois sur les perceptions et les convictions d'un individu, on n'en peut guère admettre que deux.

Ou bien les convictions et les perceptions sont influencées par une modification de l'état cenesthésique, ou bien elles le sont par suite d'un état particulier des tendances générales qui constituent le caractère individuel.

L'état cenesthésique est constitué par l'ensemble des perceptions correspondant aux modifications physiologiques de notre organisme tout entier et c'est cet état cenesthésique qui constitue d'une part, le ton affectif général à chaque moment de la vie et d'autre part, joue le rôle essentiel dans la constitution de l'idée du moi. L'état cenesthésique influe aussi considérablement sur les perceptions et sur les convictions : c'est un fait d'observation commune que nos convictions varient selon que nous sommes en bonne ou en mauvaise santé, selon que nous sommes fatigués ou dispos, selon que notre état cenesthésique en un mot est bon ou mauvais : je cite seulement pour mémoire et comme exemple universellement connu l'apparition ou la réapparition des convictions religieuses coïncidant avec les périodes de dépression. Il

est non moins certain que l'état cenesthésique agit sur les perceptions même chez un sujet normal ; placez un peintre, c'est-à-dire quelqu'un qui sait voir et rendre compte de ce qu'il voit, devant un paysage, non seulement les émotions qu'il éprouvera seront différentes selon son état de santé, mais les couleurs même et les lignes le seront également ; il verra le paysage tout autrement.

La psychologie pathologique nous montre un délire presque entièrement engendré par des modifications de l'état cenesthésique, et pouvant s'accompagner d'hallucinations. C'est celui des mélancoliques. Je ne puis faire ici une étude, même abrégée de la mélancolie et de l'origine des convictions délirantes dans cette affection. On trouvera la question fort bien exposée dans le petit livre de M. Dumas intitulé : « *Les états intellectuels dans la mélancolie.* » La question est certainement plus compliquée que M. Dumas ne le laisse paraître. Cependant ce livre montre très bien l'angoisse, générale et vague, les sensations de constriction thoracique et un sentiment d'inquiétude analogue à celui qui accompagne le remords chez les gens normaux, donnant naissance à tout un délire de culpabilité.

On a tenté d'expliquer de la même façon le délire de persécution; dans son livre intitulé « *Le sentiment de la pénsée* » M. Godfernaux consacre un certain nombre de pages à cette interprétation et admet que dans le délire de persécution, c'est un trouble général de l'état cenesthésique qui engendre les convictions délirantes ; mais la démonstration qu'il tente n'est nullement convaincante, les quelques observations qu'il donne sont de seconde main, elles sont fort peu détaillées, incomplètes même, et de tous points insuffisantes pour servir de base à une théorie psychologique quelconque. Il ne nous démontre nullement qu'il y ait chez le persécuté un trouble cenesthésique appréciable et primitif. C'est qu'en effet les persécutés sont ordinairement des individus très bien portants physiquement, qui vivent fort longtemps sans que leur délire fasse autre chose que progresser et s'étendre, et qui ne présentent pas apparemment de troubles de l'émotivité autres que ceux qui sont manifestement secondaires au délire lui-

même. Les mélancoliques, au contraire, ont des troubles de l'émotivité énormes avec un délire infiniment moins important le plus souvent.

V. — Il ne nous reste donc pour expliquer le délire de persécution que la seconde hypothèse à savoir celle d'un trouble du caractère.

M. Jean-Pierre Falret avait admis, il y a quarante ans, que le délire de persécution avait pour base un trouble profond du caractère du malade ou plus exactement une sorte d'infirmité, de malformation congénitale de ce caractère évoluant d'une manière presque fatale et finissant par se traduire en convictions délirantes et en hallucinations. Cette théorie eut peu de succès en France, mais elle fut acceptée en Allemagne et en Italie et elle nous revient maintenant des Allemands notamment admettant assez généralement que ce qu'ils appellent paranoïa, consiste essentiellement en un trouble du caractère individuel.

Cette théorie de la paranoïa ainsi présentée constitue en réalité une hypothèse qu'il importe de ne pas confondre avec l'interprétation que je proposerai pour l'origine psychologique du délire et des hallucinations : c'est une hypothèse *médicale* relative à l'étiologie de l'affection en question, son caractère essentiel est de considérer cette affection non comme une maladie acquise, mais comme le développement d'une sorte d'infirmité : le paranoïaque naît avec un caractère mal fait ; cela peut passer inaperçu au début de son existence, cela reste même nécessairement inaperçu pendant l'enfance et l'adolescence, tant que le caractère n'est comme l'on dit « pas encore formé » ; mais à un certain moment de l'existence, soit d'une façon purement spontanée, soit sous la poussée des circonstances extérieures, la malformation psychique s'exagère, comme s'exagèrent dans les mêmes conditions certaines malformations physiques, et il en résulte la folie de la persécution. Cette hypothèse très discutée ne nous intéresse pas spécialement : en disant que c'est dans un trouble du caractère qu'il convient de chercher l'explication des phénomènes paranoïaques, je ne veux rien préjuger

relativement à l'origine de ce trouble; qu'il soit le développement d'un vice congénital, ou qu'il soit acquis, qu'il soit dû à des infections ou à des troubles circulatoires, à des troubles fonctionnels ou à des lésions grossières, peu importe pour le psychologue; ce que je veux dire, c'est que nous ne comprendrons le mécanisme qui régit l'évolution simultanée du délire et des hallucinations ni dans un trouble de l'imagination seule, ni dans un trouble de la volonté et de l'émotivité, mais dans un trouble beaucoup plus profond, portant sur l'ensemble des lois qui régissent l'esprit du malade. C'est ce que je vais essayer de faire au moins entrevoir.

On conçoit généralement le caractère comme une entité vague qui, malgré les intéressantes recherches d'un grand nombre d'auteurs, est encore fort mal élucidée. Toute explication, basée sur l'hypothèse d'un trouble du caractère, risque donc de rester extrêmement confuse. Je vais essayer néanmoins de préciser un peu.

Lorsque l'on prétend connaître le caractère de quelqu'un, cela signifie que l'on se croit capable de prévoir ce qu'il fera dans des circonstances données; si je prétends savoir qu'un individu a le caractère orgueilleux, cela veut dire que je crois que, flatté ou insulté, il réagira de telle ou telle façon déterminée; lorsque nous disons qu'une personne a mauvais « caractère », cela veut dire que nous savons comment elle se conduira si on lui marche sur le pied.

Pour exprimer cela d'une façon un peu scientifique, on peut définir le caractère comme l'ensemble des tendances propres à chaque individu et le faisant réagir d'une certaine façon dans certaines circonstances.

Je ne chercherai pas à préciser quelles tendances exactes peuvent être perverties dans le délire de persécution. Ce serait une entreprise difficile, une monographie à faire et cela sortirait tout à fait de notre sujet. Je dirai seulement que ce qui me paraît essentiellement anormal dans les tendances fondamentales du persécuté, ce sont les tendances de défense. Le persécuté est un individu qui se défend trop, ou si l'on veut, qui se tient trop sur la défensive, qui tend à se défendre dans toutes les circons-

tances de la vie, même lorsqu'il n'a aucune raison de supposer qu'on puisse l'attaquer.

Ce qui nous importe, c'est de savoir si cette hypothèse d'un trouble du caractère permet d'expliquer l'apparition des hallucinations.

Il résulte de tout ce que nous avons dit dans le cours de ce volume que dans la perception une part très faible seulement est constituée par la sensation. Le rôle des sensations élémentaires est surtout un rôle évoquateur. Elles évoquent des images-souvenirs en grand nombre, mais bien déterminées à l'état normal. La synthèse de ces images avec les sensations constitue une grande partie de la perception. L'éveil de certaines images de préférence aux autres, sorte de choix inconscient et automatique, fait dans l'inépuisable réserve de toutes celles que peut éveiller une sensation élémentaire donnée est surtout déterminée par les circonstances extérieures, c'est-à-dire par l'ensemble des perceptions qui ont précédé immédiatement la sensation actuelle; mais il est déterminé aussi par les tendances propres à l'individu considéré, tendances jusqu'à présent mystérieuses, c'est-à-dire très mal connues mais qui entrent sans aucun doute pour une part importante dans l'ensemble de celles qui constituent le caractère individuel.

Je disais d'autre part que la sensation est accompagnée d'une réaction de l'organisme entier. Il faut nous rappeler ici ce qui a été dit à propos de la perception brute, à savoir que la perception correspond avant tout à des modifications de l'organisme qui réagit dans toutes ses parties à l'impression sensorielle. Déjà j'avais fait remarquer que cette réaction, et par suite la perception même, variaient forcément comme les tendances individuelles. Aucun de nous ne réagit exactement comme son voisin; mais comme chez tous les individus qualifiés de normaux, les ressemblances sont nombreuses, plus importantes en somme que les différences, leurs constructions perceptives ont toujours une partie commune pratiquement plus importante que les parties dissemblables. On peut admettre que chez le persécuté les tendances réactionnelles sont anormales; et, de même que son

caractère psychique était tel que les images évoquées par la sensation n'étaient pas celles de tout le monde, de même, ce que l'on pourrait appeler son caractère corporel physiologique est également tel que les réactions de son organisme à l'impression sensorielle ne sont pas ce qu'elles seraient chez un individu normal.

Cette façon de concevoir le délire de persécution explique pourquoi ils ont surtout les hallucinations de l'ouïe, question dont bien des auteurs furent embarrassés : ce qu'ils ont surtout, ce ne sont pas des hallucinations de l'ouïe, ce ne sont pas même à proprement parler des hallucinations verbales, ce sont des hallucinations attribuées à une personne vivante ; ils ont une irrésistible tendance à attribuer tout ce qui se passe autour d'eux à une volonté, à une volonté étrangère, en opposition directe avec la leur ; cela est tout à fait conforme à la nature de leur caractère s'ils sont par hypothèse des individus qui se défendent trop ; l'hallucination rapportée à des êtres extérieurs cadre avec le fond de leur caractère et avec le fond de leur délire, les trois choses vont parfaitement bien ensemble et s'expliquent les unes par les autres.

Encore une fois, je ne prétends pas élucider complètement la genèse de ces phénomènes, mais seulement en proposer une explication ayant quelque vraisemblance.

CONCLUSION

Il est assez difficile de donner une conclusion au sens propre du mot à un travail qui n'avait pour but de démontrer aucune thèse précise, à un travail où je me proposais simplement d'étudier quelques points relatifs à la fonction du langage. Néanmoins, il me semble, que l'on en peut systématiser les résultats particuliers les répartissant en deux catégories, les uns plus particulièrement relatifs au langage lui-même, les autres plus généraux et touchant aux rapports de cette fonction avec l'ensemble des phénomènes psychologiques.

Je ne veux pas insister sur les premiers qui consistent surtout dans la constatation d'une liaison extrêmement serrée entre les systèmes verbaux d'images auditives et les systèmes verbaux d'images kinesthésiques, entre la parole entendue et la parole répétée, entre la parole intérieure et l'articulation intérieure. Sans avoir étudié avec détails le langage intérieur, je crois avoir suffisamment insisté sur ce fait, que de toutes les formes de langage intérieur les deux essentielles étaient la parole et l'articulation. De là, sans doute, cette prépondérance manifeste du langage oral sur toutes les autres formes, et notamment cette difficulté qu'ont les langages écrits, quels qu'ils soient, à se suffire à eux-mêmes, à se passer d'un langage intermédiaire entre eux et la pensée, difficulté qui pouvait être déjà pressentie dès après la revue rapide que nous avions faite des différents signes verbaux et, en particulier, des différents systèmes d'écriture.

D'un intérêt beaucoup plus général pour le psychologue est la

question des rapports du langage en tant que fonction avec l'ensemble des phénomènes psychologiques.

A première vue, le langage semble ne représenter qu'une partie de l'état mental du sujet, son état intellectuel, et encore dans cet état intellectuel uniquement ce qu'il désire communiquer, faire paraître au dehors ; c'est la conception vulgaire : la parole a été donnée à l'homme pour exprimer sa pensée. A lire même certains ouvrages classiques, le langage n'est en outre de cela tout au plus qu'un procédé de perfectionnement intellectuel ayant pour effets, d'une part, lorsqu'il est perçu, d'enrichir l'imagination en y faisant naître de nouvelles combinaisons de représentations, et d'autre part de faciliter le classement des idées, de mettre en quelque sorte de l'ordre dans l'intelligence. Quoique ces vues soient en fait exactes, elles sont fort incomplètes : prises strictement à la lettre, elles feraient du langage quelque chose de surajouté et de relativement indépendant, une fonction de luxe, presque un art d'agrément. De là en grande partie l'impuissance où l'on se trouve d'en concevoir clairement l'origine ; si bien que les uns font de la parole une sorte d'invention plus ou moins artificielle à l'instar de l'écriture, tandis que les autres sentant confusément tout ce que son développement implique d'inconscient et de fatal font de la fonction verbale un instinct, mais un instinct dont ils ne montrent pas les racines plongeant dans l'ensemble des tendances de l'esprit humain, un instinct qui semble toujours plus ou moins tombé du ciel.

Il y aurait lieu évidemment de chercher à replacer complètement la fonction langage dans son cadre normal, à l'étudier dans ses connexions avec les tendances naturelles ou instincts ; j'ai reculé devant les difficultés de cette étude qui me paraît prématurée, mais ce que je n'ai pas voulu faire au point de vue général, j'ai tenté de le faire dans une certaine mesure, à un point de vue plus restreint : je n'ai pas voulu perdre l'occasion de montrer combien chez chaque individu pris en particulier, le langage tient par des racines profondes à tout le mécanisme psychologique. Il n'y a sans doute là rien de bien nouveau : la correspondance entre l'émission du langage et les tendances individuelles

a été étudiée, sinon parfaitement élucidée et, en outre des questions relatives à l'expression des émotions et tendances par la parole, la graphologie n'est pas autre chose en somme que l'étude empirique de la façon dont ces mêmes émotions et tendances se réfléchissent dans le langage écrit. Mais souvent on semble oublier le rôle beaucoup plus considérable que joue la réaction individuelle dans le langage perçu.

Dès la deuxième partie, c'est-à-dire dès que nous eûmes quitté définitivement la théorie pour l'observation, nous avons pu voir que l'union intime existant entre la parole perçue et la parole répétée introduit déjà dans la perception même une réaction de l'organisme. Même en s'en tenant au point de vue intellectuel, un élément essentiel de la perception verbale est la préexistence de l'idée, c'est-à-dire d'une accumulation de notions déjà élaborées par le sujet ; mais nous avons vu presque aussitôt qu'à cette influence de l'idée s'ajoutait l'influence d'une réaction totale de la personnalité faisant de toute perception verbale une œuvre vraiment individuelle, différant sensiblement d'une personne à l'autre. En passant à l'étude des cas pathologiques dans la quatrième partie, nous avons même pu constater une singulière hypertrophie de cette réaction individuelle, allant jusqu'à absorber en quelque sorte tout élément étranger, allant jusqu'à déformer complètement et systématiquement la perception, et jusqu'à créer à elle seule, des perceptions fausses.

OUVRAGES CITÉS

N. B. — Les ouvrages précédés d'une astérisque * sont ceux que je n'ai pas eus entre les mains.

[AHUMADA (Térèse de)]. — Œuvres de s. Térèse, trad. d'ap. les mss. originaux par le P. Marcel Bouix, 2e éd., t. I: *Vie de s. T. écrite par elle-même*. Paris, Lanier, **1857**, in-8, xx-680 pages.

ALVAREZ DE PAZ. — *De inquisitione pacis, sive studio orationis libri V...* Operum, t. III. Nunc primum in lucem emissus. Lugduni (apud Horatium Cardon), 1617, in-4 [xxviii pages]-1540 col.-[xxxi pages].

AMMAN (Johann Conrad). — *Dissertatio de loquela quæ non solum vox humana et loquendi artificium ex originibus suis eruuntur, sed et traduntur media quibus ii, qui ab incunabulis surdi et muti fuerunt, loquelam adipisci, quique difficulter loquntur, vitia sua emendare possint.* Amstelaedami (apud J. Wolters), **1700**, pet. in-8, xxiv-120 pages.

— ... *Surdus loquens, sive dissertatio de loquela, qua... traduntur media, quibus ii, qui ab incunabulis surdi et muti fuerunt, loquelam adipisci... possint.* Lugduni ; Batavorum (apud J. Delbeek), **1740**, pet. in-8, xxiv-120-viii pages.

BAILLARGER. — Extr. d'un mémoire intit. : *Des hallucinations, des causes qui les produisent et des maladies qu'elles caractérisent*, in Mém. de l'Acad. roy. de méd., t. XII, pp. 273-515. Paris, Baillière, **1846**, in-4.

BAIN (Alexander). — *A note on Dr Bastiam paper « on The physiology of Thinking »*, in The fortnightly Rev., vol. V, New Series, No XXVIII (vol. XI, Old Ser.), pp. 493-498. London, **1er avril 1869**, in-8.

BALLET (Gilbert). — *Le langage intérieur et les formes de l'aphasie*. Thèse... pour l'agrégation (sect. de méd. et de méd. légale) [Fac. de méd. de P.]. Paris, F. Alcan, **1886**, in-4, xv-208 pages; 2e éd., **1888**, in-12, xvi-174 pages.

* **BANTI (Guido).** — *Afasia e sue forme,* in Lo sperimentale, t. XLVII, p. 161. Florence, **1886**.

BASTIAN (H. Charlton). — *On the physiology of thinking,* in The fortnightly Review, vol. V, New Series, N° XXV (vol. XI, Old Series), pp. 57-71. London, **1er janv. 1869**, in-8.

BERGER (Philippe). — *Histoire de l'écriture dans l'antiquité.* Paris, Imp. nat., **1891**, in-8, xviii-389 pages.

BERGSON (Henri). — *Matière et mémoire.* Paris, F. Alcan, **1896**, in-8, iii-280 pages.

BERNARD. — *De l'aphasie et de ses diverses formes.* Paris, Delahaye et Lecrosnier, **1885**, in-8, 271 pages.

BERTRAND (Alexis). — *Lexique de philosophie.* Paris, Delaplane, **1892**, in-8, 220 pages.

BOIRAC (Émile). — [*Note sans titre sur la fausse-reconnaissance*], in Rev. philos., 1re an., t. I, n° 4, pp. 330-332. Paris, avril **1876**, in-8.

BONA (Le cardinal). — *De discretione spirituum,* auctore Johanne Bona... Romae (Typis et sumptibus Nicolaï Angeli Tinassii), **1672**, in-4, x-208 pages.

BONALD (L.-A.-G. de). — *Législation primitive considérée dans les derniers temps par les seules lumières de la raison...* Paris, Leclère, **an XI** (1802), 3 vol. in-8.
— *Recherches philos. sur les prem. objets des connaiss. morales.* Paris, Leclère, 1818, 2 vol. in-8.
— *Démonstration philos. du principe constitutif des sociétés...* Paris, Leclère, **1830**, in-8, 315 pages.

BONET (Juan Pablo). — *Reduccion de las Letras y arte enseñar á ablar los mudos.* En Madrid, por F. Abarca de Angulo, **1620**, in-4 [xxvi]-308-[xii] pages.

BOUILLAUD. — *Rech. cliniques propres à démontrer que la perte de la parole corresp. à la lésion des lobules antér. du cerveau, et à confirmer l'opinion de M. Gall sur le siège de l'organe du lang. articulé...* Acad. roy. de méd., le **21 fév. 1825,** in Arch. gén. de méd., 3e an., t. VIII, pp. 25-45. Paris, mai 1825, in-8.
— *Exposition de nouv. faits à l'appui de l'opinion qui localise dans les lobules antér. du cerveau le principe législateur de la parole ; examen prélim. des object. dont cette opinion a été l'objet.* Acad. de m., **29 oct. 1829,** in Bull..., t. IV, pp. 282-328. Paris, 1839-1840, in-8.
— *Rech. cliniques propres à démontrer que le sens du lang. articulé et le principe coordinateur des mouv. de la parole résident dans les lobules antér. du cerv.* Acad. de m., 22 févr. et 7 mars 1848, in Bull..., 12e an., t. XIII, pp. 699-719 et pp. 778-808, 811-813, 816. Paris, 1847-1848, in-8.
— *Discuss. sur la fac. du lang. articulé.* Acad. de m., **4 avr. 1865,** in Bull..., 29e an., t. XXX, pp. 575-60. Paris, 1864-1865.

BOURDON (B.). — *L'Évolution phonétique du langage,* in Rev. philos., 13e an., t. XXVI, no 10 (154e de la coll.), pp. 335-339. Paris, **oct. 1888,** in-8.
— *L'Expression des émotions et des tendances dans le langage.* Paris, F. Alcan, **1892,** in-8, 372 pages.

BRÉAL (Michel). — *Essai de sémantique.* Paris, Hachette, **1897,** in-8, 349 pages.

BRISSAUD (E.). — *Maladies de l'encéphale,* 1re partie, chap. VII : Aphasie, pp. 102-132, in *Traité de méd.* publ. sous la dir. de Charcot, Bouchard et Brissaud, t. VI. Paris, Masson, **1894,** in-8.
— [*Discuss. sur les aphasies*]. Congr. franç. de médecine, 1re sess. Lyon, 1894. Procès-verbaux, mém. et discuss., pp. 317-320. Paris, F. Alcan ; Lyon, Saux, **1895,** in-8, 926 pages.

BROCA. — *Remarques sur le siège de la fac. du lang. artic. suiv. d'une observ. d'aphémie (perte de la parole),* in Bull. de la Soc. anatom., 36e an., 2e sér., t. VI, pp. 331-357. Paris, **août 1861,** in-8.
— *Nouv. observ. d'aphémie prod. par une lésion des 2e et 3e circonvol. frontales,* ibid., pp. 398-407, **nov. 1861.**
— *Sur les mots aphémie, aphasie et aphrasie.* Lettre à M. le Pr Trousseau, in Gaz. des hôp., 37e an., no 9, pp. 35-36. Paris, **sam. 23 janv. 1864.**

— *Deux cas d'aphémie traumatique prod. par des lés. de la circonv. front. g...* Soc. de chirur., **24 févr. 1864,** in Bull. de Soc..., 2e sér., t. V, pp. 51-54. Paris, 1865, in-8.
— *Sur le siège du lang. artic. Aphémie traumatique. Lés. de 3e circonv. front. g.* Soc. d'anthropol., **21 avr. 1864,** in Bull. de Soc..., t. V, pp. 362-365. Paris, 1864, in-8.
— *Sur le siège de la face du lang. artic.* Soc. d'anthropol., **15 ju 1865,** in Bull. de la Soc..., t. VI, pp. 377-393. Paris, 1865, in-8.

[**BULWER (John)**]. — *Philocophus, or the deafe and dum mans friend, exhibiting the philosophical verity of that subt art which may inable one with an observant eie to heare wh any man speaks by the moving of his lips by I. B. Sirnam Chirosopher.* London, Humphrey Moseley, **1648,** pet. in-12 [x 191 pages.

CATTELL (James Mackeen). — *Ueber die Zeit der Erkennu und Benennung von schriftzeichen, Bildern und Farben,* Philosophische Studien..., t. II, pp. 634-650. Leipzig, Engelman **1885,** in-8.

CHARCOT. — Leçon recueillie par M. le Dr Ch. Féré. *Les diff rentes formes de l'aphasie. De la cécité verbale,* in Le Progr médical. 11e an., t. XI, no 23, pp. 441-444. Paris, **9 juin 1883,** in-
— *Des variétés de l'aphasie. De la cécité des mots* (suite). II. *Aph sie motrice,* ibid., no 24, pp. 469-471, et no 25, pp. 487-488. Pari 16 et 23 juin 1883, in-4.
— *Des variétés de l'aphasie. Aphasie motrice,* ibid., no 27, pp. 52 523. Paris, **7 juill. 1883,** in-4.
— *Un cas de suppression brusque et isolée de la vision menta des signes et des objets (formes et couleurs),* ibid., no 29, p. 56 571. Paris, **21 juill. 1883,** in-4.
— *Des différentes formes de l'aphasie. Aphasie motrice (ty Bouillaud-Broca),* ibid., no 44, pp. 859-861. Paris, **3 nov. 1883,** in-

CHRISTIAN. — [Discuss. sur le délire chronique]. Soc. médic psychol., **23 mai 1887** et **27 juin 1887,** in Annales méd. ps., 45e an 7e sér., t. VI, no 2, pp. 292-303 et 322-324. Paris, sept. 1887, in-

CHASLIN (Philippe). — *Contrib. à l'ét. des rapports du déli avec les hallucinations,* s. l. n. d., in-8, 26 pages [Extr. de Annales médico-psychol., t. XII, **juill. 1890**].

CLAVEAU (O.). — *De la parole comme objet et comme moye*

d'enseignement dans les institutions de sourds-muets. Rapport à M. le ministre de l'Intér. Paris, Imp. nat.., **1881**, in-8, IX-157 pages.

ongrès international pour l'étude des questions d'éducation et d'assistance des sourds-muets, tenu à Paris du 6 au 8 août **1900**... Asnières, Inst. départ. de s.-muets et de s.-muettes, 1901, in-8, 134 pages.

EGÉRANDO (J.-M.). — *Des signes et de l'art de penser, considérés dans leurs rapp. mutuels*. Paris, Goujon, Fuchs, Henrichs, an VIII, 2 vol. in-8, IV-XIII-VIII-203-550 pages.
- *De l'éducation des sourds-muets de naissance*. Paris, Méquignon, **1827**, 2 vol. in-8, XV-592-668 pages.

DÉJERINE (J.) et **MIRALLIÉ (Ch.)**. — *Sur les altérations de la lecture mentale ches les aphasiques moteurs cortic*. Soc. de Biol., 6 juill. **1895**, in C. R. hebd..., 10e sér., t. II (XLVIIe de la coll.), pp. 523-527. Paris, 1895, in-8.

DÉJERINE (J.). — *Séméiologie du syst. nerveux*, in *Traité de pathologie générale* publ. par Ch. Bouchard, t. XV, pp. 358-1068. Paris, Masson, **1901**, in-8.

[DE L'ÉPÉE (Abbé)]. — *Institution des sourds et muets, ou recueil des exercices obtenus par les sourds et muets pendant les années* 1771. 1772, 1773 *et* 1774; *avec les lettres qui ont accompagné les programmes de ces exercices*. Paris, Butard, **1776**, in-12, VIII-104 pages.
— *La véritable manière d'instruire les sourds et muets, confirmée par une longue expérience*, par M. l'abbé ***, instituteur des sourds et muets de Paris. Paris, Nyon, **1784**, in-12, XXIV-344 pages.
— *L'art d'enseigner à parler aux sourds-muets de naissance* par M. l'abbé De l'Épée, augm. de notes explicatives et d'un av.-propos, par M. l'abbé Sicard..., précédé d'un éloge histor... par M. Bébian. Paris. Dentu, **1820**, in-8, XII-115 pages.

DESPINE. — *Du somnambulisme étudié au point de vue scientifique*. Paris, **1880**, in-8.

[DIDEROT]. — *Lettre sur les sourds et muets, à l'usage de ceux qui entendent et qui parlent*, s. l., **1751**, in-12, x-241-[XI] pages.

DUGALD-STEWART. — *Some account of a boy born blind et deaf, collected from authentic sources of information; with a*

few remarks et comments, in Transactions of The Roy. Soc. (Edimburgh, vol. VII, p. 5-78. Edimburgh et London, **1815**, in-4.

DUMAS (Georges). — *Les états intellectuels dans la mélancoli* Paris, F. Alcan, **1895**, in-18, 143 pages.

EGGER (Victor). — *La parole intérieure. Essai de Psychologi descriptive.* Paris, F. Alcan, **1881**, in-8, 327 pages.
— *L'Orthographe devant la psychologie,* in Rev. internat. de l'en seignement, 20e an., t. XXXIX, no 6, pp. 481-493. Paris, **15 jui 1900**, in-8.

ERDMANN (Benno) et **DODGE (Raymond).** — *Psychologisch Unterschungen über das Lesen, auf experimenteller Grund lage.* Halle, Niemeyer, **1898**, in-8, 360-VIII pages.

ERNAULD. — *Mémoires sur les sourds et muets.* In Mém. d math. et de physique présentés à l'Ac. des sc. Paris, Imp. roy. **1768**, in-4, pages 233-246.

FALRET (Jean-Pierre). — *Des maladies mentales et des asile d'aliénés.* Paris, Baillière, **1864**, in-8, LXIX-796 pages.

FÉRÉ (Charles). — *Des troubles de l'usage des signes,* in Rev philos., 9e ann., t. XVII, no 6 (102e de la coll.). Paris, **juin 1884** in-8.
— *Sensation et mouvement.* Paris, F. Alcan, **1887**, in-12, 164 pages
— *La pathologie des émotions.* Paris, F. Alcan, **1892**, XII-605 pages
*— *Le traitement pédagogique de la surdité et en particulier d la surdité verbale,* in Belgique médicale, **1895**, t. II, page 577.

FLOURNOY. — *Les phénomènes de synopsie (audition colo riée).* Paris, F. Alcan ; Genève, Eggimann, **1893**, in-8, 259 pages.
— *Des Indes à la planète Mars. Étude sur un cas de somnam bulisme avec glossolalie,* 2e éd. Paris, F. Alcan ; Genève, Eggi mann, **1900**, in-8, XII-420 pages.
— *Nouvelles observations sur un cas de somnambulisme ave glossolalie* [Extr. des Arch. de psychol., t. I, no 2, pp. 202-25 (**déc. 1901**)]. Paris, F. Alcan ; Genève, Eggimann, in-8.

FOURNIÉ (Edouard). — *Physiologie et instruction du sourd muet d'après la physiol. des divers langages.* Paris, Delahaye **1868**, in-12, XI-228 pages.
— *Essai de psychologie.* Paris, Didier, **1877**, in-8, XVI-566 pages.

FRANCE (Anatole). — *Histoire comique.* Paris, Calmann-Lévy, s. d., in-12, 348 pages.

FREUND. — *Einige Grenzfaelle zwischen Aphasie und Seelenblindheit.* Sitzung des Vereins Ostdeutscher Irrenaerzte zu Breslau am **23 Febr. 1888,** in Allg. Zeitschr. f. Psychiatrie..., t. XLIV, pp. 661-662. Berlin, Reimer, 1888, in-8.
— *Ueber optische Aphasie und Seelenblindheit,* in Archiv f. Psychiatrie..., t. XX, pp. 276-297. Berlin, Hirschwald, **1889,** in-8.

GAIRDNER (W.-T.). — *De la fonction du lang. artic., avec une observ. d'aphasie...,* trad. et précédé d'un préambule par le Dr Jules Falret, in Arch. génér. de médecine, 6e sér., t. VIII, pp. 189-208 et pp. 314-336. Paris, Asselin, août et sept. **1866,** in-8.

GALTON (Francis). — *Inquiries into human faculty et its development.* London, **1883,** in-8, XIII-380 pages.

GELLÉ. — *Surdi-mutité,* in Nouveau dictionnaire de méd. et de chirurgie pratiques, t. XXXIV, pp. 279-297. Paris, Baillière, **1883,** in-8.

GIRAUDEAU (C.). — *Note sur un cas de surdité cérébrale (surdité psychique) par lésion des deux premières circonvolutions temporosphénoïdales-gauches,* in Rev. de médecine, 2e an., t. II, pp. 446-452. Paris, Germer Baillière, **1882,** in-8.

GODFERNAUX (André). — *Le sentiment et la pensée et leurs principaux aspects physiologiques ; essai de psychologie expérimentale et comparée.* Paris, F. Alcan, **1894,** in-8, XI-224 pages.

GOLDSCHEIDER et **MULLER (Robert-Franz).** — *Zur Physiol. und Pathol. des Lesens,* in Zeitschrift f. klinische Medicin, t. XXIII, pp. 131-167. Berlin, Hirschwald, **1893,** in-8.

GUYOT (L.). — *Enseignement des sourds-muets par la parole.* Thèse de doct. en méd. de la Fac. de Paris, année 1881, n° 2, Paris, Parent, **1881,** in-4, 88 pages.

***HEINICKE.** — *Beobachtungen über Stumme und über die Menschliche Sprache.* Hambourg, **1778,** in-8.
*— *Wichtige Entdeckungen und Beiträge zur Seelenlehre und zur Menschlichen Sprache.* Leipzig, **1783.**

* — *Ueber die verschiedenen Lehrarten der taub-stummen*, etc. Leipzig, **1783**.
— *Responsio Lipsiensis surdorum et mutorum Institutoris ad praecedentem epistolam*, in abbé De l'Épée, **1784**, pp. 276-280.

HENRI (Victor). — Analyse de : Erdmann et Dodge, 1896. — In.: L'année psychologique... Cinquième année, pp. 673-694. Paris, Schleicher, **1899**, in-8.

HENRY (Victor). — *Antinomies linguistiques*, in Biblioth. de la Fac. des lettres de Paris, t. II. Paris, Alcan, **1896**, in-8, 79 pages.
— *Le langage Martien, étude analytique de la genèse d'une langue dans un cas de glossolalie somnambulique*. Paris, Maisonneuve, **1901**, in-8, xx-152 pages.

HÉRAULT DE SÉCHELLES. — *Voyage à Montbar... suivi de réflexions sur la déclamation...* Paris, Solvet, **An IX**, in-8, xii-136 pages.

HERTZEN. — [Cité sans autre indication] in Ballet, 1886, p. 23.

HOVELACQUE (Abel). — *La linguistique* [1re éd.]. Paris, Reinwald, **1876**, in-12, xi-265 pages ; 2e éd., **1877**, xi-435 pages.

HOWE (Samuel). — *Laura Bridgmann* (traduit du journ. of mental science, janvier 1876), in Rev. philos., 1re ann., t. I, n° 5, pp. 401-404. Paris, **mai 1876**, in-8.

ITARD (J.-M.-G.). — *Traité des maladies de l'oreille et de l'audition*, 2e éd., publ. par les soins de l'Acad. roy. de méd. Paris, Mequignon-Marius, **1842**, 2 vol. in-8, xxxii-451-538 pages.

JANET (Pierre). — Analyse de : J. Séglas, 1892, in Rev. philos., 17e ann., t. XXXIV, n° 11 (203e de la coll.), pp. 516-521. Paris, F. Alcan, **nov. 1892**, in-8.
— *Les obsessions et la psychasthénie*, t. I. Paris, F. Alcan, **1903**, in-8, xii-764 pages.
— et **RAYMOND.** — *Les obsess. et la psychasth.*, t. II. Paris, F. Alcan, **1903**, xxiv-543 pages.

JULIEN (Stanislas). — *Syntaxe nouvelle de la langue chinoise fondée sur la position des mots*. Paris, Maisonneuve, 2 vol. in-8, **1869**, x-422 pages ; **1870**, v-438 pages.

KELLER (Hélène). — *Histoire de ma vie; sourde, muette, aveugle*. Trad. par A. Huzard. Paris, [**1904**], in-12, vi-303 pages.

KÉRAVAL (Dr P.). — *Le langage écrit, ses origines, son développement et son mécanisme intellectuels*. Paris, Soc. d'édition scientif., **1897**, in-8, ix-196 pages.

KOSTENITCH. — [Cp. Pitres, 1894.]

KUSSMAUL. — *Les troubles de la parole*. Trad. franç. augm. de notes par le Dr A. Rueff, introd. par B. Ball. Paris, Baillière, **1884**, in-8, xvi-375 pages.

LADREIT DE LACHARRIÈRE. — *Surdi-mutité,* in Dictionn. Encyclop. des Sc. médicales, 3e sér., t. XIII, pp. 517-540. Paris, Asselin, Masson, in-8, **1884**.

***LAMSON.** — *The life and education of Laura Dewey Bridgmann, the deaf, dumb et blind girl*. London, **1878**.

LANTZENBERG (E.). — *Contrib. à l'ét. de l'aphasie motrice*. Paris, Steinheil, **1897**, in-8, 85 pages.

LA ROCHELLE. — *Jacob Rodrigues Pereire, premier instituteur des sourds-muets en France*. Paris, Dupont, **1882**, in-8, 576 pages.

LASÈGUE (Charles). — *Études médicales*. Paris, Asselin, **1884**, 2 vol. in-8, viii-926-1180 pages.

LE BOUVYER-DESMORTIERS (U.-R.-T.). — *Mémoire ou considérations sur les sourds-muets de naissance et sur les moyens de donner l'ouïe et la parole à ceux qui en sont susceptibles*. Paris, Buisson, **an VIII**, in-8, xxvi-266 pages.

LEGRAND DU SAULLE. — *Le délire des persécutions*. Paris, Plon, **1871**, in-8, 524 pages.

LÉLUT (F.). — *L'amulette de Pascal, pour servir à l'histoire des hallucinations*. Paris, Baillière, **1846**, in-8, xvi-372 pages.

[**LÉLUT.**] — Rapport sur le mémoire de M. Dax relatif aux fonctions de l'hémisphère gauche du cerveau. Acad. de méd., **6 déc.**

1864, in Bull., 29e ann., t. XXX, pp. 173-175. Paris, Baillière, 1864-1865, in-8.

LEROY (Eug.-Bernard) et **TOBOLOWSKA (J.)**. — *Sur le mécanisme intellectuel du rêve,* in Rev. philos., 26e an., t. LI, no 6 (306e de la coll.), pp. 570-593. Paris, **juin 1901**, in-8.
— *Sur les relations qui existent entre certaines hallucinations du rêve el les images du langage intérieur.* Soc. de psychol., **5 juill. 1901**, in Bull. de l'Institut psychol. internat., 1re an., no 5, pp. 241-248. Paris, sept. 1901, in-8.

LEROY (Eug.-Bernard). — *Le langage intérieur,* in : Annales médico-psychol., 63e an., 9e sér., t. I, no 3, pp. 353-375 ; t. II, nos 1, 2 et 3. Paris, mai-décembre 1905, in-8.

LEROY (Ferdinand). — Discours prononcés aux distrib. de prix de l'Institution Roy. des sourds-muets de Bordeaux, les 30 août 1839, 9 nov. 1840 et 26 août 1841, accomp. de notes historiques. Bordeaux, Faye, **1842**, 63 pages.

LEURET (François). — *Fragments psychologiques sur la folie.* Paris, Crochard, **1834**, in-8, 426 pages.

LICHTHEIM (L.). — *On Aphasia,* in Brain, a journal of neurology, vol. VII, **janv. 1885**, pp. 433-484. London, Mac Millan, 1885, in-8 [abrégé du suivant ?].
*— *Ueber Aphasie,* in Deutsch. Archiv. f. klin. Med., t. XXXVI, p. 204, 1885.

MAGNAN et **SÉRIEUX**. — *Le délire chronique à évolution systématique.* Paris, Gauthier-Villars, Masson, s. d., in-12, 184 pages.

MAINE DE BIRAN. — *Influence de l'habitude sur la faculté de penser...*, par P. Maine-Biran. Paris, Henrichs, **an XI**, XII-402 pages.

MALLERY (Garrick). — *Sign language among North-American Indians compared with that among other peoples and deaf-mutes,* in 1st annual Report of the Bureau of Ethnology to the secretary of the Smithsonian institution, 1879-1889, pp. 263-603. Washington, Government printing office, **1881**, in-4.

MASPERO (G.). — *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*. T. I : *Les origines ; Égypte et Chaldée*. Paris, Hachette, **1895**, gr. in-8, 804 pages.

MÉLINAND (Camille). — *Un préjugé contre les sens*, in Revue des Deux Mondes, LXVIII° an. 4e per., t. 149, pp. 435-452. Paris, **15 sept. 1898.**

MIRALLIÉ (Charles). — *De l'aphasie sensorielle*. Paris, Steinheil, **1896**, in-8, 220 pages.

MONTGUYON (Éléonore de). — *L'hypnotisme et l'avenir ; ses dangers*. Paris, Patrolin, **1900**, in-12, 95 pages.

MOREAU (de Tours) (J.). — *Du hachisch et de l'aliénation mentale*. Paris, Fortin, Masson, **1845**, in-8, VIII-431 pages.

* **MULLER (Frederic).** — Cp. Hovelacque, **1877**, pp. 173-174.

NICOLLE (Ch.) et **HALIPRÉ (A.).** — *L'écriture en miroir ; cécité verbale pure et centre de l'agraphie*, in Presse médicale, 3e année, n° 18, pp. 148-149. Paris, **20 avril 1895**, in-4.

NODET (Victor). — *Les agnoscies ; la cécité psychique en particulier*. Paris, F. Alcan, **1899**, in-8, 220 pages.

ORÉ. — *Fractures du crâne... Désordres du mouvem. et du lang. Troubles de la vue. Guérison avec retour des fac. perdues...* Acad. de méd., **12 nov. 1878**. In Bull, XLIIe an., 2e sér., t. VII, pp. 1131-1138. Paris, 1878, in-8.

PAULHAN. — *Le langage intérieur et la pensée*, in Revue phil., IIe an, t. XXI, n° 1 (121e de la coll.), pp. 26-58. Paris, **janvier 1886**, in-8.
— *Psychologie du calembour*, in Revue des Deux Mondes, 67e an., 4e per., t. CXLII, pp. 862-903. Paris, **15 août 1897**, in-8.

PAUPER. — *Vie de Marcelline Pauper de la congrég. des sœurs de la charité de Nevers, écrite par elle-même*, précédée d'une introd. du Dr Dominique Bouix et publ. par... le P. Marcel Bouix. Nevers, Fay, **1871**, in-8, XLVII-478 pages.

PAYOT (Jules). — *Comment la sensation devient idée*, in Rev.

philos., 16e an., t. XXXI, no 16 (186e de la coll.), pp. 611-633. Paris, **juin 1891**, in-8.

PEREIRE (Jacob-Rodrigues). — *Observations sur les sourds et muets et sur quelques endroits du mem. de M. Ernaud...*, in Mém. de math. et de physique présentés à l'Acad. des Sc..., pp. 500-530. Paris, Imp. roy., **1768**, in-4.

— Discours pron. à l'Acad. roy. des Belles-Lettres de Caen..., 22 nov. 1746, in Suite de la clef, ou journ. historique sur les matières du temps, t. LXII, pp. 332-335. Paris, **nov. 1747**, in-12.

PHILIPPE (Jean). — *L'image mentale.* Paris, F. Alcan, **1903** in-12, 151 pages.

PIOGER (Le Dr Julien). — *La surdi-mutité à l'Institut départem. d'Asnières, procédés d'enseignement, rapport de la psychol. et de la pédagogie du sourd-muet avec la pschol. et la pedag. générales.* Asnières, Instit. départem. de s.-muets et de s.-muettes, **1900**, in-8, 88 pages.

— *Lois naturelles du développement physique, intell. et moral envisagées au point de vue pédagogique.* Asnières, Inst. départ. de s.-muets et de s.-muettes, **1904**, in-8, XII-204 pages.

PITRES (A.). — *Considérations sur l'agraphie, à propos d'une observ. nouv. d'agr. motrice pure,* in Revue de méd., 4e an., t. IV, pp. 855-873. Paris, **1884**, in-8.

— *Rapport sur les aphasies.* Congr. franç. de méd., 1re session. Lyon, **1894**, in Procès-verb. mém. et discuss..., pp. 266-286. Paris, Asselin; Lyon, Savy, 1895, in-8, 926 pages.

REINHARD. — *Zur Frage der Hirnlocalisationen mit besonderer Berücksichtigung der cerebralen Sehstörungen,* in Archiv f. Psychiat., t. XVII, pp. 717-756, 1886 et t. XVIII, pp. 240-258, 449-486, **1887**. Berlin, Hirschwald, in-8.

RIBET (J.). — *La mystique divine...* Paris, Poussielgue, 3 vol. in-8, **1879**, XVI-512 pages et 652 pages; **1883**, 732 pages.

RIBOT (Th.). — *Enquête sur les idées générales,* in Rev. philos., 16e an., t. XXXII, no 10 (190e de la coll.), pp. 376-388. Paris, **oct. 1891**, in-8.

— *Les mouvements et leur importance psychol.*, in Rev. philos., 4e an., t. VIII, no 10 (46e de la coll.), pp. 371-386. Paris, **oct. 1879**, in-8.

ROUILLARD. — *La discussion sur le délire chronique à la Soc. médicopsychol.* Paris, aux bureaux de l' « Encéphale », **1888**, in-8, 15 pages.

ROUSSEAU (Jean-Jacques). — *Émile, ou De l'Éducation.* Paris s. n., **1762**, 2 vol. in-8.

SABOUREUX (de Fontenay). — *Lettre de M. Saboureux, de Fontenay, sourd et muet de naissance, à Mademoiselle ***, dattée de Versailles, le 26 décembre 1764,* in Suite de la Clef ou journal historique sur les matières du temps..., t. XCVIII, pp. 284-298. Paris, Ganeau, **oct. 1765**, in-12.

— *Suite de la lettre de M., dans laquelle ce jeune homme... rend compte de la manière dont il a été instruit.* Ibid., pp. 361-372. Paris, Ganeau, **nov. 1705**, in-12.

SAINT-PAUL (Georges). — *Essais sur le langage intérieur.* Paris, Masson; Lyon, Storck [**1892**], in-8, 147 pages.

— *La physiol., la psychol. et l'étude des langues.* Paris, Rev. scientif., **1899**, in-8, 21 pages.

— *Le langage intérieur et les paraphasies.* Paris, F. Alcan, **1904**, in-8, 316 pages.

[**SCHRAM**]. — *Theologia mystica ad usum directorium animarum...* Paris, Vrayet de Surcy, 2e éd., **1848** et 1849, 2 vol. in-8, xv-588-[viii]-490 pages.

***SECOR (W.-B.).** — *Visual reading. Astudy in mental imagery,* in Amer. journ. of psychology, t. XI, n° 2, pp. 225-236, **janv. 1900**.

SÉGLAS (J.). — *Les troubles du langage chez les aliénés.* Paris, Rueff, **1892**, in-12, 304 pages.

— *Leçons cliniques sur les maladies mentales et nerveuses,* rec. et pub. par le Dr Henri Meige. Paris, Asselin et Houzeau, **1895**, in-8, vii-835 pages.

— *Sur les phénomènes dits hallucinations psychiques.* IVe Congr. internat. de psychol., in Compte rendu... pp. 553-559. Paris, Alcan, 1901, in-8.

— *Considérations sur les règles et les éléments du diagnostic général des affections mentales,* in Traité de pathol. ment. publ. sous la direct. de M. G. Ballet, l. I, chap. iii, pp. 65-270. Paris, Doin, **1903**, in-8.

— *Les hallucinations unilatérales,* in Annales médico-psychol.,

LXe an., 3e sér., t. XV, no 3, pp. 353-368; t. XVI, no 2, pp. 208-233; t. XVI, no 3, pp. 274-293. Paris, 1902, in-8.
— *Des hall. antagonistes, unilatér. et alternantes,* in Annales médico-psychol., LXIe an., 3e sér., t. XVIII, pp. 11-27. Paris, juill.-août 1903, in-8.

SICARD (Roch-Amboise.). — *Cours d'instruction d'un sourd-muet de naissance...* Sec. édit. Paris, Leclère; Londres, Prosper, an XV (1803), in-8, LVII-484 pages.

STRICKER. — *Note sur les images motrices,* in Rev. philos., 9e an., t. XVIII, no 12 (108e de la coll.), pp. 685-691. Paris, Germer Baillière, **déc. 1884**, in-8.
— *Du langage et de la musique.* Trad, par Frederic Schwiedland. Paris, Alcan, **1885**, in-12, VIII-189 pages.

TAINE (Hippolyte). — *De l'intelligence.* Paris, Hachette, **1870**, 2 vol. in-8, 492-508 pages.

TARKHANOFF (Jean de). — *Sur les conditions de la subjectivation des sons et des sensations sonores en général.* IVe Congr. internat. de psychol., in Compte rendu..., pp. 549-552. Paris, Alcan, **1901**, in-8.

THOMAS et **ROUX (Jean-Ch.).** — *Sur les troubles latents de la lecture mentale chez les aphasiques moteurs corticaux.* Soc. de biol., **6 juill. 1895**, in Comptes rendus hebdom..., 10e sér., t. II (XLVIIe de la coll.), pp. 531-534. Paris, 1895, in-8.
— *Du défaut d'évocation spontanée des images audit. verbales chez les aphas. mot. (Aphasie motr. de Broca).* Soc. de biol., **16 nov. 1895**. — Ibid., pp. 731-732.
— *Essai sur la psychol. des associations verbales et sur la rééduc. de la parole dans l'aph. motr.* Ibid., pp. 733-735.
— *Ess. sur la pathog. des troubles de la lecture et de l'écrit. des aph. mot. corticaux.* Soc. de biol., **22 févr. 1896**. C. R. hebdom., 10e sér., t. III (XLVIIIe de la coll.). Paris, 1896, in-8.

TROUSSEAU. — *Discuss. sur la fac. du lang. artic.* Acad. de méd., **18** et **25 avril 1865**, in Bull..., 29e an., t. XXX, pp. 647-656 et pp. 659-675. Paris, 1864-1865, in-8.

VALADE (Y.-L. Remi). — *Essai sur la grammaire du lang. naturel des signes....* Paris, Robert, **1854**, in-8, XVI-128 pages + 2 planches.

VALADE-GABEL. — 1er *mém. sur cette question : Quel rôle l'articul. et la lecture sur les lèvres doivent-elles jouer dans l'enseignement des sourds-muets?* Extr. des actes de l'Acad. roy. des sc. et arts de Bordeaux. Bordeaux, Gazay, **1839**, in-8, 37 pages.
— 2e *mém. sur cette question : Quel rôle...* [cf. ci-dessus]. S. l. n. d. [Bordeaux, Gazay], in-8, 47 pages.

WALLON. — *Notice sur la vie et les trav. de Aignan-Stanislas Julien,* in Acad. des Inscr. et B.-L. Séance publ. du vend. **5 nov. 1875,** pp. 49-51. Paris, Didot, 1875, in-4.

***WATTEVILLE.** — *Note sur la cécité verbale,* in Progr. médic. [cp. **Ballet, 1886,** sans autre indication, et que je n'ai pu retrouver].

WERNICKE (C.). — *Der Aphasische Symptomencomplex ; ein psychologische Studie auf anatomischer Bases.* Breslau, Cohn et Weigert, **1874,** in-8, 72 pages.
*— *Gesammelte Aufsaetze und Kritische Referate zur Pathologie der Nerven-Systems.* Berlin, **1823.**

ZABOROWSKI (Sigismond). — *L'origine du langage.* Paris, F. Alcan, **1879,** in-16, 192 pages.

Académie de Zurich. — *Decisio Turicensis gymnasti doctorum conventus super controversia inter surdorum et mutorum institutores exorta* [**6 févr. 1783**], in De l'Épée, 1784, pp. 286-307.

INDEX MÉTHODIQUE

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

PREMIÈRE PARTIE

Généralités sur les signes et sur la perception.

Chapitre premier

Des signes.

Chapitre II

Les différentes formes du langage.

Chapitre III

Perception brute des signes du langage.

DEUXIÈME PARTIE

La perception du langage.

CHAPITRE PREMIER

Perception différenciée du langage.

CHAPITRE II

Perception verbale de la parole.

CHAPITRE III

Perception verbale de l'écriture.

TROISIÈME PARTIE

L'émission du langage.

CHAPITRE PREMIER

Des conditions psychologiques immédiates de la parole proprement dite.

CHAPITRE II

Conditions psychologiques immédiates de l'écriture.

QUATRIÈME PARTIE
L'hallucination verbale.

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

PAULHAN (Fr.). — **Psychologie de l'invention.** 1 vol. in-16. . . . . 2 fr.
— **Analystes et esprits synthétiques.** 1 vol. in-16. . . . . 2 fr.
— **Les mensonges du caractère.** 1 vol. in-8. . . . . 5 fr.

PAYOT (Jules), recteur de l'Académie de Chambéry. — **La croyance.** 2e édit. 1 vo in-8. . . . . 5 fr.
— **L'éducation de la volonté.** 21e édit. 1 vol. in-8. . . . . 5 fr.

PIAT (C.), docteur ès lettres, professeur à l'école des Carmes. — **La personne humain** 1 vol. in-8 (*Couronné par l'Institut*). . . . . 7 fr. 5

PIOGER (Dr Julien). — **La vie et la pensée.** *Essai de conception expérimentale.* 1 vo in-8. . . . . 5 fr.

RIBOT (Th.), de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France. **Essai sur l'ima gination créatrice.** 2e édit. 1 vol. in-8. . . . . 5 fr.
— **L'évolution des idées générales.** 2e édit. 1 vol. in-8. . . . . 5 fr.
— **La logique des sentiments.** 1 vol. in-8. . . . . 3 fr. 7

RICHET (Ch.), professeur à la Faculté de médecine de Paris. — **Essai de psychologi générale.** 5e édit. 1 vol. in-16. 2 fr. 5
— V. SULLY-PRUDHOMME.

ROBERTY (E. de). — **L'agnosticisme.** 1 vol. in-16. . . . . 2 fr. 5
— **L'inconnaissable,** *sa métaphysique, sa psychologie.* 1 vol in-16. . . . . . . 2 fr. 5
— **La philosophie du siècle.** 1 vol. in-8. . . . . 5 fr.
— **La recherche de l'unité.** 1 vol. in-16. . . . . 2 fr. 5
— **Le psychisme social.** 1 vol. in-16. . . . . 2 fr. 5

ROMANES. — **L'évolution mentale chez l'homme,** *origines des facultés humaines,* 1 vo in-8. . . . . 7 fr. 5

SCHOPENHAUER. — **Le monde comme volonté et comme représentation,** traduit pa M. A. BURDEAU. Tome I. 4e édit. 1 vol. in-8. 7 fr. 50. — Tome II. 3e édit. 1 vol. in-8 7 fr. 50. — Tome III. 3e édit. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. 5
— **Ecrivains et style** (extrait de *Parerga et Paralepomena*). 1 vol. in-16. . . . 2 fr. 5
— **Pensées et fragments,** traduit par J. BOURDEAU, 18e édit. 1 vol. in-16. . . . 2 fr. 5

SULLY-PRUDHOMME, de l'Académie française, et RICHET (Ch.), professeur à l Faculté de médecine. — **Le problème des causes finales.** 2e édit. 1 vol. in-16. 2 fr. 5

SPENCER (Herbert). — **Principes de psychologie,** traduit par MM. RIBOT et ESPINAS Nouv. édit. 2 vol. in-8. . . . . 20 fr.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

REVUE PHILOSOPHIQUE

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

Dirigée par Th. RIBOT,

Membre de l'Institut, Professeur honoraire au Collège de France

(Fondée en 1876)

Paraît tous les mois, par livraisons de 7 feuilles grand in-8, et forme chaque année deux volumes de 680 pages chacun.

Prix d'abonnement : Un an, Paris, **30** fr. — Départements et l'étranger, **33** fr. La livraison, **3** fr.

JOURNAL DE PSYCHOLOGIE

NORMALE ET PATHOLOGIQUE

DIRIGÉ PAR LES DOCTEURS

Pierre JANET et **Georges DUMAS**

Professeur au Collège de France. Chargé de cours à la Sorbonne.

(Fondé en 1904)

Paraît tous les deux mois avec figures dans le texte.

Prix d'abonnement : France et Étranger, **14** fr. — Le numéro, **2 fr. 60**
12 fr. pour les abonnés à la *Revue philosophique.*

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT

FÉLIX ALCAN, Éditeur
ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie

PHILOSOPHIE — HISTOIRE

CATALOGUE
DES
Livres de Fonds

On peut se procurer tous les ouvrages qui se trouvent dans ce Catalogue par l'intermédiaire des libraires de France et de l'Étranger.

On peut également les recevoir franco *par la poste, sans augmentation des prix désignés, en joignant à la demande des* TIMBRES-POSTE FRANÇAIS *ou un* MANDAT *sur Paris.*

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
Au coin de la rue Hautefeuille
PARIS, 6^e

DÉCEMBRE 1904

Les titres précédés d'un *astérisque* sont recommandés par le Ministère de l'Instruction publique pour les Bibliothèques des élèves et des professeurs et pour les distributions de prix des lycées et collèges.

BIBLIOTHÈQUE DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

Volumes in-12, brochés, à 2 fr. 50.

Cartonnés toile, 3 francs. — En demi-reliure, plats papier, 4 francs.

La *psychologie*, avec ses auxiliaires indispensables, l'*anatomie* et la *physiologie du système nerveux*, la *pathologie mentale*, la *psychologie des races inférieures et des animaux*, les *recherches expérimentales des laboratoires*; — la *logique*; — les *théories générales fondées sur les découvertes scientifiques*; — l'*esthétique*; — les *hypothèses métaphysiques*; — la *criminologie* et la *sociologie*; — l'*histoire des principales théories philosophiques*; tels sont les principaux sujets traités dans cette Bibliothèque.

ALAUX, professeur à la Faculté des lettres d'Alger. **Philosophie de V. Cousin.**
ALLIER (R.). ***La Philosophie d'Ernest Renan.** 2ᵉ édit. 1903.
ARRÉAT (L.). *** La Morale dans le drame, l'épopée et le roman.** 2ᵉ édition.
— ***Mémoire et imagination** (Peintres, Musiciens, Poètes, Orateurs). 2ᵉ édit.
— **Les Croyances de demain.** 1898.
— **Dix ans de philosophie.** 1900.
— **Le Sentiment religieux en France.** 1903.
BALLET (G.). **Le Langage intérieur et les diverses formes de l'aphasie.** 2ᵉ édit.
BAYET (A.). **La morale scientifique.** 1905.
BEAUSSIRE, de l'Institut. *** Antécédents de l'hégél. dans la philos. française.**
BERGSON (H.), de l'Institut, professeur au Collège de France. ***Le Rire.** Essai sur la signification du comique. 3ᵉ édition. 1904.
BERSOT (Ernest), de l'Institut. *** Libre philosophie.**
BERTAULD. **De la Philosophie sociale.**
BINET (A.), directeur du lab. de psych. physiol. de la Sorbonne. **La Psychologie du raisonnement**, expériences par l'hypnotisme. 3ᵉ édit.
BLONDEL. **Les Approximations de la vérité.** 1900.
BOS (C.), docteur en philosophie. *** Psychologie de la croyance.** 2ᵉ édit. 1905.
BOUCHER (M.). **L'hyperespace, le temps, la matière et l'énergie.** 1903.
BOUGLÉ, prof. à l'Univ. de Toulouse. **Les Sciences sociales en Allemagne.** 2ᵉ éd. 1902.
BOURDEAU (J.). **Les Maîtres de la pensée contemporaine.** 3ᵉ édit. 1904.
BOUTROUX, de l'Institut. ***De la contingence des lois de la nature.** 4ᵉ éd. 1902.
BRUNSCHVICG, professeur au lycée Henri IV, docteur ès lettres. ***Introduction à la vie de l'esprit.** 1900.
CARUS (P.). *** Le Problème de la conscience du moi**, trad. par M. A. MONOD.
COQUEREL FILS (Ath.). **Transformations historiques du christianisme.**
COSTE (Ad.). **Dieu et l'âme.** 2ᵉ édit. précédée d'une préface par R. Worms. 1903.
CRESSON (A.), docteur ès lettres. **La Morale de Kant.** 2ᵉ édit. (Cour. par l'Institut.)
DANVILLE (Gaston). **Psychologie de l'amour.** 3ᵉ édit. 1903.
DAURIAC (L.). **La Psychologie dans l'Opéra français** (Auber, Rossini, Meyerbeer).
DUGAS, docteur ès lettres. *** Le Psittacisme et la pensée symbolique.** 1896.
— **La Timidité.** 3ᵉ éd. 1903.
— **Psychologie du rire.** 1902.
— **L'absolu.** 1904.
DUNAN, docteur ès lettres. **La théorie psychologique de l'Espace.**
DUPRAT (G.-L.), docteur ès lettres. **Les Causes sociales de la Folie.** 1900.
— **Le Mensonge**, *Etude psychologique*. 1903.
DURAND (de Gros). *** Questions de philosophie morale et sociale.** 1902.
DURKHEIM (Émile), chargé du cours de pédagogie à la Sorbonne. *** Les règles de la méthode sociologique.** 3ᵉ édit. 1904.
D'EICHTHAL (Eug.). **Les Problèmes sociaux et le Socialisme.** 1899.

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-12, à 2 fr. 50 le vol.

ENCAUSSE (Papus). **L'occultisme et le spiritualisme.** 2e édit. 1903.
ESPINAS (A.), prof. à la Sorbonne. * **La Philosophie expérimentale en Italie.**
FAIVRE (E.). **De la Variabilité des espèces.**
FÉRÉ (Ch.). **Sensation et Mouvement.** Étude de psycho-mécanique, avec fig. 2e éd.
— **Dégénérescence et Criminalité**, avec figures. 3e édit.
FERRI (E.). ***Les Criminels dans l'Art et la Littérature.** 2e édit. 1902.
FIERENS-GEVAERT. **Essai sur l'Art contemporain.** 2e éd. 1903. (Cour. par l'Ac. fr.).
— **La Tristesse contemporaine**, essai sur les grands courants moraux et intellectuels du XIXe siècle. 4e édit. 1904. (Couronné par l'Institut.)
— * **Psychologie d'une ville.** *Essai sur Bruges.* 2e édit. 1902.
— **Nouveaux essais sur l'Art contemporain.** 1903.
FLEURY (Maurice de). **L'Âme du criminel.** 1898.
FONSEGRIVE, professeur au lycée Buffon. **La Causalité efficiente.** 1893.
FOUILLÉE (A.), de l'Institut. **La propriété sociale et la démocratie.** 4e éd. 1904.
FOURNIÈRE (E.). **Essai sur l'individualisme.** 1901.
FRANCK (Ad.), de l'Institut. * **Philosophie du droit pénal.** 5e édit.
— **Philosophie du droit ecclésiastique.** (*Rapports de la religion et de l'État.*)
GAUCKLER. **Le Beau et son histoire.**
GOBLOT (E.), professeur à l'Université de Caen. **Justice et liberté.** 1902.
GRASSET (J.), professeur à la Faculté de médecine de Montpellier. **Les limites de la biologie.** 2e édit. 1903.
GREEF (de). **Les Lois sociologiques.** 3e édit.
GUYAU. * **La Genèse de l'idée de temps.** 2e édit.
HARTMANN (E. de). **La Religion de l'avenir.** 5e édit.
— **Le Darwinisme**, ce qu'il y a de vrai et de faux dans cette doctrine. 6e édit.
HERBERT SPENCER. * **Classification des sciences.** 6e édit.
— **L'Individu contre l'État.** 5e édit.
HERCKENRATH. (C.-R.-C.) **Problèmes d'Esthétique et de Morale.** 1897.
JAELL (Mme). * **La Musique et la psycho-physiologie.** 1895.
— **L'intelligence et le rythme dans les mouvements artistiques**, avec fig. 1904.
JAMES (W.). **La théorie de l'émotion**, préf. de G. DUMAS, chargé de cours à la Sorbonne. Traduit de l'anglais. 1902.
JANET (Paul), de l'Institut. * **La Philosophie de Lamennais.**
LACHELIER, de l'Institut. **Du fondement de l'induction**, suivi de **psychologie et métaphysique.** 4e édit. 1902.
LAISANT (C.). **L'Éducation fondée sur la science.** Préface de A. NAQUET. 2e éd. 1905.
LAMPÉRIÈRE (Mme A.). * **Rôle social de la femme**, son éducation. 1898.
LANDRY (A.), agrégé de philos., docteur ès lettres. **La responsabilité pénale.** 1902.
LANESSAN (J.-L. de). **La Morale des philosophes chinois.** 1896.
LANGE, professeur à l'Université de Copenhague. * **Les Émotions**, étude psycho-physiologique, traduit par G. Dumas. 2e édit. 1902.
LAPIE, maître de conf. à l'Univ. de Bordeaux. **La Justice par l'État.** 1899.
LAUGEL (Auguste). **L'Optique et les Arts.**
LE BON (Dr Gustave). * **Lois psychologiques de l'évolution des peuples.** 7e édit.
— * **Psychologie des foules.** 9e édit.
LÉCHALAS. * **Etude sur l'espace et le temps.** 1895.
LE DANTEC, chargé du cours d'Embryologie générale à la Sorbonne. **Le Déterminisme biologique et la Personnalité consciente.** 2e édit.
— * **L'Individualité et l'Erreur individualiste.** 1898.
— **Lamarckiens et Darwiniens**, 2e édit. 1904.
LEFÈVRE (G.), prof. à l'Univ. de Lille. **Obligation morale et idéalisme.** 1895.
LEVALLOIS (Jules). **Déisme et Christianisme.**
LIARD, de l'Institut, vice-recteur de l'Académie de Paris. * **Les Logiciens anglais contemporains.** 4e édit.
— **Des définitions géométriques et des définitions empiriques.** 3e édit.
LICHTENBERGER (Henri), professeur à l'Université de Nancy. * **La philosophie de Nietzsche.** 8e édit. 1904.
— * **Friedrich Nietzsche. Aphorismes et fragments choisis.** 3e édit. 1905.

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-12, à 2 fr. 50 le vol.

LOMBROSO. L'Anthropologie criminelle et ses récents progrès. 4ᵉ édit. 1901.
— **Nouvelles recherches d'anthropologie criminelle et de psychiatrie.** 1892.
— **Les Applications de l'anthropologie criminelle.** 1892.
LUBBOCK (Sir John). * **Le Bonheur de vivre.** 2 volumes. 5ᵉ édit.
— * **L'Emploi de la vie.** 3ᵉ éd. 1901.
LYON (Georges), recteur de l'Académie de Lille. * **La Philosophie de Hobbes.**
MARGUERY (E.). **L'Œuvre d'art et l'évolution.** 2ᵉ édit. 1905.
MARIANO. La Philosophie contemporaine en Italie.
MARION professeur à la Sorbonne. * **J. Locke, sa vie, son œuvre.** 2ᵉ édit.
MAUXION, professeur à l'Université de Poitiers. * **L'éducation par l'instruction** *et les Théories pédagogiques de Herbart.* 1900.
— **Essai sur les éléments et l'évolution de la moralité.** 1904.
MILHAUD (G.), professeur à l'Université de Montpellier. * **Le Rationnel.** 1898.
— * **Essai sur les conditions et les limites de la Certitude logique.** 2ᵉ édit. 1898.
MOSSO. * **La Peur.** Étude psycho-physiologique (avec figures). 2ᵉ édit.
— * **La Fatigue intellectuelle et physique**, trad. Langlois. 3ᵉ édit.
MURISIER (E.), professeur à la Faculté des lettres de Neuchâtel (Suisse). **Les Maladies du sentiment religieux.** 2ᵉ édit. 1903.
NAVILLE (E.), doyen de la Faculté des lettres et sciences sociales de l'Université de Genève. **Nouvelle classification des sciences.** 2ᵉ édit. 1901.
NORDAU (Max). * **Paradoxes psychologiques**, trad. Dietrich. 5ᵉ édit. 1904.
— **Paradoxes sociologiques**, trad. Dietrich. 4ᵉ édit. 1904.
— * **Psycho-physiologie du Génie et du Talent**, trad. Dietrich. 3ᵉ édit. 1902.
NOVICOW (J.). **L'Avenir de la Race blanche.** 2ᵉ édit. 1903.
OSSIP-LOURIÉ, lauréat de l'Institut. **Pensées de Tolstoï.** 2ᵉ édit. 1902.
— * **Nouvelles Pensées de Tolstoï.** 1903.
— * **La Philosophie de Tolstoï.** 2ᵉ édit. 1903.
— * **La Philosophie sociale dans le théâtre d'Ibsen.** 1900.
— **Le Bonheur et l'Intelligence.** 1904.
PALANTE (G.), agrégé de l'Université. **Précis de sociologie.** 2ᵉ édit. 1903.
PAULHAN (Fr.). **Les Phénomènes affectifs et les lois de leur apparition.** 2ᵉ éd. 1901.
— * **Joseph de Maistre et sa philosophie.** 1893.
— * **Psychologie de l'invention.** 1900.
— * **Analystes et esprits synthétiques.** 1903.
— **La fonction de la mémoire et le souvenir affectif.** 1904.
PHILIPPE (J.). **L'Image mentale**, avec fig. 1903.
PILLON (F.). * **La Philosophie de Ch. Secrétan.** 1898.
PILO (Mario). * **La psychologie du Beau et de l'Art**, trad. Aug. Dietrich.
PIOGER (Dʳ Julien). **Le Monde physique**, essai de conception expérimentale. 1893.
QUEYRAT, prof. de l'Univ. * **L'Imagination et ses variétés chez l'enfant.** 2ᵉ édit.
— * **L'Abstraction**, son rôle dans l'éducation intellectuelle. 1894.
— * **Les Caractères et l'éducation morale.** 2ᵉ éd. 1901.
— * **La logique chez l'enfant et sa culture.** 1902.
— **Les jeux des enfants.** 1905.
REGNAUD (P.), professeur à l'Université de Lyon. **Logique évolutionniste.** *L'Entendement dans ses rapports avec le langage.* 1897.
— **Comment naissent les mythes.** 1897.
RÉMUSAT (Charles de), de l'Académie française. * **Philosophie religieuse.**
RENARD (Georges), professeur au Conservatoire des arts et métiers. **Le régime socialiste**, *son organisation politique et économique.* 4ᵉ édit. 1903.
RÉVILLE (A.), professeur au Collège de France. **Histoire du dogme de la Divinité de Jésus-Christ.** 3ᵉ édit.
RIBOT (Th.), de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France, directeur de la *Revue philosophique.* **La Philosophie de Schopenhauer.** 9ᵉ édition.
— * **Les Maladies de la mémoire.** 16ᵉ édit.
— * **Les Maladies de la volonté.** 19ᵉ édit.
— * **Les Maladies de la personnalité.** 9ᵉ édit.
— * **La Psychologie de l'attention.** 5ᵉ édit.

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-12 à 2 fr. 50 le vol.

RICHARD (G.), chargé du cours de sociologie à l'Université de Bordeaux. * **Socialisme et Science sociale.** 2ᵉ édit.
RICHET (Ch.). **Essai de psychologie générale.** 5ᵉ édit. 1903.
ROBERTY (E. de). **L'Inconnaissable, sa métaphysique, sa psychologie.**
- **L'Agnosticisme.** Essai sur quelques théories pessim. de la connaissance. 2ᵉ édit.
- **La Recherche de l'Unité.** 1893.
- **Auguste Comte et Herbert Spencer.** 2ᵉ édit.
- * **Le Bien et le Mal.** 1896.
- **Le Psychisme social.** 1897.
- **Les Fondements de l'Ethique.** 1898.
- **Constitution de l'Éthique.** 1901.
ROISEL. **De la Substance.**
- **L'Idée spiritualiste.** 2ᵉ éd. 1901.
ROUSSEL-DESPIERRES. **L'Idéal esthétique.** *Philosophie de la beauté.* 1904.
SAISSET (Émile), de l'Institut. * **L'Âme et la Vie.**
SCHOPENHAUER. * **Le Fondement de la morale**, trad. par M. A. Burdeau. 7ᵉ édit.
- * **Le Libre arbitre**, trad. par M. Salomon Reinach, de l'Institut. 8ᵉ éd.
- **Pensées et Fragments**, avec intr. par M. J. Bourdeau. 18ᵉ édit.
SELDEN (Camille). **La Musique en Allemagne**, étude sur Mendelssohn.
SOLLIER (Dʳ P.). **Les Phénomènes d'autoscopie**, avec fig. 1903.
STUART MILL. * **Auguste Comte et la Philosophie positive.** 6ᵉ édit.
- * **L'Utilitarisme.** 3ᵉ édit.
- **Correspondance inédite avec Gust. d'Eichthal (1828-1842)—(1864-1871).** 1898. Avant-propos et trad. par Eug. d'Eichthal.
SULLY PRUDHOMME, de l'Académie française, et Ch. RICHET, professeur à l'Université de Paris. **Le problème des causes finales.** 2ᵉ édit. 1904.
SWIFT. **L'Éternel conflit.** 1904.
TANON (L.). * **L'Évolution du droit et la Conscience sociale.** 1900.
TARDE, de l'Institut. **La Criminalité comparée.** 5ᵉ édit. 1902.
- * **Les Transformations du Droit.** 2ᵉ édit. 1899.
- * **Les Lois sociales.** 4ᵉ édit. 1904.
THAMIN (R.), recteur de l'Acad. de Bordeaux. * **Éducation et Positivisme** 2ᵉ édit.
THOMAS (P. Félix). * **La suggestion**, son rôle dans l'éducation. 2ᵉ édit. 1898.
- * **Morale et éducation**, 1899.
TISSIÉ. * **Les Rêves**, avec préface du professeur Azam. 2ᵉ éd. 1898.
VIANNA DE LIMA. **L'Homme selon le transformisme.**
WECHNIAKOFF. **Savants, penseurs et artistes**, publié par Raphael Petrucci.
WUNDT. **Hypnotisme et Suggestion.** Étude critique, traduit par M. Keller. 2ᵉ édit. 1902.
ZELLER. **Christian Baur et l'École de Tubingue**, traduit par M. Ritter.
ZIEGLER. **La Question sociale est une Question morale**, trad. Palante. 3ᵉ édit.

BIBLIOTHÈQUE DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

Volumes in-8.

Br. à 3 fr. 75, 5 fr., 7 fr. 50, 10 fr., 12 fr. 50 et 15 fr.; Cart. angl., 1 fr. en plus par vol.; Demi-rel. en plus 2 fr. par vol.

ADAM (Ch.), recteur de l'Académie de Nancy. * **La Philosophie en France** (première moitié du XIXᵉ siècle). 7 fr. 50
AGASSIZ. * **De l'Espèce et des Classifications.** 5 fr.
ALENGRY (Franck), docteur ès lettres, inspecteur d'académie. * **Essai historique et critique sur la Sociologie chez Aug. Comte.** 1900. 10 fr.
ARNOLD (Matthew). La Crise religieuse. 7 fr. 50
ARRÉAT. * **Psychologie du peintre.** 5 fr.
AUBRY (Dʳ P.). **La Contagion du meurtre.** 1896. 3ᵉ édit. 5 fr.
BAIN (Alex.). **La Logique inductive et déductive.** Trad. Compayré. 2 vol. 3ᵉ éd. 20 fr.
- * **Les Sens et l'Intelligence.** 1 vol. Trad. Cazelles. 3ᵉ édit. 10 fr.
BALDWIN (Mark), professeur à l'Université de Princeton (États-Unis). **Le Développement mental chez l'enfant et dans la race.** Trad. Nourry. 1897. 7 fr. 50

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-8.

BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE, de l'Institut. **La Philosophie dans ses rapport avec les sciences et la religion.** 5 fı
BARZELOTTI, prof. à l'Univ. de Rome. * **La Philosophie de H. Taine.** 1900. 7 fr. 5
BERGSON (H.), de l'Institut, professeur au Collège de France. * **Matière et mémoire essai sur les relations du corps à l'esprit.** 2e édit. 1900. 5 fr
— **Essai sur les données immédiates de la conscience.** 4e édit. 1901. 3 fr. 7
BERTRAND, prof. à l'Université de Lyon. * **L'Enseignement intégral.** 1898. 5 fr
— **Les Études dans la démocratie.** 1900. 5 fr
BOIRAC (Émile), recteur de l'Académie de Dijon. * **L'Idée du Phénomène.** 5 fr
BOUGLÉ, prof. à l'Univ. de Toulouse. * **Les Idées égalitaires.** 1899. 3 fr. 7
BOURDEAU (L.). **Le Problème de la mort.** 4e édition. 1904. 5 fr
— **Le Problème de la vie.** 1 vol. in-8. 1901. 7 fr. 5
BOURDON, professeur à l'Université de Rennes. * **L'Expression des émotions e des tendances dans le langage.** 7 fr. 5
BOUTROUX (Em.), de l'Institut. **Études d'histoire de la philosophie.** 2e édition 1901. 7 fr. 5
BRAY (L.). **Du beau.** 1902. 5 fr
BROCHARD (V.), de l'Institut. **De l'Erreur.** 1 vol. 2e édit. 1897. 5 fr
BRUNSCHVICG (E.), prof. au lycée Henri IV, docteur ès lettres. * **Spinoza.** 3 fr. 7
— **La Modalité du jugement.** 5 fr
CARRAU (Ludovic), professeur à la Sorbonne. **La Philosophie religieuse e Angleterre,** depuis Locke jusqu'à nos jours. 5 fr
CHABOT (Ch.), prof. à l'Univ. de Lyon. * **Nature et Moralité.** 1897. 5 fr
CLAY (R.). * **L'Alternative,** *Contribution à la Psychologie.* 2e édit. 10 fr
COLLINS (Howard). * **La Philosophie de Herbert Spencer,** avec préface de Herbert Spencer, traduit par H. de Varigny. 4e édit. 1904. 10 fr
COMTE (Aug.). **La Sociologie,** résumé par E. RIGOLAGE. 1897. 7 fr. 5
CONTA (B.). **Théorie de l'ondulation universelle.** 1894. 3 fr. 7
COSTE. **Les Principes d'une sociologie objective.** 3 fr. 7
— **L'Expérience des peuples et les prévisions qu'elle autorise.** 1900. 10 fr
CRÉPIEUX-JAMIN. **L'Écriture et le Caractère.** 4e édit. 1897. 7 fr. 50
CRESSON, doct. ès lettres. **La Morale de la raison théorique.** 1903. 5 fr
DAURIAC (L.). **Essai sur l'esprit musical.** 1904. 5 fr
DE LA GRASSERIE (R.), lauréat de l'Institut. **Psychologie des religions.** 1899. 5 fr
DEWAULE, docteur ès lettres. * **Condillac et la Psychol. anglaise contemp.** 5 fr
DRAGHICESCO. **L'Individu dans le déterminisme social.** 1904. 7 fr.
DUMAS (G.), chargé de cours à la Sorbonne. * **La Tristesse et la Joie.** 1900. 7 fr.
DUPRAT (G. L.), docteur ès lettres. **L'Instabilité mentale.** 1899. 5
DUPROIX (P.), professeur à l'Université de Genève. * **Kant et Fichte et le problème de l'éducation.** 2e édit. 1897. (Ouvrage couronné par l'Académie française.) 5
DURAND (DE GROS). **Aperçus de taxinomie générale.** 1898. 5
— **Nouvelles recherches sur l'esthétique et la morale.** 1 vol. in-8. 1899. 5
— **Variétés philosophiques.** 2e édit. revue et augmentée. 1900. 5
DURKHEIM, chargé du cours de pédagogie à la Sorbonne. * **De la division travail social** 2e édit. 1901. 7 fr.
— **Le Suicide,** *étude sociologique.* 1897. 7 fr.
— * **L'année sociologique** : 7 années parues.
1re Année (1896-1897). — DURKHEIM : La prohibition de l'inceste et ses origine — G. SIMMEL : Comment les formes sociales se maintiennent. — *Analyses* d travaux de sociologie publiés du 1er Juillet 1896 au 30 Juin 1897. 1 v. in-8. 10
2e Année (1897-1898). — DURKHEIM : De la définition des phénomènes religie — HUBERT et MAUSS : Essai sur la nature et la fonction du sacrifice. — *Analyses.* 1 vol in-8. 10
3e Année (1898-1899). — RATZEL : Le sol, la société, l'État. — RICHARD : crises sociales et la criminalité. — STEINMETZ : Classification des types socia — *Analyses.* 1 vol. in-8. 10
4e Année (1899-1900). — BOUGLÉ : Remarques sur le régime des castes. DURKHEIM : Deux lois de l'évolution pénale. — CHARMONT : Notes sur les cau d'extinction de la propriété corporative. *Analyses.* 1 vol. in-8. 10
5e Année (1900-1901). — F. SIMIAND : Remarques sur les variations du prix du char

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-8.

au XIX° siècle. — DURKHEIM : Sur le Totémisme. — *Analyses*. 1 vol. in-8. 10 fr.
6° Année (1901-1902). — DURKHEIM et MAUSS : De quelques formes primitives de classification. Contribution à l'étude des représentations collectives. — BOUGLÉ : Revue générale des théories récentes sur la division du travail. — *Analyses*. 1 vol. in-8. 12 fr. 50
7° Année (1902-1903). — H. HUBERT et M. MAUSS : Esquisse d'une théorie générale de la magie. — *Analyses*. 1 vol. in-8. 12 fr. 50
EGGER (V.), professeur à la Faculté des lettres de Paris. **La parole intérieure.** *Essai de psychologie descriptive*. 2° édit. 1904. 5 fr.
ESPINAS (A.), professeur à la Sorbonne. ***La Philosophie sociale du XVIII° siècle et la Révolution française.** 1898. 7 fr. 50
FERRERO (G.). **Les Lois psychologiques du symbolisme.** 1895. 5 fr.
FERRI (Louis). **La Psychologie de l'association**, depuis Hobbes. 7 fr. 50
FLINT, prof. à l'Univ. d'Edimbourg. ***La Philos. de l'histoire en Allemagne.** 7 fr. 50
FONSEGRIVE, prof. au lycée Buffon. ***Essai sur le libre arbitre.** 2° édit. 1895. 10 fr.
FOUCAULT, docteur ès lettres. **La psychophysique.** 1903. 1 vol. in-8. 7 fr. 50
FOUILLÉE (Alf.), de l'Institut. ***La Liberté et le déterminisme.** 5° édit. 7 fr. 50
– **Critique des systèmes de morale contemporains.** 4° édit. 7 fr. 50
– ***La Morale, l'Art, la Religion**, d'après GUYAU. 4° édit. augm. 3 fr. 75
– **L'Avenir de la Métaphysique fondée sur l'expérience.** 2° édit. 5 fr.
– * **L'Évolutionnisme des idées-forces.** 3° édit. 7 fr. 50
– * **La Psychologie des idées-forces.** 2 vol. 2° édit. 15 fr.
– * **Tempérament et caractère.** 3° édit. 7 fr. 50
– **Le Mouvement positiviste et la conception social. du monde.** 2° édit. 7 fr. 50
– **Le Mouvement idéaliste et la réaction contre la science posit.** 2° édit. 7 fr. 50
– * **Psychologie du peuple français.** 3° édit. 7 fr. 50
– * **La France au point de vue moral.** 2° édit. 7 fr. 50
– **Esquisse psychologique des peuples européens.** 2° édit. 1903. 10 fr.
– **Nietzsche et l'immoralisme.** 2° édit. 1903. 5 fr.
FOURNIÈRE (E.). **Les théories socialistes au XIX° siècle.** De BABEUF à PROUDHON. 1904. 1 vol. in-8. 7 fr. 50
FULLIQUET. **Essai sur l'Obligation morale.** 1898. 7 fr. 50
GAROFALO, prof. à l'Université de Naples. **La Criminologie.** 5° édit. refondue. 7 fr. 50
– **La Superstition socialiste.** 1895. 5 fr.
GÉRARD-VARET, prof. à l'Univ. de Dijon. **L'Ignorance et l'Irréflexion.** 1899. 5 fr.
GLEY (Dr E.), professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. **Études de psychologie physiologique et pathologique**, avec fig. 1903. 5 fr.
GOBLOT (E.), Prof. à l'Université de Caen. ***Classification des sciences.** 1898. 5 fr.
GODFERNAUX (A.), docteur ès lettres. ***Le Sentiment et la pensée.** 2° édit. 1905. 5 fr.
GORY (G.). **L'Immanence de la raison dans la connaissance sensible.** 5 fr.
GREEF (de), prof. à la nouvelle Université libre de Bruxelles. **Le Transformisme social.** Essai sur le progrès et le regrès des sociétés. 2° éd. 1901. 7 fr. 50
– La **sociologie économique.** 1904. 1 vol. in-8. 3 fr. 75
GROOS (K.), prof. à l'Université de Bâle. ***Les jeux des animaux.** 1902. 7 fr. 50
GURNEY, MYERS et PODMORE. **Les Hallucinations télépathiques**, traduit et abrégé des «*Phantasms of The Living*» par L. MARILLIER, préf. de CH. RICHET. 3° éd. 7 fr. 50
GUYAU (M.). * **La Morale anglaise contemporaine.** 6° édit. 7 fr. 50
– **Les Problèmes de l'esthétique contemporaine.** 6° édit. 5 fr.
– **Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction.** 5° édit. 5 fr.
– **L'Irréligion de l'avenir**, étude de sociologie. 7° édit. 7 fr. 50
– * **L'Art au point de vue sociologique.** 5° édit. 7 fr. 50
– ***Education et Hérédité**, étude sociologique. 5° édit. 5 fr.
HALÉVY (Élie), docteur ès lettres, professeur à l'École des sciences politiques. ***La Formation du radicalisme philosophique**, 3 vol., chacun 7 fr. 50
HANNEQUIN, prof. à l'Univ. de Lyon. **L'hypothèse des atomes.** 2° édit. 1899. 7 fr. 50
HARTENBERG (Dr Paul). **Les Timides et la Timidité.** 2° édit. 1904. 5 fr.
HERBERT SPENCER. ***Les premiers Principes.** Traduc. Cazelles. 9° éd. 10 fr.
– * **Principes de biologie.** Traduct. Cazelles. 4° édit. 2 vol. 20 fr.
– * **Principes de psychologie.** Trad. par MM. Ribot et Espinas. 2 vol. 20 fr.

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-8.

RIBERY, docteur ès lettres. **Essai de classification naturelle des caractères.** 1903. 3 fr. 75
RIBOT (Th.), de l'Institut. * **L'Hérédité psychologique.** 5ᵉ édit. 7 fr. 50
— * **La Psychologie anglaise contemporaine.** 3ᵉ édit. 7 fr. 50
— * **La Psychologie allemande contemporaine.** 5ᵉ édit. 7 fr. 50
— **La Psychologie des sentiments.** 4ᵉ édit. 1903. 7 fr. 50
— **L'Evolution des idées générales.** 2ᵉ édit. 1903. 5 fr.
— * **Essai sur l'Imagination créatrice.** 2ᵉ édit. 1905. 5 fr.
— **La logique des sentiments.** 1905. 1 vol. in-8. 3 fr. 75
RICARDOU (A.), docteur ès lettres. * **De l'Idéal.** (Couronné par l'Institut.) 5 fr.
RICHARD (G.), chargé du cours de sociologie à l'Univ. de Bordeaux. * **L'idée d'évolution dans la nature et dans l'histoire.** 1903. (Couronné par l'Institut.) 7 fr. 50
ROBERTY (E. de). **L'Ancienne et la Nouvelle philosophie.** 7 fr. 50
— * **La Philosophie du siècle** (positivisme, criticisme, évolutionnisme). 5 fr.
— **Nouveau Programme de sociologie.** 1904. 5 fr.
ROMANES. * **L'Evolution mentale chez l'homme.** 7 fr. 50
RUYSSEN (Th.), chargé de cours à l'Université d'Aix. **Essai sur l'évolution psychologique du jugement.** 1 vol. in-8. 5 fr.
SABATIER (A.), doyen de la Faculté des sciences de Montpellier. — * **Philosophie de l'effort.** *Essais philosophiques d'un naturaliste.* 1903. 7 fr. 50
SAIGEY (E.). * **Les Sciences au XVIIIᵉ siècle. La Physique de Voltaire.** 5 fr.
SAINT-PAUL (Dʳ G.). **Le Langage intérieur et les paraphasies.** 1904. 5 fr.
SANZ Y ESCARTIN. **L'Individu et la Réforme sociale,** trad. Dietrich. 7 fr. 50
SCHOPENHAUER. **Aphor. sur la sagesse dans la vie.** Trad. Cantacuzène. 7ᵉ éd. 5 fr.
— * **Le Monde comme volonté et comme représentation.** Traduit par M. A. Burdeau. 3ᵉ éd. 3 vol. Chacun séparément. 7 fr. 50
SÉAILLES (G.), prof. à la Sorbonne. **Essai sur le génie dans l'art.** 2ᵉ édit. 5 fr.
SIGHELE (Scipio). **La Foule criminelle.** 2ᵉ édit. 1901. 5 fr.
SOLLIER. **Le Problème de la mémoire.** 1900. 3 fr. 75
— **Psychologie de l'idiot et de l'imbécile,** avec 12 pl. hors texte. 2ᵉ éd. 1902. 5 fr.
SOURIAU (Paul), prof. à l'Univ. de Nancy. **L'Esthétique du mouvement.** 5 fr.
— * **La Suggestion dans l'art.** 5 fr.
— **La Beauté rationnelle.** 1904. 10 fr.
STEIN (L.), professeur à l'Université de Berne. * **La Question sociale au point de vue philosophique.** 1900. 10 fr.
STUART MILL. * **Mes Mémoires.** Histoire de ma vie et de mes idées. 3ᵉ éd. 5 fr.
— * **Système de Logique déductive et inductive.** 4ᵉ édit. 2 vol. 20 fr.
— * **Essais sur la Religion.** 3ᵉ édit. 5 fr.
— **Lettres inédites à Aug. Comte et réponses d'Aug. Comte,** 1899. 10 fr.
SULLY (James). **Le Pessimisme.** Trad. Bertrand. 2ᵉ édit. 7 fr. 50
— * **Études sur l'Enfance.** Trad. A. Monod, préface de G. Compayré. 1898. 10 fr.
— **Essai sur le rire.** Trad. Terrier. 1904. 7 fr. 50
TARDE (G.), de l'Institut, prof. au Coll. de France. * **La Logique sociale.** 3ᵉ éd. 1898. 7 fr. 50
— * **Les Lois de l'imitation.** 3ᵉ édit. 1900. 7 fr. 50
— **L'Opposition universelle.** *Essai d'une théorie des contraires.* 1897. 7 fr. 50
— * **L'Opinion et la Foule.** 2ᵉ édit. 1904. 5 fr.
— * **Psychologie économique.** 1902. 2 vol. in-8. 15 fr.
TARDIEU (E.). **L'Ennui.** *Etude psychologique.* 1903. 5 fr.
THOMAS (P.-F.), docteur ès lettres. **Pierre Leroux, sa philosophie.** 1904. 5 fr.
— * **L'Éducation des sentiments.** (Couronné par l'Institut.) 3ᵉ édit. 1904. 5 fr.
THOUVEREZ (Émile), professeur à l'Université de Toulouse. **Le Réalisme métaphysique** 1894. (Couronné par l'Institut.) 5 fr.
VACHEROT (Et.), de l'Institut. * **Essais de philosophie critique.** 7 fr. 50
— **La Religion.** 7 fr. 50
WEBER (L.). **Vers le positivisme absolu par l'idéalisme.** 1903. 7 fr. 50

COLLECTION HISTORIQUE DES GRANDS PHILOSOPHES

PHILOSOPHIE ANCIENNE

ARISTOTE (Œuvres d'), traduction de J. Barthélemy-Saint-Hilaire, de l'Institut.
— * **Rhétorique.** 2 vol. in-8. 16 fr.
— * **Politique.** 1 vol. in-8... 10 fr.
— **Métaphysique.** 3 vol. in-8. 30 fr.
— **De la Logique d'Aristote**, par M. Barthélemy-Saint-Hilaire. 2 vol. in-8............. 10 fr.
— **Table alphabétique des matières de la traduction générale d'Aristote**, par M. Barthélemy-Saint-Hilaire, 2 forts vol. in-8. 1892............. 30 fr.
— **L'Esthétique d'Aristote**, par M. Bénard. 1 vol. in-8. 1889. 5 fr.
— **La Poétique d'Aristote**, par Hatzfeld (A.), prof. hon. au Lycée Louis-le-Grand et M. Dufour, prof. à l'Univ. de Lille. 1 vol. in-8 1900.................. 6 fr.
SOCRATE. * **La Philosophie de Socrate**, p. A. Fouillée. 2 v. in-8 16 fr.
— **Le Procès de Socrate**, par G. Sorel. 1 vol. in-8...... 3 fr. 50
PLATON. * **Platon, sa philosophie**, sa vie et de ses œuvres, par Ch. Bénard. 1 vol. in-8. 1893. 10 fr.
— **La Théorie platonicienne des Sciences**, par Élie Halévy. In-8. 1895.................. 5 fr.
— **Le dieu de Platon**, par P. Bovet. 1 vol. in-8......... 4 fr.
— **Œuvres**, traduction Victor Cousin revue par J. Barthélemy-Saint-Hilaire : *Socrate et Platon* ou *le Platonisme — Eutyphron — Apologie de Socrate — Criton — Phédon*. 1 vol. in-8. 1896. 7 fr. 50
ÉPICURE. * **La Morale d'Épicure et ses rapports avec les doctrines contemporaines**, par M. Guyau. 1 volume in-8. 5e édit...... 7 fr. 50
BÉNARD. **La Philosophie ancienne, ses systèmes.** *La Philosophie et la Sagesse orientales. — La Philosophie grecque avant Socrate. Socrate et les socratiques. — Les sophistes grecs.* 1 v. in-8... 9 fr.
FAVRE (Mme Jules), née Velten. **La Morale de Socrate.** In-18. 3 50
— **La Morale d'Aristote.** In-18. 3 fr. 50
GOMPERZ. **Les penseurs de la Grèce.** I. *La philosophie antésocratique.* Préface de A. Croiset, de l'Institut. 1 vol. in-8.... 10 fr.
OGEREAU. **Système philosophique des stoïciens.** In-8.... 5 fr.
RODIER (G.). * **La Physique de Straton de Lampsaque.** In-8. 3 fr.
TANNERY (Paul). **Pour la science hellène.** In-8........ 7 fr. 50
MILHAUD (G.). * **Les origines de la science grecque.** In-8. 1893. 5 fr.
— * **Les philosophes géomètres de la Grèce.** 1 vol. in-8. 1900. (Couronné par l'Institut.) .. 6 fr.
FABRE (J.). **La Pensée antique.** *De Moïse à Marc-Aurèle.* 2e éd. In-8. 5 f.
— **La Pensée chrétienne.** *Des Evangiles à l'Imitation de J.-C.* In-8 10 f.
LAFONTAINE (A.). **Le Plaisir**, *d'après Platon et Aristote.* In-8. 6 fr

PHILOSOPHIE MODERNE

* DESCARTES, par L. Liard. 1 vol. in-8.................. 5 fr.
— **Essai sur l'Esthétique de Descartes**, par E. Krantz. 1 vol. in-8. 2e éd. 1897............ 6 fr.
— **Descartes, directeur spirituel**, par V. de Swarte. Préface de E. Boutroux. 1 vol. in-16 avec pl. (*Couronné par l'Institut*). 4 50
LEIBNIZ. * **Œuvres philosophiques**, pub. p. P. Janet. 2e éd. 2 v. in-8. 20 f.
— * **La logique de Leibniz**, par L. Couturat. 1 vol. in-8.. 12 fr.
— **Opuscules et fragments inédits de Leibniz**, par L. Couturat. 1 vol. in-8........... 25 fr.
PICAVET. **Histoire comparée des philosophies médiévales.** 1 vol. in-8............... 7 fr. 50
SPINOZA. **Benedicti de Spinoza opera**, quotquot reperta sunt, recognoverunt J. Van Vloten et J.-P.-N. Land. 2 forts vol. in-8 sur papier de Hollande........... 45 fr.
Le même en 3 volumes. 18 fr.
SPINOZA. **Inventaire des livres formant sa bibliothèque**, publié d'après un document inédit avec des notes et une introduction par A.-J. Servaas van Rooijen. 1 v. in-4 sur papier de Hollande.... 15 fr.
— **La Doctrine de Spinoza**, exposée à la lumière des faits scientifiques, par E. Ferrière. 1 vol. in-12. 3 fr. 50
— **Spinoza**, par E. Brunschvicg. In-8............... 3 fr. 75
FIGARD (L.), docteur ès lettres. **Un Médecin philosophe au XVIe**

BIBLIOTHÈQUE GÉNÉRALE des SCIENCES SOCIALES

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : DICK MAY, Secrétaire général de l'École des Hautes Études sociales.

L'Individualisation de la peine, par R. SALEILLES, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris. 1 vol. in-8, cart. 6 fr.

L'Idéalisme social, par Eugène FOURNIÈRE. 1 vol. in-8, cart. 6 fr.

* **Ouvriers du temps passé** (XVe et XVIe siècles), par H. HAUSER, professeur à l'Université de Dijon. 1 vol. in-8, cart. 6 fr.

* **Les Transformations du pouvoir**, par G. TARDE, de l'Institut, professeur au Collège de France. 1 vol. in-8, cart. 6 fr.

Morale sociale. Leçons professées au Collège libre des Sciences sociales, par MM. G. BELOT, MARCEL BERNÈS, BRUNSCHVICG, F. BUISSON, DARLU, DAURIAC, DELBET, CH. GIDE, M. KOVALEVSKY, MALAPERT, le R. P. MAUMUS, DE ROBERTY, G. SOREL, le PASTEUR WAGNER. Préface de M. EMILE BOUTROUX, de l'Institut. 1 vol. in-8, cart. 6 fr.

Les Enquêtes, pratique et théorie, par P. DU MAROUSSEM. (Ouvrage couronné par l'Institut.) 1 vol. in-8, cart. 6 fr.

* **Questions de Morale**, leçons professées à l'École de morale, par MM. BELOT, BERNÈS, F. BUISSON, A. CROISET, DARLU, DELBOS, FOURNIÈRE, MALAPERT, MOCH, PARODI, G. SOREL. 1 vol. in-8, cart. 6 fr.

Le développement du Catholicisme social depuis l'encyclique *Rerum novarum*, par Max TURMANN. 1 vol. in-8, cart. 6 fr.

* **Le Socialisme sans doctrines.** *La Question ouvrière et la Question agraire en Australie et en Nouvelle-Zélande*, par Albert MÉTIN, agrégé de l'Université, professeur à l'École Coloniale. 1 vol. in-8, cart. 6 fr.

* **Assistance sociale.** *Pauvres et mendiants*, par PAUL STRAUSS, sénateur. 1 vol. in-8, cart. 6 fr.

* **L'Éducation morale dans l'Université.** (*Enseignement secondaire.*) Conférences et discussions, sous la présid. de M. A. CROISET, doyen de la Faculté des lett. de Paris. (*Ecole des Hautes Etudes soc.*, 1900-1901). in-8, cart. 6 fr.

* **La Méthode historique appliquée aux Sciences sociales**, par Charles SEIGNOBOS, maître de conf. à l'Université de Paris. 1 vol. in-8, cart. 6 fr.

L'Hygiène sociale, par E. DUCLAUX, de l'Institut, directeur de l'institut Pasteur. 1 vol. in-8, cart. 6 fr.

Le Contrat de travail. *Le rôle des syndicats professionnels*, par P. BUREAU, prof. à la Faculté libre de droit de Paris. 1 vol. in-8, cart. 6 fr.

* **Essai d'une philosophie de la solidarité.** Conférences et discussions sous la présidence de MM. Léon BOURGEOIS, député, ancien président du Conseil des ministres, et A. CROISET, de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres de Paris. (*Ecole des Hautes Etudes sociales*, 1901-1902.) 1 vol. in-8, cart. 6 fr.

* **L'exode rural et le retour aux champs**, par E. VANDERVELDE, professeur à l'Université nouvelle de Bruxelles. 1 vol. in-8, cart. 6 fr.

* **L'Éducation de la démocratie.** Leçons professées à l'École des Hautes Études sociales, par MM. E. LAVISSE, A. CROISET, Ch. SEIGNOBOS, P. MALAPERT, G. LANSON, J. HADAMARD. 1 vol. in-8, cart. 6 fr.

* **La Lutte pour l'existence et l'évolution des sociétés**, par J.-L. DE LANNESSAN, député, prof. agr. à la Fac. de méd. de Paris. 1 vol. in-8, cart. 6 fr.

La Concurrence sociale et les devoirs sociaux, par le MÊME. 1 vol. in-8, cart. 6 fr.

L'Individualisme anarchiste, Max Stirner, par V. BASCH, professeur à l'Université de Rennes. 1 vol. in-8, cart. 6 fr.

La démocratie devant la science, par C. BOUGLÉ, prof. de philosophie sociale à l'Université de Toulouse. 1 vol. in-8, cart. 6 fr.

Les Applications sociales de la solidarité, par MM. P. BUDIN, Ch. GIDE, H. MONOD, PAULET, ROBIN, SIEGFRIED, BROUARDEL. Préface de M. Léon BOURGEOIS (*Ecole des Hautes Etudes soc.*, 1902-1903). 1 vol. in-8, cart. 6 fr.

La Paix et l'enseignement pacifiste, par MM. Fr. PASSY, Ch. RICHET, d'ESTOURNELLES DE CONSTANT, E. BOURGEOIS, A. WEISS, H. LA FONTAINE, G. LYON (*Ecole des Hautes Etudes soc.*, 1902-1903). 1 vol. in-8, cart. 6 fr.

Etudes sur la philosophie morale au XIXe siècle, par MM. BELOT, A. DARLU, M. BERNÈS, A. LANDRY, Ch. GIDE, E. ROBERTY, R. ALLIER, H. LICHTENBERGER, L. BRUNSCHVICG (*Ecole des Hautes Etudes soc.*, 1902-1903). 1 vol. in-8, cart. 6 fr.

Enseignement et démocratie, par MM. APPELL, J. BOITEL, A. CROISET, A. DEVINAT, Ch.-V. LANGLOIS, G. LANSON, A. MILLERAND, Ch. SEIGNOBOS (*Ecole des Hautes Etudes soc.*, 1903-1904). 1 vol. in-8, cart. 6 fr.

BIBLIOTHÈQUE
D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Volumes in-12 brochés à 3 fr. 50. — Volumes in-8 brochés de divers prix

EUROPE

DEBIDOUR, inspecteur général de l'Instruction publique. * **Histoire diplomatique de l'Europe, de 1815 à 1878.** 2 vol. in-8. (Ouvrage couronné par l'Institut.) 18 fr.

DOELLINGER (I. de). **La papauté**, ses origines au moyen âge, son influence jusqu'en 1870. Traduit par A. GIRAUD-TEULON, 1904. 1 vol. in-8. 7 fr.

SYBEL (H. de). * **Histoire de l'Europe pendant la Révolution française**, traduit de l'allemand par Mlle DOSQUET. Ouvrage complet en 6 vol. in-8. 42 fr.

FRANCE

AULARD, professeur à la Sorbonne. * **Le Culte de la Raison et le Culte de l'Être suprême**, étude historique (1793-1794). 2e édit. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

— * **Études et leçons sur la Révolution française.** 4 vol. in-12. Chacun. 3 fr. 50

CAHEN (L.), agrégé d'histoire, docteur ès lettres. **Condorcet et la Révolution française.** 1 vol. in-8. 10 fr.

DESPOIS (Eug.). * **Le Vandalisme révolutionnaire.** Fondations littéraires, scientifiques et artistiques de la Convention. 4e éd. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

DEBIDOUR, inspecteur général de l'instruction publique. * **Histoire des rapports de l'Église et de l'État en France** (1789-1870). 1 fort vol. in-8. 1898. (Couronné par l'Institut.) 12 fr.

MATHIEZ (A.), agrégé d'histoire, docteur ès lettres. **La théophilanthropie et le culte décadaire**, 1796-1801. 1 vol. in-8. 12 fr.

ISAMBERT (G.). * **La vie à Paris pendant une année de la Révolution** (1791-1792). 1 vol. in-12. 1896. 3 fr. 50

MARCELLIN PELLET, ancien député. **Variétés révolutionnaires.** 3 vol. in-12 précédés d'une préface de A. RANC. Chaque vol. séparém. 3 fr. 50

DRIAULT (E.), professeur au lycée de Versailles. **La politique orientale de Napoléon.** Sébastiani et Gardane (1806-1808). 1 vol. in-8 (Récompensé par l'Institut.) 7 fr.

SILVESTRE, professeur à l'Ecole des sciences politiques. **De Waterloo à Sainte-Hélène** (20 Juin-16 Octobre 1815). 1 vol. in-16. 3 fr. 50

BONDOIS (P.), agrégé de l'Université. * **Napoléon et la société de son temps** (1793-1821). 1 vol. in-8. 7 fr.

CARNOT (H.), sénateur. * **La Révolution française**, résumé historique. 1 volume in-12. Nouvelle édit. 3 fr. 50

ROCHAU (M. de). **Histoire de la Restauration**, 1 vol. in-12. 3 fr. 50

WEILL (G.), docteur ès lettres, agrégé de l'Université. **Histoire du parti républicain en France, de 1814 à 1870.** 1 vol. in-8. 1900. (Récompensé par l'Institut.) 10 fr.

— **Histoire du mouvement social en France** (1852-1902). 1 v. in-8. 1905. 7 fr.

BLANC (Louis). * **Histoire de Dix ans** (1830-1840). 5 vol. in-8. 25 fr.

GAFFAREL (P.), professeur à l'Université d'Aix. * **Les Colonies françaises.** 1 vol. in-8. 6e édition revue et augmentée. 5 fr.

LAUGEL (A.). * **La France politique et sociale.** 1 vol. in-8. 5 fr.

SPULLER (E.), ancien ministre de l'Instruction publique. * **Figures disparues**, portraits contemp., littér. et politiq. 3 vol. in-12. Chacun. 3 fr. 50

— **Hommes et choses de la Révolution.** 1 vol. in-12. 1896. 3 fr. 50

TAXILE DELORD. * **Histoire du second Empire** (1848-1870). 6 v. in-8. 42 fr.

POULLET. **La Campagne de l'Est** (1870-1871). In-8 avec cartes. 7 fr.

VALLAUX (C.). * **Les campagnes des armées françaises** (1792-1815). 1 vol. in-12, avec 17 cartes dans le texte. 3 fr. 50

ZEVORT (E.), recteur de l'Académie de Caen. **Histoire de la troisième République:**

- Tome I. * **La présidence de M. Thiers.** 1 vol. in-8. 2e édit. 7 fr.
- Tome II. * **La présidence du Maréchal.** 1 vol. in-8. 2e édit. 7 fr.
- Tome III. **La présidence de Jules Grévy.** 1 vol. in-8. 2e édit. 7 fr.
- Tome IV. **La présidence de Sadi Carnot.** 1 vol. in-8. 7 fr.

WAHL, inspect. général honoraire de l'Instruction publique aux colonies, et A. BERNARD, professeur à la Sorbonne. * **L'Algérie.** 1 vol. in-8. 4e édit., 1903. (Ouvrage couronné par l'Institut.) 5 fr.

LANESSAN (J.-L. de). * **L'Indo-Chine française.** Étude économique, politique et administrative. 1 vol. in-8, avec 5 cartes en couleurs hors texte. 15 fr.

PIOLET (J.-B.). **La France hors de France**, notre émigration, sa nécessité, ses conditions 1 vol. in-8. 1900. (Couronné par l'Institut.) 10 fr.

LAPIE (P.), chargé de cours à l'Université de Bordeaux. * **Les Civilisations tunisiennes** (Musulmans, Israélites, Européens). 1 vol. in-12. 1898. (Couronné par l'Académie française.) 3 fr. 50

WEILL (Georges), professeur au lycée Louis-le-Grand. **L'École saint-simonienne, son histoire, son influence jusqu'à nos jours.** 1 vol. in-12. 1896. 3 fr. 50

— **Histoire du mouvement social en France.** 1852-1902. 1 vol. in-8. 7 fr.

LEBLOND (M.-A.). **La société française sous la troisième République.** 1905. 1 vol. 5 fr.

ANGLETERRE

LAUGEL (Aug.). * **Lord Palmerston et lord Russell.** 1 vol. in-12. 3 fr. 50

SIR CORNEWAL LEWIS. * **Histoire gouvernementale de l'Angleterre, depuis 1770 jusqu'à 1830.** Traduit de l'anglais. 1 vol. in-8. 7 fr.

REYNALD (H.), doyen de la Faculté des lettres d'Aix. * **Histoire de l'Angleterre**, depuis la reine Anne jusqu'à nos jours. 1 vol. in-12. 2e éd. 3 fr. 50

MÉTIN (Albert), Prof. à l'École Coloniale. * **Le Socialisme en Angleterre.** 1 vol. in-12. 3 fr. 50

ALLEMAGNE

VÉRON (Eug.). * **Histoire de la Prusse**, depuis la mort de Frédéric II. 1 vol. in-12. 6e édit. 3 fr. 50

— * **Histoire de l'Allemagne**, depuis la bataille de Sadowa jusqu'à nos jours. 1 vol. in-12. 3e éd., mise au courant des événements par P. BONDOIS. 3 fr. 50

ANDLER (Ch.), prof. à la Sorbonne. * **Les origines du socialisme d'État en Allemagne.** 1 vol. in-8. 1897. 7 fr.

GUILLAND (A.), professeur d'histoire à l'École polytechnique suisse. * **L'Allemagne nouvelle et ses historiens.** (NIEBUHR, RANKE, MOMMSEN, SYBEL, TREITSCHKE.) 1 vol. in-8. 1899. 5 fr.

*MILHAUD (G.), professeur à l'Université de Genève. **La Démocratie socialiste allemande.** 1 vol. in-8. 1903. 10 fr.

*MATTER (P.), doct. en droit, substitut au tribunal de la Seine. **La Prusse et la révolution de 1848.** 1 vol. in-12. 1903. 3 fr. 50

AUTRICHE-HONGRIE

BOURLIER (J.). * **Les Tchèques et la Bohême contemporaine.** 1 vol. in-12. 1897. 3 fr. 50

AUERBACH, professeur à l'Université de Nancy. * **Les races et les nationalités en Autriche-Hongrie.** In-8. 1898 5 fr.

SAYOUS (Ed.), professeur à la Faculté des lettres de Besançon. **Histoire des Hongrois et de leur littérature politique**, de 1790 à 1815. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

*RECOULY (R.), agrégé de l'Univ. **Le pays magyar.** 1903. 1 v. in-12. 3 fr. 50

ITALIE

SORIN (Élie). * **Histoire de l'Italie**, depuis 1815 jusqu'à la mort de Victor-Emmanuel. 1 vol. in-12. 1888. 3 fr. 50

GAFFAREL (P.), professeur à l'Université d'Aix. * **Bonaparte et les Républiques italiennes** (1796-1799). 1895. 1 vol. in-8. 5 fr.

BOLTON KING (M. A.). * **Histoire de l'unité italienne.** Histoire politique de l'Italie, de 1814 à 1871, traduit de l'anglais par M. MACQUART; introduction de M. Yves GUYOT. 1900. 2 vol. in-8. 15 fr.

ESPAGNE

REYNALD (H.). * **Histoire de l'Espagne**, depuis la mort de Charles III 1 vol. in-12. 3 fr. 50

ROUMANIE

DAMÉ (Fr.). * **Histoire de la Roumanie contemporaine**, depuis l'avènement des princes indigènes jusqu'à nos jours. 1 vol. in-8. 1900. 7 fr.

SUISSE

DAENDLIKER. * **Histoire du peuple suisse.** Trad. de l'allem. par Mme Jules FAVRE et précédé d'une Introduction de Jules FAVRE. 1 vol. in-8. 5 fr.

SUÈDE

SCHEFER (C.). * **Bernadotte roi (1810-1818-1844).** 1 vol. in-8. 1899. 5 fr.

GRÈCE, TURQUIE, ÉGYPTE

BÉRARD (V.), docteur ès lettres. * **La Turquie et l'Hellénisme contemporain.** (Ouvrage cour. par l'Acad. française.) 1 v. in-12 5e éd. 3 fr. 50

RODOCANACHI (E.). * **Bonaparte et les îles Ioniennes, (1797-1816).** 1 volume in-8. 1899. 5 fr.

*MÉTIN (Albert), professeur à l'École coloniale. **La Transformation de l'Egypte.** 1 vol. in-12. 1903. (Cour. par la Soc. de géogr. comm.) 3 fr. 50

CHINE

CORDIER (H.), professeur à l'Ecole des langues orientales. ***Histoire des relations de la Chine avec les puissances occidentales** (1860-1902), avec cartes. 3 vol. in-8, chacun séparément. 10 fr.

— **L'Expédition de Chine de 1857-58.** Histoire diplomatique, notes et documents. 1905. 1 vol. in-8. 7 fr.

COURANT (M.), maître de conférences à l'Université de Lyon. **En Chine.** *Mœurs et institutions. Hommes et faits.* 1 vol. in-16. 3 fr. 50

AMÉRIQUE

DEBERLE (Alf.). * **Histoire de l'Amérique du Sud**, in-12. 3e éd. 3 fr. 50

BARNI (Jules). * **Histoire des idées morales et politiques en France au XVIIIe siècle.** 2 vol. in-12. Chaque volume. 3 fr. 50

— * **Les Moralistes français au XVIIIe siècle.** 1 vol. in-12 3 fr. 50

BEAUSSIRE (Émile), de l'Institut. **La Guerre étrangère et la Guerre civile** 1 vol. in-12. 3 fr. 50

LOUIS BLANC. **Discours politiques** (1848-1881). 1 vol. in-8. 7 fr. 50

BONET-MAURY. * **Histoire de la liberté de conscience** (1598-1870). In-8. 1900. 5 fr.

BOURDEAU (J.). * **Le Socialisme allemand et le Nihilisme russe.** 1 vol. in-12. 2e édit. 1894. 3 fr. 50

— ***L'évolution du Socialisme.** 1901. 1 vol. in-16. 3 fr. 50

D'EICHTHAL (Eug.). **Souveraineté du peuple et gouvernement.** 1 vol. in-12. 1895. 3 fr. 50

DESCHANEL (E.), sénateur, professeur au Collège de France. ***Le Peuple et la Bourgeoisie.** 1 vol. in-8. 2e édit. 5 fr.

DEPASSE (Hector). **Transformations sociales.** 1894. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

— **Du Travail et de ses conditions** (Chambres et Conseils du travail). 1 vol. in-12. 1895. 3 fr. 50

DRIAULT (E.), prof. agr. au lycée de Versailles. * **Les problèmes politiques et sociaux à la fin du XIXe siècle.** In-8. 1900. 7 fr.

— * **La question d'Orient**, préface de G. MONOD, de l'Institut. 1 vol. in-8. 3e édit. 1905. (Ouvrage couronné par l'Institut.) 7 fr.

DU CASSE. **Les Rois frères de Napoléon Ier.** 1 vol. in-8. 10 fr.

GUÉROULT (G.). * **Le Centenaire de 1789**, 1 vol. in-12. 1889. 3 fr. 50

HENRARD (P.). **Henri IV et la princesse de Condé.** 1 vol. in-8. 6 fr.

LAVELEYE (E. de), correspondant de l'Institut. **Le Socialisme contemporain.** 1 vol. in-12. 11e édit. augmentée. 3 fr. 50

LICHTENBERGER (A.). * **Le Socialisme utopique**, *étude sur quelques précurseurs du Socialisme.* 1 vol. in-12. 1898. 3 fr. 50

— * **Le Socialisme et la Révolution française.** 1 vol. in-8. 5 fr.

MATTER (P.). **La dissolution des assemblées parlementaires**, étude de droit public et d'histoire. 1 vol. in-8. 1898. 5 fr.

NOVICOW. La Politique internationale. 1 vol. in-8. 7 fr.

PAUL LOUIS. L'ouvrier devant l'Etat. Etude de la législation ouvrière dans les deux mondes. 1904. 1 vol. in-8. 7 fr.

PHILIPPSON. **La Contre-révolution religieuse au XVIe s.** In-8. 10 fr.

REINACH (Joseph). **Pages républicaines.** 1 vol. in-12 3 fr. 50

— ***La France et l'Italie devant l'histoire.** 1 vol. in-8. 5 fr.

SPULLER (E.).* **Éducation de la démocratie.** 1 vol. in-12. 1892. 3 fr. 50

— **L'Évolution politique et sociale de l'Église.** 1 vol. in-12 1893. 3 fr. 50

PUBLICATIONS HISTORIQUES ILLUSTRÉES

***DE SAINT-LOUIS A TRIPOLI PAR LE LAC TCHAD**, par le lieutenant-colonel MONTEIL. 1 beau vol. in-8 colombier, précédé d'une préface de M. DE VOGÜÉ, de l'Académie française, illustrations de RIOU. 1895. *Ouvrage couronné par l'Académie française (Prix Montyon)*, broché 20 fr., relié amat., 28 fr.

***HISTOIRE ILLUSTRÉE DU SECOND EMPIRE**, par Taxile DELORD. 6 vol. in-8, avec 500 gravures. Chaque vol. broché, 8 fr.

HISTOIRE POPULAIRE DE LA FRANCE, depuis les origines jusqu'en 1815. — 4 vol. in-8, avec 1323 gravures. Chacun, 7 fr. 50

BIBLIOTHÈQUE DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

HISTOIRE et LITTÉRATURE ANCIENNES

***De l'authenticité des épigrammes de Simonide**, par H. HAUVETTE, maître de conférences à la Sorbonne, 1 vol. in-8. 5 fr.

***Les Satires d'Horace**, par M. le Prof. A. CARTAULT. 1 vol. in-8. 11 fr.

***De la flexion dans Lucrèce**, par M. le Prof. A. CARTAULT, 1 v. in-8. 4 fr.

***La main-d'œuvre industrielle dans l'ancienne Grèce**, par M. le Prof. GUIRAUD. 1 vol. in-8. 7 fr.

***Recherches sur le Discours aux Grecs de Tatien**, suivies d'une *traduction française du discours*, avec notes, par A. PUECH, maître de conférences à la Sorbonne. 1 vol. in-8. 1903. 6 fr.

Les « Métamorphoses » d'Ovide et leurs modèles grecs, par A. LAFAYE, maître de conférences à la Sorbonne. 1 vol. in-8. 1904. 8 fr. 50

MOYEN AGE

***Premiers mélanges d'histoire du Moyen Age**, par MM. le Prof. A. LUCHAIRE, DUPONT-FERRIER et POUPARDIN. 1 vol. in-8. 3 fr. 50

Deuxièmes mélanges d'histoire du Moyen Age, publiés sous la direct. de M. le Prof. A. LUCHAIRE, par MM. LUCHAIRE, HALPHEN et HUCKEL. 1 vol. in-8. 6 fr.

Troisièmes mélanges d'histoire du Moyen Age, par MM. LUCHAIRE, BEYSSIER, HALPHEN et CORDEY. 1 vol. in-8. 8 fr. 50

***Essai de restitution des plus anciens Mémoriaux de la Chambre des Comptes de Paris**, par MM. J. PETIT, GAVRILOVITCH, MAURY et TÉODORU, préface de M. CH.-V. LANGLOIS, prof. adjoint. 1 vol. in-8. 9 fr.

Constantin V, empereur des Romains (740-775). *Étude d'histoire byzantine*, par A. LOMBARD, licencié ès lettres. Préface de M. Ch. DIEHL, maître de conférences. 1 vol. in-8. 6 fr.

Étude sur quelques manuscrits de Rome et de Paris, par M. le Prof. A. LUCHAIRE, membre de l'Institut. 1 vol. in-8. 6 fr.

PHILOLOGIE et LINGUISTIQUE

***Le dialecte alaman de Colmar (Haute-Alsace) en 1870**, grammaire et lexique, par M. le Prof. VICTOR HENRY. 1 vol. in-8. 8 fr.

***Études linguistiques sur la Basse-Auvergne, phonétique historique du patois de Vinzelles (Puy-de-Dôme)**, par ALBERT DAUZAT, préface de M. le Prof. ANT. THOMAS. 1 vol. in-8. 6 fr.

***Antinomies linguistiques**, par M. le Prof. VICTOR HENRY, 1 v. in-8. 2 fr.

Mélanges d'étymologie française, par M. le Prof. A. THOMAS. In-8. 7 fr.

PHILOSOPHIE

L'imagination et les mathématiques selon Descartes, par P. BOUTROUX, licencié ès lettres. 1 vol. in-8. 2 fr.

GÉOGRAPHIE

La rivière Vincent-Pinzon. *Étude sur la cartographie de la Guyane*, par M. le Prof. VIDAL DE LA BLACHE. In-8, avec grav. et planches hors texte. 6 fr.

HISTOIRE CONTEMPORAINE

***Le treize vendémiaire an IV**, par HENRY ZIVY. 1 vol. in-8. 4 fr.

TRAVAUX DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE

PAUL FABRE. **La polyptyque du chanoine Benoît**, in-8. 3 fr. 50

MÉDÉRIC DUFOUR. **Sur la constitution rythmique et métrique du drame grec.** 1re série, 4 fr.; 2e série, 2 fr. 50; 3e série, 2 fr. 50.

A. PINLOCHE. * **Principales œuvres de Herbart.** 7 fr. 50

A. PENJON. **Pensée et réalité**, de A. SPIR, trad. de l'allem. in-8. 10 fr.

G. LEFÈVRE. **Les variations de Guillaume de Champeaux et la question des Universaux.** Etude suivie de documents originaux. 1898. 3 fr.

A. PENJON. **L'énigme sociale.** 1902. 1 vol. in-8. 2 fr. 50

ANNALES DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

Lettres intimes de J.-M. Alberoni adressées au comte J. Rocca, par Emile BOURGEOIS, 1 vol. in-8. 10 fr.
La républ. des Provinces-Unies, France et Pays-Bas espagnols, de 1630 à 1650, par A. WADDINGTON. 2 vol. in-8. 12 fr.
Le Vivarais, essai de géographie régionale, par BURDIN. 1 vol. in-8. 6 fr.

---

*RECUEIL DES INSTRUCTIONS

DONNÉES AUX AMBASSADEURS ET MINISTRES DE FRANCE

DEPUIS LES TRAITÉS DE WESTPHALIE JUSQU'A LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Publié sous les auspices de la Commission des archives diplomatiques au Ministère des Affaires étrangères.

Beaux vol. in-8 rais., imprimés sur pap. de Hollande, avec Introduction et notes.

I. — **AUTRICHE**, par M. Albert SOREL, de l'Académie française. *Épuisé.*
II. — **SUÈDE**, par M. A. GEFFROY, de l'Institut .... 20 fr.
III. — **PORTUGAL**, par le vicomte DE CAIX DE SAINT-AYMOUR..... 20 fr.
IV et V. — **POLOGNE**, par M. Louis FARGES. 2 vol............. 30 fr.
VI. — **ROME**, par M. G. HANOTAUX, de l'Académie française..... 20 fr.
VII. — **BAVIÈRE, PALATINAT ET DEUX-PONTS**, par M. André LEBON. 25 fr.
VIII et IX. — **RUSSIE**, par M. Alfred RAMBAUD, de l'Institut. 2 vol.
Le 1er vol. 20 fr. Le second vol.................................. 25 fr.
X. — **NAPLES ET PARME**, par M. Joseph REINACH............... 20 fr.
XI. — **ESPAGNE** (1649-1750), par MM. MOREL-FATIO et LÉONARDON (t. I). 20 fr.
XII et XII *bis*. — **ESPAGNE** (1750-1789) (t. II et III), par les mêmes.... 40 fr.
XIII. — **DANEMARK**, par M. A. GEFFROY, de l'Institut............ 14 fr.
XIV et XV. — **SAVOIE-MANTOUE**, par M. HORRIC de BEAUCAIRE. 2 vol. 40 fr.
XVI. — **PRUSSE**, par M. A. WADDINGTON. 1 vol. (Couronné par l'Institut.) 28 fr.

---

*INVENTAIRE ANALYTIQUE

DES ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Publié sous les auspices de la Commission des archives diplomatiques

Correspondance politique de MM. de CASTILLON et de MARILLAC, ambassadeurs de France en Angleterre (1537-1542), par M. JEAN KAULEK, avec la collaboration de MM. Louis Farges et Germain Lefèvre-Pontalis. 1 vol. in-8 raisin .... 15 fr.

Papiers de BARTHÉLEMY, ambassadeur de France en Suisse, de 1792 à 1797 par M. Jean KAULEK. 4 vol. in-8 raisin. I. Année 1792, 15 fr. — II. Janvier-août 1793, 15 fr. — III. Septembre 1793 à mars 1794, 18 fr. — IV. Avril 1794 à février 1795. 20 fr.

Correspondance politique de ODET DE SELVE, ambassadeur de France en Angleterre (1546-1549), par M. G. LEFÈVRE-PONTALIS. 1 vol. in-8 raisin .... 15 fr.

Correspondance politique de GUILLAUME PELLICIER, ambassadeur de France à Venise (1540-1542), par M. Alexandre TAUSSERAT-RADEL. 1 fort vol. in-8 raisin .... 40 fr.

Correspondance des Deys d'Alger avec la Cour de France (1259-1833), recueillie par Eug. PLANTET, attaché au Ministère des Affaires étrangères. 2 vol. in-8 raisin avec 2 planches en taille-douce hors texte. 30 fr.

Correspondance des Beys de Tunis et des Consuls de France avec la Cour (1577-1830), recueillie par Eug. PLANTET, publiée sous les auspices du Ministère des Affaires étrangères. 3 vol. in-8 raisin. TOME I (1577-1700). *Épuisé.* — TOME II (1700-1770). 20 fr. — TOME III (1770-1830). 20 fr.

Les introducteurs des Ambassadeurs (1589-1900). 1 vol. in-4, avec figures dans le texte et planches hors texte. 20 fr.

25. ROSENTHAL.* **Les Nerfs et les Muscles.** 1 vol. in-8, avec 75 figures. 3e édition. *Epuisé.*

26. BRUCKE et HELMHOLTZ. * **Principes scientifiques des beaux-arts.** 1 vol. in-8, avec 39 figures. 4e édition. 6 fr.

27. WURTZ. * **La Théorie atomique.** 1 vol. in-8. 8e édition. 6 fr.

28-29. SECCHI (le père). * **Les Étoiles.** 2 vol. in-8, avec 68 figures dans le texte et 17 pl. en noir et en couleurs hors texte. 3e édit. 12 fr.

30. JOLY.* **L'Homme avant les métaux.** 1 v. in-8, avec fig. 4e éd. *Épuisé.*

31. A. BAIN. * **La Science de l'éducation.** 1 vol. in-8. 9e édit. 6 fr.

32-33. THURSTON (R.).* **Histoire de la machine à vapeur**, précédée d'une Introduction par M. HIRSCH. 2 vol. in-8, avec 140 figures dans le texte et 16 planches hors texte. 3e édition. 12 fr.

34. HARTMANN (R.). * **Les Peuples de l'Afrique.** 1 vol. in-8, avec figures. 2e édition. *Épuisé.*

35. HERBERT SPENCER. * **Les Bases de la morale évolutionniste.** 1 vol. in-8. 6e édition. 6 fr.

36. HUXLEY. * **L'Écrevisse**, introduction à l'étude de la zoologie. 1 vol. in-8, avec figures 2e édition. 6 fr.

37. DE ROBERTY. * **La Sociologie.** 1 vol. in-8. 3e édition. 6 fr.

38. ROOD. * **Théorie scientifique des couleurs.** 1 vol. in-8, avec figures et une planche en couleurs hors texte. 2e édition. 6 fr.

39. DE SAPORTA et MARION. * **L'Évolution du règne végétal** (les Cryptogames). 1 vol. in-8, avec figures. 6 fr.

40-41. CHARLTON BASTIAN. * **Le Cerveau, organe de la pensée chez l'homme et chez les animaux.** 2 vol. in-8, avec figures. 2e éd. 12 fr.

42. JAMES SULLY. * **Les Illusions des sens et de l'esprit.** 1 vol. in-8, avec figures. 3e édit. 6 fr.

43. YOUNG. * **Le Soleil.** 1 vol. in-8, avec figures. *Épuisé.*

44. DE CANDOLLE.* **L'Origine des plantes cultivées.** 4e éd. 1 v in-8. 6 fr.

45-46. SIR JOHN LUBBOCK. * **Fourmis, abeilles et guêpes.** 2 vol. in-8, avec 65 figures dans le texte et 13 planches hors texte, dont 5 coloriées. *Épuisé.*

47. PERRIER (Edm.). **La Philosophie zoologique avant Darwin.** 1 vol. in-8. 3e édition. 6 fr.

48. STALLO. * **La Matière et la Physique moderne.** 1 vol. in-8. 3e éd., précédé d'une Introduction par CH. FRIEDEL. 6 fr.

49. MANTEGAZZA. **La Physionomie et l'Expression des sentiments.** 1 vol. in-8. 3e édit., avec huit planches hors texte. 6 fr.

50. DE MEYER. * **Les Organes de la parole et leur emploi pour la formation des sons du langage.** 1 vol. in-8, avec 51 figures, précédé d'une Introd. par M. O. CLAVEAU. 6 fr.

51. DE LANESSAN. * **Introduction à l'Étude de la botanique** (le Sapin). 1 vol. in-8. 2e édit., avec 143 figures. 6 fr.

52-53. DE SAPORTA et MARION. * **L'Évolution du règne végétal** (les Phanérogames). 2 vol. in-8, avec 136 figures. 12 fr.

54. TROUESSART. * **Les Microbes, les Ferments et les Moisissures.** 1 vol. in-8. 2e édit., avec 107 figures. 6 fr.

55. HARTMANN (R.). * **Les Singes anthropoïdes.** *Épuisé.*

56. SCHMIDT (O.). * **Les Mammifères dans leurs rapports avec leurs ancêtres géologiques.** 1 vol. in-8, avec 51 figures. 6 fr.

57. BINET et FÉRÉ. **Le Magnétisme animal.** 1 vol. in-8. 4e édit. 6 fr.

58-59. ROMANES. * **L'Intelligence des animaux.** 2 v. in-8. 3e édit. 12 fr.

60. LAGRANGE (F.). **Physiol. des exerc. du corps.** 1 v. in-8. 7e éd. 6 fr.

61. DREYFUS. * **Évol. des mondes et des sociétés.** 1 v. in-8 3e édit. 6 fr.

62. DAUBRÉE * **Les Régions invisibles du globe et des espaces célestes.** 1 vol. in-8, avec 85 fig. dans le texte. 2e édit. 6 fr.

63-64. SIR JOHN LUBBOCK. * **L'Homme préhistorique.** 2 vol. in-8, avec 228 figures dans le texte. 4e édit. 12 fr.

65. RICHET (Ch.). **La Chaleur animale.** 1 vol. in-8, avec figures. 6 fr.
66. FALSAN (A.). ***La Période glaciaire.** 1 vol. in-8, avec 105 figures et 2 cartes. *Épuisé.*
67. BEAUNIS (H.). **Les Sensations internes.** 1 vol. in-8. 6 fr.
68. CARTAILHAC (E.). **La France préhistorique**, d'après les sépultures et les monuments. 1 vol. in-8, avec 162 figures. 2e édit. 6 fr.
69. BERTHELOT. ***La Révol. chimique, Lavoisier.** 1 vol. in-8. 2e éd. 6 fr.
70. SIR JOHN LUBBOCK. * **Les Sens et l'instinct chez les animaux**, principalement chez les insectes. 1 vol. in-8, avec 150 figures. 6 fr.
71. STARCKE. ***La Famille primitive.** 1 vol. in-8. 6 fr.
72. ARLOING. * **Les Virus.** 1 vol. in-8, avec figures. 6 fr.
73. TOPINARD. * **L'Homme dans la Nature.** 1 vol. in-8, avec fig. 6 fr.
74. BINET (Alf.). ***Les Altérations de la personnalité.** 1 vol. in-8, avec figures. 2e édit. 6 fr.
75. DE QUATREFAGES (A.). ***Darwin et ses précurseurs français.** 1 vol. in-8. 2e édition refondue. 6 fr.
76. LEFÈVRE (A.). * **Les Races et les langues.** 1 vol. in-8. 6 fr.
77-78. DE QUATREFAGES (A.). ***Les Émules de Darwin.** 2 vol. in-8, avec prefaces de MM. E. Perrier et Hamy. 12 fr.
79. BRUNACHE (P.). ***Le Centre de l'Afrique. Autour du Tchad.** 1 vol. in-8, avec figures. 6 fr.
80. ANGOT (A.). ***Les Aurores polaires.** 1 vol. in-8, avec figures. 6 fr.
81. JACCARD. ***Le pétrole, le bitume et l'asphalte** au point de vue géologique. 1 vol. in-8, avec figures. 6 fr.
82. MEUNIER (Stan.). ***La Géologie comparée.** 2e éd. In-8, avec fig. 6 fr.
83. LE DANTEC. ***Théorie nouvelle de la vie.** 3e éd. 1 v. in-8, avec fig. 6 fr.
84. DE LANESSAN. ***Principes de colonisation.** 1 vol. in-8. 6 fr.
85. DEMOOR, MASSART et VANDERVELDE. ***L'évolution régressive en biologie et en sociologie.** 1 vol. in-8, avec gravures. 6 fr.
86. MORTILLET (G. de). ***Formation de la Nation française.** 2e édit. 1 vol. in-8, avec 150 gravures et 18 cartes. 6 fr.
87. ROCHÉ (G.). ***La Culture des Mers** (piscifacture, pisciculture, ostréiculture). 1 vol. in-8, avec 81 gravures. 6 fr.
88. COSTANTIN (J.). ***Les Végétaux et les Milieux cosmiques** (adaptation, évolution). 1 vol. in-8, avec 171 gravures. 6 fr.
89. LE DANTEC. **L'évolution individuelle et l'hérédité.** 1 vol. in-8. 6 fr.
90. GUIGNET et GARNIER. ***La Céramique ancienne et moderne.** 1 vol., avec grav. 6 fr.
91. GELLÉ (E.-M.). * **L'audition et ses organes.** 1 v. in-8, avec gr. 6 fr.
92. MEUNIER (St.). ***La Géologie expérimentale.** 2e éd. In-8, av. gr. 6 fr.
93. COSTANTIN (J.). ***La Nature tropicale.** 1 vol. in-8, avec grav. 6 fr.
94. GROSSE (E.). ***Les débuts de l'art.** Introduction de L. Marillier. 1 vol in-8, avec 32 gravures dans le texte et 3 pl. hors texte. 6 fr.
95. GRASSET (J.). **Les Maladies de l'orientation et de l'équilibre.** 1 vol. in-8, avec gravures. 6 fr.
96. DEMENŸ (G.). ***Les bases scientifiques de l'éducation physique.** 1 vol. in-8, avec 198 gravures. 2e édit. 6 fr.
97. MALMÉJAC (F.). ***L'eau dans l'alimentation.** 1 v. in-8, av. grav. 6 fr.
98. MEUNIER (Stan.). ***La géologie générale.** 1 v. in-8, av. grav. 6 fr.
99. DEMENŸ (G.). **Mécanisme et éducation des mouvements.** 2e édit. 1 vol. in-8, avec 565 gravures. 9 fr.
100. BOURDEAU (L.). **Histoire de l'habillement et de la parure.** 1 vol. in-8 6 fr.
101. MOSSO (A.). **Les exercices physiques et le développement intellectuel.** 1 vol. in-8. 6 fr.
102. LE DANTEC (F.). **Les lois naturelles.** 1 vol. in-8. avec grav. 6 fr.
103. NORMAN LOCKYER. **L'évolution inorganique.** 1 vol. in-8, avec gravures. 6 fr.

LISTE PAR ORDRE DE MATIÈRES DES VOLUMES
COMPOSANT LA
BIBLIOTHÈQUE
SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE
(103 volumes parus)

PHYSIOLOGIE

LE DANTEC. Théorie nouvelle de la vie.
GELLÉ (E.-M.). L'audition et ses organes, *ill.*
BINET et FÉRÉ. Le Magnétisme animal, *illustré.*
BINET. Les Altérations de la personnalité, *illustré.*
BERNSTEIN. Les Sens, *illustré.*
MAREY. La Machine animale, *illustré.*
PETTIGREW. La Locomotion chez les animaux, *ill.*
JAMES SULLY. Les Illusions des sens et de l'esprit, *illustré.*
DE MEYER. Les Organes de la parole, *illustré.*
LAGRANGE. Physiologie des exercices du corps.
RICHET (Ch.). La Chaleur animale, *illustré.*
BEAUNIS. Les Sensations internes.
ARLOING. Les Virus, *illustré.*
DEMENY. Bases scientifiques de l'éducation physique, *illustré.* 9 fr.
DEMENY. Mécanisme et éducation des mouvements, *illustré.*

PHILOSOPHIE SCIENTIFIQUE

ROMANES. L'Intelligence des animaux. 2 vol. *illust.*
LUYS. Le Cerveau et ses fonctions, *illustré.*
CHARLTON BASTIAN. Le Cerveau et la Pensée chez l'homme et les animaux. 2 vol. *illustrés.*
BAIN. L'Esprit et le Corps.
MAUDSLEY. Le Crime et la Folie.
LÉON DUMONT. Théorie scientifique de la sensibilité.
PERRIER. La Philosophie zoologique avant Darwin.
STALLO. La Matière et la Physique moderne.
MANTEGAZZA. La Physionomie et l'Expression des sentiments, *illustré.*
DREYFUS. L'Évolution des mondes et des sociétés.
LUBBOCK. Les Sens et l'Instinct chez les animaux, *illustré.*
LE DANTEC. L'évolution individuelle et l'hérédité.
LE DANTEC. Les lois naturelles, *illustré.*
GRASSET. Les maladies de l'orientation et de l'équilibre, *illustré.*
NORMAN LOCKYER. L'évolution inorganique.

ANTHROPOLOGIE

MORTILLET (G. DE). Formation de la nation française, *illustré.*
DE QUATREFAGES. L'Espèce humaine.
LUBBOCK. L'Homme préhistorique. 2 vol. *illustrés.*
CARTAILHAC. La France préhistorique, *illustré.*
TOPINARD. L'Homme dans la nature, *illustré.*
LEFÈVRE. Les Races et les langues.
BRUNACHE. Le Centre de l'Afrique. Autour du Tchad, *illustré.*

ZOOLOGIE

ROCHÉ (G.). La Culture des mers, *illustré.*
SCHMIDT. Les Mammifères dans leurs rapports avec leurs ancêtres géologiques, *illustré.*
SCHMIDT. Descendance et Darwinisme, *illustré.*
HUXLEY. L'Écrevisse (Introduction à la zoologie), *illustré.*
VAN BENEDEN. Les Commensaux et les Parasites du règne animal, *illustré.*
LUBBOCK. Fourmis, Abeilles et Guêpes. 2 vol. *illustrés.*
TROUESSART. Les Microbes, les Ferments et les Moisissures, *illustré.*
HARTMANN. Les Singes anthropoïdes et leur organisation comparée à celle de l'homme, *illustré.*
DE QUATREFAGES. Darwin et ses précurseurs français.
DE QUATREFAGES. Les Emules de Darwin. 2 vol.

BOTANIQUE — GÉOLOGIE

DE SAPORTA et MARION. L'Évolution du règne végétal (les Cryptogames), *illustré.*
DE SAPORTA et MARION. L'Evolution du règne végétal (les Phanérogames). 2 vol. *illustrés.*
COOKE et BERKELEY. Les Champignons. *illustré.*
DE CANDOLLE. Origine des plantes cultivées.
DE LANESSAN. Le Sapin (Introduction à la botanique), *illustré.*
FUCHS. Volcans et Tremblements de terre, *illustré.*
DAUBRÉE. Les Régions invisibles du globe et des espaces célestes, *illustré.*
JACCARD. Le Pétrole, l'Asphalte et le Bitume, *ill.*
MEUNIER (ST.). La Géologie comparée, *illustré.*
MEUNIER (ST.). La Géologie expérimentale, *ill.*
MEUNIER (ST.). La Géologie générale, *illustré.*
COSTANTIN (J.) Les Végétaux et les milieux cosmiques, *illustré.*
COSTANTIN (J.). La Nature tropicale, *illustré.*

CHIMIE

WURTZ. La Théorie atomique.
BERTHELOT. La Synthèse chimique.
BERTHELOT. La Révolution chimique : Lavoisier.
SCHUTZENBERGER Les Fermentations, *illustré.*
MALMÉJAC. L'Eau dans l'alimentation, *illustré.*

ASTRONOMIE — MÉCANIQUE

SECCHI (le Père). Les Étoiles. 2 vol. *illustrés.*
YOUNG. Le Soleil, *illustré.*
ANGOT. Les Aurores polaires, *illustré.*
THURSTON. Histoire de la machine à vapeur. 2 v. *ill.*

PHYSIQUE

BALFOUR STEWART. La Conservation de l'énergie, *illustré.*
TYNDALL. Les Glaciers et les Transformations de l'eau, *illustré.*

THÉORIE DES BEAUX-ARTS

GROSSE. Les débuts de l'art, *illustré.*
GUIGNET et GARNIER. La Céramique ancienne et moderne, *illustré.*
BRUCKE et HELMHOLTZ. Principes scientifiques des beaux-arts, *illustré.*
ROOD. Théorie scientifique des couleurs, *illustré.*
P. BLASERNA et HELMHOLTZ. Le Son et la Musique, *illustré.*

SCIENCES SOCIALES

HERBERT SPENCER. Introduction à la science sociale.
HERBERT SPENCER. Les Bases de la morale évolutionniste.
A. BAIN. La Science de l'éducation.
DE LANESSAN. Principes de colonisation.
DEMOOR, MASSART et VANDERVELDE. L'Evolution régressive en biologie et en sociologie, *illustré.*
BAGEHOT. Lois scientifiques du développement des nations.
DE ROBERTY. La Sociologie.
DRAPER. Les Conflits de la science et de la religion.
STANLEY JEVONS. La Monnaie et le Mécanisme de l'échange.
WHITNEY. La Vie du langage.
STARCKE. La Famille primitive, ses origines, son développement.
BOURDEAU. Hist. de l'habillement et de la parure.
MOSSO (A.). Les exercices physiques et le développement intellectuel.

ous les volumes 6 fr., sauf DEMENY. *Mécanisme*, à 9 fr.

RÉCENTES PUBLICATIONS

HISTORIQUES PHILOSOPHIQUES ET SCIENTIFIQUES qui ne se trouvent pas dans les collections précédentes.

ALAUX. **Esquisse d'une philosophie de l'être.** In-8. 1 fr.
— **Les Problèmes religieux au XIXe siècle.** 1 vol. in-8. 7 fr. 50
— **Philosophie morale et politique.** In-8. 1893. 7 fr. 50
— **Théorie de l'âme humaine.** 1 vol. in-8. 1895. 10 fr. (Voy. p. 2.)
— **Dieu et le Monde.** *Essai de phil. première.* 1901. 1 vol. in-12. 2 fr. 50
ALTMEYER. **Les Précurs. de la réforme aux Pays-Bas** 2 v. in-8. 12 fr.
AMIABLE (Louis). **Une loge maçonnique d'avant 1789.** 1 v. in-8. 6 fr.
Annales de sociologie et mouvement sociologique (Première année, 1900-1901), publ. par la Soc. belge de Sociologie. 1 vol. in-8. 1903. 12 fr.
ANSIAUX (M.). **Heures de travail et salaires.** In-8. 1896. 5 fr.
ARNAUNÉ (A.), directeur de la Monnaie. **La monnaie, le crédit et le change,** 2e édition, revue et augmentée. 1 vol. in-8. 1902. 8 fr.
ARRÉAT. **Une Éducation intellectuelle.** 1 vol. in-18. 2 fr. 50
— **Journal d'un philosophe.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50 (Voy. p. 2 et 5.)
Autour du monde, par les BOURSIERS DE VOYAGE DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS. (*Fondation Albert Kahn*). 1 vol. gr. in-8. 1904. 10 fr.
AZAM. **Hypnotisme et double conscience.** 1 vol. in-8. 9 fr.
BAISSAC (J.). **Les Origines de la religion.** 2 vol. in-8. 12 fr.
BALFOUR STEWART et TAIT. **L'Univers invisible.** 1 vol. in-8. 7 fr.
BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE. (Voy. pages 6 et 11, ARISTOTE.)
— ***Victor Cousin**, sa vie, sa correspondance. 3 vol. in-8. 1895. 30 fr.
BERNATH (de). **Cléopâtre.** *Sa vie, son règne.* 1 vol in-8. 1903. 8 fr.
BERTAULD (P.-A.). **Positivisme et philos. scientif.** In-12. 1899. 3 fr. 50
BERTON (H.), docteur en droit. **L'évolution constitutionnelle du second empire.** Doctrines, textes, histoire. 1 fort vol. in-8. 1900. 12 fr.
BLONDEAU (C.). **L'absolu et sa loi constitutive.** 1 vol. in-8. 1897. 6 fr.
*BLUM (E.), agrégé de philosophie. **La Déclaration des Droits de l'homme.** Texte et commentaire. Préface de M. G. COMPAYRÉ, recteur de l'Académie de Lyon. Récomp. par l'Institut. 2e édit. 1 vol. in-8. 1902. 3 fr. 75
BOILLEY (P.). **La Législation internationale du travail.** In-12. 3 fr.
— **Les trois socialismes** : anarchisme, collectivisme, réformisme. 3 fr. 50
— **De la production industrielle.** In-12. 1899. 2 fr. 50
BOURDEAU (Louis). **Théorie des sciences.** 2 vol. in-8. 20 fr.
— **La Conquête du monde animal.** In-8. 5 fr.
— **La Conquête du monde végétal.** In-8. 1893. 5 fr.
— **L'Histoire et les historiens.** 1 vol. in-8. 7 fr. 50
— ***Histoire de l'alimentation.** 1894. 1 vol. in-8. 5 fr. (V. p. 6.)
BOUTROUX (Em.). ***De l'idée de loi naturelle dans la science et la philosophie.** 1 vol. in-8. 1895. 2 fr. 50 (V. p. 2 et 6.)
BRANDON-SALVADOR (Mme). **A travers les moissons.** *Ancien Test. Talmud. Apocryphes. Poètes et moralistes juifs du moyen âge.* In-16. 1903. 4 fr.
BRASSEUR. **La question sociale.** 1 vol. in-8. 1900. 7 fr. 50
BROOKS ADAMS. **Loi de la civilisat. et de la décad.** In-8. 1899. 7 fr. 50
BROUSSEAU (K.). **L'éducation des nègres aux États-Unis.** 1904. 1 vol. in-8. 7 fr. 50
BUCHER (Karl). **Études d'histoire et d'économie polit.** In-8. 1901. 6 fr.
BUNGE (N.-Ch.). **Littérature poli-économique.** 1 vol. in-8. 1898. 7 fr. 50
BUNGE (C. O.). **Psychologie individuelle et sociale.** In-16. 1904. 3 fr.
CANTON (G.). **Napoléon antimilitariste.** 1902. 1 vol. in-12. 3 fr. 50
CARDON (G.). ***Les Fondateurs de l'Université de Douai.** In-8. 10 fr.
CELS (A.). **Science de l'homme et anthropologie.** 1904. 1 vol. in-8. 7 fr. 50
CLAMAGERAN. **La Réaction économique et la démocratie.** In-18. 1 fr. 25
— **La lutte contre le mal.** 1 vol. in-18. 1897. 3 fr. 50
— **Études politiques, économiques et administratives.** Préface de M. BERTHELOT. 1 vol. in-8. 1904. 10 fr.

COMBARIEU (J.). ***Les rapports de la musique et de la poésie** considérés au point de vue de l'expression. 1 vol. in-8. 1893. 7 fr. 50

CONGRÈS :

Éducation sociale (Congrès de l'), Paris 1900. 1 vol. in-8. 1901. 10 fr.

Psychologie (IV[e] Congrès international), Paris 1900. 1 vol in-8. 1901. 20 fr.

Sciences sociales (**Premier Congrès de l'enseignement des**). Paris 1900. 1 vol. in-8. 1901. 7 fr. 50

COSTE (Ad.). **Hygiène sociale contre le paupérisme.** In-8. 6 fr.

— **Nouvel exposé d'économie politique et de physiologie sociale.** In-18. 3 fr. 50 (Voy. p. 2, 6 et 30.)

COUTURAT (Louis). ***De l'infini mathématique.** In-8. 1896. 12 fr.

DANY (G.), docteur en droit. ***Les idées politiques en Pologne à la fin du XVIII[e] siècle.** *La Constit. du 3 mai* 1793, in-8, 1901. 6 fr.

DAREL (Th.). **La Folie.** *Ses causes. Sa thérapeutique.* 1901, in-12. 4 fr.

— **Le peuple-roi.** *Essai de sociologie universaliste.* In-8. 1904. 3 fr. 50

DAURIAC. **Croyance et réalité.** 1 vol. in-18. 1889. 3 fr. 50

— **Le Réalisme de Reid.** In-8. 1 fr. (V. p. 2 et 6.)

DAUZAT (A.), docteur en droit. **Du Rôle des Chambres en matière de traités internationaux.** 1 vol. grand in-8. 1899. 5 fr. (V. p. 18.)

DEFOURNY (M.). **La sociologie positiviste.** *Auguste Comte.* In-8. 1902. 6 fr.

DERAISMES (M[lle] Maria). **Œuvres complètes.** 4 vol. Chacun. 3 fr. 50

DESCHAMPS. **Principes de morale sociale.** 1 vol. in-8. 1903. 3 fr. 50.

DESPAUX. **Genèse de la matière et de l'énergie.** In-8. 1900. 4 fr.

DOLLOT (R.), docteur en droit. **Les origines de la neutralité de la Belgique** (1609-1830). 1 vol. in-8. 1902. 10 fr.

DOUHÉRET. ***Idéologie**, discours sur la philos. prem. In-18. 1900. 1 fr. 25

DROZ (Numa). **Études et portraits politiques.** 1 vol. in-8. 1895. 7 fr. 50

— **Essais économiques.** 1 vol. in-8. 1896. 7 fr. 50

— **La démocratie fédérative et le socialisme d'État.** In-12. 1 fr.

DUBUC (P.). ***Essai sur la méthode en métaphysique.** 1 vol. in-8. 5 fr.

DUGAS (L.). ***L'amitié antique.** 1 vol. in-8. 1895. 7 fr. 50 (V. p. 2.)

DUNAN. ***Sur les formes à priori de la sensibilité.** 1 vol. in-8. 5 fr.

— **Zénon d'Élée et le mouvement.** In-8. 1 fr. 50 (V. p. 2.)

DUNANT (E.). **Les relations diplomatiques de la France et de la République helvétique** (1798-1803). 1 vol. in-8. 1902. 20 fr.

DU POTET. **Traité complet de magnétisme.** 5[e] éd. 1 vol. in-8. 8 fr.

— **Manuel de l'étudiant magnétiseur.** 6[e] éd., gr. in-18, avec fig. 3 fr. 50

— **Le magnétisme opposé à la médecine.** 1 vol. in-8. 6 fr.

DUPUY (Paul). **Les fondements de la morale.** In-8. 1900. 5 fr.

— **Méthodes et concepts.** 1 vol. in-8. 1903. 5 fr.

***Entre Camarades.** Ouvr. publié par la Soc. des anciens élèves de la Faculté des lettres de l'Univ. de Paris. *Histoire, littératures ancienne, française, étrangère, philologie, philosophie, journalisme.* 1901, in-8. 10 fr.

ESPINAS (A.). ***Les Origines de la technologie.** 1 vol. in-8. 1897. 5 fr.

FEDERICI. **Les Lois du progrès.** 2 vol. in-8. Chacun. 6 fr.

FERRÈRE (F.). **La situation religieuse de l'Afrique romaine** depuis la fin du IV[e] siècle jusqu'à l'invasion des Vandales. 1 v. in-8. 1898. 7 fr. 50

FERRIÈRE (Em.). **Les Apôtres**, essai d'**histoire religieuse.** 1 vol. in-12. 4 fr. 50

— **L'Ame est la fonction du cerveau.** 2 volumes in-18. 7 fr.

— **Le Paganisme des Hébreux.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50

— **La Matière et l'Énergie.** 1 vol. in-18. 4 fr. 50

— **L'Ame et la Vie.** 1 vol. in-18. 4 fr. 50

— **Les Mythes de la Bible.** 1 vol. in-18. 1893. 3 fr. 50

— **La Cause première** d'après les **données expérim.** In-18. 1896. 3 fr. 50

— **Étymologie de 400 prénoms.** In-18. 1898. 1 fr. 50. (V. p. 11 et 30).

FLEURY (M. de). **Introd. à la méd. de l'Esprit.** in-8. 6[e] éd. 7 fr. 50 (V. p. 3).

FLOURNOY. **Des phénomènes de synopsie.** In-8. 1893. 6 fr.

— **Des Indes à la planète Mars.** 1 vol. in-8, avec grav. 3[e] éd. 1900. 8 fr.

— **Nouv. observ. sur un cas de somnambulisme.** In-8. 1902. 5 fr.

Fondation universitaire de Belleville (La). Ch. GIDE. *Travail intellect.*

et tr. manuel. — J. BARDOUX. *Prem. efforts et prem. année.* In-16. 1 fr. 50
GELEY (V.). **Les preuves du transformisme et les enseignements de la doctrine évolutionniste.** 1 vol. in-8. 1901. 6 fr.
GOBLET D'ALVIELLA. **L'Idée de Dieu,** d'après l'anthr. et l'histoire. In-8. 6 fr.
— **La représentation proportionnelle en Belgique,** 1900. 4 fr. 50
GOURD. **Le Phénomène.** 1 vol. in-8. 7 fr. 50
GREEF (Guillaume de). **Introduction à la Sociologie.** 2 vol. in-8. 10 fr.
— **L'évol. des croyances et des doctr. polit.** In-12. 1895. 4 fr. (V. p. 3 et 7.)
GRIMAUX (Ed.). ***Lavoisier (1748-1794),** d'après sa correspondance et divers documents inédits. 1 vol. gr. in-8, avec gravures. 3e éd. 1898. 15 fr.
GRIVEAU (M.). **Les Éléments du beau.** In-18. 4 fr. 50
— **La Sphère de beauté,** 1901. 1 vol. in-8. 10 fr.
GUYAU. **Vers d'un philosophe.** In-18. 3e édit. 3 fr. 50 (Voy. p. 3, 7 et 11.)
GYEL (Dr E.). **L'être subconscient.** 1 vol. in-8. 1899. 4 fr.
HALLEUX (J.). **Les principes du positivisme contemporain,** exposé et critique. (Ouvrage récompensé par l'Institut). 1 vol. in-12. 1895. 3 fr. 50
— **L'Evolutionnisme en morale** (*H. Spencer*). In-12. 1901. 3 fr. 50
HARRACA (J.-M.). **Contribution à l'étude de l'Hérédité et des principes de la formation des races.** 1 vol. in-18. 1898. 2 fr.
HENNEGUY (Félix). **Le Sphinx.** Poèmes dramatiques. 1 v. in-18. 1899. 3 fr. 50
— **Les Aïeux.** Poèmes dramatiques. 1 vol. in-18. 1901. 3 fr. 50
HIRTH (G.). **La Vue plastique, fonction de l'écorce cérébrale.** In-8. Trad. de l'allem. par L. ARRÉAT, avec grav. et 34 pl. 8 fr. (Voy. p. 8.)
— **Pourquoi sommes-nous distraits?** 1 vol. in-8. 1895. 2 fr.
HOCQUART (E.). **L'Art de juger le caractère des hommes sur leur écriture,** préface de J. CRÉPIEUX-JAMIN. Br. in-8. 1898. 1 fr.
HORVATH, KARDOS et ENDRODI. ***Histoire de la littérature hongroise,** adapté du hongrois par J. KONT. Gr. in-8, avec gr. 1900. Br. 10 fr. Rel. 15 fr.
ICARD. **Paradoxes ou vérités.** 1 vol. in-12. 1895. 3 fr. 50
JANSSENS. **Le néo-criticisme de Ch. Renouvier.** In-16. 1904. 3 fr. 50
JOURDY (Général). **L'instruction de l'armée française,** de 1815 à 1902. 1 vol. in-16. 1903. 3 fr. 50
JOYAU. **De l'invention dans les arts et dans les sciences.** 1 v. in-8. 5 fr.
— **Essai sur la liberté morale.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50
KARPPE (S.), docteur ès lettres. **Les origines et la nature du Zohar,** précédé d'une *Etude sur l'histoire de la Kabbale.* 1901. In-8. 7 fr. 50
KAUFMANN. **La cause finale et son importance.** In-12. 2 fr. 50
KINGSFORD (A.) et MAITLAND (E.). **La Voie parfaite ou le Christ ésotérique,** précédé d'une préface d'Edouard SCHURÉ. 1 vol. in-8. 1892. 6 fr.
KOSTYLEFF. **Esquisse d'une évolution dans l'histoire de la philosophie.** 1 vol. in-16. 1903. 2 fr. 50
KUFFERATH (Maurice). **Musiciens et philosophes.** (Tolstoï, Schopenhauer, Nietzsche, Richard Wagner). 1 vol. in-12. 1899. 3 fr. 50
LAFONTAINE. **L'art de magnétiser.** 7e édit. 1 vol. in-8. 5 fr.
— **Mémoires d'un magnétiseur.** 2 vol. gr. in-18. 7 fr.
LANESSAN (de). **Le Programme maritime de 1900-1906.** In-12. 2e éd. 1903. 3 fr. 50
LAVELEYE (Em. de). **De l'avenir des peuples catholiques.** In-8. 25 c.
— **Essais et Études.** Première série (1861-1875). — Deuxième série (1875-1882). — Troisième série (1892-1894). Chaque vol. in-8. 7 fr. 50
LEMAIRE (P.). **Le cartésianisme chez les Bénédictins.** In-8. 6 fr. 50
LEMAITRE (J.), professeur au Collège de Genève. **Audition colorée et Phénomènes connexes observés chez des écoliers.** In-12. 1900. 4 fr.
LETAINTURIER (J.). **Le socialisme devant le bon sens.** In-18. 1 fr. 50
LEVI (Eliphas). **Dogme et rituel de la haute magie.** 3e édit. 2 vol. in-8, avec 24 figures. 18 fr.
— **Histoire de la magie.** Nouvelle édit. 1 vol. in-8, avec 90 fig. 12 fr.
— **La clef des grands mystères.** 1 vol. in-8, avec 22 pl. 12 fr.
— **La science des esprits** 1 vol. 7 fr.
LÉVY (Albert). ***Psychologie du caractère.** In-8. 1896. 5 fr.

BIBLIOTHÈQUE UTILE

HISTOIRE. — GÉOGRAPHIE. — SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES. — ENSEIGNE[...]
ÉCONOMIE POLITIQUE ET DOMESTIQUE. — ARTS. — DROIT USUEL.

125 élégants volumes in-32, de 192 pages chacun

Le volume broché, 60 centimes; en cartonnage anglais, 1 franc.

1. **Morand.** Introduction à l'étude des sciences physiques. 6e édit.
2. **Cruveilhier.** Hygiène générale. 9e édit.
3. **Corbon.** De l'enseignement professionnel. 4e édit.
4. **L. Pichat.** L'art et les artistes en France. 5e édit.
5. **Buchez.** Les Mérovingiens. 6e édit.
6. **Buchez.** Les Carlovingiens. 2e édit.
7. **F. Morin.** La France au moyen âge. 5e édit.
8. **Bastide.** Luttes religieuses des premiers siècles. 5e édit.
9. **Bastide.** Les guerres de la Réforme. 5e édit.
10. **Pelletan.** Décadence de la monarchie française. 5e édit.
11. **Brothier.** Histoire de la terre. 8e éd.
12. **Bouant.** Les principaux faits de la chimie (avec fig.).
13. **Turck.** Médecine populaire. 6e édit.
14. **Morin.** La loi civile en France. 5e édit.
15. **Paul Louis.** Les lois ouvrières.
16. **Ott.**
17. **Catalan.** Notions d'astronomie. 6e édit.
18. **Cristal.** Les délassements du travail. 4e édit.
19. **V. Meunier.** Philosophie zoologique. 3e édit.
20. **J. Jourdan.** La justice criminelle en France. 4e édit.
21. **Ch. Rolland.** Histoire de la maison d'Autriche. 4e édit.
22. **Eug. Despois.** Révolution d'Angleterre. 4e édit.
23. **B. Gastineau.** Les génies de la science et de l'industrie. 2e édit.
24. **Leneveux.** Le budget du foyer. Economie domestique. 3e édit.
25. **L. Combes.** La Grèce ancienne. 4e édit.
26. **F. Lock.** Histoire de la Restauration. 5e édit.
27. (*Épuisé*).
28. **Elie Margollé.** Les phénomènes de la mer. 7e édit.
29. **L. Collas.** Histoire de l'empire ottoman. 3e édit.
30. **F. Zurcher.** Les phénomènes de l'atmosphère. 7e édit.
31. **E. Raymond.** L'Espagne et le Portugal. 3e édit.
32. **Eugène Noël.** Voltaire et Rousseau. 4e édit.
33. **A. Ott.** L'Asie occidentale et l'Égypte. 3e édit.
34. (*Épuisé*).
35. **Enfantin.** La vie éternelle. 5e édit.
36. **Brothier.** Causeries sur la mécanique. 5e édit.
37. **Alfred Doneaud.** Histoire de la marine française. 4e édit.
38. **F. Lock.** Jeanne d'Arc. 3e édit.
39-40. **Carnot.** Révolution française. 2 vol. 7e édit.
41. **Zurcher et Margollé.** Télescope et microscope. 2e édit.
42. **Blerzy.** Torrents, fleuves et canaux de la France. 3e édit.
43. **Secchi, Wolf, Briot et Delaunay.** Le soleil et les étoiles. 5e édit.
44. **Stanley Jevons.** L'économie politique. 8e édit.
45. **Ferrière.** Le darwinisme. 7e édit.
46. **Leneveux.** Paris municipal. 2e édit.
47. **Boillot.** Les entretiens de Fontenelle sur la pluralité des mondes.
48. **Zevort (Edg.).** Histoire de Louis-Philippe. 3e édit.
49. **Geikie.** Géographie physique (avec fig.). 4e édit.
50. **Zaborowski.** L'origine du langage. 5e édit.
51. **H. Blerzy.** Les colonies anglaises.
52. **Albert Lévy.** Histoire de l'air (avec fig.). 4e édit.
53. **Geikie.** La géologie (avec fig.). 4e édit.
54. **Zaborowski.** Les migrations des animaux. 3e édit.
55. **F. Paulhan.** La physiologie de l'esprit. 5e édit.
56. **Zurcher et Margollé.** Les phénomènes célestes. 3e édit.
57. **Girard de Rialle.** Les peuples de l'Afrique et de l'Amérique. 2e éd.
58. **Jacques Bertillon.** La statistique humaine de la France.
59. **Paul Gaffarel.** La défense nationale en 1792. 2e édit.
60. **Herbert Spencer.** De l'éducation. 8e édit.
61. **Jules Barni.** Napoléon Ier. 3e édit.
62. **Huxley.** Premières notions sur les sciences. 4e édit.
63. **P. Bondois.** L'Europe contemporaine (1789-1879). 2e édit.
64. **Grove.** Continents et océans. 3e éd.
65. **Jouan.** Les îles du Pacifique.
66. **Robinet.** La philosophie positive. 4e édit.
67. **Renard.** L'homme est-il libre? 4e édit.
68. **Zaborowski.** Les grands singes.
69. **Hatin.** Le Journal.
70. **Girard de Rialle.** Les peuples de l'Asie et de l'Europe.
71. **Doneaud.** Histoire contemporaine de la Prusse. 2e édit.
72. **Dufour.** Petit dictionnaire des falsifications. 4e édit.
73. **Henneguy.** Histoire de l'Italie depuis 1815.
74. **Leneveux.** Le travail manuel en France. 2e édit.
75. **Jouan.** La chasse et la pêche des animaux marins.
76. **Regnard.** Histoire contemporaine de l'Angleterre.
77. **Bouant.** Hist. de l'eau (avec fig.).
78. **Jourdy.** Le patriotisme à l'école.
79. **Mongredien.** Le libre-échange en Angleterre.
80. **Creighton.** Histoire romaine (avec fig.)
81-82. **P. Bondois.** Mœurs et institutions de la France. 2 vol. 2e éd.
83. **Zaborowski.** Les mondes disparus (avec fig.). 3e édit.
84. **Debidour.** Histoire des rapports de l'Eglise et de l'Etat en France (1789-1871). Abrégé par Dubois et Sarthou.
85. **H. Beauregard.** Zoolo[...] rale (avec fig.).
86. **Wilkins.** L'antiquité [...] (avec fig.). 2e édit.
87. **Maigne.** Les mines de [...] et de ses colonies.
88. **Broquère.** Médecine des [...]
89. **E. Amigues.** A travers [...]
90. **H. Gossin.** La machine [...] (avec fig.).
91. **Gaffarel.** Les frontière[...] ses. 2e édit.
92. **Dallet.** La navigation [...] (avec fig.).
93. **Collier.** Premiers prin[...] beaux-arts (avec fig.).
94. **Larbalétrier.** L'agricu[...] çaise (avec fig.).
95. **Gossin.** La photogra[...]
96. **F. Genevoix.** Les mat[...] mières.
97. **Monin.** Les maladies ép[...] (avec fig.).
98. **Faque.** L'Indo-Chine fr[...]
99. **Petit.** Économie rural[...] cole.
100. **Mahaffy.** L'antiquité [...] (avec fig.).
101. **Bère.** Hist. de l'armée [...]
102. **F. Genevoix.** Les pr[...] dustriels.
103. **Quesnel.** Histoire de la [...] de l'Algérie.
104. **A. Coste.** Richesse et [...]
105. **Joyeux.** L'Afrique fran[...] fig.).
106. **G. Mayer.** Les chemi[...] (avec gravures).
107. **Ad. Coste.** Alcoolisme [...] gne. 4e édit.
108. **Ch. de Larivière.** Le[...] de la guerre de 187[...]
109. **Gérardin.** Botanique [...] (avec fig.).
110. **D. Bellet.** Les grands [...] times de commerce ([...]
111. **H. Coupin.** La vie dan[...] (avec fig.).
112. **A. Larbalétrier.** Les p[...] partement (avec fig.[...]
113. **A. Milhaud.** Madagasc[...]
114. **Sérieux et Mathieu.** [...] l'alcoolisme. 2e édit.
115. **Dr J. Laumonier.** L'[...] la cuisine.
116. **Adrien Berget.** La [...] nouvelle. 2e édit.
117. **A. Acloque.** Les inse[...] bles (avec fig.).
118. **G. Meunier.** Histoire [...] rature française.
119. **P. Merklen.** La Tuber[...] traitement hygiéniq[...]
120. **G. Meunier.** Histoir[...] (avec fig.).
121. **Larrivé.** L'assistanc[...]
122. **Adrien Berget.** La p[...] vins.
123. **Adrien Berget.** Les vin[...]
124. **Vaillant.** Petite chim[...] culteur.
125. **Zaborowski.** L'hom[...] rique (avec gravure[...]

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS

TABLE DES AUTEURS ÉTUDIÉS

L.-Imprimeries réunies, rue Saint-Benoît, 7, Paris. — 15879.

BIBLIOTHÈQUE DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

Volumes in-8, brochés, à 3 fr. 75, 5 fr., 7 fr. 50 et 10 fr.

EXTRAIT DU CATALOGUE

Stuart Mill. — **Mes mémoires**, 3ᵉ éd. 5 fr.
— **Système de logique**. 2 vol. 20 fr.
— **Essais sur la religion**, 2ᵉ éd. 5 fr.
Herbert Spencer. **Prem. principes**. 10ᵉ éd. 10 fr.
— **Principes de psychologie**. 2 vol. 20 fr.
— **Principes de biologie**. 5ᵉ édit. 2 vol. 20 fr.
— **Principes de sociologie**. 4 vol. 36 fr. 25
— **Essais sur le progrès**. 5ᵉ éd. 7 fr. 50
— **Essais de politique**. 4ᵉ éd. 7 fr. 50
— **Essais scientifiques**. 3ᵉ éd. 7 fr. 50
— **De l'éducation**. 10ᵉ éd. 5 fr.
Paul Janet. — **Causes finales**. 4ᵉ édit. 10 fr
— **Œuvres phil. de Leibniz**. 2ᵉ éd. 2 vol. 20 fr.
Th. Ribot. — **Hérédité psychologique**. 7 fr. 50
— **La psychologie anglaise contemp**. 7 fr. 50
— **La psychologie allemande contemp**. fr. 50
— **Psychologie des sentiments**. 5ᵉ ed. 7 fr. 50
— **L'Évolution des idées génér** 2ᵉ éd. 5 fr.
— **L'imagination créatrice**. 2ᵉ éd. 5 fr.
— **La logique des sentiments**. 3 fr. 75
A. Fouillée. — **Liberté et déterminisme**. 7 fr. 50
— **Systèmes de morale contemporains**. 7 fr. 50
— **Morale, art et religion**. d'ap. Guyau. 3 fr. 75
— **L'avenir de la métaphysique**. 2ᵉ éd. 5 fr.
— **L'évolut. des idées-forces**. 2ᵉ éd. 7 fr. 50
— **Psychologie des idées-forces**. 2 vol. 15 fr.
— **Tempérament et Caractère**. 2ᵉ éd. 7 fr. 50
— **Le mouvement positiviste**. 2ᵉ éd. 7 fr. 50
— **Le mouvement idéaliste**. 2ᵉ éd. 7 fr. 50
— **Psychologie du peuple français**. 7 fr. 50
— **La France au point de vue moral**. 7 fr. 50
— **Esquisse psych. des peuples europ**. 10 fr.
— **Nietzsche et l'immoralisme**. 5 fr.
— **Le moralisme de Kant**. 7 fr. 50
Bain. — **Logique déd. et ind**. 2 vol. 20 fr.
— **Les sens et l'intelligence**. 3ᵉ édit. 10 fr.
— **Les émotions et la volonté**. 10 fr.
— **L'esprit et le corps**. 4ᵉ édit. 6 fr.
— **La science de l'éducation**. 6ᵉ édit. 6 fr.
Liard. — **Descartes**. 2ᵉ édit. 5 fr.
— **Science positive et métaph**. 5ᵉ éd. 7 fr. 50
Guyau. — **Morale anglaise contemp**. 5ᵉ éd. 7 fr. 50
— **Probl. de l'esthétique cont**. 3ᵉ éd. 7 fr. 50
— **Morale sans obligation ni sanction**. 5 fr.
— **L'art au point de vue sociol**. 2ᵉ éd. 5 fr.
— **Hérédité et éducation**. 3ᵉ édit. 5 fr.
— **L'irréligion de l'avenir**. 5ᵉ édit. 7 fr. 50
H. Marion. — **Solidarité morale**. 6ᵉ éd. 5 fr.
Schopenhauer. — **Sagesse dans la vie**. 5 fr.
— **Principe de la raison suffisante**. 5 fr.
— **Le monde comme volonté**, etc. 3 vol. 22 fr. 50
James Sully. — **Le pessimisme**. 2ᵉ édit. 7 fr. 50
— **Etudes sur l'enfance**. 10 fr.
— **Essai sur le rire**. 7 fr. 50
Wundt. — **Psychologie physiol**. 2 vol. 20 fr.
Garofalo. — **La criminologie**. 5ᵉ édit. 7 fr. 50
— **La superstition socialiste**. 5 fr.
P. Souriau. — **L'esthét. du mouvement**. 5 fr.
— **La beauté rationnelle**. 10 fr.
F. Paulhan. — **L'activité mentale**. 10 fr.
— **Esprits logiques et esprits faux**. 7 fr. 50
— **Les caractères**. 2ᵉ éd. 5 fr.
— **Les mensonges du caractère**. 5 fr.
Jaurès. — **Réalité du monde sensible**. 7 fr. 50
Pierre Janet. — **L'autom. psych**. 4ᵉ édit. 7 fr. 50
H. Bergson. — **Matière et mémoire**. 3ᵉ éd. 5 fr.
— **Données imméd. de la conscience**. 3 fr. 75
Pillon. — **L'année philosophique**. Années 1890 à 1904, chacune 5 fr.
Gurney, Myers et Podmore. — **Hallucinations télépathiques**. 4ᵉ édit. 7 fr. 50
L. Proal. — **Le crime et la peine**. 3ᵉ éd. 10 fr.
— **La criminalité politique**. 5 fr.
— **Le crime et le suicide passionnels**. 10 fr.
Collins. — **Résumé de la phil. de Spencer**. 10 fr.
Novicow. — **Les luttes entre sociétés humaines**. 3ᵉ édit. 10 fr
— **Les gaspillages des sociétés modernes**. 5 fr.
— **La justice et l'expansion de la vie**. 7 fr. 50
Durkheim. — **Division du travail social**. 7 fr. 50
— **Le suicide**, étude sociologique. 7 fr. 50
— **L'année sociolog**. Années 1896-97, 1897-98, 1898-99, 1899-1900, 1900-1901, chacune. 10 fr.
Années 1901-2, 1902-3, 1903-4. 12 fr. 50
J. Payot. — **Educ. de la volonté**. 21ᵉ éd. 10 fr.
— **De la croyance**. 2ᵉ éd. 5 fr.
Nordau (Max). — **Dégénérescence**. 2 vol. 17 fr. 50
— **Les mensonges conventionnels**. 8ᵉ éd. 5 fr.
— **Vus du dehors**. 5 fr.
Lévy-Bruhl. — **Philosophie de Jacobi**. 5 fr.
— **Lettres de J.-S. Mill et d'Aug. Comte**. 10 fr.
Lévy-Bruhl. — **Philos. d'Aug. Comte**. 7 fr. 50
— **La morale et la science des mœurs**. 5 fr.
Cresson. — **La morale de la raison théor**. 5 fr.
G. Tarde. — **La logique sociale** 3ᵉ éd. 7 fr. 50
— **Les lois de l'imitation**. 4ᵉ éd. 7 fr. 50
— **L'opposition universelle**. 7 fr. 50
— **L'opinion et la foule**. 2ᵉ édit. 5 fr.
— **Psychologie économique**. 2 vol. 15 fr. 50
G. de Greef. — **Transform. social**. 2ᵉ éd. 7 fr. 50
— **La Sociologie économique**. 3 fr. 75
Séailles. — **Essai sur le génie dans l'art**. 3ᵉ éd. 5 fr.
— **La philosophie de Renouvier**. 7 fr. 50
V. Brochard. — **De l'erreur**. 2ᵉ éd. 5 fr.
E. Boutroux. — **Etudes d'histoire de la philosophie**. 2ᵉ éd. 7 fr. 50
H. Lichtenberger. — **Richard Wagner**. 10 fr.
— **Henri Heine penseur**. 3 fr. 75
Thomas. — **L'éduc. des sentiments**. 3ᵉ éd. 5 fr.
— **Pierre Leroux**. 5 fr.
G. Le Bon. — **Psychol. du social**. 4ᵉ éd. 7 fr. 50
Rauh. — **De la méthode dans la psychologie des sentiments**. 5 fr.
— **L'expérience morale**. 3 fr. 75
Duprat. — **L'instabilité mentale**. 5 fr.
Hannequin. — **L'hypothèse des atomes**. 7 fr. 50
Lalande. — **Dissolution et évolution**. 7 fr. 50
Bouglé. — **Les idées égalitaires**. 3 fr. 75
Dumas. — **La tristesse et la joie**. 7 fr. 50
— **Psychol. de deux Messies positivistes**. 5 fr.
G. Renard. — **La méthode scientifique de l'histoire littéraire**. 10 fr.
Renouvier. — **Dilemmes de la métaphys**. 5 fr.
— **Hist. et solut. des probl. métaphys**. 7 fr. 50
— **Le personnalisme**. 10 fr.
Sighele. — **La foule criminelle**. 2ᵉ éd. 5 fr.
Sollier. — **Le problème de la mémoire**. 3 fr. 75
— **Psychologie de l'idiot**. 2ᵉ éd. 5 fr.
— **Le mécanisme des émotions**. 5 fr.
Hartenberg. — **Les timides et la timidité**. 5 fr.
Le Dantec. — **L'unité dans l'être vivant**. 7 fr. 50
— **Les limites du connaissable**. 2ᵉ éd. 3 fr. 75
Ossip-Lourié. — **Philos. russe cont**. 2ᵉ éd. 5 fr.
— **Psychol. des romanciers russes** 7 fr. 50
Lapie. — **Logique de la volonté**. 7 fr. 50
Xavier Léon. — **Philosophie de Fichte**. 10 fr.
Oldenberg. — **La religion du Véda**. 10 fr.
— **Le Bouddha**. 2ᵉ éd. 7 fr. 50
Weber. — **Vers le positivisme absolu par l'idéalisme**. 7 fr. 50
Tardieu. — **L'ennui**. 5 fr.
Gley. — **Psychologie physiol. et pathol**. 5 fr.
Sabatier. — **Philosophie de l'effort**. 7 fr. 50
Maxwell. — **Phénomènes psych**. 2ᵉ éd. 5 fr.
Saint-Paul. — **Le langage intérieur**. 5 fr.
Lubac. — **Psychologie rationnelle**. 3 fr. 75
Halévy. — **Radical. philos**. 3 vol. 22 fr. 50
V. Egger. — **La parole intérieure**. 2ᵉ édit. 5 fr.
Palante. — **Combat pour l'individu**. 3 fr. 75
Fournière. — **Théories socialistes**. 7 fr. 50
Dauriac. — **L'esprit musical**. 5 fr.
Lauvrière. — **Edgar Poe**. 10 fr.
Jacoby. — **La sélection chez l'homme**. 10 fr.
Ruyssen. — **Évolution du jugement**. 5 fr.
Myers. — **La personnalité humaine**. 7 fr. 50
Cosentini. — **La sociologie génétique**. 3 fr. 75
Bazaillas. — **La vie personnelle**. 5 fr.
Hébert. — **L'évolution de la foi catholique**. 5 fr.
Sully Prudhomme. — **La vraie religion selon Pascal**. 7 fr. 50
Isambert. — **Idées socialistes**. 7 fr. 50
Finot. — **Le préjugé des races** 7 fr. 50
E. Ferri. — **La sociologie criminelle**. 10 fr.
E.-Bernard Leroy. — **Le langage**. 5 fr.

609-05. — Coulommiers. Imp. Paul BRODARD. — 6 05.

